Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470636
Centre d'intérêt: 755

Fugazzi, Ben.

Interférences du créole dans l'acquisition du français en post-alphabétisation des étudiants adultes haïtiens / Ben Fugazzi. -- [Pointe-aux-Trembles] : Commission scolaire Jérôme-Le Royer, Réseau de l'éducation des adultes, [1986?].
281 p. : carte ; 28 cm. -- (Enseigner le français aux allophones)

Notes (part. bibliogr.): p. 241-281.

Vedette(s)-secondaire(s): Commission scolaire Jérôme-Le Royer. Réseau de l'éducation des adultes

---

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue seconde * Etude comparative * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Créole (Langue) * Haïtien

Analyse comparative des langues française et créole en vue de circonscrire des points d'impact conflictuel ou interférentiel entre ces deux langues dans l'axe allant du créole au français. Texte des corpus analysés en annexe.

Type de document:

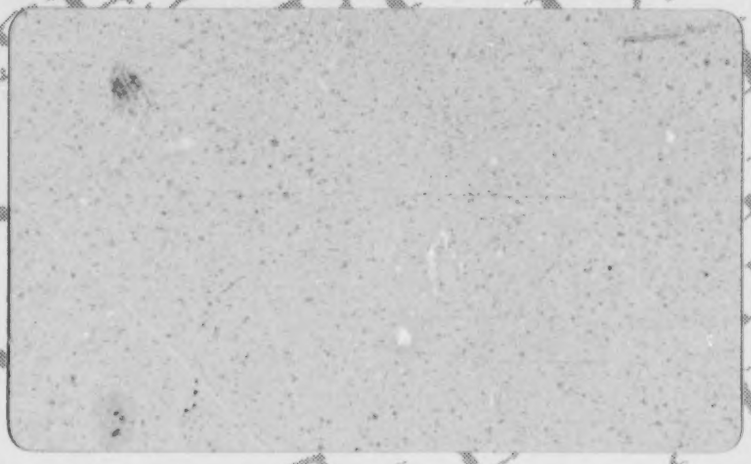

COLLECTION

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUX ALLOPHONES

LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER
LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

94-70636

Interférences du créole dans l'acquisition du français en post-alphabétisation des étudiants adultes haïtiens

Ben Fugazzi

COMMISSION SCOLAIRE JÉROME-LE ROYER
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Plus précisément, il est soumis au niveau subjectif, avec des variantes sans nombre, aux influences profondes et parfois contradictoires ou ambiguës des appartenances ou identités collectives d'"ici" et de "là-bas", "d'autrefois" et de "maintenant" propres aux migrants. (9) Il est également soumis au jeu des réalités socio-économiques et socio-politiques.

Ce ne sont pas des cultures abstraites qui émigrent, mais des êtres humains. Ceux-ci n'appartiennent pas à des populations abstraites, mais sont issus de fractions de populations ayant une histoire propre, ils proviennent de couches sociales bien concrètes, déjà minoritiares ou infériorisées du point de vue socio-économique ou politique à l'intérieur de leur société nationale d'origine, soit parce qu'ils étaient les délaissés du développement, les dominés ou les exclus, voire même les ostracisés. (10)

En pays d'accueil, la spécificité des immigrés dans les différents secteurs de la vie sociale ne doit pas faire perdre de vue l'analogie de leur situation avec celle de certaines catégories de nationaux. (11) Les immigrants s'insèrent en fait au milieu d'accueil à des niveaux variés de la stratification sociale selon les secteurs de vie, et de façon non figée. (12)

Autrement dit, ces migrants se déplacent et changent dans et avec des sociétés aux stratifications sociales multiples: celle du départ et celle de l'arrivée. Ces sociétés changent, elles aussi, sous l'impulsion de facteurs irréversibles qui les traversent et les dépassent. (13) Le vécu du migrant se situe à l'intersection de tous ces facteurs mouvants, si bien que, dans sa globalité comme dans chacun de ses éléments, il ne s'explique exhaustivement qu'en le correlant à ces mêmes facteurs. (14)

Plusieurs reproches ont été formulées à l'adresse de certains et même nombreux projets de recherche, à savoir "de servir à tirer profit des ressources amoindries du pays et à exploiter sa main-d'oeuvre" (20), d' "exclure du champd de recherche les spécialistes haïtiens hors du pays, prolongeant en ceci la répression locale" (21), de privatiser les résultats des recherches (22).

Par contre, de plus en plus les concepts diffusés par les études sur la réalité haïtienne tendent à s'affirmer comme force d'organisation du futur en passant par une rupture du sous-développement. C'est la recherche-action. (23)

Ce modèle prévaut dans l'esprit et la pratique des chercheurs et écrivains haïtiens de la diaspora, surtout pour ce qui touche la vie et le destin des immigrés haïtiens. (24)

Ces notes, tout en n'étant qu'une synthèse de recherches, voudraient également s'inscrire dans cette foulée et servir à améliorer les services éducatifs de la formation générale des adultes et plus spécifiquement des étudiants adultes haïtiens.

Ces notes s'adressent particulièrement aux formateurs en formation générale des adultes ou post-alphabétisation. N'ayant souvent qu'une connaissance parcellaire de la situation haïtienne tant au niveau du pays lui-même que de sa diaspora, ces collègues profiteront d'une certaine redondance de rappels historiques, anthropologiques et sociologiques. (25)

Les étudiants adultes haïtiens composent un pourcentage impressionnant de la clientèle des centre de formation générale des adultes de l'Ile de Montréal: 25-30%, comme par exemple au Centre St-Paul de la C.E.C.M. et davantage en d'autres centres. (26)

Les difficultés en français se retrancheraient-elles particulièrement chez les Haïtiens spécifiquement créolophones et imparfaitement scolarisés en français depuis Haïti ou ici même? Il serait souhaitable qu'une étude soit menée pour établir et mesurer les rapports entre les divers niveaux de créolophonie d'une part et les lacunes en appropriation de la langue française et les difficultés d'apprentissage en général d'autre part.

Puisque de façon empirique il appert que les étudiants créolophones ressentent des difficultés d'apprentissage général attribuables aux lacunes de leur appropriation de la langue française, ces notes vont tenter sur la base des recherches existantes d'établir une analyse comparative des langues française et créole dans l'intention de circonscrire des points d'impact conflictuel ou interférentiel entre ces deux langues dans l'axe allant du créole au français. (29)

Dans la mesure où ces sources de difficultés seront mieux précisées, il sera sans doute plus facile d'articuler efficacement l'acte d'enseigner, surtout dans le contexte d'approche individualisée. (30)

Pour ce faire, on ne dispose que d'une mince littérature, les chercheurs s'étant penchés surtout sur les problèmes scolaires de l'enfant immigré haïtien et sur les problèmes d'alphabétisation des adultes. (31)
Toutefois, dans ces deux domaines de recherche, les interférences linguistiques (au sens large) de la langue créole au français sont citées en cause comme source de difficultés multiples (32) sans que l'on ait poussé très loin l'analyse comparative des deux langues pour en faire ressortir les points forts du phénomène. (33)

Université de Montréal
Andragogie

Interférences du créole dans l'acquisition du français en post-alphabétisation des étudiants adultes haïtiens

Février 1986
Professeur: Emile Ollivier
Etudiant: Benvenuto Fugazzi

SOMMAIRE.

A. Introduction 1

B. Données minimales sur Haïti et sa diaspora 8

1. L'espace haïtien 8

2. Histoire de la profonde aliénation d'un peuple 13

a. Indiens et or (13)

b. Esclaves et production sucrière et caféière (14)

c. Paysans - denrées et vivres (21)

d. Prolétariat et migrants: mode de production capitaliste (45)

C. Langue et société. Témoignages 65

Emergence du créole
Diglossie
Variété du créole
Post-alphabétisation
Analyse sociologique des corpus
Epilinguistique
Attention culturaliste

D. Interférences du créole au français 112

1. La rémanence du créole dans le langage des corpus (115)

Conscience et réalité psycholinguistique

2. Le français d'Haïti (157)

Traits structuraux de la phonologie (158)
Structure prosodique (159)
Traits structuraux de la grammaire (160)
Lexique du français d'Haïti (169)

E. Conclusion 174

F. Annexes: texte des corpus 181

G. Notes 241

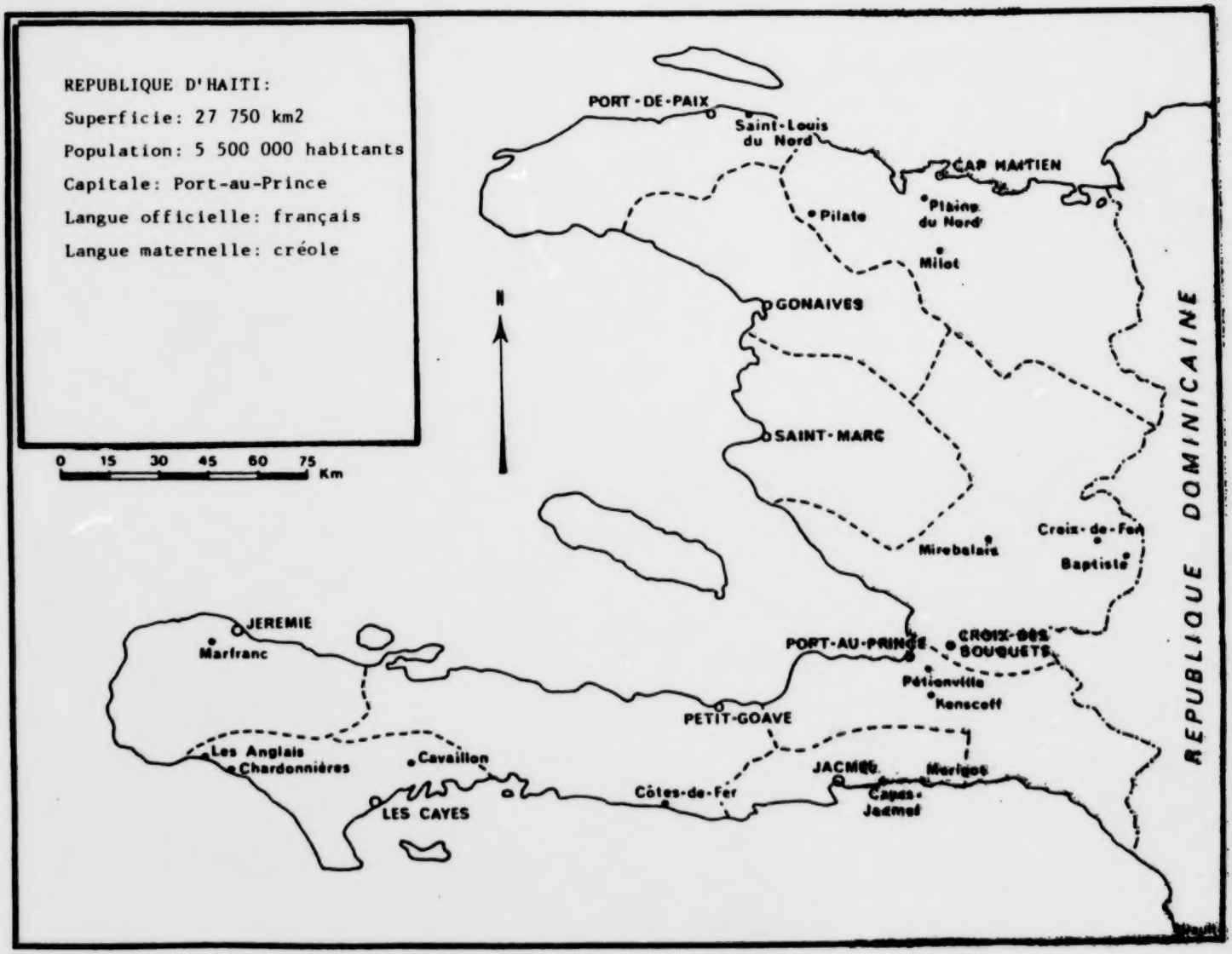
REPUBLIQUE D'HAITI:
Superficie: 27 750 km2
Population: 5 500 000 habitants
Capitale: Port-au-Prince
Langue officielle: français
Langue maternelle: créole
0 15 30 45 60 75 Km
N
PORT-DE-PAIX
Saint-Louis du Nord
CAP HAITIEN
Pilate
Plaine du Nord
Milot
GONAIVES
SAINT-MARC
Mirebalais
Croix-de-Fer
Baptiste
JEREMIE
Marfranc
PORT-AU-PRINCE
CROIX-DES-BOUQUETS
Pétionville
Kenscoff
PETIT-GOAVE
Les Anglais
Chardonnières
Cavaillon
LES CAYES
Côtes-de-Fer
JACMEL
Marigot
Cayes-Jacmel
REPUBLIQUE DOMINICAINE

A. Introduction.

Un immigrant est nécessairement marqué par ses origines car il vient d'un milieu culturel et il n'arrive pas sans motifs ni sans bagages. (1)
Les traits fondamentaux de l'identité culturelle de l'immigrant sont obligatoirement dessinés par ses racines et son déracinement. (2) De ses racines il emporte langue, habitudes d'être, lignes de pensée, savoir-faire, modes particuliers de réaction au nouveau milieu (3). Par son déracinement commence le long et souvent difficile itinéraire d'adaptation ou de marginalisation. (4)

Tout projet migratoire individuel est le résultat de deux ensembles de facteurs: les uns subjectifs, comme les aspirations et décisions personnelles; les autres socio-économiques et/ou socio-politiques. En général, les facteurs sociaux conditionnent largement les facteurs subjectifs. (5) Il importe donc de déceler les aspects historiques, économiques et politiques du milieu culturel d'origine, où se situent les causes déterminantes de la rupture, si l'on prétend parvenir à une compréhension tant soit peu exacte de l'immigrant et de son trajet migratoire. (6)

En plus, c'est un caractère majeur de la migration que d'être non pas un état, mais une trajectoire, relative à d'autres trajectoires (7). "Des changements profonds interviennent dans le coeur des hommes au cours de l'itinéraire de leur migration... Un projet migratoire ne peut se concrétiser de façon linéaire, protégé contre les aléas sociaux qui influencent les mouvements migratoires. C'est un projet "fragile", que les individus ne peuvent pas soustraire aux changements". (8)

De cela découle la complexité du discours sur les individus et les populations immigrés, discours qui renvoie constamment des réalités sociales au concret du vécu individuel du migrant et de celui-ci aux premières.
Ce va-et-vient du discours se produit à n'importe quel niveau de la problématique que l'on formule et passe par la souffrance qui naît de l'impuissance à maîtriser objectivement le trajet migratoire et à théoriser sur sa ligne évolutive. (15)

Cette synthèse qui couvre le domaine des difficultés d'apprentissage des étudiants adultes haïtiens dans les centres de formation des adultes de la C.E.C.M. ne saurait se soustraire à l'éclairage décuplé qu'apporte le focus sur les facteurs sociaux profonds qui soulèvent groupes et individus en les poussant dans les flux migratoires. (16)

Il est fort intéressant de noter ceci: le chercheur qui entreprend l'étude d'un aspect donné de la réalité haïtienne ou de sa diaspora est gratifié par une tradition de recherche variée et très riche.
Déjà vers la fin du XVIII° siècle les 20 000 km^2 et le demi-million d'hommes de Saint-Domingue "sont les mieux étudiés et pour lesquels on est loin encore de dépouiller toutes les ressources d'archives qui nous sont parvenues." (17)
Au XX° siècle, les chargés d'études du colonialisme vont créer une accumulation de connaissances sans précédent sur le cas le plus dévoyé de sous-développement des Amériques . Mais c'est surtout dans l'après-guerre contemporain que la ballade des experts devient même une véritable ruée vers la curée et l'hérodotage. (18)
En sont responsables en large partie l'UNESCO, les factions dominantes, que ce soit des groupes nationaux ou étrangers, ou encore des organismes internationaux. (19)

Les formateurs d'adultes en post-alphabétisation ont souvent signalé des difficultés d'apprentissage rencontrées par les étudiants adultes haïtiens ou par une fraction particulière de ce groupe. (27)

On semble vouloir attribuer ces difficultés à des lacunes dans la maîtrise de la langue française, soit à un niveau fonctionnel où la langue française est le vecteur de directives et consignes, orales ou écrites, pertinentes à l'enseignement (l'étudiant adulte haïtien ne saisit qu'avec difficulté une directive donnée: elle doit lui être répétée plus souvent et plus longuement expliquée), soit à un niveau structurel, où le système de la langue française ne semble que faiblement ou parcellement intériorisé.

Ainsi pour ce qui a trait à la formation linguistique en français, l'étudiant adulte haïtien représenterait une catégorie à part et des natifs francophones (comme s'il ne possédaient qu'une compétence de niveau second en langue française) et des allophones (car ils se détacheraient de ceux-ci par une plus grande aisance apparente avec les éléments sémantiques courants de la langues française).

Par contre, non pas tous les étudiants haïtiens sont dans cette situation linguistique: une partie importante de ceux qui fréquentent les Centres de formation générale sont à l'aise en français et fonctionnent à la pleine mesure de leurs talents dans les différentes matières enseignées en français, tout en gardant un certain substrat créole dans bien des cas. (28)

S'agit-il d'étudiants déjà francisés depuis l'école haïtienne? Proviennent-ils de ce 10% biglotte de la population haïtienne? Sont-ils issus de cette classe plus ou moins privilégiée qui a pu profiter de l'enseignement du français des écoles haïtiennes

La problématique engendrée par la rémanence de la langue maternelle créole haïtienne (qui est à base française (34)) dans un processus d'acculturation et de scolarisation en langue française, dans un lieu culturel francophone comme le Québec, demeure un champ de recherche à explorer tant sur le plan linguistique qu'andragogique.

Et finalement, existe-t-il chez les étudiants adultes créolophones un foyer de blocages multiples d'ordre psychologique ou socio-psychologique? Quel est le poids de la "faute de français", quel est le poids du "créolisme" dans la conscience de l'adulte créolophone en processus de post-alphabétisation? (35)
Par quels mécanismes éducatifs l'andragogie pourrait-elle favoriser une "décrispation" de ce type ethnique d'apprenant adulte, décrispation qui lui permettrait éventuellement de réaliser un processus psychologiquement plus harmonieux et académiquement plus rentable dans ses apprentissages multiples?

B. Données minimales sur Haïti et sa diaspora.

1. L'espace haïtien.

Haïti (36) recouvre la partie occidentale de l'île d'Hispaniola. (37) Elle est donc située en plein coeur de la Méditerranée méso-américaine (38), carrefour stratégique à toutes les époques de l'ère moderne, où se sont affrontées les grandes puissances coloniales et où s'affrontent les impérialismes et les idéologies rivales contemporains. Les coordonnées géographiques d'Haïti sont certainement l'une des raisons de l'insistance de l'intervention américaine dans ce pays du Tiers-Monde. (39)

Le milieu naturel et l'histoire propres à chaque région des Amériques du Centre confèrent aux différents états ou provinces des facteurs de diversité et d'unité, les premiers l'emportant sur les seconds . (40)

Quant à Haïti, c'est un territoire essentiellement montagneux, les plaines se limitant aux étroites combes côtières et aux vallées des principaux fleuves. Morphologiquement, c'est la région la plus complexe et la plus intéressante des Antilles: elle est le point de convergence des deux chaines de montagnes en grande partie submergées par les eaux de la Mer des Caraïbes, deux chaînes de montagnes qui partent respectivement des reliefs transversaux du Guatémala et de l'Honduras, qui émergent la première dans le groupe des îles Caïman et de la Sierra Maestra (Cuba) et la deuxième dans les îles du banc de Serranilla, San Pedro et la Jamaïque. En Haïti ces deux chaînes montagneuses paraissent en toute évidence surtout à cause de l'orientation O-E des deux principales presqu'îles qui renferment du côté N et du côté S l'ample golfe où surgit l'île de Gonâve. (41)

Cette convergence de chaînes montagneuses explique la forme

du territoire: un angle ouvert vers l'O et dont le sommet géométrique s'enlise dans la dépression de l'Etang Saumâtre à l'E, tandis que ses côtés enclavent les deux plus importantes vallées deltaïques (de l'Artibonite et du Cul-de-Sac), séparées sur l'axe bissecteur par un important relief.
Ceci explique également l'aspect tourmenté, ravineux, accidenté de l'espace haïtien, la brièveté de ses fleuves, leur débit rapide et souvent torrentiel, ainsi que la difficulté des communications au travers de ses monts et plateaux.
La disposition en éventail des lignes tectoniques et des failles majeures s'accorde avec l'allure angulaire d'ensemble du pays, témoignant de zones de resserrement et de zones d' écartement des axes tectoniques. (42)
Au faillage est associé l'activité séismique contemporaine: en fait, Haïti a enregistré une dizaine d'importants tremblements de terre à l'époque historique. (43)
L'orientation générale du relief par rapport à la direction des vents alizés conditionne la répartition d'ensemble des zones de forte ou de faible pluviosité, par la succession et l'opposition des versants au vent et des versants sous vent. (44) "En dehors même des zones de faible pluviosité, la majeure partie du territoire haïtien subit l'empreinte de l'aridité du fait de la répartition saisonnière des précipitations. Le rythme climatique qui prévaut en Haïti comporte quatre saisons nettement contrastées: deux saisons pluvieuses, le printemps et l'automne, et deux saisons sèches, l'hiver et l'été; la sécheresse hivernale est, dans l'ensemble, beaucoup plus longue et accusée que la sécheresse estivale". (45)
"L'existence d'une longue sécheresse hivernale constitue presque partout un trait décisif. Sur plus des 2/3 du territoire haïtien, on compte au moins cinq mois secs consécutifs, de novembre à mars. Dans le centre du pays, la saison sèche d'hiver dure parfois six mois et plus". (46)

"les zones de faible pluviosité correspondent approximativement aux régions d'altitude médiocre, aux plaines surtout". (47)
"D'une manière générale, l'abaissement des températures préserve une partie des grands massifs de l'aridité qui sévit dans les terres basses". (48)

"Cette île au climat sec et chaud est aussi, parfois, victime de calamités naturelles, tels les cyclones et les inondations dues aux pluies catastrophiques. En effet, les champs rocailleux des mornes (montagnes) perdent chaque jour un peu plus de leur sol, les réseaux d'irrigation s'engorgent, les rivières inondent les plaines inférieures, emportant chaque année une quantité impressionnante de terre arable. Haïti semble être, hélas, l'un des pays où la dégradation de l'environnement ait atteint un stade des plus avancés". (51)
"On peut observer sur presque tout le territoire haïtien une sorte d'exaltation des phénomènes d'érosion, sans doute en rapport avec l'aggravation continuelle du déboisement". (52)
L'espace haïtien achève de se dénuder comme il achève de se déboiser. "Il ne reste peut-être plus que 20 000 à 30 000 ha. de ce que l'on pourrait appeler une forêt à peu près intacte".(5
La colonisation française a amorcé la déforestation des mornes pour faire place à la culture caféière. Après l'indépendance d'Haïti, un déboisement parassitaire s'est manifesté par la coupe massive de bois d'oeuvre et de bois tinctoriaux destinés à l'exportation, jusqu'à épuisement quasi total des réserves. (54) A ce déboisement commercial pour l'exportation, a suivi un déboisement d'origine urbaine en vue de combler les besoins locaux en source d'énergie combustible et en matériaux. Ce déboisement très allarmant déjà se double depuis l'Indépendance d'une déforestation d'origine rurale qui s'aggrave de génération en génération et qui est l'un des aspects importants de la mise en place et de la généralisation de la petite exploitation agricole. (55)

Il s'en suit que toute estimation de l'étendue totale des terres cultivables en Haïti s'avère illusoire. (56)
Déjà la répartition des terres arables haïtiennes se caractérise par la discontinuité. (57)
D'une part, l'alternance assez régulière et serrée du N au S des secteurs déprimés et des massifs montagneux, l'encadrement conséquent des plaines côtières et intérieures par de puissants versants, les fortes dénivellations et les grands abrupts entre les hauts sommets et le pays plat, ainsi que les ruptures de pentes dans les profils en long des cours d'eau, tous ces phénomènes produisent un cloisonnement du relief et un partage du territoire en de nombreuses petites unités régionales et cantonales. (58)
D'autre part, "le lessivage intense des versants, le transport, le mélange et la localisation anarchique des produits meubles, au gré des menus accidents du relief, donnent, dans les mornes, des placages de terre arable, plus ou moins épais, souvent instables et hétérogènes, sur les platons et dans les fonds. Ce n'est que dans les secteurs de plaine les plus éloignés de la bordure montagneuse que les sols offrent une zonation à peu près régulière, souvent perturbée d'ailleurs par l'influence de l'aridité du climat, l'irrégularité de l'écoulement fluvial et les incursions lointaines des matériaux grossiers transportés par les puissantes ravines". (59)

Tout ceci contribue à la formation de microterroirs aux aptitudes variées. (60) La dispersion du peuplement engendrée par l'évolution historique du pays est également en rapport avec l'émiettement des surfaces cultivables. (61)
La vie rurale s'est organisée à l'intérieur de ces cadres naturels très exigus "qui composent un véritable micro-régionalisme". (62)

Dans ce cadre physique très différencié - maigres îlots vivriers disséminés au milieu d'étendues arides, prodigieux entassement de parcelles cultivées dans les secteurs les plus fertiles - on retrouve partout le petit paysan "adaptant tant bien que mal ses productions et ses genres de vie aux facteurs naturels, à la pression démographique, aux conditions des échanges ainsi qu'aux influences urbaines: tout à fait misérable, plus ou moins pauvre, ou relativement aisé, selon des contingences locales qui lui imposent leur loi". (63) C'est le "pays profond" (64), la "paysannerie noire".

Une tragique conjoncture de facteurs sociaux négatifs a accentué de nos jours la précarité de la condition paysanne et provoqué un impressionnant exode rural. C'est ainsi que la période contemporaine a vu la croissance considérable de Port-au-Prince, où un prolétariat (ou sous-prolétariat) prend des dimensions de plus en plus préoccupantes. (65)

Les cadres traditionnels de la vie campagnarde haïtienne, esquissés par la nature et l'histoire, semblent aujourd'hui profondément déstabilisés. Le paysan (ou sa famille) a d'abord quitté le terroir familial primitif pour venir grossir le nombre des mal nantis des bidons-villes de la capitale. Un certain nombre s'exile de nouveau à partir de Port-au-Prince, mais, cette fois, c'est pour rejoindre la diaspora haïtienne. (66).

2. Histoire de la profonde aliénation d'un peuple.

Cette synthèse n'est pas une chronique des faits et dates de l'évolution historique d'Haïti, mais simplement un relevé des principaux facteurs marquant la vie du peuple haïtien à travers les siècles qui ont suivi la découverte du territoire par Colomb, dans l'espoir d'en arriver à une compréhension plus profonde de la situation actuelle de la Nation et de sa diaspora.

Ainsi, semble-t-il, les rapports de base de la production au cours de l'histoire du pays démarquent de façon plus significative ses étapes que les événements politiques eux-mêmes. (67) L'on peut en signaler quatre modèles qui constituent le canevas de l'histoire moderne d'Haïti:

a. Indiens - or
b. Esclaves - sucre et café
c. Paysans - denrées et vivres
d. Prolétariat et migrants - mode de production capitaliste.

a. Indiens et or.

Depuis la prise de possession du territoire par Christophe Colomb, en 1492, les conquérants espagnols se sont appliqués à soutirer l'or et l'argent des mines d'Hispaniola par le travail forcé des Irawaks et des Caraïbes. Quand l'exportation des métaux précieux atteint son apogée, la population indienne de l'île est non seulement décimée, mais anéantie. "Il devait exister environ un demi-million d'Indiens à Hispaniola et quand les prélèvements d'or ont totalisé environ 15 000 tonnes, nou sommes en 1515, les Indiens avaient déjà totalement disparu". (68)
Langue, culture, population... tout est à jamais englouti dans le génocide: Hispaniola ne sera jamais plus amérindienne.

"Indiens-or, deux expressions reliées, deux courbes aux tendances opposées". (69)

b. Esclaves et production sucrière et caféière.

Les colonisateurs français remplacent les Espagnols et instaurent à Saint-Domingue un nouveau type d'exploitation qui fera de la colonie une "isle à sucre". L'unité de colonisation est la plantation (70). Son articulation comporte une compagnie européenne de transformation et surtout de commercialisation, des maîtres-planteurs blancs 'in loco', des employés (71). Ceux-ci sont d'abord des 'engagés' blancs qui à l'expiration de leur contrat auront tendance à se transformer en petits et moyens planteurs indépendants sur des propriétés généralement plus reculées des centres d'exportation et moins fertiles (72). Mais bien vite la main-d'oeuvre noire, composée d'esclaves importés d'Afrique centre-occidentale, deviendra la composante historique de cette économie coloniale (73).

"L'histoire de Saint-Domingue c'est l'histoire de deux courbes qui au lieu d'être opposées comme dans la période précédente, vont devenir parallèles: plus il y a d'esclaves plus augmente la fortune saint-dominguoise. Fortune dans le sens précis de prélèvements de valeur au profit d'une métropole qui en a absolument besoin pour faire son passage d'un mode de production féodal au mode de production capitaliste. Ces prélèvements exigent une population d'esclaves qui passe de 10 000 au seuil des années 1700 jusqu'à un demi-million vers les années 1790 et la croissance des produits exportés en Europe augmente parallèlement et proportionnellement". (74)

Contrairement à la masse d'esclaves indiens, vouée à l'extinction parce que condamnée à une reproduction endogène sur place qui n'a pas lieu, la masse des esclaves noirs alimentée par

la déportation de toujours nouveaux effectifs grâce au trafic opéré par les négriers européens, ne cessera de s'accroître, malgré l'extrême faiblesse initiale ou l'inexistence même de croissance endogène des premières décades (75).
On ne peut exagérer l'importance historique de cette époque pour l'évolution d'Haïti, les Amérindiens ayant été remplacés par des éléments issus de souches raciales africaines et européennes, en proportion écrasante les premières par rapport aux secondes.
"On peut poser comme règle que toute île (des Caraïbes) ayant été intensément mise en valeur par le système de plantations coloniales est de peuplement africain prédominant... La Jamaïque et Haïti appartiennent toutes deux aux groupe des îles à peuplement noir. Mais c'est Haïti qui est par excellence l'île noire de la Caraïbe: plus de 95% de Noirs, moins de 5% de métis, un nombre très faible de Blancs". (76)
Ces chiffres rendent compte de la distribution démographique actuelle d'Haïti, mais déjà à la fin du XVIII° siècle le pays présentait un peuplement noir, avec 400 000 esclaves et 28 000 affranchis contre 40 000 colons.
Seulement trois siècles se sont écoulés depuis la découverte d'Hispaniola, seulement quatre générations depuis la nomination de Bertrand d'Ogeron comme gouverneur de Saint-Domingue et le choix de la Compagnie des Indes Occidentales pour le peuplement de l'île, la mutation raciale est chose faite sur ce territoire à culture sucrière et caféière: les stocks humains déportés d'Afrique y sont devenus une population noire très largement majoritaire. (77)

Saint-Domingue fut un rouage historiquement essentiel au développement et à l'évolution économique de la métropole colonialiste: en France, une masse énorme de capital-argent fut accumulée par l'écoulement des denrées saint-dominguoises (78) tandis que la division internationale du travail au profit

des nouveaux centres capitalistes et commerçants achevaient la désagrégation des rapports féodaux et l'avènement de nouvelles classes sociales. La France entrait dans l'ère capitaliste et industrielle grâce à la colonie, grâce à la force de travail que représentaient les esclaves.

Georges Anglade livre une interprétation de l'occupation du territoire à l'époque coloniale française: c'est l'espace morcelé par le le compartimentage des plantations coloniales dont les produits sont acheminés à des points d'embarquement pour leur transfert en France. (79)

"L'unité de base de la mise en valeur de la colonie est l'habitation autarcique. Chacune d'elles possède ses moulins, ses meules, ses rouleaux, ses séchoirs, etc. La bonne marche des travaux se réalise par un atelier d'esclaves logés à même la plantation dans l'aire des cases à nègres. Dans les mornes comme dans les plaines, les milliers d'habitations grandes ou petites sont toutes reliées individuellement à un port d'embarquement pour l'exportation de leur production au négociant consignataire avec qui elles traitent d'affaires en France". (80)

"L'organisation de l'espace est faite de milliers de flux indépendants reliant les unités de production à leur port d'embarquement éparpillé le long des côtes. La carte de Saint-Domingue est un Portulan, tout en côtes, ports, baies, anses et criques. Saint-Domingue est la justaposition de 5 000 habitations chacune directement reliée à la France par un chemin, un port, un bâteau". (81)

"Le morcellement... est une production d'enclaves, une représentation de chaque plantation comme appendice individualisé de la France, territoire clos condamné à dégorger ses produits par un goulot unique et orienté vers la métropole. Ce rattachement de l'habitation par fiction de prolongement, ce

morcellement de l'espace comme fondement d'organisation, confine la force de travail, bien meuble, à l'isolement de chaque atelier". (82)

"Les fondements du morcellement tiennent du Pacte Colonial mainmise politique, commerciale, financière et policière. Il fait obligation à chacune des unités de production de dépendre d'entreprises en métropole pour la fourniture des intrants (main-d'oeuvre noire), pour le financement du matériel et des activités, pour la commercialisation des denrées produites. La fonction politique de l'administration déléguée est de veiller à la non-transformation des produits, d'assurer à la France la valeur ajoutée de la finition (rendant ainsi impossible l'accumulation sur place), d'interdire le commerce interlope avec les puissances rivales. Le contrôle financier se réalise par l'assujettissement de chaque colon à un bailleur de fonds qui se rembourse largement par la mise en marché en Europe. L'univers décrété clos de chaque habitation devait par ailleurs faciliter le contrôle policier de l'ordre esclavagiste". (83)

En généralisant un peu, la charpente coloniale de l'espace saint-dominguois donne à voir trois ceintures en trois étages: des noyaux de canne à sucre en plaine, des exploitations caféières sur les versants qui enveloppent les cultures sucrières, et en prolongement les défrichements des marches pionnières. (84)

Ces résultats sont le cumul du travail de quatre générations d'esclaves. (85) Non pas que la production d'enfants ait toujours été capable de remplacer la force de travail, mais Saint-Domingue a reçu en un siècle un stock globale de l'ordre du million d'esclaves. (86)

D'un autre côté, la ville coloniale était un lieu de tran-

sit des produits, siège de l'administration gardienne du morcellement, résidence secondaire des colons propriétaires et refuge des marginaux de toutes sortes, vivant hors d'une plantation, hors de la norme coloniale. (87)

Sous l'occupation française de Saint-Domingue se développent deux phénomènes déterminants pour l'histoire d'Haïti:

- la stratification selon la couleur de la population entre deux pôles opposés - le blanc et le noir - avec de multiples niveaux intermédiaires de métissage;
- et le clivage classiste de cette stratification, le blanc s'identifiant au nanti de la société et de l'économie et le noir au dépossédé, ici encore, dans les deux cas, avec des variations, des articulations, des échelons, des imbrications complexes.

Evidemment, rien n'est simple dans la vie sociale et aucune réduction simpliste ne saurait être objective. En fait, les groupes sociaux définis ainsi par la couleur - blancs, noirs et intermédiaires (88) - sont tout à fait hétérogènes selon la place occupée dans la production, en terme de propriété, de statut, d'acquis juridiques et de degré de métissage. (89)
Toutefois, les esclaves sont très majoritairement noirs: 97,4% contre seulement 2,6% de mulâtres. (90)
Si la division du travail instaure une hiérarchie entre les esclaves (91), ceux qui sont porteurs de signes, de moeurs et de coutumes africains sont au plus bas de l'échelle (92) et l'objet de mépris collectif. (93)
Les affranchis sont noirs ou "sang-mêlé" et ils occupent eux aussi des places très diverses dans le procès de production et de circulation des biens. (94) Toutefois, les affranchis moyens distribués dans l'armée, le petit commerce et les métiers plus rentables, ou encore et surtout les affranchis planteurs, propriétaires d'exploitations moyennes spécialisées dans le café, sont, en général, des mulâtres possédant déjà

des esclaves, parfois même une force servile importante, ayant aussi des intérêts antagonistes avec ceux des planteurs blancs absentéistes du sucre. (95)
Il ne faut pas croire que tous les colons étaient bien nantis comme ils n'étaient pas tous des grands planteurs. (96) Toutefois ils se partagent entre classe moyenne (97), classe commerçante et bureaucrate (98) et, naturellement, classe dominante. (99)
"Né de l'inégalité et de l'exploitation de la force de travail et de la variable ethnique attachée à la distribution de cette force dans le procès et les rapports sociaux de production, le préjugé de couleur, dès l'époque coloniale, se constitue sur de solides bases idéologiques". (100)
"Il sous-entend d'abord l'infériorité "naturelle" du nègre, à tous les égards. Le nègre est en-dessous de la condition humaine". (101) "L'esclave et le nègre connotent deux signifiés que le temps a fait coïncider dans la mentalité coloniale. C'est en ceci que l'infériorité et l'opprobre se sont finalement collés à la peau du nègre". (102)
"A l'échelle du noir au blanc correspond une stricte hiérarchie de supériorité raciale et de valorisation: car être blanc dans la colonie est associé avec le maximum de droits, de prestige, d'aisance, de pouvoir et de liberté". (103)
Dans cette dialectique, les groupes intermédiaires, c'est-à-dire les mulâtres ou "sang-mêlé" divers, participent à leur tour au préjugé de couleur, à titre relatif d'opprimés par rapport aux blancs et d'oppresseurs par rapports aux noirs. (104)
Quoi qu'il en soit, à la fin du XVIII° siècle, les mulâtres ont acquis et consolidé des assises économiques importantes. Ces affranchis "sang-mêlé" détiennent à Saint-Domingue, en 1790, un tiers des terres, un quart des esclaves, un quart de la propriété immobilière, une bonne situation dans le com-

merce et les métiers, et un grand prestige militaire, du fait de leur participation à la guerre d'indépendance des Etats-Unis. (105)

"Leur supériorité économique et sociale relative sur le secteur noir des affranchis et sur la masse des esclaves de toutes couleurs, de même que leur infériorité relative par rapport aux classes possédantes de colons, se pose donc avec une acuité toute chargée d'intérêts de plus en plus divergents". (106)

A la toute fin de l'époque coloniale, la couche privilégiée des "nouveaux libres", créés par l'abolition de l'esclavage en 1794, se joindra aux anciens affranchis propriétaires, pour former les nouvelles couches dirigeantes autochtones avec lesquelles la France aura à se confronter entre 1793 et 1804, année qui mettra fin à l'époque coloniale.

Ces nouveaux libres, généralement noirs, fournissent les cadres et les militaires de haut rang de l'armée de Toussaint Louverture. Ceux-ci deviendront à leur tour grands propriétaires et gérants de plantations après le départ des colons.

C'est dans ce contexte colonial, esclavagiste, classiste, raciste, que verra le jour la langue créole. Les linguistes se réfèreront constamment à ce même contexte pour en expliquer l'avènement, la structure, la fonction.

Cette synthèse ne rendrait pas justice à cette période de l'histoire du peuple haïtien, si elle ne soulignait pas un phénomène, peut-être marginal du point de vue quantitatif, mais profondément significatif et source d'implications futures le marronage. (107)

L'on appelait ainsi "la désertion dont se rendait coupable l'esclave en volant la liberté". (108) Combien furent-ils ces "noirs-pintades" à prendre dangereusement la fuite dans zones indéfrichées et reculées des mornes? L'évasion des esclaves fut une plaie constante du régime colonial.

Les causes classiques du marronage étaient le dépaysement causé par la longue déportation, les dures conditions de vie et de travail dans les habitations, la nourriture, le vêtement, l'hygiène, le logement, la cruauté des maîtres... Mais la cause réelle en était le besoin d'être libre. (109)
C'était surtout l'esprit d'insoumission, la volonté de résister à l'état de servitude qui portait l'esclave à prendre les bois en vue de se soustraire à l'enfer colonial. (110)
Cette formule de contestation, extrême pour l'époque, comportait une charge d'aventurisme et de risque, calculé ou non, et par le fait même un potentiel révolutionnaire car il n'y a pas de marronage sans le voeu, sans le désir de voir se concrétiser la disparition du système social qui l'engendre. (111)

La pratique du Pacte Colonial ne put rester monolithique. Les intérêts divergents des colons, des affranchis mulâtres, des nouveaux libres, des esclaves noirs et des esclaves marrons finirent pas distendre la maille du morcellement jeté sur le territoire par la France colonialiste. "Blancs, libres, esclaves tirèrent chacun de leur côté jusqu'à déchirer l'espace morcelé". (112)
Une décennie d'affrontements, scellés d'une alliance contre l'ordre colonial, font éclater le régime des plantations saint-dominguoises par l'émergence d'une nouvelle structure, l'espace régionalisé du XIX° siècle.

c. Paysans - denrées et vivres.

Lorsque l'Indépendance est proclamée en 1804, les colons blancs sont éliminés du territoire, politiquement et physiquement. De nouvelles oligarchies régionales - et de couleur - se constituent bâtissant leur prééminence sur la dépossession et le remplacement de la classe des Blancs par l'appropriation du sol, du commerce d'importation et d'exportation, ainsi que par les prébendes et les prévarications qui suintent du pou-

voir. (113) Les paysans absorberont les ponctions de leurs nouveaux dominants et seront appelés à fournir leurs commandes, soit par coercition soit par nécessité.

L'Indépendance a été avant tout et essentiellement l'action de démanteler l'autarcie des 5 000 plantations, pour recomposer une hiérarchie nouvelle dans laquelle 11 provinces s'articulent les unes par rapport aux autres en complémentarité, opposition, alliance, rupture... jusqu'au triomphe centralisateur de l'oligarchie de Port-au-Prince. (114)
La Nation haïtienne n'a pas surgi tout entièrement constituée d'un coup en 1804. Elle se forgera douloureusement et difficilement à partir du naufrage de l'ordre économique de Saint-Domingue.
Il fallait repartager les plantations, ou pour mieux dire voir à fonder la légitimité de leur accaparement par les nouvelles oligarchies en formation.
Dans l'esprit de la première révolution d'esclaves noirs de l'histoire, il fallait aussi réaliser un nouveau rapport entre travail agricole et main-d'oeuvre libre et révolutionnaire.
Il fallait remettre en état les moyens de production détruits pour vaincre ou en bâtir ou en inventer de nouveaux.
L'Indépendance déclanche un processus interne qui crée un schéma général d'adaptations, marqué par la co-existence de variations régionales plus ou moins prononcées, à partir d'une dialectique conflictuelle entre les oligarchies elles-mêmes, les groupes égémoniques à l'intérieur d'une même oligarchie, chaque oligarchie et la paysannerie qu'elle exploite. (115)
En fait, des groupes dominants se forment et luttent entre eux sur une base locale, prenant centre dans les villes portuaires propices à l'exportation. La lutte pour l'égémonie s'engage entre les oligarchies régionales: opposition violente, allant jusqu'à la scission en plusieurs républiques ou royaumes, jusqu'à l'affrontement entre armées régionales. (116)

voir. (113) Les paysans absorberont les ponctions de leurs nouveaux dominants et seront appelés à fournir leurs commandes, soit par coercition soit par nécessité.

L'Indépendance a été avant tout et essentiellement l'action de démanteler l'armarcie des 5 000 plantations, pour recomposer une hiérarchie nouvelle dans laquelle 11 provinces s'articulent les unes par rapport aux autres en complémentarité, opposition, alliance, rupture... jusqu'au triomphe centralisateur de l'oligarchie de Port-au-Prince. (114)
La Nation haïtienne n'a pas surgi tout entièrement constituée d'un coup en 1804. Elle se forgera douloureusement et difficilement à partir du naufrage de l'ordre économique de Saint-Domingue.
Il fallait repartager les plantations, ou pour mieux dire voir à fonder la légitimité de leur accaparement par les nouvelles oligarchies en formation.
Dans l'esprit de la première révolution d'esclaves noirs de l'histoire, il fallait aussi réaliser un nouveau rapport entre travail agricole et main-d'oeuvre libre et révolutionnaire.
Il fallait remettre en état les moyens de production détruits pour vaincre ou en bâtir ou en inventer de nouveaux.
L'Indépendance déclanche un processus interne qui crée un schéma général d'adaptations, marqué par la co-existence de variations régionales plus ou moins prononcées, à partir d'une dialectique conflictuelle entre les oligarchies elles-mêmes, les groupes égémoniques à l'intérieur d'une même oligarchie, chaque oligarchie et la paysannerie qu'elle exploite. (115)
En fait, des groupes dominants se forment et luttent entre eux sur une base locale, prenant centre dans les villes portuaires propices à l'exportation. La lutte pour l'égémonie s'engage entre les oligarchies régionales: opposition violente, allant jusqu'à la scission en plusieurs républiques ou royaumes, jusqu'à l'affrontement entre armées régionales. (116)

"La course aux grandes plantations s'accompagne de l'accession à la petite propriété des travailleurs. Les dispositions légales ne permettront ni la reconstruction des habitations coloniales ni la constitution d'un prolétariat d'ouvriers agricoles. Une authentique paysannerie parcellaire émerge pendant que prennent corps les groupes dominants, commerces et profits, rentes et terres, armées et administrations". (117)
Si la Nation n'a pas jailli toute constituée et uniformisée en 1804, la paysannerie non plus. Cette période de l'histoire haïtienne voit plutôt se construire 11 paysanneries, souvent dans une dynamique de résistance aux prélèvements organisés dans chaque province. Des contestations, des guerres même populaires, tenteront de tenir tête aux pouvoirs des villes-ports, capitales des provinces. (118)
"Sur un fond commun de vodou, de musique, de pratiques communautaires, de structure familiale... se tissent des variations régionales qui ont le temps de se fortifier avant que n'intervienne la centralisation du XX° siècle". (119)
Tel est bien à la fois la genèse de la civilisation haïtienne et la matrice des variations locales encore signifiantes. (120)

Dans les deux premières décennies de l'époque nationale, l'obligation stricte qui est imposée aux paysans d'appartenir à des ateliers de production agricole de denrées a pour contre-effet d'intensifier le marronnage. (121)
C'est le régime de caporalisme agraire: la masse paysanne est de nouveau asservie, ce qui provoque une hostilité toujours grandissante au système oppressif des ateliers. (122)
Dans chacune des province les tendances générales sont les mêmes. Par contre, la grande propriété se maintiendra plus facilement là où les oligarchies sont les plus fortes. (123)
Là où les oligarchies locales semblent être plus libérales en procédant à des concessions de petits lots d'inégale valeur aux paysans, ce n'est finalement qu'une transaction de compromis pour tenter de sauvegarder les privilèges des nouveaux grands domaniers contre les presssions de la petite paysannerie

désireuse d'accéder à la propriété individuelle. (124)
Partout le résultat est le même: la désertion des grandes exploitations et la multiplication, légale ou 'de facto' des petites.
Vers 1820, quand le pays est réunifié sous le régime du président Boyer, "beaucoup de cultivateurs ont déjà pu acquérir de petites propriétés par leurs épargnes" (125) et il semble bien que la parcellisation des habitations et la vente des petits lots résultants ait fortement contribué à répandre la petite exploitation familiale. (126)
De 1820 à 1840, la grande exploitation est de plus en plus menacée et ses revenus de plus en plus aléatoires. "Les concessionnaires de vastes domaines éprouvent des difficultés croissantes à rassembler la main-d'oeuvre des ateliers. Abandonnant les revenus incertains de leurs 'campagnes' pour les prébendes de l'Etat ou les bénéfices du commerce urbain, ils laissent leurs habitations aux mains des cultivateurs".(127
"Les plaines sont pour la plupart incultes; l'industrie agricole se déplace vers les mornes". (128) "La vie de la nation tend à dépendre du petit paysan caféier ou coupeur de bois". (129)

L'essor de la paysannerie haïtienne emprunte des chemins multiples.
Là, où l'atelier est en pleine décadence, "les cultivateurs lui substituent la 'société', c'est-à-dire, dans bien des cas, la famille élargie, une sorte de 'gens'. C'est l'une des raisons de la formation du lacou (la cour), le petit hameau familial qui remplace le cantonnement des cases à nègres d'autrefois". (130)
Dans d'autres cas, l'évolution de la condition paysanne se fera, entre l'esclavage colonial et le statut moderne de petit exploitant indépendant, en passant par le régime portionnaire et l'institution du métayage. Le système 'de moitié' s'est imposé naturellement partout où devait être en vigueur la formule portionnaire (irréaliste d'ailleurs) du quart. (131)

Le cultivateur portionnaire ne se soumettait que très approximativement aux prestations exigée par le domanier.
"Ainsi tend à s'établir, par accord tacite, par accoutumance, un modus vivendi variable, favorable dans l'ensemble aux occupants de la terre. Le propriétaire se désintéresse de plus en plus de son habitation. Les paysans s'y installent comme définitivement. Une génération après l'autre... les familles établies sur le domaine prolifèrent; d'autres se fixent en bordure de terres souvent en friche et mal délimitées. Déjà les cultivateurs sortent de l'anonymat... Le grand domaine, grignoté de toutes parts, même s'il n'a pas été morcelé par les héritages ou vendu pour faire face aux obligations qu'impose l'existence citadine, ne subsistera bientôt plus que dans les papiers de famille". (132)

Ce sont donc, en ultime analyse, les paysans qui ont porté les espoirs des 11 provinces, et cela dans la mesure où ils produisaient les vivres pour la consommation locale et les denrées pour alimenter le commerce d'exportation des 11 villes portuaires là où émergeaient les oligarchies régionales.
Ils furent d'abord obligés de produire des denrées par coercition physique, codée dans les règlements de caporalisme agraire jusque vers 1850.
A cette époque une mutation s'est opérée: la coercition physique n'était plus nécessaire, "les terres ayant été distribuées réparties; la capacité de marronner les denrées étant devenue nulle, il suffisait de passer de la coercition physique à une coercition... juridico-politique". (133)
D'ailleurs, après cette date, les codes régissant le travail agricole, cessent d'être coercitifs: "le paysan est déjà obligé pour survivre de produire des denrées". (134)
"C'est par le mécanisme des prix que va se faire cette nouvelle coercition: tous les vivres vont être maintenus à un prix extrêmement bas. Tant et aussi longtemps que ces prix

vont être maintenus au-dessous de leur coût de production, le paysan, pour survivre, sera obligé de passer par les denrées nécessaires à l'enrichissement des oligarchies". (135) Derrière la dialectique bipolaire du système de production denrées-vivres "il faut voir et le mécanisme qui est la fixation des prix et la finalité poursuivie qui est l'accumulation entre les mêmes mains par denrées interposées". (136) Quand l'oligarchie de Port-au-Prince triomphera sur les autres (à partir de 1820) dans un mouvement accéléré de concentration des pouvoirs non seulement les guerres de provinces perdront leur raison d'être, mais c'est à Port-au-Prince que graduellement se transfèreront les reliquats des oligarchies périfériques, car c'est là que va se concentrer l'ensemble de l'accumulation.

Le flux des denrées vers le "Bord-de-mer" port-au-princien fixera le cadre d'une nouvelle forme d'esclavagisme à l'égard de la paysannerie haïtienne dans le contexte nationale d'une réalité typiquement "créole". (137)
Tout en étant la cheville ouvrière de l'économie du pays, la paysannerie est profondément dominée par l'élite commerçante. "L'aliénation de l'habitant, c'est au sens premier l'isolement du producteur et sa position d'étranger dans une société globale, où il est pourtant largement majoritaire". (138 L'initiative économique nerevenant qu'aux marchands, il ne peut avoir que des stratégies défensives passablement inoffensives, car il se trouve en toutes circonstances dépendant de décisions prises ailleurs et par d'autres. (139)
"L'habitant producteur est fortement engagé dans l'économie commerciale. Il faut réaffirmer que l'orientation du paysan est d'abord celle du revenu monétaire. Cela est vrai du producteur de vivres qui souvent vend sa production pour racheter plus tard les aliments ou des semences dont il a besoin pour assurer sa consommation familiale. Cela est a fortiori

vrai du producteur de denrées qui, même s'il fait pousser quelques vivres dans un jardin ou sous les caféiers, doit acheter la plus grande partie des produits nécessaires à ses besoins et autres". (140)

"La vente du café fournit l'argent frais nécessaire aux achats indispensables qui sont souvent retardés jusqu'à l'échéance de la récolte. De la même façon - et ceci est toujours la conséquence directe du besoin d'argent - c'est la récolte future qui permet d'obtenir du crédit du spéculateur, crédit usuraire mais crédit tout de même". (141)

"Le café est pratiquement la seule culture pour laquelle on puisse ainsi obtenir du crédit, que l'habitant peut assimiler à une certaine sécurité face à des échéances inscrites dans le cycle bien connu de l'endettement... Pour les cultures vivrières qui sont théoriquement concurrentes du café, il n'est par contre guère possible d'obtenir du crédit". (142)

"La culture du café est rendue quasiment obligatoire par les contrats de métayage et de fermage dans les régions productrices où l'on stipule le plus souvent que le métayage ou le fermage doit être payé en café". (143)

D'un côté la culture du café a permis au paysan haïtien de maintenir son adaptation conflictuelle à une situation de sous-développement permanent, à la fois dans le champ de la production par la pratique du grapillage et dans le champ de la commercialisation par l'articulation de la traite, mais d'un autre côté tout cela l'a placé dans une situation qu'il subit et par laquelle on l'exploite entièrement. (145)

En effet, la mise en marché des denrées, du café par exemple, échappe totalement à son contrôle. Les profits de l'accumulation qui en découlent tombent entre les mains de quelques maisons et ils sont de l'ordre de 50% et plus du prix à l'exportation. Ces mêmes maisons pratiquent l'usure par des crédits au taux prohibitif de 50% du capital exigé à l'échéance en nature ou en argent.

Les redevances fiscales, jusqu'à 25% et plus du prix de vente, sont articulées de façon à ce qu'elles soient prélevées du paysan produdteur sous forme de taxes indirectes.
Les agents commerciaux se partagent le gros de l'assiette commerciale: d'abord le petit nombre de gros exportateurs du bord-de-mer, ensuite en mesure beaucoup plus mince les spéculateurs installés dans les bourgs et agissant sous l'égide des premiers, et finalement les intermédiaires ruraux disséminés dans le territoire - souvent eux-mêmes producteurs - et constituant l'ultime chaînon de l'exploitation du paysan producteur, qui, lui, ne touche qu'une part infime du bénéfice après avoir comblé tous les autres.
Ce réseau d'agents est très fortement hiérachisé et entièrement dominé par le petit groupe de commerçants exportateurs du bord-de-mer. Ceux-ci exercent un contrôle absolu des prix avec le pouvoir de les maintenir au strict minimum. Ce n'est pas un marché libre.
L'utilisation des agglomérations pour localiser entrepôts, soutes, usines... emprunte une certaine structure centralisante et convergeante qui calque la hiérarchie, la fonction et l'emplacement commercial des agents. Lieux et réseaux créent ainsi un tronçon rural de ramassage, un tronçon intermédiaire de liaison dans les bourgs et un tronçon urbain terminal, nettement différentiés les uns des autres où interviennent respectivement intermédiaires ruraux, spéculateurs et commerçants privilégiés du bord-de-mer. (146)
Pour les vivres et les biens de consommation locale, le système de commercialisation a été et est encore différent de celui des denrées. Mais il révèle lui aussi l'exploitation du paysan producteur.
La loi de la maximisation des profits prélève environ 25% du prix de vente, mais ces revenus sont répartis à un grand nombre d'intermédiaires généralement plus proches du producteur. Le crédit usuraire y est plus restreint bien qu'il existe, à des taux touchant le 50% avec en garantie terre et

produits. Si la taxe officielle des marchés est peu et mal appliquée, voire même inexistante, des impositions occultes s'exercent largement.
Les agents de cette commercialisation sont très nombreux, peu hiérarchisés, et de sexe féminin: revendeuses, madan sara, marchandes, maîtresses de dépôts...
Beaucoup sont itinérantes.
Les prix ne sont pas contrôlés par des agents organisés, mais soumis au marchandage exercé dans les innombrables points de vente disséminés aux croisées des chemins, aux entrées des bourgs, sur les trottoirs des villes, dans les grands marchés publics.
Si le flux des denrées vers les points terminaux est important au moment de la récolte et s'il est accompagné par les moyens de transport les meilleurs du pays, les vivres, au contraire, sont acheminés par petites quantités et sont accompagnés par les moyens de transport les plus communs.
Là encore lieux et réseaux créent des tronçons de rammassage, de liaison, de stockage très différentiés et aussi bariolés que la foule d'intervenants commerciaux. (147)
La commercialisation des vivres et des autres biens de consommation locale engendre, en bout de ligne, un sous-secteur tertiaire hypertrophique et une fois de plus une situation de marché dont le paysan ne tire qu'un bénéfice négligeable.

La grande majorité de la paysannerie est composée de réputés propriétaires. Le petit paysan se déclare presque toujours propriétaire de la terre qu'il cultive. En fait, le petit exploitant vit dans l'insécurité légale. (148)
"La possession des parcelles individuelles se fonde sur l'histoire des générations successives, conservée, authentifiée par les souvenirs des anciens, l'assentiment tacite de la collectivité". (149)
La force de la tradition, la solidarité du voisinage, le bénéfice légal de la prescription bidécennale semblent suffir

pour assurer une certaine sécurité pour les petits exploitants sans titres. Mais il n'est pas sûr que cela puisse les prémunir contre des appétits puissants et organisés lorsque l'occupation du sol se poursuit sur des espaces qui représenteraient une zone d'intérêt pour les spéculations d'origine urbaine et développementiste. (150)

"Quel que soit son statut, le paysan haïtien ne dispose en général que d'une superficie dérisoire de terre". (151)
"L'exiguïté extrême du terroir familial est dans la plupart des cas le résultat des partages successoraux qui se sont opérés sur place pendant cinq ou six générations... Le morcellement se condamne lui-même en se perpétuant". (152)
Le morcellement engendre l'exiguïté et l'émiettement des jardins. Ceux-ci présentent le tableau d'un fouillis indescriptible de toutes les plantes dont la culture est possible, le tableau d'une exploitation vaguement autarcique, dans laquelle la cueillette augré des besoins immédiats continue à jouer un rôle prépondérant: exploitation discontinue et sans ampleur, avec un outillage rudimentaire, un aménagement sommaire des terroirs, des procédés empiriques et des rendements tout à fait incertains - c'est le grappillage. (153)

"L'utilisation composite du sol sur des espaces très restreints demeure donc la règle générale de la petite exploitation familiale. C'est ce qu'on pourrait appeler la 'mini-polyculture'. Elle est régie par le souci d'associer soit une denrée commerciale et une culture vivrière, soit une espèce à cycle rapide avec une autre dont le développement exige plus de temps". (154)

"Toute l'existence du petit habitant paraît bien être remplie par une sorte de conflit, assurément dramatique, entre le désir de gagner de l'argent et les soucis de la nourriture quotidienne. 'M'pas gain cob' est aussi obsédant que

'M'grand goût'. Il n'est pas sûr du tout que les besoins alimentaires passent en urgence les gains en numéraire... On ne définit pas exactement la polyculture familiale lorsqu'on la qualifie de 'vivrière', ou surtout lorsqu'on attribue au paysan comme dessin primordial 'd'assurer d'une manière très modeste mais très sûre sa subsistance et celle de sa famille'. Polyculture vivrière, si l'on veut, mais dans laquelle, paradoxalement, et en dehors des périodes de grande pénurie, la meilleure part du grapillage est réservée à la vente, tandis que la subsistance familiale se contente de la cueilletteoccasionnelleet de menus profits fortuits".(155) "La conservation des récoltes est quasiment inconnue. Seuls les producteurs un peu aisés serrent de petites quantités de café, de légumes et de fruits dans la soute ou le 'galatas' où ces maigres stocks sont d'ailleurs rapidement attaqués par la vermine". (156)

Les produits de l'èlevage sont une ressource secondaire à laquelle le paysan accorde toutefois une attention particulière. "La rareté des fourrages naturels, la sévérité de la saison sèche, le manque de moyens techniques, la concurrence enfin que le bétailfait à l'homme dans la quête de la subsistance, font de l'èlevage, celui des bovins surtout, une entreprise anarchique, rudimentaire, strictement familiale... L'èlevage constitue partout une activité complémentaire sans autonomie, dépendant des modes d'exploitation traditionnels. Les animaux, presque abandonés à eux-mêmes, cherchent leur pitance un peu partout dans les friches, broutent les touffes d'herbes de savane, sont parfois mis au piquet sur les jardins en jachère ou reçoivent un maigre fourrage saisonnier constitué par des feuilles de cannes, des tiges de patates, de maïs ou de petit mil". (157)

Dans les régions côtières la pêche est pratiquée selon des méthodes rudimentaires et avec des techniques qui rappellent l'époque coloniale. (158)

L'artisanat rural, très dilué, prolonge la tradition saint-dominguoise sans grande innovation. De toute façon, "le petit paysan est toujours prêt à abandonner son jardinage pour une occasion exceptionnelle, susceptible de lui rapporter immédiatement un peu d'argent... Le bilan du grapillage est fait d'une multitude de petits revenus, tout à fait irréguliers". (159)

Ce bilan très succinct risque de masquer les différences qu'une analyse plus poussée peut découvrir entre les plus pauvres et les moins pauvres parmi les paysans. "Le paysannat, tout comme la société urbaine, possède ses castes". (160)

a. Les déshérités: au bas de l'échelle on trouve "les paysans mal lotis, pauvres hères sans ressources fixes, petits 'de moitié', vagues gérants et surtout une bonne partie de la masse des jeunes paysans en passe de s'établir. C'est parmi eux que se rencontrent les chapardeurs et les vagabonds, la frustre main-d'oeuvre des 'corvées'. Ils sont tenus en suspicion par les cultivateurs établis, possédant un 'avouèr'". (161)

b. Les petits possédants: ceux-ci vivent essentiellement des produits de leur domaine familial exigu et émietté. Très peu disserts avec les étrangers, ils échappent aux enquêtes et aux expériences menées dans les campagnes. Il est néanmoins "la cheville ouvrière du monde rural". (162)

c. Les moyens propriétaires: c'est l'exploitant de de trois à cinq hectares. Il se place au-dessus de la condition banale des catégories précédentes. "C'est à ce niveau que se produit fréquemment la 'contamination urbaine', l'attrait du commerce et de l'artisanat... La paysanne se met dans la pacotille; les revenus du jardinage sont également accrus par ceux d'un atelier de réparation". (163)

Ils sont définitivement moins nombreux que les précédents. Ils ont de l'ambition pour la progéniture, subissent le souci de mieux paraître et de mieux être, sont en passe de

quitter la terre et tendent à monter d'échelon social. (164)
d. Le gros habitant: appelé aussi 'le grand nèg dehors'. Il se tient généralement au bourg. "Propriétaire terrien important, avec ses 'de moitié' et ses gérants, il pratique en même temps la spéculation ou dirige une entreprise relativement considérable... Madré et féodal, il dispose de nombreux affidés et possède une forte influence locale, par l'intermédiaire du chef de section. Ce dernier lui-même, souvent recruté parmi les propriétaires convenablement lotis, est parfois enclin à mettre son autorité au service de ses intérêts". (165)
La gestion tyrannique de son pouvoir discrétionnaire souvent fait de lui 'l'autorité mauvais'. (166)
e. D'autres personnages influents au sein de la paysannerie doivent sans doute être considérés: les 'houngans', les 'médecin-feuilles', les prêtres-savane',... (167)

La maison rurale haïtienne manifeste par son aspect la fortune du propriétaire. A ce chapitre les choses n'ont guère évolué depuis Saint-Domingue: la 'caille-pays' ou 'caille-paille' évoque la case à nègres de la colonie.
"Après l'Indépendance, la demeure servile devint la maison du petit exploitant. Elle se répandit avec le'grappillage' et elle traduit aujourd'hui par son allure rudimentaire et archaïque la médiocrité générale de l'exploitation familiale". (168)
"De l'abri le plus rudimentaire on passe à la maison moyenne par l'apparition d'un élément de confort et de représentation qui est la galerie et d'un élément utilitaire qui indique des petites réserves de vivres ou de denrées". (169)
"Souvent la maison la plus modeste est celle du jeune cultivateur qui vien de s'établir, de se placer". Bien que sa caille soit banale, elle constitue une entreprise aux conséquences onéreuses, source d'endettements. (170)
"Malgré tout, la demeure paysanne reste en général très inconfortable. La vermine y pullule; l'humidité s'y installe

au printemps et en automne; la construction d'une aire maçonnée n'est pas à la portée des paysans pauvres. La maison rurale haïtienne témoigne d'abord, dans l'ensemble, du dénuement qui règne dans les campagnes". (171)

La pauvreté paysanne n'est pas une pauvreté idyllique en Haïti, mais de la misère physique et de la détresse morale. (172)
"En premier lieu, l'alimentation paysanne est des plus aléatoires et incohérentes... Les productions de la polyculture dite vivrière ne sont pas toujours réservées, comme par priorité, à l'alimentation familiale". (173)
"L'alimentation paysanne se caractérise avant tout par son extrême irrégularité tant journalière que saisonnière".
"Il n'y a, en général, de véritable repas que le soir, à la nuit tombante, lorsque la famille se trouve réunie sur le seuil de la maison, autour de la chaudière (la 'bombe') dans laquelle mijote toute la provende de la journée". (174)
Au matin et à midi c'est le 'souteni coeur', du grignotage: quelques fruits ou légumes, un peu de café, un lapse de clairin. (175)
S'ajoute à cela le picorage: cueillette improvisée de quelques fruits, d'un morceau de canne coupée dans un champ, plus modernement, menus achats de friandises dans les marchés. (176)
"Au cours de l'année, l'alimentation est liée aux fluctuations du grappillage". (177) "Dans les périodes de pénurie de vivres, la majeure partie de nourriture est constituée par une seule denrée, la canne à sucre, notamment dans les plaines; les fruits fournissent souvent de même en plein été l'essentiel de l'alimentation". (178)
Dans les régions les plus frappées par la sècheresse, la menace de la disette est toujours latente. Les cyclones aussi produisent de terribles détresses. Ainsi 1831, 1848, 1878, 1909, 1913,1915, 1922, 1928, 1954, 1956... ont été des années de calamité dans le monde rural. (179)

"Il ne se passe pas d'année sans que le spectre de la famine ne se profile en quelque région, sans que les populations des contrées les plus arides ne soient réduites à chercher leur pitance dans ce qui reste de la végétation naturelle, à cueillir des herbes et des racines". (180)
Les ressources étant précaires dans tout le pays au cours des périodes sèches, il est impossible d'imaginer des compensations vivrières entre les régions de terres froides et celles de terres chaudes.
"Il faut être bardé d'optimisme pour le pas voir que la majorité de la population rurale se nourrit très chichement, à la limite de la faim chronique. On meurt encore d'inanition dans les campagnes haïtiennes". (181)
Insuffisance quantitative doublée de carence qualitative: "l'alimentation... est principalement basée sur les céréales, les produits riches en protéines étant le privilège d'une faible fraction de la population". (182)
Ainsi, "de toutes les maladies nutritionnelles, la malnutrition protéino-calorique est la plus fréquente, souvent accompagnée d'autres carences spécifiques telles que l'avitaminose A, la carence en fer, en folates et en rifoflavine". (183)
"Les groupes cibles ou vulnérables aux problèmes de carence nutritionnelle sont les femmes enceintes, les nourrices et les enfants d'âge préscolaire incluant les nourrissons à partir de six mois". (184)
Cela explique les conséquences tragiques en termes de vie de la malnutrition paysanne, car elle semble bien s'attaquer au coeur même des facteurs de reproduction de la population. Cette situation "induit inévitablement une spirale descendante dans le cadre de laquelle les parents pauvres suffrant de malnutrition engendrent des enfants également affectés de malnutrition qui deviendront à leur tour des parents pauvres souffrant de malnutrition". (185) Ces appréhensions pour le

futur de la population haïtienne décrivent malheureusement le passé, réalité irréversible, de l'état nutritionnel des paysans haïtiens. (186)

La malnutrition ne pouvait qu'aggraver l'état de santé du monde rural. Les conditions sanitaires dans lesquelles il est obligé de vivre sont un autre facteur de détérioration. Dans les pays l'état de santé et les conditions sanitaires se sont améliorées avec la modernisation de la couverture sanitaire et des services de santé. Mais cela n'est pas aussi vrai pour Haïti.

Encore aujourd'hui "Haïti possède le taux le plus bas d'espérance de vie des Amériques, soit 51 ans. Le taux de mortalité infantile est de 153 p. 1000 dans le pays et de 197 p. 1000 à Port-au-Prince (11 p. 1000 au Canada). (187)

"En 1980, sur 30% seulement de la population bénéficiant d'eau potable, 12% uniquement profitaient de l'adduction d'eau ou des fontaines publiques. (188)

"Signalons aussi que les facilités dont dispose la population pour éliminer les 'excreta' sont dérisoires. En Haïti, il n'existe pas non plus de système régulier de ramassage des ordures; dans la capitale même, le transport des détritus n'est assuré que par une dizaine de camions. (189)

"En dépit de la valeur discutable de ces données statistiques. il est évident que les conditions sanitaires demeurent précaires... La moyenne des dépenses nationales d'Haïti dans le secteur de la santé se chiffraient à cinq dollars seulement 'per capita'. (190)

"De telles conditions d'existence expliquent aisément que les causes les plus importantes de morbidité et de mortalité soient la malnutrition et les maladies infectieuses. Gastro-entérite, bronchite, pneumonie, tuberculose, helminthiase, rougeole, coqueluche et paludisme sont les maladies dont la prévalence demeure toujours très inquiétante.

"Actuellement, la déshydratation diarrhéique est reconnue pour être la maladie la plus meurtrière de l'enfant haïtien. Intimement liée à l'ensemble des problème de malnutrition, elle fait partie intégrante du cycle classique qui affecte les enfants les plus démunis du monde.

"Il est reconnu que ces infections courantes ont pour effet d'accélérer le déclanchement de la malnutrition, laquelle réduit automatiquement la résistance de la personne victime de ces affections. Ce processus entraîne alors de nouvelles infections qui à leur tour aggravent le déficit nutritionnel; lorsque ce cycle est rapide, c'est la mort de l'enfant, et dans le cas contraire, son développement tant physique que mental est pour le moins compromis". (191)

"En Haïti, l'un des faits les plus frappants des actuels services de santé est peut-être la concentration du personnel et des institutions dans la zone métropolitaine, alors que dans le reste du pays, la population doit fréquemment marcher plusieurs heures avant de recevoir les soins du personnel médical qualifié. Les deux tiers des médecins exercent dans la région de Port-au-Prince, où ne vit cependant qu'un cinquième de la population haïtienne, il en est de même des infirmières et des auxiliaires. Les perdants demeurent les 75 pour cent de la population vivant en milieu rural. (192)

Un raisonnement 'a fortiori' (le milieu rural est moins bien desservi que les villes et autrefois les services de santé étaient beaucoup moins développés sinon inexistants) nous laisse deviner l'état pitoyable de la paysannerie d'une génération à l'autre.

Pratiquement la totalité des maisons rurales sont sans latrines, et "dans 96% des cas la famille rurale s'alimente en eau 'potable' à la rivière, au canal ou à la mare". (193)

On compte, au temps où Paul Moral écrivait "Le Paysan Haïtien" - en 1960 - un médecin pour 20 000 habitants dans l'Artibonite et un pour 37 000 dans le Sud; "et encore les praticiens

se tiennent-ils à peu près tous dans les petites villes du littoral". (194) Un des mérites de l'occupation américaine est d'avoir mis en place un réseau de cliniques et de dispensaires ruraux, dont 130 environ subsistaient encore en 1950. Mais ils sont très irrégulièrement répartis, équipés et fréquentés. (195)

Vu la rareté et l'inefficacité de ces centres, à part des exceptions, le monde rural s'en tient encore à l'usage de la pharmacopée traditionnelle et à l'influence des 'médecins-feuilles'.

Savoir empirique, tradition ancestrales, incantations magiques et charlatanisme, culte et médecine populaire, tout cela fut et demeure intimement lié. Mais même la médecine populaire ne peut pas grand chose contre les principales endémies du monde rural. (196)

Le paludisme affecte presque toutes les régions, surtout les vallées et les côtes. En 1948 on estimait qu'environ 4/5 de la population de ces régions en était atteinte. Causé par la piqûre de certains insectes, le paludisme est responsable des fièvres qui terrasse le paysan. Connu à l'époque coloniale sous le nom d''épian', il n'a pas encore disparu des campagnes malgré plusieurs interventions d'organismes sérieux en 1942, 1950 et 1956. (197)

"La tuberculose, le 'zombi toussé', est probablement de son côté, et bien que le dépistage soit à peu près nul, un véritable fléau; on lui impute, sur la foi de statistiques hospitalières, 25% des décès enregistrés". (198)

Les campagnes haïtiennes ont subi dans le passé les ravages de violentes épidémies: grippe espagnole, la petite vérole à plusieurs reprises, la fièvre jaune.

"On soupçonne qu'il existe de nombreux cas de lèpre, pudiquement camouflés par les services officiels". (199)

"Le paysan est à la merci de refroidissements brutaux, dont le serein pernicieux (froid subit de la tombée du jour) est rendu responsable et qui s'achèvent en pneumonies foudroyantes". (200)
Les dyssenteries bacillaires, le tétanos avec les blessures mal soignées, l'infection par les vers qui décime les jeunes enfants... contribuent à nous éloigner du portait idyllique du paysan créole véhiculé par la littérature turistique d'aujourd'hui et par des visiteurs du début du siècle.
"Seul l'alcoolisme ne vient pas encore aggraver l'état sanitaire aussez pitoyable des campagnes haïtiennes: la pauvreté générale restreint la consommation du clairin". (201)
Il n'y a plus de quoi s'étonner de la mortalité très élevée chez les paysans haïtiens.

Le 'vodou': ensemble de cultes populaires issus du syncrétisme de croyances africaines et chrétiennes, idolâtrie paysanne qui fait obstacle à l'évangélisation des campagnes haïtiennes, ou véritable philosophie, religion au sens entier du mot, ou encore sur le plan médico-sociologique, phénomène d'excitation collective - il fut un temps où il dominait la vie du paysan haïtien.
Depuis le début de ce siècle les pratiques ancestrales vodouesques se sont affaiblies, les rites du temps de jadis ont rétrogradé.
Mais il caractérise encore le statut spirituel du petit cultivateur haïtien, inspire ses croyances, ses jeux et divertissements. (202)
La décadence du 'lacou', l'effritement des grandes communautés familiales, l'émiettement des exploitations, l'isolement de la famille restreinte d'aujourd'hui ont créé presque dans toutes les régions rurales des conditions défavorables à la conservation des vieilles coutumes du culte vodou."Aux effets de la dispersion s'ajoutent ceux de l'appauvrissement général...

Le paysan n'a pas assez de ressources pour honorer décemment ses loas protecteurs". (203)
"Cependant, on peut constater que les formes secondaires, annexes, individuelles dirait-on, du vodou, prennent de plus en plus d'importance au détriment des grands rites collectifs. Les superstitions, partout répandues, fortement enracinées dans la masse rurale, tendent à constituer l'essentiel des croyances familiales". (204)
Ces superstitions touchent phénomènes, circonstances, événements qui affectent de près la vie du paysan; elles aboutissent à des tabous, à des interditions la plupart du temps, attestant en cela le caractère défensif de la religion populaire.
"Il semble bien que le vodou, en se dégradant, ait conduit à la prédominance des croyances de l'insécurité et de la crainte. N'est-ce pas également le signe du dénuement général?
Au revers de l'insouciance et de la gaieté, sur lesquels on a tant brodé, une peur profonde, multiforme, sévit dans les campagnes: peur des sortilèges et des malins esprits, des fantômes et des revenants, des 'zombis'". (205)
Le diable tend à devenir le personnage mythique principal.
"Les ouangas, les charmes et les arrêtements sont parmi les moyens de défense les plus répandus contre les entreprises du malin... Toute cette stratégie païenne est renforcée par l'intercession auprès des saints de la religion catholique". (206)
"Le paysan continue partout à associer les viatiques de la magie populaire et ceux de la religion. C'est dans la défense individuelle contre l'infortune que le vodou conserve encore toute sa vitalité et que le syncrétisme est le plus apparent... Toutefois, en dépit de l'affaiblissement général du culte populaire, les anciennes coutumes funéraires sont demeurées vigoureuses. Elles attestent à la fois la persistance de la solidarité familiale qui s'est maintenue malgré la dispersion

des exploitations, le souci d'honorer convenablement les défunts par crainte des représailles des revenants, ainsi qu'une sorte de cristallisation, autour des cérémonies funèbres, des pratiques les plus répandues". (207)
Par contre, l'on voit de plus en plus des enterrements sans apparats. La pauvreté est devenu plus forte que la tradition elle-même. (208)

La dispersion de l'habitat rural haïtien est un trait particulier et caractéristique du paysage et la demeure campagnarde est isolée, cachée dans le fouillis des jardins. (209)
Cette dispersion a créé le chemin qui casse l'isolement.
Les sentiers qui relient entre elles les cailles maintiennent la cohésion de la communauté rurale dispersée. Ils sont l'armature solide et vivante de la culture créole.
"Etablis par l'usage, de maison à maison, ils se faufilent à travers les jardins, gravissent les pentes abruptes en vertigineux lacets, passent les têtes de ravines en surplombs impressionnants, suivent les lignes de crête, les tranchants, épousent les moindres accidents du relief, pour former une trame serrée, apparemment inextricable". (210)
'Tout' voisin c'est famille'.
Les carrefours ont une importance particulière, devenant souvent lieux de marché. La vie collective a pour scène le chemin et les carrefours, "avec l'appoint constant du 'télédjole'". (211)
L'intensité des relations de voisinage et le caractère itinérant de la vie rurale haïtienne comporte même une mystique du chemin et du carrefour. (212)
Si dans le vieux continent tous les chemins mènent à Rome, en Haïti ils conduisent au marché rural omniprésent, suprême cadre de l'oralité créole.

Car, en fait, cette paysannerie vit d'oralité, l'analphabétisme étant quasiment général dans les campagnes.

Les statistiques présentent des taux d'analphabétisme rural oscillant entre 85% et 96%. Certaines de ces statistiques révèlent, par les pourcentages d'analphabètes dans les différents groupes d'âge, une stagnation décourageante. (213)
Encore faudrait-il qu'il y ait une différence remarquable entre l'alphabétisation telle qu'elle se rencontre dans le monde rural et l'analphabétisme pur et simple. Il est extrêmement rare de rencontrer un individu sachant écrire et lire à peu près correctement et couramment.
Etre alphabétisé signifie savoir parler, comprendre, lire et écrire 'le français'. Le créole n'est pas matière d'alphabétisation.
Ce ne sont donc pas des individus analphabètes qui en proportion variable posent de toute urgence le problème et le devoir de lever ce voile d'ignorance, mais une population entière qui depuis longtemps est refoulée dans l'oralité créole, et qui doit être amenée sur la voie de la désanalphabétisation.
Ces aspects socio-culturels de la vie des ruraux haïtiens peuvent aider à comprendre une certaine épi-linguistique qui affecte la langue créole, distinctif d'un état socio-économique et d'une condition socio-culturelle que personne envie.
La responsabilité des élites nationales qui ont régi le sort de la nation et du pays est ici fort lourde. (214)

Sur ce fond 'noir' au sens premier et au sens figuré, l'oligarchie de la capitale construit graduellement son espace économique et son rayonnement hégémonique. Trois sous-groupes de cette élite sont à considérer, chacun avec sa base spatiale de pouvoir.
1. Le noyau des plus anciennes familles de Port-au-Prince a sa base dans la plaine qui entoure la capitale et son assise économique est la même que celle des oligarchies périphériques: la rente agricole. Dans cette plaine, les plantations et propriétés familiales se succèdent en rangs serrés.

"Les premières transformations du sucre, du sisal, la proximité du plus grand marché vivrier du pays assurent une rentabilité de ces terres couvertes d'un chevelu d'irrigation développé". (215)
Cela ajoute à la simple rente agricole une rente de centralité au détriment des autres factions régionales.
2. Un deuxième groupe, bien proche du premier avec qui il constituera la bourgeoisie traditionnelle, prendra base dans la ville, par accumulation de rentes immobilières et foncières. Constitué surtout du petit groupe restreint des professions libérales, empêché d'accéder aux terres de la plaine, capable toutefois d'accumuler des surplus, il multipliera les achats systématiques des terrains en zone urbaine ou à vocation urbaine.
Ces deux groupes forment 'les deux-cents-familles' de la vieille bourgeoisie port-au-princienne, que le processus de centralisation favorisera de façon démultipliée en terme de rente agricole et foncière urbaine. Avec le temps, d'autres groupes de bourgeois commerçants s'impliqueront activement dans ces secteurs fonciers.
3. Le 'Bord-de-mer' est le troisième espace de domination. Il échoue, pour le commerce de redistribution intérieur des produits d'importation, aux main d'un groupe d'immigration principalement originaire du Moyen-Orient, tandis qu' émergera au début du siècle un groupe d'exportation, lui-méme de fraîche immigration, qui profitera et consolidera la réarticulation des circuits de commercialisation des denrées en un seul tronçon centré sur la capitale.
Ces quatre factions façonneront leur espace d'intervention de manière indépendante jusque vers les années trente. Puis les oppositions s'estompent dans des alliances multiformes.
4. La centralisation a ruiné ou affaibli les oligarchies provinciales, mais en même temps a développé chez les fils de ces oligarchies la détermination de se tailler une place

dans la centralisation. Leur tremplin étant la politique, leur but est celui de pénétrer le carré port-au-princien de l'économique. Leur stratégie s'articule en deux temps:
- 1915-1946: "De l'occupation américaine (1915) à la dépression des années trente, c'est le mouvement de la jeune génération des provinces pour aller se refaire à Port-au-Prince. Entre temps, le pouvoir politique est aux mains des factions port-au-princiennes qui ont gagné la bataille des régions du XIX° siècle. Les provinciaux seront incapables de prendre place dans les quatre bastions économiques des factions hégémoniques de Port-au-Prince. Ils s'allieront à la petite bourgeoisie de la capitale pour réclamer participation dans la sphère politique, la seule qui leur soit accessible." (216)
Pendant ce laps de temps ils accumulent savoir, alliances matrimoniales, constitutions de clubs...
Le discours politique de la petite bourgeoisie s'enrobe dans une symbolique complexe qui renvoie à la structure de la domination du carré port-au-princien. On y oppose un arrière-pays producteur au bord-de-mer commercial d'importation et d'exportation, les masses noires aux fonciers mulâtres, le parcellaire agricole à la grande propriété, le noir au sang-mêlé, le métèque à l'haïtien, le national à l'étranger, l'indigénisme au bovarisme... (217)
Par contre, l'on veut bien régner avec les bourgeoisies en vue d'une prise de participation dans ses bases économiques. "Venant des régions d'autrefois, ayant racine dans cette fédération passée des provinces, les provinciaux, pour négocier le droit de gouverner, doivent s'allier aux forces de leurs sources pour contrer le carré port-au-princien". (218)
- 1946-1975: Finalment parvenus au pouvoir politique, ils entreprennent la pénétration des bases économiques des bourgeoisies tarditionnelles. "Depuis 1946, les fils des premiers provinciaux se sont fortement 'port-au-princianisés' par les mêmes mécanismes de socialisation (et de promotion: religion,

école, mariage, armée, prêtrise...) que les fils/filles du carré qui sortaient en même temps de leur univers plus ou moins clos". (219)

5. Mais déjà une autre vague de provinciaux se propulsait vers la capitale à partir de 1946, composée de petits bourgeois, tandis qu'à Port-au-Prince émergeait une nouvelle faction plus modeste que la précédente.

Deux pôles d'attraction semblent attirer les nouvelles forces et potentiels de la conjoncture actuelle: d'une part la tendance dominante du développementisme d'industrialisation de sous-traitance, l'érection de zones franches, la survalorisation technocratique (avec un risque très fort d'être récupérés par les dominants actuels), mais d'autre part la volonté de prendre une direction différente pour conquérir une marge plus grande d'indépendance économique et politique en prenant appui sur les ressources matérielles et humaines proprement haïtiennes (dans le pays et la diaspora) et l'accumulation locale des savoir-faire, en destinant taxes et impôts à oeuvre collective de justice sociale. (220)

En effet, du côté des masses métropolitaines comme du côté de la paysannerie, la situation s'est extrêmement dégradée, une telle concentration de misère, de sous-emploi, de chômage n'ayant jamais été réalisée, une telle propension à la fuite hors du pays par tous les moyens ne s'étant jamais vérifiée.

Le devoir de la nouvelle élite, s'il y en aura, sera celui de trouver et d'emprunter le raccourci permettant d'atteindre à un pays normal dans les prochaines vingt années. (221)

d. Prolétariat et migrants - mode de production capitaliste.

Le discours sur la première tranche de l'époque nationale d'Haïti a sans doute manqué de diachronisme. En fait, la préoccupation était de mettre en lumière les causes du 'facies' économique actuel du pays. Les rapports de production et de commercialisation des denrées et des vivres dominée par une élite compradore et des factions alliées du secteur de la politique, par-delà la couverture des idéologies - l'idéologie de couleur, par exemple - , semblent rendre compte de l'évolution première de la Nation haïtienne, en rupture d'abord avec le morcellement et la dépendance coloniale (1804), par la régionalisation (1804-1820) et la centralisation (1820-...) des pouvoirs, ainsi que par l'émergence d'une diffuse mini-polyculture familiale et parcellaire en marge de la macro-culture de type industriel.
S'il était facile d'identifier l'année 1804 comme date de naissance de cette tranche d'histoire nationale, pour la période contemporaine cela est plus difficile à déterminer, à cause des imbrications profondes et des interrelations complexes entre les différents phénomènes et agents économiques et politiques qui ont joué concouramment pendant les années 1900.
Il est toutefois plausible de faire naître cet ordre - ou ce désordre - nouveau de l'occupation américaine (1914).

Au début de ce siècle, les Etats-Unis pratiquent une politique d'intervention multiple dans les Caraïbes: à Cuba, en République Dominicaine, à Panama, etc. Les objectifs de la nouvelle superpuissance capitaliste sont nettement identifiables: protéger les capitaux investis, assurer d'autres investissements, maximiser les profits découlant de ces investissements, se substituer en tous points aux puissances européennes, élargir l'aire de défense stratégique. (222)
"Suite à l'anarchie permanente qui se généralise en Haïti (223), aux troubles agraires et à la pénétration du capital étranger, les

'marines' débarquent à Port-au-Prince sous prétexte d'y rétablir l'ordre". (224)

L'occupation américaine a de multiples effets sur le plan économique et politique. Les capitaux français et allemands sont rapatriés. Les révoltes paysannes sont désarmées. La grande propriété foncière, surtout dans les plaines, est consolidée aux mains des compagnies américaines, qui finissent par monopoliser avec la connivence opportuniste de l'élite en place, la production et l'exportation du sucre, du sisal et des fruits. Cela implique des dépossessions de terres occupées par les paysans parcellaires ou affermées par ceux-ci. La corvée obligatoire est rétablie par des procédés coercitifs et macoutiques avant la lettre pour la mise en place des infra-structures nécessaires à la macro-culture. Ces expropriations comportent des conséquences multiples:

- la décomposition et la déstabilisation des la paysannerie parcellaire,
- la 'libération' de la force de travail et sa prolétarisation pour constituer un bassin de main-d'oeuvre saisonnière au profit des plantations,
- les migrations dans les îles des Caraïbes (Cuba et Rébublique Dominicaine) ou le travail bon marché des Haïtiens devient un atout pour maximiser les profits,
- l'exode massif des paysans vers la Capitale où se concentre l'activité économique et où s'entassera désormais un sous-prolétariat, sans emploi stable et mal rémunéré. (225)

Sur le plan politique interne, l'occupation américaine provoque une réorganisation et un certain développement des services, mais surtout une consolidation de l'appareil de l'Etat, facteur - ce dernier - qui servira admirablement les régimes despotiques de ces dernières décennies.

Après l'occupation américaine (1934), Haïti a continué à vivre à l'heure de la pénétration capitaliste, tout en plongeant dans la crise économique la pire de son histoire, crise qui fait de ce pays l'un des plus pauvres de la planète.. (226)

Pour conceptualiser cette situation, les écrits soulignent souvent des facteurs internes d'évolution vers cet état de crise qui s'aggrave d'année en année.

1. La croissance démographique: les Antilles ont doublé de population en 32 ans. (227) Le nombre des naissances excède celui des décès. "Le maintien de taux de natalité élevés et la diminution des taux de mortalité sont responsables de l'augmentation spectaculaire de la croissance naturelle". (228)
En Haïti les taux de natalité sont particulièrement élevés: entre 35 et 40 pour mille; mais les taux de mortalité également. Ce qui donne pour Haïti un taux de croissance démographique un peu plus bas que pour le reste des Antilles: entre 15 et 25 pour mille. (229)
Cette croissance démographique se lit dans la pyramide des âges. Les jeunes de moins de 15 ans dépassent 40% de la population, tandis que la population active (de 20 à 65 ans) ne représente que 42-48% de la population totale. Ainsi la charge est lourde pour les hommes (et les femmes) en âge de travailler. (230)
La croissance démographique aggrave le malaise rural, car elle aboutit au surpeuplement et au morcellement infinitésimal des exploitations agricoles, par les pratiques successorales. (231)
Les 50 et plus ayant-droits par carreau de terre des années 80, ne peuvent plus vivre sur ces miettes de terroir et n'ont qu'une seule issue pour survivre: l'exode. (232)
Cet état de choses touche une population essentiellement agricole (83%) qui se déverse vers la Capitale, vers le sous-emploi et la misère des bidonvilles, sinon vers l'étranger de façon parfois dramatique. (233)
On compte 70% de déshérités et de pauvres dans les campagnes. Ceux qui encore s'agrippent à des propriétés moyennes d'un hectare n'en tirent que des profits irrisoires de 30-40$ par ans pour des familles pléthoriques. (234)
Dans maintes régions la famine est définitive, annuelle. (235)

Les rendements de la production vivrière n'a pas augmenté au même rythme que la population. C'est ainsi qu'à présent et 'a fortiori' dans un proche avenir l'état nutritionnel des populations haïtiennes- rurale et urbaine - en sera sérieusement affecté. (236)

La poussée de la croissance démographique serait responsable de la dilution dela paysannerie en d'innombrables petites exploitations vivrières: "Haïti offre ainsi l'exemple unique en Amérique latine d'une petite paysannerie ayant repoussé jusqu'aux limites de l'incroyable le dénuement monétaire et l'amenuisement de la propriété, et qui continue sans cesse à reculer ces limites." (237) Il semble toutefois que l'on soit parvenu au seuil de l'intolérable.

Dans les villes - voire: la Capitale - le trop plein de population rend insuffisante la croissance industrielle, avec seulement un quart de la population active citadine réellement employée et avec une hypertophie du secteur tertiaire, surtout du tertiaire inférieur. "Le tertiaire inférieur, celui des emplois très subalternes, mal rémunérés et instables, joue le rôle de refuge pour une main-d'oeuvre très pléthorique et non qualifiée". (238) En bout de ligne, le chômage urbain atteint un taux absolument inquiétant.

La croissance démographique plonge ainsi le pays dans une situation inextricable, où tout reste à faire en même temps, où il est impossible de jouer efficacement sur un seul secteur à la fois.

L'explosion démographique, doublée d'un exode incontrôlé vers la ville, donne au problème de l'emploi une gravité inquiétante. "Le pourcentage de la population active dans l'agriculture diminue régulièrement; l'emploi dans l'industrie et la construction n'augmente que très modérément; le reste de la population active ne peut être absorbé que par le secteur tertiaire des services." Chômage et sous-emploi sont amplifiés par la croissance démographique.

2. La disparité économique. Le système à deux classes sociales demeure une caractéristique de la société haïtienne. La classe moyenne est comme laminée et sans influence déterminante entre l'aristocratie foncière et citadine et les classes illétrées et très pauvres des campagnes et des faubourgs urbains.
"Au sommet de la hiérarchie se trouve un petit groupe de familles détenant l'essentiel de la richesse du pays".
La classe dirigeante haïtienne a été mal renouvelée: "les nouveaux venus 'ayant réussi' adhèrent au système et se fonde en elle. Cette classe riche contrôle le gouvernement, l'Eglise, l'armée, détenant ainsi tous les pouvoirs. Ces familles sont parfois très distinguées et même idéalistes, mais elles sont attachées à l'ordre établi et elles perpétuent à leur profit le système social de la colonisation".
"Par suite des progrès de la rente foncière, de la non-résidence, une grande partie des revenus acquis par l'aristocratie foncière se dépense dans les villes sans véritable profit pour l'économie du pays". (240)
En fait, la ville draine une grosse partie des revenus ruraux et s'adjuge l'essentiel des salaires et des bénéfices tirés de l'industrie et du commerce. La presque totalité des familles à haut revenus vit dans la capitale. Il en naît une disparité économique entre ville et campagne.
Toutefois, la majeure partie des familles de travailleurs de la ville n'a que des revenus irrisoires, les revenus moyens et élevés n'allant qu'à une minorité.
Même si la croissance démographique postule un développement industriel et économique accéléré, les capitaux d'investissement issus de l'intérieur (secteur public et privé) sont rares.
Le revenu moyen des classes privilégiées est 15 fois supérieur à celui des classes pauvres. Mais il n'est pas déversé dans des plans de développement. (241)
La classes des humbles, la majorité ou presque totalité de la

population vit dans une affligeante pauvreté face à cette classe de dirigeants comblés. L'habitat et le vêtement porte la marque de ce denuement. (242)

3. Le repli des masses. "Marginalité est l'état de ceux qui restent en marge du développement économique moderne et qui se trouvent dans l'incapacité d'en cueillir les fruits". (243)
Or, il est désolant de constater que la population marginale ne diminue guère, mais va plutôt en augmentant, les marginaux ayant tendance à se transformer en assistés.
L'écart ne cesse de s'élargir entre les faibles ressources de ces marginaux et les revenus des groupes privilégiés.
La population marginale ne parvient pas à s'intégrer et à profiter des biens et services du modernisme par suite du manque d'instruction et de qualification. (244)
Pour qu'un certain développement économique moderne cesse de se borner à enrichir les riches et à appauvrir les pauvres, ceux-ci doivent être sortis de l'analphabétisme et de l'incompétence professionnelle, de l'analphabétisme et du primitivisme des pratiques agricoles. (245)
L'on est rendu à s'interroger si la population maginalisée est à ce point refoulée qu'elle est devenue incapable d'envisager des changements sociaux, ne développant que de faibles stratégies défensives très circonstanciées. (246) Et pourtant, il y aurait terrain fertile pour toute idée révolutionnaire, la plupart n'ayant rien à perdre.

L'inconfort de ces descriptions de la situation sociale d'Haïti naît du fait que l'on semble par là vouloir faire retomber l'essentiel de la responsabilité sur les agents et les potentiels internes du pays. La responsabilité des intervenants capitalistes étrangers en est du fait même réduite.
Pourtant cette page d'histoire n'a pas été écrite sans eux.
Rarement un pays n'a été aussi perméable aux investissements étrangers qu'Haïti, qui vit comme sous une tutèle internationale.

Aucun mot, mieux que 'dépendance', n'est plus apte à décrire la situation économique haïtienne. Dépendance interne de la paysannerie sous l'élite compradore et ses alliés de la sphère politique, dépendance de toute cette structure, ainsi que du secteur minier et industriel, du capital étranger.
Dépendance signifie: "une relation asymétrique entre un élément dominant et un élément dominé, relation qui s'établit à des échelles variables". (247)
La mondialisation de la politique, l'extension des relations économiques internationales sous forme de commerce, de capitaux, d'aide, l'accroissement des rapports culturels, le développement des forces militaires intercontinentales, la création de zones d'influence des super-puissances, l'émergence des multinationales, tout cela pousse les rapports de dépendance à enjamber les frontières géographiques, les barrières nationales. (248)
Le capitalisme produit un développement inégal, où le centre est favorisé au dépens des périphéries exploitées. C'est sur une base de domination et d'extorsion qu'il jette sa maille sur l'ensemble du système, depuis son centre dans les pays développés jusqu'aux points les plus reculés du Tiers-Monde. Toue formation périphérique n'a de chance de se développer qu'en fonction des besoins et de la logique du centre où l'accumulation se fait. (249)
Cela explique les caractéristiques de l'économie haïtienne:
- distorsion en faveur des activités d'exportation,
- contrôle de ces exportations par une oligarchie liée au capital étranger,
- faiblesse de la production industrielle de biens d'équipement et de consommation,
- dépendance vis-à-vis de l'étranger pour l'importation et les prix des biens importés,
- balance des paiements déficitaire de façon chronique,
- et donc emprise croissante de l'aide financière et technique internationale.

Le capitalisme est dominant mais non exclusif. "Il soumet les

autres modes de production, les transforme, leur enlève leur fonctionnalité propre pour la soumettre à la sienne sans pour autant les détruire radicalement". (250)
Ainsi, en Haïti, la domination du capital a été médiatisée par le relais d'une couche compradore qui a très tôt monopolisé des circuits de commercialisation s'alimentant à des miliers de petites exploitations paysannes. D'un côté 'la bourgeoisie compradore est totalement dépendante par rapport au marché international où se constituent des prix sur lesquels elle n'a aucune emprise". D'un autre côté "elle peut cependant rejeter les manques à gagner conjecturels ou structurels sur les petits producteurs en abassant ce qu'elle leur verse pour maintenir ses marges bénéficiaires".(251
La capacité que la paysannerie a d'absorber une baisse de rémunération repose sur un certain équilibre entre les vivres et les denrées destinées à l'exportation, "équilibre qui lui permet au moins de se nourrir et de satisfaire aux conditions minimales de sa reproduction en diminuant ses achats de biens de consommation". (252) Malgré que cet équilibre soit à présent définitivement rompu, le capitalisme n'assouplit pas ses exigences, ni la bourgeoisie et l'Etat haïtien leurs ponctions, "alors même que la paysannerie arrive de moins en moins à se nourrir sur des terres exiguës, déboisées et ravagées par l'érosion". (253)
Le capitalisme ne s'impose pas à la périphérie sans violence. "C'est par des alliances de classes et des mécanismes extra-économiques que le capital s'approvisionne en force de travail et impose des salaires en dessous du niveau de subsistance". (254)
Les investissements américains dans les secteurs de plantation et d' exploitation minière en Haïti ont entraîné l'expropriation d'un grand nombre de paysans. (255)
Lorsque les moyens capitalistes de production s'étendent ainsi dans des territoires sous-développés à économie pré-capitaliste, celle-ci est fortement déstabilisée par la libération d'une masse impressionnante de force de travail. La main-d'oeuvre, rendue disponible, n'aura d'autres choix que de se déplacer là où le

capital s'investit. Dans le système capitaliste mondial, la migration constitue simplement le mécanisme qui permet un transfert de valeur des zones réservoirs de main-d'oeuvre bon marché (zones d'émigration) vers les zones de développement capitaliste (zones d'immigration). Dans un contexte de sous-développement, comme c'est le cas pour Haïti, la migration doit être perçue comme un élément de la chaîne impérialiste qui participe au transfert des surplus de la périphérie (surtout les campagnes) vers les centres de développement dans la périphérie même et ultimement vers les centres métropolitains. (256)

Les sphères de production capitaliste et de production pré- ou non-capitaliste peuvent continuer à coexister et à s'articuler dans un rapport de dominant à dominé. La migration est au coeur de cette articulation.

En effet, dans certains cas, le travailleur migrant continue à dépendre de sa communauté d'origine pour la survie de sa famille et pour sa propre survie dans les périodes de chômage. Il se produit alors une migration pendulaire, un va-et-vient constant entre le travail salarié (zone capitaliste) et le travail non salarié dans l'économie de subsistance (zone non capitaliste). (257)

"Mais graduellement l'économie de subsistance se désagrège, accélérant le phénomène migratoire et lui octroyant un caractère de plus en plus permanent: en ce sens la migration participe à la formation de la surpopulation relative". (258)

Dans d'autres cas, la coupure d'avec l'économie traditionnelle de subsistance est abrupte et sans retour. Les revenus tirés du travail salarié en zone capitaliste deviennent immédiatement essentiels pour la survie de la famille restée sur place. (259)

La pénétration capitaliste moderne en Haïti, tant dans les campagnes que dans la ville, est largement responsable de l'exode massif vers Port-au-Prince et vers l'étranger.

La capitale est passée de 134 117 habitants en 1950, à 445 807 en 1971 et à environ 800 000 actuellement. Le développement récent d'une industrie de sous-traitance dominée par le capital

américain n'a pu créer que 35 000 emplois environ. Les ouvriers travaillent dans des situation d'exploitation jugées atroces, ils sont sous-payés: 2,54$ par jour. La main-d'oeuvre est essentiellement féminine.

Le secteur manufacturier n'emploie finalement que 8,2% de la population active et, par ce fait, il accentue les inégalités sociales "sans même entamer la réserve inépuisable des chômeurs arrivant des campagnes". (260)

Il ne faut dissocier les aspects économiques et politi es reliés à l'émigration haïtienne vers l'étranger. L'économie haïtienne en est une de répression et c'est dans ce double contexte économique et politique de blocage que l'on doit la comprendre.

Il y a en Haïti les conditions idéales pour que la mobilité forcée s'instaure. (261)

Le 22 septembre 1957, François Duvalier sortait victorieux d'une campagne électorale impitoyable. Ses orientations programmatiques se résumaient à:

- nationalisme ("juguler et dépasser la crise de structure rampante en Haïti, notamment grâce à une rénovation totale et radicale") (262)
- gouvernement des classes moyennes,
- promotion de la classe paysanne.

De cela découlaient une série d'objectifs, comme:

- unité nationale,
- programme d'alphabétisation des masses,
- développement et intensification de la production agricole,
- participation effective de la classe moyenne et paysanne au progrès de la Nation,
- établissement des fondements d'une industrie nationale,
- amélioration du standard de vie des masses urbaines et rurales,
- élimination de la misère du peuple... (263)

Dans les faits, tout cela restera lettre morte. La révolution politique duvaliériste amorcée en 1957 n'aura consisté qu'à

"neutraliser la classe politique traditionnelle, chambarder l'Armée pour en éliminer les chevaux de Troie de cette classe, mettre au pas la hiérarchie catholique (trop souvent de connivence avec le pouvoir économique et social de la bourgeoisie dominante), faire rentrer le bord-de-mer récalcitrant dans les rangs, etc... bref, affirmer la domination apparemment sans partage du nouveau pouvoir". (264)

"Pour en venir à bout, le pouvoir a mis en oeuvre et combiné toute la gamme des moyens de répression à sa disposition. D'où le bilan incompressible: intimidations, emprisonnements, enlèvements, disparitions, assassinats collectifs, exécutions sommaires, etc. En prolongement de ce bilan et témoignant de la crise haïtienne: l'exode sans précédents de centaines et de milliers d'Haïtiens vers les rives d'espoirs les plus diverses et les plus inattendues sans être en même temps toutes également accueillantes". (265)

"Les vingt-deux ans du règne de Duvalier auront (et à quel prix!) servi à dessiller les yeux aux masses populaires et petites-bourgeoises qui font face à nouveau aux mêmes questions fondamentales". (266)

Le point de non-retour de cette révolution politique est la présidence à vie décrétée en 1964. Cette décision s'est heurtée à des résistances multiples, surtout à Port-au-Prince, mais Jean-Claude Duvalier est en poste depuis 1971.

Selon les slogans, avec celui-ci la révolution économique devrait faire suite à la révolution politique.

Malgré les plans quinquennaux (1971-76 et 1976-81) il n'en est rien. Le pays sombre sous la tutèle économique de certaines puissances étrangères aidantes et donatrices et dans le déclin économique.

Voici quelques constats fondamentaux:

La quasi totalité des projets de développement agricole sont mis à exécution et financés par des organismes internationaux: le pays est même découpé en régions correspondant à cette aide étrangère. (267)

Malgré les promesses, "le petit paysan ne bénéficie d'aucune protection effective de la part de l'Etat face aux dépossessions semi-légales ou franchement arbitraires, à l'exploitation quotidienne des spéculateurs en denrées, aux abus de pouvoir des divers représentants de cet Etat, lui-même le plus grand propriétaire foncier et protecteur de la grande propriété". (268)
"La politique infrastructurelle générale de l'Etat profite en fait aux industries d'assemblage, parachutées sur l'économie nationale depuis 1967-68 et bénéficiant de privilèges politiques, économiques et financiers outranciers (paix sociale, main-d'oeuvre bon marché, exemptions fiscales...)" (269)
Ces industries n'exercent aucun effet d'entraînement (pas de développement cumulatif) et sont responsables de l'exode rural et d'une dangereuse prolétarisation des masses rurales démunies.
Sous Jean-Claude Duvalier, en 1979, les maux séculaires qui font de la vie pour la majorité du peuple une entreprise quotidienne de survie physique et mentale, se sont aggravés.
"La majorité s'entend ici des masses urbaines besogneuses, de la petite paysannerie pauvre, prolétarisée ou en voie de l'être, jusque et y compris cet éventail grouillant et complexe de couches moyennes à revenus dérisoires ou sans revenus fixes qui se maintiennent et vivotent à force de combines, de démarches, de mendicité plus ou moins déguisée, en un mot de toutes sortes d'expédients inextricables". (270)
"A des degrés divers, misère, chômage et vie chère encerclent jour après jour, sans répit ni espoir durable, cette majorité visible partout, à Port-au-Prince, dans les villes anémiées de province comme dans le fin fond de l'arrière-pays". (271)
Parce que le délabrement environnant est tellement généralisé et le sauve-qui-peut individuel tellement obsédant, cet état de fait est en passe de sembler normal. "On se révèle incapable de voir l'ensemble de la situation, encore moins de la trouver révoltante". (272)

Une certaine gaieté bon-enfant peut rendre incapable de distinguer entre les ressorts culturels d'un peuple et les expressions de sa conscience sociale. (273)
Pendant ce même temps, "la bourgeoisie accumule, jouit, s'épanouit à l'ombre du pouvoir et thésaurise dans les coffres-forts inexpugnables de Wall Street ou de la Suisse au-dessus de tout soupçon". (274)
Les prises d'initiatives oppositionnelles qui se sont manifestées sous le régime jean-claudiste ne doivent pas laisser l'illusion d'une réelle libéralisation amorcée sur le plan des idées.
Elles ne jouent qu'un rôle assez marginal, dans un rapport de force très inégal. Tout se passe comme si l'on voulait laisser l'impression d'un nouveau souffle de gouvernement orienté vers la démocratisation. Mais ce n'est qu'un entre-bâillement timoré du système, chaque prise de démocratie étant vite suivie de sévère fermeture quasi instinctuelle de celui-ci, par un retour à l'autocratisme sans fard. (275)
Dans ces conditions, la diaspora haïtienne est à la fois économique et politique, cumulativement ou pas, selon les individus.
La pression émigrante est de toute façon très forte et incontenable.

L'émigration haïtienne n'est pas un phénomène récent. Les premiers flux importants datent de la période de l'occupation américaine dans les années 1914-1932.
A cette époque, la pénétration du capital américain avait introduit une monétarisation croissante de l'économie, l'expropriation violente de milliers de paysans, la corvée obligatoire pour les travaux d'infrastructure. Une importante force de travail avait été ainsi libérée.
Par contre, les investissements américains étaient demeurés minimes en Haïti en comparaison de ceux effectués en République Dominicaine et à Cuba: 8 000 000 de dollars contre, respectivement 70 000 000 et 919 000 000 pour les territoires voisins.

L'occupation américaine définissait ainsi du même coup la position d'Haïti dans le système capitaliste mondiale et dans le système régional de l'Amérique Centrale: ce sera la réserve de force de travail bon marché.
Dès 1920, Cuba comte 70 000 ouvriers haïtiens et la République Dominicaine 28 258 légaux et autant d'illégaux.
Le sort de ces premiers émigrants fut particulièrement pénible perdant la crise économique: Cuba les rapatriera de l'Oriente (zone caféière) et du Camaguey (zone sucrière), tandis qu'ils seront même massacrés par milliers en République Dominicaine.
"Boucs émissaires de la crise économique, on les accusait sur les deux territoires de menacer l'intégrité hispanique blanche de la population locale". (276)

L'émigration haïtienne reprend de façon considérable après la deuxième guerre mondiale.
C'est avant tout la 'traite verte' vers la République Dominicaine, où se dirigent 19 000 ouvriers en 1950, 60 000 en 1964, 300 000 en 1970 et 400 000 en 1981, inclus les illégaux.
"Les conditions infra-humaines et répressives dans lesquelles vivent ces travailleurs ont été dénoncées comme étant une des formes contemporaines de l'esclavage par la ligue anti-esclavagiste de Londres et comme des pratiques de travail forcé par le Bureau international du travail dans un rapport récent". (277)
Les Bahamas, les Antilles méridionales et la Floride reçoivent dans ce même temps un contingent important d'immigrants haïtiens pour les employer dans les travaux d'infrastructure, le secteur agraire et les services. Au total, environ 30 000 personnes.
Les territoires d'Outre-mer français des Antilles reçoivent eux aussi environ 30 000 travailleurs haïtiens, légaux et illégaux.

Plus récemment un flux important d'émigrants haïtiens se déverse vers les centres du capitalisme avancé et vers certains pays du Tiers-Monde africain. Cet exode se développe en deux temps et à partir de deux types différents de classes sociales.

Cela se produit sous le régime duvaliériste: les répressions politiques, les limites de la croissance du secteur privé et public, la surproduction de diplomés d'université, l'incapacité chronique des pouvoirs publics, étant donné leur nature classiste, de trouver des solutions au sous-développement, sont les causes reconnues de cette nouvelle fuite vers l'étranger, qui rappelle le marronnage du siècle précédent.

a. On assiste avant tout à un exode spectaculaire de personnel qualifié, constitué de professionnels et techniciens de la santé, d'enseignants et diplomés universitaires, de cadres administratifs et techniques, d'ouvriers spécialisés.

Cette saignée passe de 19 316 unités en 1963 à 53 587 en 1967. Les lois des pays capitalistes, comme les Etats-Unis et le Canada, favorisent ce flux. (277) Près de 100 000 Haïtiens entreront ainsi aux Etats-Unis entre 1960 et 1970. Au Canada de 1973 à 1976 13 537 Haïtiens seront reçus comme immigrants aux frontières.

b. A partir de 1970, une main-d'oeuvre moins ou pas qualifiée commencera à prendre le même chemin de l'exil vers les centres capitalistes nord-américains, composant ainsi le dernier flux migratoire. En 1972, les premiers boat people se dirigent vers Miami où ils deviendront essentiels à l'économie floridienne, malgré le contrôle concentrationnaire qui les attend sur le plan officiel. En 1980, on compte 70 000 travailleurs haïtiens en Floride et près d'un demi-million aux Etats-Unis.

Un certain nombre de boat people 'de l'air' pénètreront également au Québec pendant ces mêmes années. (278)

On dénombre actuellement au Québec environ 30 000 Haïtiens, sur un total d'à peu près un million d'émigrants Haïtiens dans le monde, contre 5 millions et demi d'habitants en Haïti.

C'est en 1967 que s'amorce vraiment l'immigration haïtienne au Québec. En 1970 les immigrants haïtiens constituent le quart et en 1971 le tiers des immigrants des Caraïbes. En venant au Canada, ils choisissent massivement de résider au Québec. (279)

Le nombre des entrées d'Haïtiens au Québec ne cessera de s'accroître, passant de 568 unités en 1968 à 4 856 en 1974. (280)
Cette année-là Haïti devenait le premier fournisseur d'immigrants pour le Québec. (281)
L'immigration haïtienne chute dès 1979. (282)
De 1968 à 1980, un total de 24 329 Haïtiens sont entrés au Québec, dont les trois quarts entre 1974 et 1980.
"L'arrivée de la majorité des Haïtiens et des Haïtiennes sur le marché québécois du travail coïncide avec l'accélération d'une crise économique qui se poursuit jusqu'à maintenant. Ceci n'est pas sans incidence sur l'insertion de ce groupe dans la société québécoise. Les 3/4 des Haïtiens et des Haïtiennes sont entré(e)s au Québec à un moment où le marché du travail était en voie de saturation et donc dans des conditions particulièrement défavorables". (283)
Une spécificité frappante de ce flux migratoire est l'existence de deux vagues distinctes autant par leur qualifications professionnelles que par la période à laquelle elles sont entrées.
En 1968, 70% des Haïtiens entrés au Québec, projetaient d'y travailler comme professionnels, techniciens et administrateurs. Mais cette proportion va graduellement s'abaisser et chuter en 1973 pour se stabiliser à 13% seulement.
Par contre, le pourcentage des travailleurs haïtiens se destinant à la fabrication, au montage, à la réparation... passera de 7,7% en 1968 à 35,8% en 1973. (284)
Le niveau de qualification des femmes immigrantes haïtiennes est plus bas que celui des hommes, car en 1968 50% se destinaient à des emplois très qualifiés (contre 70% les hommes). En 1973 ce pourcentage féminin chute à environ 13%.
Inversement, les femmes se destinant au travail manuel passent de 4,5% en 1968 à 40% en 1972 et à plus de 50% après 1972. (285)
La proportion des femmes haïtiennes se destinant au service domestique demeure important durant toute la période de 1968 à 1977. (286)

"Il est donc possible de distinguer deux moments de l'immigration haïtienne.
- L'un s'étend de 1968 à 1972: il se caractérise par un pourcentage élevé de professionnels venant occuper des emplois pour lesquels ils sont activement recherchés. Ces personnes entrent dans des secteurs en pleine expansion: le secteur de l'enseignement et le secteur hospitalier. Contrairement aux personnes entrées après 1974, leur insertion sur le marché du travail se fait dans des conditions favorables. Elles bénéficient de l'amélioration des conditions de travail et de rémunération qui suivra les grandes luttes syndicales des années 70 dans le secteur public et parapublic. Le volume de l'immigration pour cette période est relativement faible.
- Le second moment s'amorce en 1973, par l'arrivée massive d'immigrants haïtiens moins qualifiés dont plusieurs seront refoulés en Haïti. Il correspond également avec les début d'une crise économique qui affectera particulièrement les secteurs mous dans lesquels ils trouveront à s'employer". (287)
Plusieurs diplomés haïtiens entrés à ce deuxième moment se sont retrouvés en manufacture.

L'immigration haïtienne se distingue par une majorité de femmes. "Cette surféminité s'explique par le rôle joué par les femmes âgées au sein de la famille quant à l'entretien et à la reproduction de la force de travail; il s'agit ici des mères que l'on fait venir au Québec pour s'occuper de la garde des petits enfants et de l'entretien du foyer." (288)
La surféminité dans le groupe d'âge des 20-24 ans semble répondre à des besoins spécifiques du marché du travail: le service domestique.

1974 est une année charnière pour l'immigration haïtienne. (289) Avant cette date, les Haïtiens rentrent au Québec surtout comme immigrants 'indépendants'. Après cette date comme immigrants 'parrainés'. Ces changements réflètent bien sûr les modifications

apportées aux modalités de recrutement. Mais ils ont des répercussions sur la composition démographique et sociale de l'ensemble de l'immigration, notamment une hausse de l'âge moyen et une baisse du niveau global de scolarité. (290)
Malgré tout, l'immigration haïtienne est particulièrement jeune, remarquablement plus jeune que la population québécoise. (291)

L'analyse des niveaux de scolarité fait ressortir la présence des deux flux migratoires:
- niveau élevé de 1968 à 1972, avec 50-60% de 13 ans et plus de scolarité chez les hommes et de 25-30% chez les femmes,
- niveau plus bas après 1972: avec 12% de 13 ans et plus de scolarité chez les hommes et seulement 5% chez les femmes. (292)
Le nombre d'années de scolarité est en moyenne plus élevé chez les immigrants haïtiens que chez les Québécois. Cela est sans doute l'effet de la sélectivité du recrutement et de la nature urbaine de l'émigration haïtienne. (293)

Il est fort douteux que cette émigration massive serve les intérêts d'Haïti. Elle comporte certainement plusieurs effets négatifs, comme une dépendance accrue à l'égard des pays importateurs de la main-d'oeuvre migrante, une altération de la structure démographique par la perte de population active, perte surtout de main-d'oeuvre qualifiée formée dans le pays même, renforcement de la désintégration de l'économie rurale et dépendance accrue face aux importations alimentaires, dépendance de transferts de devises sans fonction développante réelle puisqu'elles servent à hausser une fausse capacité de consommation, utilisation très limitée des migrations de retour car les travailleurs plus qualifiés restent à l'étranger.
Pour les pays capitalistes importateurs de main-d'oeuvre étrangère, l'immigration ne représente qu'un élément parmi d'autres pour reproduire la force de travail. Elle permet dans ces pays de réaliser une diminution du coût de la main-d'oeuvre pour certains secteurs de la production, par une sur-exploitation des travailleurs, une pression à la baisse des salaires, une sur-

productivité en période d'expansion, la division de la classe ouvrière. Ceci est particulièrement vrai pour la main-d'oeuvre immigrante non qualifiée ou peu qualifiée, surtout si elle ne jouit que d'un statut juridique précaire.
Les immigrants qualifiés ou très qualifiés exemptent de coûts sociaux considérables que cause la formation d'une telle force de travail.
Les immigrants haïtiens moins qualifiés savent combien leur emploi est insécure et que ce n'est pas par hasard qu'ils échouent très largement dans les catégories de salariés les plus démunis, les moins organisés et les moins rémunérés.

La diaspora haïtienne connaît une certaine politisation et l'habitude du pays d'accueil n'a pas effacé l'attachement envers la Patrie créole. Polarisée idéologiquement entre tendances droitistes et gauchistes, elle semble retrouver l'unité dans le rejet viscéral du duvaliérisme. L'action patriotique comme le retour est plutôt vécue comme un rêve, un mythe. La quête d'unité ne semble pas pouvoir contrecarrer la groupusculisation. (294)
Les seuls liens profonds et vécus avec l'Haïti native se concrétisent autour du reste de famille laissé dans le pays.

Au terme de cette synthèse de l'histoire d'Haïti, il ne m'appartient pas d'affirmer ni de nier qu'il puisse exister en creux de survie et de résistance d'un peuple des éléments prometteurs pour l'avenir. Le discours mené dans ces pages peut paraître comme un discours de dévalorisation, un chapelet des misères haïtiennes. Il y a lieu de croire que trois siècles d'haïtianisation de tant de générations ont produit une sédimentation certaine de valeurs, une épaisseur de fierté créole.
"Haïti est un cas limite; - écrit Georges Anglade - mais peut-être est-ce là que précisément réside sa 'chance'; par trois fois dans l'histoire moderne, ce pays s'est trouvé en situation de fournir, à partir d'une extrême, des modèles d'oppression et/ou de libération.
Hispaniola (1492) est le laboratoire et le bassin d'expérimen-

tation de ce qui allait être la 'conquista' des Amériques; là fut mis au point tout ce qui caractérisera l'intervention espagnole.

Deux siècles plus tard, Saint-Domingue est en situation d'extrême exploitation des hommes et de profit fabuleux pour une métropole qui lui doit beaucoup de son industrialisation. Et puis émerge l'unique révolution d'esclaves à réussir dans le monde, l'inspiratrice de l'évolution politique de toute l'Amérique latine du XIX° siècle.

Aujourd'hui, Haïti est l'un des pays les plus étranglés des Amériques: masses réduites à la plus extrême pauvreté faisant contraste au luxe le plus éclatant des minorités. Le pays se trouve acculé à un troisième rendez-vous avec l'Histoire; car il serait invivable de vivre sans l'idée que, de cette extrême détresse, va naître une solution nouvelle". (295)

Le défi auquel font face les Haïtiens de bonne volonté au seuil du XXI° siècle est des plus héroïque.

C . Langue et société. Témoignages.

Il existe une relation étroite entre la formation d'une nation et l'émergence de sa langue. L'apparition d'une langue nationale est la manifestation de l'identité culturelle d'une communauté et un constitutif essentiel de ses traits distinctifs. (296)
En plus, la langue nationale est généralement le miroir de la marche historique d'un peuple.
On ne peut pas tisser de discours sur la langue d'un pays sans pratiquer une mise en rapport avec les phénomènes historiques globaux à l'intérieur desquels la société qui l'utilise se construit graduellement par la confrontation, les alliances, les ruptures, les fixations de ses différents segments.
Cette analyse comparative - langue et histoire - permet de décrire plus en profondeur les formes par lesquelles la langue ou les langues en usage dans un pays naissent, se structurent, se confrontent et sont perçus, évoluant au gré des groupes dominants et dominés. (297)
Aujourd'hui, en Haïti, pour la vaste majorité de la population, les masses rurales et le sous-prolétariat urbain, le créole (plus exactement: le parler créole français) est la langue vernaculaire. (298) Le créole pourrait être même qualifié de langue 'nationale', puisque les Haïtiens parlent et entendent tous le créole, l'utilisant chaque jour, dans des proportions variables suivant leur niveau de culture, leur classe sociale, leur profession, leur métier, le milieu où ils l'exercent, leur position par rapport à leur interlocuteur. (299)
D'un autre côté, la république indépendante d'Haïti a gardé la langue française comme langue officielle, comme langue véhiculaire des institutions, de l'administration, des lois et des tribunaux, de l'enseignement et des relations internationales.
"Cependant, ce n'est pas une langue acquise dans la famille - du moins pour la grande majorité de ceux qui la parlent, mais une

langue apprise à l'école, d'après les méthodes traditionnelles: règles de grammaires, analyses, dictées, textes expliqués, etc.. Aussi n'est-elle parlée et lue que par environ un dixième de la population constitué par ceux qui ont fréquenté l'école assez longtemps pour réussir à la maîtriser". (300)

Il y a donc présentement en Haïti une minorité bilingue, parlant le créole et parlant-lisant-écrivant le français, et une majorité s'identifiant à la classe pauvre et illettrée qui ne pratique que l'oralité créole.

"Si l'élite haïtienne est bilingue, il est plus juste de caractériser la situation linguistique du pays par le terme de 'diglossie'. Est diglosse toute communauté dans laquelle deux ou plus de deux langues se partagent le domaine de l'emploi".(301)

En Haïti, la langue française est considérée plus apte à assumer les fonctions nobles de l'administration, de l'éducation, de la littérature, de la science... Le créole est restreint aux fonctions ordinaires de la vie courante.

Cette diglossie atteint même l'Haïtien bilingue. Si son bilinguisme l'identifie à une classe privilégiée, il utilisera chacune des deux langues pour couvrir des domaines bien définis et distincts. "S'il emploie le français pour la conversation soignée avec ses pairs ou en présence d'un étranger, il aura recours à la vernaculaire dès qu'il voudra indiquer une certaine familiarité dans ses rapports avec son interlocuteur ou faire résonner une corde affective" (302) et il sera obligé d'y avoir recours pour communiquer avec tout locuteur ne faisant pas partie de l'élite bilingue.

"Pour le locuteur créolophone des masses, son ignorance de la langue officielle l'exclue de certaines activités économiques et même politiques. De ce fait, l'acquisition du français représente pour lui une étape essentielle de la promotion sociale. Il en résulte en Haïti entre les deux langues une profonde ambivalence". (303) Cette hiérarchie des langues, qui renvoie à la hiérarchie sociale, explique la diffuse épilinguistique défavorable à la langue vernaculaire créole, souvent perçue comme un patois, un dialecte, symbole de minoration économique. (304)

En fait, les linguistes ont émis plusieurs hypothèses sur l'origine du créole.

Certains sociologues américains à la suite de Jules Faine, en font "une langue néo-romane issue de la langue d'oil et des anciens dialectes picard, normand, angevin, poitevin", n'ayant que des rapports très lointains avec les langues des noirs venus d'Afrique, puisque les esclaves africains sont arrivés bien tard par rapport à l'époque de sa constitution. (305) Le créole est né avant que le français normatif ne se donne une vocation de langue nationale du Royaume en réalisant à son crédit le transfert des fonctions jusque là réservées au latin.

Pour d'autres au contraire, le créole est une langue africaine caractérisée par les mêmes particularités structurales des idiomes d'Afrique centro-occidentale: continuité, invariabilité et post-position des déterminants spécifiques du nom et la prépondérance de l'aspect verbal sur le temps verbal. Une trans-lexicalisation aurait causé la parenté étymologique avec les dialectes franciens des colonisateurs. (306)

Finalement, des chercheurs américains voient dans le créole l'évolution d'un parler afro-portugais, genre de 'lingua franca' commune aux marins et aux négriers opérant entre les côtes de l'Atlantique. Avant d'échouer dans les 'isles à sucre' les esclaves étaient confrontés pendant de longs mois à des besoins communicationnels dans un bain linguistique propre au milieu de la traite. (307) La base francienne du créole haïtien serait encore le fruit d'une trans-lexicalisation opérée dans les plantations de Saint-Domingue. Chaque hypothèse peut sembler réductionniste, la constitution du créole étant sans doute redevable à la fois de ses sources franciennes, africaines et de la 'lingua franca' des comptoirs européens du Golfe de Guinée.

Quoiqu'il en soit, si l'on pose un regard attentif sur le déroulement socio-historique qui provoque et la fixation de la langue créole et sa destination sociale, l'on arrive à cerner trois périodes, trois moments significatifs, permettant de mieux com-

prendre le comportement et l'idéologie linguistiques actuels de la population haïtienne.

1. Les Français arrivent dans l'île au terme de l'exploitation aurifère effrénée de la période hispanique et quand déjà l'ethnocide arawak est consommé ainsi que la glottophagie des langues indigènes. Les Français choisissent de pratiquer la monoculture sucrière par l'importation d'esclaves africains. De 1625 à 1685 c'est la formation de la société de Plantation. Durant ces décades l'île connaît une phase intense de construction sociale très caractérisée: le résultat de la confrontation des communautés européenne et africaine s'avère remarquable par son homogénéité et son efficacité productive.

"Il n'en reste pas moins que les deux composantes sociales sont au départ l'image même de l'hétéroclite et de la dysharmonie. L'éventail de la population française est très large: cadets de famille nobles originaires des quatre coins du Royaume, 'engagés' contractuels occupant des fonctions très humbles et dont la condition voisine celles des esclaves, filles de l'Hôpital envoyées peupler les îles, marins normands, bretons, vendéens ou girondins ayant débarqué pour adopter une vie sédentaire et faire fortune, etc... Ce rassemblement bigarré parle des variétés de Français fortement teintées de régionalisme ou de 'patoiserie', et il est évident que l'éloignement de la cour, du beau parler et des contraintes normatives usuelles provoquera des modifications fondamentales dans leur expression". (308)

"Côté esclave, l'impression de disparate sociolinguistique qu'on attendrait d'une population provenant de zones géographiques immenses et distantes les unes des autres, est largement atténuée par le 'bain linguistique' que font subir les négriers et les marins portugais. L'on sait en effet qu'il pouvait s'écouler des mois entre le moment de la capture et celui de la vente, durée pendant laquelle la population servile entamait un processus d'acculturation violente basé sur la séparation des pièces prove-

nant d'un même village ou d'une même tribu, et sur leur impossibilité consécutive d'utiliser leur code linguistique ordinaire. C'est donc dans le cadre baroque de la société de plantation et plus particulièrement de l'interaction verbale maître-esclave que l'on peut comprendre le surgissement du créole. Aboutissement 'logique' de la rencontre entre les variétés de français privées de leur dispositif répressif ordinaire et les systèmes afro-portugais plus ou moins stables des esclaves et de la chiourme". (309)
Ainsi, durant sa phase constitutive, le créole connaît une réelle valorisation pratique, comme langue 'mixte' que forgent ensemble les partenaires-adversaires de l'entreprise coloniale.
"Quoi que puisse en penser 'l'aristocratie des îles' de cette première période, si le créole apparaît, c'est qu'il répond à des poussées et à des nécessités communicationnelles réciproques; jusqu'en 1685, il faut qu'il soit parlé et considéré par les esclaves et aussi par les maîtres. C'est la pratique qui l'emporte sur l'opinion et qui la modèle". (310)
2. A partir de 1685, les choses changent tout à fait avec la promulgation du 'Code Noir' par Colbert. Ce texte de loi prévoit tout et légifère tout. "Plus de mariage interracial, obligation pour le maître de christianiser son nègre, de veiller à sa nourriture, à sa santé et à son maintien dans le rang. Désormais, les esclaves arrivent par milliers dans des bâteaux français. Ils constituent une classe raciale de plus en plus cohérente, et les Européens ou leurs descendants, nés aux îles, s'enferment eux aussi derrière une solidarité de race et de caste. Les anciens engagés sont devenus propriétaires terriens, ils apposent la particule devant leurs patronymes et se font appelés 'Habitants', 'Américains' ou 'Créoles'. La phase commune d'instabilité et d'insécurité linguistique a fait place à un système hiérarchique étanche: le nègre 'doit' parler créole et oublier sa langue maternelle, il ne lui est pas permis d'étudier la lecture et l'écriture, et le français

n'est accessible qu'à celui qui vit près du maître, dans sa domesticité immédiate. Le maître, lui, peut parler créole avec ses nègres, mais il s'applique dorénavant à marquer la différence raciale et utilise donc le français avec ses pairs.

"Le créole est alors exclusivement désigné comme un baragouin, comme un français déformé, comme un affreux patois mutilé...

C'est donc à partir de cette date que les Autorités coloniales (écrivains, religieux et autres intellectuels...) se mettent à remplir le rôle d'une véritable agence de minoration linguistique et raciale: les nègres sont foncièrement brutaux, explique un chroniqueur; ils ont de grosses lèvres et de petits cerveaux, de plus ils chantent sans arrêt, constate un bon prêtre émerveillé: leur patois est capricieux, désordonné, mignard et enfantin, renchérissent les premiers créolophiles. La partition sociale correspond explicitement à une partition raciale, et le créole, devenu par le discours l'attribut exclusif des nègres, participe à la mise en infériorité générale de la classe servile et de ses valeurs.

"Seuls usagers qui résistent encore un peu à l'entreprise de reniement linguistique des maîtres, le créole proféré par le commandeur sur l'habitation (chef de travaux nègre ou mulâtre) et le créole des femmes de toutes races (mais essentiellement des courtisanes mulâtresses) autour desquelles va se construire le mythe de la langueur et de la douceur de l'accent créole! Les fonctions véhiculaires (pour le travail et pour la sexualité) de la langue infériorisée lui assurent encore un reste de statut symbolique utilitaire!". (311)

3. A la fin des années 1700, l'esclavage est aboli et en 1804 Haïti acquiert son indépendance. Une petite partie des nègres demeure sur les habitations qui ont changé de maîtres et continue à travailler aux champs. Une autre partie de l'ex-population servile regagne les mornes avoisinantes et organise une vie quasi-autarcique dans les bois-debout. Parfois le 'lacou' remplace l'atelier. C'est là que verront le jour les grands traits culturels de l'oraliture créole. (312) Marchés, cases et sentiers, fêtes, musique, veillées, contes, devinettes... (313)

Les mulâtres au contraire, flanquées de nègres à talents, investissent la ville. Avec les nouveaux affranchis noirs de l'Armée, ils essaient de bénéficier pleinement d'abord de l'abolition, exigeant égalité juridique, scolaire et professionnelle. Avec l'avènement de l'indépendance, ils se caractériseront par l'idéologie dite du blanchissement: "les valeurs des anciens maîtres sont sacralisées, et la langue française devient le symbole de l'échappement à la condition de descendant d'esclave." (314)

C'est auprès de cette nouvelle élite indigène que le dénigrement culturel et les préjugés linguistiques pratiqueront le plus de ravages. C'est elle qui était en contact immédiat avec l'appareil idéologique dominant du savoir et de sa lutherie normative à la fin de la colonie saint-dominguoise. C'est elle qui fixe les destinées linguistiques et culturelles de la nouvelle Nation. A ces colonisés ayant soif de s'en sortir et saisissant l'occasion de partager à leur tour l'assiette du pouvoir, il convenait pour des raisons classistes de perpétuer le discours linguistique argumenté des anciens maîtres blancs, d'officialiser la langue française et de maintenir la population haïtienne dans le tiraillement de la machinerie diglossique. Quand aux nègres majoritairement ruraux toute leur vie les poussera à rester à l'ombre de 'la' civilisation definie par l'élite et la question linguistique (à savoir si leur créole est une vrai langue) n'est pas leur affaire: ils continueront à se débrouiller avec leur idiome d'illettrés.

L'Haïti de ces temps modernes, traversée plus ou moins profondément selon les couches sociales de la population par l'idéologie de la Négritude et la démagogie du Noirisme, semble connaître une ébauche de valorisation du créole, langue du peuple, langue du pays profond. Mais tant et aussi longtemps que créolophonie et anaphalbétisme seront des synonymes sociaux, cette valorisation ne saura être que peu ou pratiquement pas significative.

Il n'incombe pas au chercheur étranger de prendre partie pour l'une ou l'autre langue se confrontant dans le système diglossique, mais il est essentiel de signaler les rapports à la fois étroits et lointains entre le créole et le français en Haïti, rapports ayant à la fois des racines et des conséquences sociales et politiques. Lorsque l'Haïtien peut sortir ou faire abstraction du tenaillement quotidien des exigences que lui impose la survie dans un contexte quart-mondiste, lorsqu'il se pose la question sur son identité culturelle profonde, il échappera difficilement au sentiment d'être "tiraillé entre son Etre [le créole] et son désir de Paraître [le français]". (315) C'est qu'en fait sa vie repose sur une opposition inconciliée, sur un malentendu perpétuel. "Et ce conflit est aggravé du fait que si les éléments d'opposition sont d'ordre culturel, ainsi qu'il apparaît à première vue, par leurs implications économiques et sociales ils ont une portée beaucoup plus vaste et se répercutent sur l'ensemble de la vie". (316)

Jusqu'ici cette analyse a présenté le créole et le français comme deux systèmes linguistiques voisins à la fois par l'histoire de la colonie, par une certaine parenté lexicale sinon syntaxique, mais aussi comme deux langues distinctes. Par contre, surtout de nos jours, dans les milieux urbains de la Capitale ou des villes provinciales, dans les zones rurales marquées par un certain progrès de la scolarisation francophone et une certaine diffusion de la radio, le français a acquis une nouvelle légitimité dans la bouche et l'oreille de gens qui ne l'auraient jamais atteint autrefois. Ceci a sans doute imprimé un caractère plus indécis à la frontière des deux codes et induit dans le créole des emprunts phonétiques, intonatifs, lexicaux et syntaxiques du français en proportion variable.
Egalement, le français, qui devait être parlé de façon impeccable, s'est farci dans de larges milieux, d'expressions créoles, de modulations créoles, si bien que l'on peut parler d'un 'français régional haïtien', nanti de traits démarcatifs l'opposant au fran-

çais standard, au français international.
Il s'est ainsi créé un genre de quasi-continuum sociolinguistique plutôt cahoteux, une situation plutôt complexe dans laquelle la langue supérieure (acrolecte) et la langue inférieure (basilecte) tendent à jouer un rôle de pôles symboliques, l'essentiel de la communication étant assuré dans bien des cas, au gré d'une plus grande mobilité sociale, par les mésolectes, sortes de systèmes intermédiaires hiérarchisés du créole au français standard.
Il existe encore et toujours en Haïti une grande majorité créole pour laquelle le système de variables échelonnées et impliquées dans l'organisation du continuum linguistique du basilecte au mésolecte et de celui-ci à l'acrolecte ne s'applique pas. Mais il semble exister une couche de population chez qui la pratique linguistique comprend une utilisation du créole, une utilisation du français, mais surtout une utilisation de systèmes hybrides extrêmement difficiles à décrire en l'état. (317)
Cette couche de population caractérisée par une dynamique linguistique plus complexifiée semble avoir fourni un pourcentage important de l'immigration haïtienne de la dernière vague au Québec. Il serait fort intéressant de pénétrer le comportement langagier ainsi que les opinions, les catégorisations, les interdits esthétiques et normatifs, les performances et les appréciations de ces locuteurs, pour mieux guider leurs apprentissages linguistiques ou mieux comprendre leur conduite spécifique d'adaptation au milieu francophone québécois.
Les étudiants adultes haïtiens du Centre St-Paul se sont montrés très catégoriques, soit lorsqu'ils déclaraient leur attachement au vernaculaire natal (créolophilie), soit lorsqu'ils témoignaient leur aversion à son égard (créolophobie). L'idéologie classiste et de couleur ne semblait pas étrangère au déchirement profond se polarisant autour des symboles linguistiques créole-français. Par contre, objectivée par un discours épilinguistique fort animé, la langue 'haïtienne' semblait se matérialiser ou se projeter dans un echelonnement gradué qui renvoyait au schéma du continuum franco-créole.

Au niveau le plus bas, l'on pointait le 'gros créole', le créole des campagnes, des terroirs disséminés, sans doute le créole le plus authentique, mais le plus marqué par les multiples régionalisme et une plus grande distance par rapport au français.
A un deuxième niveau, un 'créole moyen', courant et pratiqué au sein de la mini-communauté linguistique haïtienne du Centre St-Paul, celui-là même qu'utiliseraient les immigrants haïtiens à chaque fois qu'ils ont besoin de communiquer entre eux devant les francophones québécois et autres, comme un langage secret, une langue-maquis, dépouillée de régionalismes trop marqués, identifiant le locuteur non plus à un micro-terroir d'origine, mais à la masse créolophone haïtienne.
A un troisième niveau, le créole mélangé, le 'créole francisé', propre aux petits bourgeois instruits, aux professeurs haïtiens, aux étudiants ayant joui d'une plus longue formation en français, surtout en territoire québécois. (318)
Dans la zone acrolectique, apparaît ensuite le 'français créole': variété de français exhibant de nombreux calques lexicaux et syntaxiques créole, une modulation phonétique et intonatoire propre au locuteur à substrat créole très prononcé.
En bout de ligne vient le français brodé, parcouru de nombreuses hypercorrections, d'insistance marquée dans la production des phonèmes habituellement escamotés ou assimilés chez le locuteur haïtien moyen. Dans ce genre, un coefficient élevé d'affectation et de manque de naturel sera repéré comme "un signe d'insécurité linguistique et de volonté de donner le change". (319)
La fureur 'linguicide' à l'égard du créole n'est pas le corollaire découlant nécessairement de l'adoption de ce parler français pointu. Signe assez évident d'un malaise mental et d'une aliénation réussie (au sens d'une perte d'identité et d'une adoption d'un discours étranger), cette attitude défaitiste et fortement émotive n'est pas un phénomène individuel et peu répandu et n'implique pas nécessairement la pratique exemplaire de la langue supérieure. (320)

Depuis les années 1960, Haïti se présente comme le prototype d'une société qui s'avère incapable de sortir du sous-développement, une société en régression, en pleine dégradation. (321)
C'est une société marquée par la misère, le mécontentement, la répression. Haïti est une société qui éclate. (322)
L'hémoragie humaine que constitue l'exode des Haïtiens, est loin d'être une émigration en douce: c'est une émigration de crise, une émigration en catastrophe.
"Tous les pays du bassin des Caraïbes prennent des mesures pour endiguer ce qu'ils considèrent comme une invasion des déshérités de la région, coupeurs de canne en République Dominicaine, boat people aux Bahamas, au Yucatan, dans les Petites Antilles et surtout en Floride, sans compter les réfugiés au Canada, en Europe."(323
Le Québec a reçu un pourcentage minime (30 000 environ) de la masse émigrante haïtienne qui se chiffre à environ 1 000 000 d'individus, et cela en deux flux bien identifiables: en premier lieu un 'drainage de cerveaux', suivi en un deuxième temps par une vague de travailleurs qualifiés et non qualifiés.
"Celle-ci transporte dans son sillage un pourcentage important de migrants haïtiens qu'on peut ranger sous la catégorie d'analphabètes soit, au sens strict, des personnes qui ne savent ni lire ni écrire, soit au sens plus large, des personnes qui n'ont pas été instruites "au code normatif élémentaire de leur société et qui de ce fait se trouvent marginalisées socialement et culturellement". (324)
"Les sociétés nord-américaines réclament de leurs habitants une relative maîtrise du code symbolique écrit dominant dans ces sociétés pour pouvoir fonctionner et mener à bien les gestes nécessaires à la gestion de la vie quotidienne. Actuellement il est probable que dans les sociétés technologiquement avancées, l'apprentissage du décodage nécessite l'acquisition d'un plus grand nombre de connaissances et d'habilités à cause de la complexité de l'organisation sociale... Partant de ces considérations, on peut postuler qu'actuellement un pourcentage important de migrants

haïtiens ne possèdent pas un ensemble de compétences minimales jugées essentielles pour participer activement et à part entière à la société québécoise". (325)
Une compilation statistique du Ministère de l'Immigration, portant sur le niveau de scolarité d'immigrants haïtiens nés en Haïti et entrés au Québec entre 1968 et 1977, donne les pourcentages suivants:

niveau de scolarité 0

1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	total
36,3	25,7	22,3	19,0	23,2	6,3	7,2	13,1	32,6	41,6	22,7

niveau de scolarité 1-7:

1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	total
0,9	3,0	2,9	4,0	5,5	12,3	22,9	30,7	17,1	18,6	11,8

Un coup d'oeil attentif sur ce tableau révèle qu'il y a un travail important d'alphabétisation et de post-alphabétisation à accomplir auprès des immigrants haïtiens.
La post-alphabétisation est aussi essentielle que l'alphabétisation. Parfois l'alphabétisation est tellement minimale, ses contenus tellement peu intériorisés surtout à cause d'une fréquence aléatoire ou d'une nette déperdition scolaire, que ses acquis demeurent superficiels, exigus et finalement de moindre utilité pratique.
Parfois la personne alphabétisée retombe en analphabétisme, ne pratiquant plus l'acte d'écrire et de lire dans la vie quotidienne: c'est le second analphabétisme.
Le travail de post-alphabétisation veut d'abord empêcher cette rechute. Son objectif global est de mettre à la portée des étudiants adultes un ensemble de possibilités par rapport à l'emploi, au milieu et aux études ultérieures, tout en aidant ces personnes à élargir, raffiner et enraciner davantage les savoirs élémentaires dans leur mémoire et dans leur vécu quotidien.

La post-alphabétisation a d'autant plus de chances de s'avérer une réussite, qu'elle fait suite à une initiation bien conduite, à une alphabétisation satisfaisante.
Dans le cas des immigrants haïtiens, le travail de post-alphabétisation vise une clientèle alphabétisée en territoire québécois, mais surtout et en bien plus large proportion une clientèle ayant fréquenté l'école élémentaire haïtienne.
Or, on ne dit pas grand chose de bien de l'école élémentaire haïtienne ni du système pédagogique ni des habitudes de fréquentation scolaire.
Pour parler de l'école élémentaire haïtienne il faut d'abord mentionner ceux qui en sont privés, ceux qui ne l'ont jamais fréquenté et qui sont appelés ou seront appelés à exercer comme parents une influence donnée sur le travail des écoliers. La femme haïtienne est particulièrement impliquée dans le rôle d'éducatrice auprès de ses enfants. Or, la population adulte haïtienne est majoritairement analphabète: "dans les villes 50% des gens peuvent lire et écrire, tandis qu'à la campagne il n'y en a qu'environ 10%. Et la situation tend à s'aggraver". (326) Elément important pour cette analyse: le taux d'analphabétisme est beaucoup plus élevé chez les femmes haïtiennes que chez les hommes. (327) L'école élémentaire haïtienne opère donc dans un contexte social d'analphabétisme et l'on devine l'influence négative que peut exercer cette situation culturelle environnante sur l'écolier, attendu que l'analphabétisme frappe surtout les femmes, donc les mamans, celles précisément qui assument l'éducation des enfants.
Deuxième élément de la situation: le caractère rachitique de l'école Le taux de scolarisation globale de la population en Haïti ne s'élève qu'à 20%. "C'est avant tout au niveau de l'enseignement primaire qu'apparaît de la façon la plus flagrante la grande misère de l'école haïtienne. En 1977, le taux d'inscritpion dans les écoles primaires ne s'élevait qu'à 32% - moins de 22% à la campagne... Quand aux conditions matérielles (des institutions scolaires) elles sont proprement désastreuses. Un fait suffit à le montrer. Les écoles rurales disposaient en 1977 de 58 944 places assises pour un effectif de 136 381 élèves". (328)

En ce qui concerne les conditions pédagogiques, les écoles primaires rurales sont nettement désavantagées par rapport aux écoles urbaines: "dans les villes 36% des instituteurs détiennent un certificat d'études pédagogiques, alors que seulement 27% sont diplomés à la campagne. On compte en ville un instituteur pour 32 élèves, à la campagne un pour 60". (329)
Le caractère fortement sélectif de l'école haïtienne est en partie la cause du grave problème de déperdition scolaire. L'archaïsme des méthodes et la rigueur des examens provoquent des redoublements et des réactions d'abandon scolaire. La sélection s'opère dès le cycle primaire. Ainsi, "d'une promotion de 62 447 élèves inscrits en première année en 1970, seulement 3 360 parviennent à la fin du cycle primaire en 1977". (330) "Le système scolaire haïtien fonctionne comme une machine à sélection inexorable. Les effectifs du secondaire représentent 12% de ceux du primaire. A ce niveau sur un groupe de 1 000 élèves inscrits en classe de 6e, seulement 171 terminent le cycle". (331)
"A la campagne plus du tiers des élèves n'arrivent pas à être promus en quatrième année. De plus dans ces écoles plus de la moitié des effectifs globaux sont en première année. A la fin du cycle d'études de 7 ans, il ne reste plus que 2% des élèves admis en première année". (332)
"Au coeur des problèmes de l'école haïtienne la question linguistique: le Créole, langue nationale, le Français, langue d'enseignement. C'est là une source de difficultés complexes, génératrices de distorsions et de conflits... Le fait de vivre dans une langue et d'étudier dans une autre constitue un problème majeur pour les enfants haïtiens, dans leur formation, dans l'épanouissement de leurs possibilités d'expression et de création". (333) A ne pas oublier: souvent même la famille de l'élève, elle, ne parle pas du tout le français.
Pour résumer, "le système scolaire haïtien s'organise dans un milieu fortement marqué par l'analphabétisme, 80% de la population. Seulement 20% d'enfants ont le privilège de bénéficier d'une formation scolaire. Ainsi le rachitisme du système procède à une

première sélection. La déperdition scolaire réalise la deuxième forme de sélection. Ici joue tout un réseau de facteurs: avant tout les difficultés économiques des familles, puis la rigueur du système d'examen, l'archaïsme des méthodes pédagogiques, la rupture entre le monde scolaire et le quotidien des enfants... Nous retrouvons une même donnée commune: ils vivent tous dans des conditions socio-économiques difficiles. Les analphabètes, dans les campagnes et les couches populaires des villes, les enfants de paysans qui doivent quitter l'école avant la 4e année, tous ceux enfin qui vont devoir arrêter leurs études primaires et secondaires avant la fin du cycle parce qu'ils ne peuvent pas payer". (334)

Cette analyse montre qu'il faut prendre en considération les lacunes du système éducatif haïtien pour comprendre les difficultés que rencontre tout immigrant haïtien, aussi bien enfants d'âge scolaire qu'adulte, qui pénètre dans le système scolaire québécois. La dernière vague d'immigrants haïtiens que le Québec a reçue, l'exode des bras, apporte nécessairement des handicaps qui ne sont pas de nature à faciliter leur intégration au pays d'accueil: analphabétisme ou quasi-analphabétisme, alphabétisation mal ébauchée ou second analphabétisme, insécurité linguistique et psychologique à la fois, et, bien entendu, encore et toujours des conditions socio-économiques difficiles.

D'après certains corpus enregistrés lors d'une enquête (non publiée) auprès des étudiants adultes haïtiens du Centre St-Paul de la C.E.C.M. l'on peut deviner l'un ou l'autre de ces aspects lacunaires de l'école haïtienne .

On obtient jamais d'un premier jet d'indications précises sur la durée de scolarité en Haïti de la part des locuteurs.

- En quelles années vous avez fait vos études en Haïti?
- En Haïti? ça c'était... en 60... 67,68.
- Et combien d'années de scolarité vous avez fait en Haïti?
- Cinq années... je pense que c'est ça. Sept ou huit. Pré-maternelle, maternelle, de la certifi...
- A quel âge avez-vous commencé?
- Oh tout petit.
- C'est-à-dire?
- Oui.

- Neuf, dix ans?
- Non, à six ans.
- Et vous êtes allée en Maternelle à six ans?
- Oui.
- C'était une école publique?
- Oui, une école publique. (335)

Cette même locutrice fait allusion à la vénalité des professeurs rencontrés dans son école. A présent elle rend responsables les pédagogues de son enfance des difficultés qu'elle rencontre actuellement.

- A l'école, quand j'étais à l'école, je m'occupe pas le professeur... parce que... d'après moi c'est aprce que... j'étais trop aisée, parce que, en Haïti, quand une personne voit que l' mange, qu'elle s'habille, qu'elle l'a des personnes pour mettre des souliers et pour mettre des chaussettes, pour faire ci pour faire ça, on dit: "Bien, on est bien!"
  Mais bien, tu n'apprends pas à l'école, parce que...
  des fois même les professeurs donnent des... donnent des... des points, même si on connaît pas la chose.
  Puisque chaque jour, "you mè"... vous... vous change d'uniforme, parce qu'en Haïti et tous les écoles portent des uniformes.
  A chaque jour moi, quand j'étais petit,
  je ne mets même uniforme parce que mon père... ma mère était couturière.
  Chaque jour, cinq jour par semaine, je mets des chaussettes, souliers...
  ...
  Mais maintenant je vois que c'est pas vrai.
  Je vois que je suis mal pris...
  vraiment, réellement mal pris.
  (larmes) (336)

Les locuteurs de cette enquête déclarent avoir parfait un plus grand nombre d'années de scolarité que les locutrices. Voici comment cette locutrice décrit cette discrimination qui concède en Haïti une formation scolaire plus longue et plus avantageuses aux mâles:

- Quand j'étais petite, ma mère aimait ça beaucoup quand les personnes travaillent su(r) un bureau et j'ai le premier de ma mère, mon grand frère, lui, il est avocat, il était professeur aussi, maintenant i travaille... i travaille très bien en Haïti. Je peux...
  Il "fini" ses études; moi je n'ai pas... moi je ne sais rien. (337)

Aucun étudiant adulte haïtien interrogé n'a déclaré avoir parachevé les études entreprises en Haïti. Ils identifient ce fait comme première raison de leur retour à l'école.

Notre locutrice décrit son cas personnel de déperdition scolaire, même dans un contexte apparemment de famille économiquement aisée.

- Même mon frère m'a dit ça, dit: "Il faut que tu alles à l'école!"
  J'ai dit: "Non je n'peux pas, le soleil est trop chaud,
  je n'peux pas, je n'peux pas...
  C'est parce que ma mère me donne tout,
  mais maintenant c'est moi...
  Moi j'ai dit... moi j'ai dit...
  Mais si j'avais de la connaissance, que je voulais peut-être...
  pas peut-être... ça... ça... ça pourrait aller mieux. Oui.
  (émotion) (338)

Les déclarations d'un jeune étudiant adulte font écho aux problèmes qu'engendre le climat pédagogique de l'école haïtienne: autoritarisme dans les relations maîtres-enfants et archaïsme des approches.

- Même il y a un beau système ici: les professeurs sont excellents.
  Alors ça c'est une chose j'apprécie beaucoup. Chose que je ne trouve pas chez moi.
  Quand je dis chez moi, je parle d'Haïti. Ce... quand même le professeur c'est pour l'Haïtien, c'est quelqu'un de... c'est un être supérieur pour l'élève haïtien. Chose que, ici... qu'on permet de pratiquer à une manière, à une façon... les professeurs sont quand même flexibles sur ce point...
  Le système est marginal en Haïti, c'est-à-dire le professeur qui est en avant, on l'écoute, il faut l'écouter. Au point de vue primaire on l'écoutait pas, c'était ce qu'on appelle une bonne fessée. C'est ça, c'est ça le système scolaire en Haïti.
  Pas le système scolaire seulement. Je ne veux entrer dans les détails, quand même, mais c'est... c'est typique chez l'Haïtien. C'est-à-dire c'est... l'élève doit se soumettre. En avant du professeur c'est... on doit pas élever le ton: ça ne se fait pas. Faut qu't'écoutes le professeur et puis... y a quelque chose qui en Haïti aussi qui c'est une lacune: on doit apprendre par coeur.
  Comme on doit apprendre par coeur, c'est-à-dire on comprend , mais pour le professeur on doit réciter par coeur. Tandis que pour moi j'trouve c'est... un bon résumé, la conclusion ça serait mieux. Mais c'est le système, c'est pas moi qui dirige le pays, alors... (339)

Ce même jeune homme est tout à fait conscient de l'handicap scolaire causé par la machine diglossique qui fait du français la langue d'enseignement pour des élèves à langue maternelle créole.

- Effectivement l'Haïtien a des problèmes à apprendre le français. C'est... tout dépend du milieu qu'il est. Parce que quand même l'Haïtien parle créole entre amis... son enfance... il parle créole chez lui. D'accord, alors en arrivant à l'école on lui flanque ça... on lui met ça en avant le français. C'est tout à fait... tout est nouveau pour lui. Alors c'est là la lacune de l'Haïtien. Si l'Haïtien aurait parlé le français à la maison, ç'aurait été bien. (340)

On a déjà tracé le portrait-robot de l'analphabète haïtien au Québec. (341) L'adulte haïtien pouvant être appelé à bénéficier d'un traitement de post-alphabétisation, présente des analogies socio-culturelles avec son compatriote analphabète. Comme celui-ci, il peut être aussi bien un adolescent de 18 ans qu'une personne dans la cinquantaine et il est en majorité une femme. (342) Les dames haïtiennes qui fréquentent les centres de formation générale des adultes à Montréal semblent avoir une trentaine d'années comme les clientes des cours d'alphabétisation. Elles aussi, appartiennent à la couche des petits salariés et travaillent (ou ont travaillé avant de tomber en chômage) au salaire minimum, surtout dans le textile, le service hôtellier, travaux de ménage, maintenance dans les institutions ou les conciergeries. Parfois, comme opératrices de machines à coudre, elles travaillent à la pièce et assument des petits contrats à domicile. Ce qui ne les empêchent pas de vivre près du seuil de la pauvreté. Main-d'oeuvre non spécialisée, le chômage les frappe particulièrement et en général elles sont durement exploitées. Parvenues au Québec sous la rubrique de l'union des familles, surtout les plus âgées, leurs besoins d'adaptation linguistique au nouveau milieu sont ressentis au plus haut degré. Elles sont évidemment illettrées dans leur langue maternelle, le créole, mais possèdent certaines connaissances et habilités de base en français pour évoluer dans les contacts quotidiens vécus dans le nouveau milieu d'accueil, ce qui les avantage par rapport aux analphabètes. Toutefois elles ressentent avec profond malaise les limites de leur maîtrise du code français, oral et écrit.

Si la gêne de l'analphabète est engendrée par l'incapacité d'utiliser le code français, la gêne des adultes en post-alphabétisation naît de la conscience d'une maîtrise jugée insuffisante pour des rapports sociaux harmonieux avec des interlocuteurs francophones.

- Quand je parle, j'ai beaucoup difficultés. Je me coince et je suis, comment dirais-je?... je suis gênée, parce que mes phrases sont pas correctes. Puis y a des personnes qui connaît beaucoup le français, mais les personnes va me critiquer. C'est... c'est pour ça que j'ai la peur de parler. (343)

- Quelles sont les difficultés que vous éprouvez? en français...
- Oui, j'ai éprouvé, parce que je n'peux pas parler correctement le français et je suis plutôt coincée, j'ai peur de parler... Tout ça. C'est pour ça que je suis venue au Centre. (344)

- Voilà: ça c'est parce que je suis pas sûre de ce que... de ce que je... je voulais dire. Je suis pas sûre, mais maintenant je commence améliorer. Ça commence. (345)

- Mais mon problème c'est quand j'ai besoin de pa(r)ler avec une personne sans ce... chez moi ou bien dans un bureau, ou bien... ailleurs, j'me sens gênée et pis y a une sorte de réticence chez moi: je commence à trembler.
Ce que je veux moi, je veux é maîtriser le français et bah! pou(r) que... et moi je veux enlever la peur et puis, comment di(re)? le tremblement: c'est ça mon problème.
Quand j'parle en public, je sens gênée, je ne veux pas ça moi.
Je veux... je veux parler correctement comme je parle le créole.
Donc je veux parler le français comme ça. C'est ça.
Et à l'aise qu'en français... autant en français qu'en créole. (346)

"Difficultés , coincement, gêne, peur, tremblement. réticence": tous ces termes indiquent bien un malaise caractérisé, une perception traumatisante de la faute de français, presque comme si elle constituait une faute de comportement. L'idéal qu'expriment les locutrices est celui d'un bilinguisme suffisamment parfait créole-français, l'aisance de l'emploi du créole en son milieu social étant considéré comme le niveau-modèle à atteindre pour l'autre langue dans les rapports sociaux où elle est jugée pertinente ou nécessaire.

Si la gêne de l'analphabète est engendrée par l'incapacité d'utiliser le code français, la gêne des adultes en post-alphabétisation naît de la conscience d'une maîtrise jugée insuffisante pour des rapports sociaux harmonieux avec des interlocuteurs francophones.

- Quand je parle, j'ai beaucoup difficultés. Je me coince et je suis, comment dirais-je?... je suis gênée, parce que mes phrases sont pas correctes. Puis y a des personnes qui connaît beaucoup le français, mais les personnes va me critiquer. C'est... c'est pour ça que j'ai la peur de parler. (343)

- Quelles sont les difficultés que vous éprouvez? en français...
- Oui, j'ai éprouvé, parce que je n'peux pas parler correctement le français et je suis plutôt coincée, j'ai peur de parler... Tout ça. C'est pour ça que je suis venue au Centre. (344)

- Voilà: ça c'est parce que je suis pas sûre de ce que... de ce que je... je voulais dire. Je suis pas sûre, mais maintenant je commence améliorer. Ça commence. (345)

- Mais mon problème c'est quand j'ai besoin de pa(r)ler avec une personne sans ce... chez moi ou bien dans un bureau, ou bien... ailleurs, j'me sens gênée et pis y a une sorte de réticence chez moi: je commence à trembler.
  Ce que je veux moi, je veux é maîtriser le français et bah! pou(r) que... et moi je veux enlever la peur et puis, comment di(re)? le tremblement: c'est ça mon problème.
  Quand j'parle en public, je sens gênée, je ne veux pas ça moi.
  Je veux... je veux parler correctement comme je parle le créole.
  Donc je veux parler le français comme ça. C'est ça.
  Et à l'aise qu'en français... autant en français qu'en créole. (346)

"Difficultés , coincement, gêne, peur, tremblement. réticence": tous ces termes indiquent bien un malaise caractérisé, une perception traumatisante de la faute de français, presque comme si elle constituait une faute de comportement. L'idéal qu'expriment les locutrices est celui d'un bilinguisme suffisamment parfait créole-français, l'aisance de l'emploi du créole en son milieu social étant considéré comme le niveau-modèle à atteindre pour l'autre langue dans les rapports sociaux où elle est jugée pertinente ou nécessaire.

Le fait d'avoir identifié le manque de maîtrise du français comme cause unique de la peur de produire des "bêtises" ou de se montrer "déplacées", transforme l'insécurité linguistique en dépit.

- On peut parler, on sait c'qu'on va di(re), mais voilà une réticence chez nous. C'est, je pense, c'est le problème... c'est juste parce qu'on a pas maîtrisé le français, donc on a peur d'approcher des bêtises ou bien de dire une chose qui n'est pas à sa place.
  On veut parler le français comme on parle le créole.
  On a pas de problèmes, on parle pis on est en société, pis on veut parler...
  Pourquoi on est gênées? Pourquoi on commence à trembler?
  Mais on doit... (347)

Les locutrices fréquentent le Centre grâce à des allocations d'études ou d'assurance-chômage: cela concède à leur projet de formation une certaine marge de disponibilité et de sécurité. Déjà gratifiées d'une plus grande habilité à comprendre le français que leurs connationaux analphabètes, leurs objectifs éducatifs investissent d'emblée les codes oral et écrit du français.

- Moi, c'est ce que je veux avoir eh à l'école, eh, c'est... c'est... c'est simplement... c'est pour apprendre euh le français, la parler correctement, l'écrire correctement. (348)

- Mais ce que je voudrais... je voudrais écriver le français. J'aime parler le français aussi. Je veux maîtriser le français et à mon [save] je sais qu'on a beaucoup problèmes avec le français, surtout dans les verbes et y a la diction aussi. Donc je veux raffiner mon français, maîtriser un peu pou(r) que je puisse... et quand je parle je voie que je suis dans ma peau et je gêne pas et pis je parle correctement... C'est ça que je voudrais di(re) moi. (349)

- Maîtriser not(re) français, écrire et parler correctement. (350)

- Moi aussi. Tout ce que je vais vous di(re) là c'est la même chose... C'est parler bon français, maîtriser comme a vient d'di(re) là, j'répète tout c'qu'a vient d'di(re) là. C'est toute. (351)

L'expérience et la pratique scolaire les a même rendues capables d'identifier plusieurs sources de difficultés sur lesquelles elles voudraient bien concentrer les efforts d'apprentissage. (352)

Le système interférentiel du créole au français a pu jouer au début du séjour au Québec, soit comme frein à la compréhension, soit comme schéma d'interprétation du français parlé dans le milieu québécois. (353)

- Je comprends tellement bien, j'comprends bien, o.k.
  Mais c'est pas tous les mots, tu sais. Avec la langue qu'on pa(r)le maintenant... pa(r)ce que avec le créole ça confonde parfois entre les deux. Mais j'comprends et j'pa(r)le aussi. (354)

- Mais n'y a-t-il pas quelques types de difficultés, des genres de personnes que tu as eu plus de misère à comprendre?
- A comp(r)end(re)? Humm!
  Y en a oui, y en a, mais ça fait longtemps... quand j'étais venue ici avant de m'adapter... o.k. mais ça m'a pris beaucoup de temps avec.... Maintenant ça marche, maintenant. (355)

- Quelles étaient les difficultés d'adaptation quand tu es venue ici?
- Une, c'est comp(r)enais pas beaucoup... pas beaucoup de choses.
  J'comp(r)enais, mais ça m'deman(de) c'est quoi ça veut di(re) surtout quand... pa(r)ce que maintenant... maintenant j'habitue. o.k. pa(r)ce que [matâ] je... j'avais... 'j'entendzu' des choses que je connais même [sé] pas ça voulait di(re).
  C'est pou(r) ça j'avais beaucoup de la misé(re) un peu dans ça.
  Pa(r)ce que je comp(r)enais pas quand les gens me dit: [tsurik] et moi... moi j'comp(r)ends pa(r)ce que c'est dans ma langue aussi ça veut di(re) la même chose.
  Mais ya des choses que je comp(r)enais pas tellement.
  Mais après je commence à m'adapter. Ça ma(r)che maintenant. (356)

Les locutrices sont manifestement créolophiles. (357)

- Je veux que... euh... je veux ga(r)der mon créole,
  parce que j'aime le créole.
  Ouais. Je veux le garder. (358)

- Moi je veux toujours garder ma langue, le créole...
  I faut qu'on parle not(re) langue maternelle, le créole.
  C'est pourquoi moi je suis cont(re) une personne qui l'est...
  qui dise que il faut bannir le créole... (359)
  Mais êt(re) Haïtien c'est le créole! (360)
  Moi je vois le français et on dit, je m'en souviens, j'ai lu quelque part, le français c'est not' langue d'emprunt,
  pas not' langue maternelle.
  C'est le créole!
  Y en a qui ne veut pas accepter. Pourquoi?
  ...
  Le créole c'est une langue comme toute... toute aut(re) langue. (361)

A l'aise dans leur identité linguistique de base, elles peuvent plus facilement identifier des champs d'interférence avec le français et mieux cerner des lacunes dans leur cheminement d'appropriation de l'autre langue. (362)
Par exemple, elles sont conscientes des difficultés que représente l'intériorisation du temps verbal propre à la morphologie du français. (363)

- Je veux maîtriser le français et à mon [save] je sais qu'on a beaucoup problèmes avec le français surtout dans les verbes. (364)

- Moi c'est juste là quand j'écris.
  Pis j'fais une lett(re), ou bien n'importe quoi, un devoir...
  Au lieu de mett(re) mes verbes au passé, j'les mets toujou(rs)
  à l'imparfait, parce que j'sais que l'imparfait c'est du passé.
  Mais quand vous m'avez donné la différence entre l'imparfait puis
  le passé composé, moi j'commence à comprendre. (365)
  ...
  Comme j'dis: "J'fêtais l'anniversaire à ma fille",
  i m'avait dit j'pouvais di(re): "J'ai fêté l'anniversaire à ma fille".
  Parce que l'imparfait... ouf! j'me souviens pas juste c'qu'i
  m'avais dit. (366)

- Ça m'arrive parfois de varier les temps souvent, moi aussi.
  I m'arrive d'êt(re)...
  les temps du passé, surtout l'imparfait puis le passé composé. (367)

- Quand si tu fais une lettre, tu veux commence en passé composé, tu
  finis en passé composé jusqu'à la fin. (368)

Une autre se reconnaît une confusion certaine dans l'utilisation du pronom de troisième personne singulier. (369)

- Si j'te parle là pis j'te raconte une histoi(re) ent(re) hommes et
  femmes, vous comprenez? deux hommes deux femmes, pis j'te raconte
  une histoire vient de passer, j'peux souvent j'me... je... je... je...
  au lieu de dire "il", j'dis "elle".
  Comprends-tu? J'dis "elle" c'est toujou(rs) souvent ça.
  Pis j'raconte l'histoi(re), j'sais j'dois di(re) "il" puis j'dis "elle".
  C'est pas correct du tout. Tu vois: c'est pas correct.
  Lui, il comprend , c'est ça! I comprend ce que j'veux di(re) là.
  En racontant l'histoire, i comprend.
  Mais toujou(rs) ça m'vient à l'idée de di(re) "il" au lieu de... (370)
  ...
  Tous avaient des difficultés. J'ai mon fils aussi: elle n'est...
  il n'est pas pi(re).
  Vous voyez: je disais "mon fils" et je m'suis corrigée tout d'suite. (371)

Une autre admet avoir des problèmes avec le lexique du français. Le 'vocabulaire' n'est pas disponible, ne vient pas en mémoire, ou bien il demeure en large partie incompréhensible. (372)

- Moi, des difficultés... Quand j'écris, je sens ce que j'écris, mais des fois i m'arrive parfois de... de manquer des mots, vous comprenez? Si je fais une lettre, j'ai toutes mes idées, pis quand je relis la... la lett(re), j'trouve qu'i y a pas mal de mots qui m'manquent... Tout ça... et moi j'me demande comment ça se fait. Mais après, pa(r) exemp(le), j'peux les remett(re), vous comprenez? I m'arrive souvent ça. Des fois même je divulg... je divulgue. (373)

- Pis aussi euh y a le vocabulaire. C'est ça pour moi, c'est ça, précisément. I manque pas mal de vocabulaire. (374)

- Je sens que... j'ai pas difficultés, j'comprends tout. Y a des p'tits m... des mots... pa(r) exemp(le) à la... des fois... à la télévision, dans les nouvelles, tout ça, y a des mots qui sont pas mal difficiles... oui mais... (375)

Deux locutrices font mention des difficultés de diction (376) et d'orthographe du français. (377) Les locuteurs ont également des rattrapages considérables à réaliser en savoir-orthographier, mais cela est un problème tellement généralisé parmi tous les étudiants adultes de toutes les origines, les natifs y compris, que l'on ne peut retenir ce trait comme une particularité de l'adulte haïtien en formation générale. (378)

Deux locuteurs font brièvement allusion aux difficultés engendrées par la rencontre de l'accent québécois, conscients, par contre, des difficultés éprouvées par les natifs d'ici face à l'accent haïtien. (379)

Tous les locuteurs drainent ici l'idéologie diglossique qui consiste à repousser l'emploi du créole et du français à des domaines d'emploi distincts. Le créole est la langue de la famille surtout ascendante, la langue du milieu d'émigration, la langue de l'amitié, des émotions viscérales. Le français demeure la

langue de la 'société', couvrant les domaines nobles de la communication: éducation, administration, emploi, ainsi que toutes les relations avec le monde extérieur au milieu maternel. Plusieurs segments de la vie intra-ethnique n'échappent pas non plus à l'officialité de la langue française.
Ainsi, pour l'immigrant haïtien, les deux codes créole-français jouissent d'une légitimité certaine, quoique la fureur linguicide créolophobe soit violemment manifeste dans l'attitude d'un nombre tout de même étonnant d'individus.

- Pour ainsi dire, (le créole) c'est not' langue maternelle. Mais c'qui est arrivé, quand vous arrivez à une place, on s'adresse toujours en français, par exemple: pour les débats, la télévision, la chambre, n'importe où, on vous adresse, on... vous êtes obligé de parler français. Mais réellement (le créole) c'est not' langue maternelle.
  ...
  C'est la langue qu'on parle à la maison, parce que nos grands-parents, même s'i parlent le français, mais ils nous adressent 90% des fois en créole. Parce que c'est not' langue maternelle. (380)

- Ceux qui sont venus d'Haïti c'est des immigrés.
  I parlent pas le français, i parlent juste le créole.
  Pas tout le monde en Haïti qui savent li(re).
  La majorité sont des illettrés.
  Pour ça on veut garder not(re) langue, le créole,
  pou(r) puisse communiquer avec eux aut(res),
  parce qu'un jou(r) ou l'aut(re) on va retourner dans not(re) pays.
  C'est sûr.
  C'est pas pour aller habiter, au moins pour une visite. (381)

- Je ne veux pas qu'ils (les enfants) parlent à la longueur d'journée le créole, mais je veux qu'ils connaît aussi le créole,
  parce que mes grands-parents ne parlent pas... parle français,
  parce que quand ils vont en Haïti ce serait une honte pour moi:
  comment mes enfants vont faire pour communiquer avec ma mère et les aut(res)? (382)

- On a beaucoup problèmes à parler en société. On a pas la maîtrise...
  Mais maintenant je n'parle plus créole à la maison avec mes enfants.
  Des fois quand je parle euh... quand les enfants me parlent en français je les réponds en créole, mais maintenant je ne veux plus,
  parce que moi je veux parler aussi correctement avec n'importe qui en société
  même dans un bureau, même su(r) un théât(re), su(r) une scène...
  je n'sais pas... ben j'veux parler français comme il faut. (383)

- En ce qui concerne le créole, encore, je trouve pour moi, c'serait une langue. Je ne considère pas comme une langue.
Simplement c'est un patois, un dialecte, pour moi.
Alors, sont-ce qui... les personnes qui disent qu'i aimeraient ça que le créole devienne une langue, maintenant, j'peux pas... j'l'accepte pas. C't'impossible de euh... d'avoir une langue officielle que le peuple ne parle pas.(384) I n'y a que... qu'Haïti et que que(l)ques aut'Antilles qui parlent le créole, c'est-à-dire, on... on n'peut... on pourrait pas converser dans le monde entier.
Ça prend une langue pour parler à d'autres. Alors c'est ça c'que j'trouve, c'est déplorable que... qu'i passent une chose de ce genre.
Encore une fois c'est une question de politique, pour moi, purement et simplement. Le gouvernement i fassent leurs discours... c'est en français mais le peup(le) comprennent absoluement rien.
C'est le créole que le peup(le) comprend. C'est tout.
C'est c'que j'trouve déplorable, mais c'est pas moi qui dirige, c'est pas moi qui... qui gouverne non plus. J'peux rien faire.
J'parle le créole, si, je l'parle. Je l'parle normalement comme tout le monde le parle, mais quand même, j'ai été dans une famille qui m'a donné l'éducation quand même assez bien, scolaire et toute... toute... financière aussi.
- Alors parler créole c'est ne pas avoir d'éducation? ce n'est pas bien?
- Non, non pas du tout. C'est-à-dire j'l'ap... j'apprécie le créole, mais pour euh... c'que j'veux dire moi en ce qui concerne le créole, c'est que c'est pas une langue pour moi, c'est, c'est une langue... c'est pas, c'est pas..., c'est-à-dire, en voulant dire c'est une langue, c'est pas une langue qu'on peut communiquer avec d'aut(res) peup(les). Alors pour moi c'est un patois qui reste dans le pays. Mais à c' qui a trait à l'officialiser, ça n's'fait pas, j'trouve, je n'accepte pas, mais j'accepte que c'est une langue qu'on parle, mais en Haïti, en Haïti! Même le créole qu'i parlent dans les aut' Antilles, tel qu'à la Martinique, c'est pas la même chose. Y a des diversités là-dedans aussi. (385)

- Le créole comme tel c'est une langue, parce qu'une langue c'est pas aut'chose, c'est une façon de se communiquer. Parce quand on sait parle, on se comprend. De là on peut di' que le créole est une langue. Mais pas pour le Français: le créole a un statut, un aut(re) statut, de langue seconde. Parce que c'est la langue, c'est pas de la majorité, mais c'est la langue des gens formés déjà...
Et puis pour pouvoir parler au sommet ou du moins avoir des promotions, ça prend la langue française. Qu'c'soit pou(r) aller travailler ailleu(rs) ou du moins c'... demeurer en Haïti, fréquenter les places où il y a des gens instruits, c'est en français s'passe, c'est en français ça s'passe. (386)

Quand l'"être" haïtien se manifeste, c'est en créole que cela se produit.

- Moi, un peu mon problème quand j'parle, parce que... et euh...
  j'pense... avec mes mes enfants et avec que(l)que sorte de personnes
  je parle des fois puis i m'arrive parfois de di(re)
  si j'peux pas... non... si j'peux pas non...
  quelques mots en créole.
  Si j'pas contente, si j'pas...
  si j'suis fâchée, j'parle... j'oublie l'français,
  j'parle ma langue créole.
  (rires) (397)

- Pou(r) pa(r)ler vraiment, i faut qu'on parle le...
  Pou(r) parler ou exprimer not(re) sentiment, not(re) pensée,
  i faut qu'on parle not(re) langue maternelle, le créole.
  ...
  Mais être Haïtien c'est le créole! (388)

On est même convaincu des valeurs esthétiques du créole, valeurs surtout présumées. L'on peut reconnaître dans certains témoignages le regret de ne pas avoir été entraîné davantage à la maîtrise d'une si 'belle' langue et de sa poétique. Langue créole, poésie créole, musique créole: tout cela forme un tout où l'âme haïtienne se reconnaît et se mire.

- Mais le créole, j'trouve que c'est une belle langue aussi.
  J'trouve que comme le français on peut trouver de la poésie aussi
  dans le créole. Parc'que i y a beaucoup de poètes haïtiens qui
  écrivent en créole et puis ce sont des gens instruits aussi. Je peux
  citer quelques noms. Quand on prend des gens comme l'auteur de
  "Ya cocoyé"... encore un autre comme... une minute! Bon, j'n'm'en
  souviens exactement le nom, d'ailleurs c'est... Ils écrivent
  réellement bien. Et puis qui ont été à Paris faire les études.
  Ce sont-ce des gens formés mais i laissent pas pour autant tomber
  le créole pour le français.
  I essaient maîtriser les deux. I parlent aussi bien le créole
  que le français. (390)

- Lisez-vous le créole?
- Un peu. C'qui est arrivé, c'est surtout au niveau... au point de vue
  scolaire, c'qui est arrivé à l'école, on nous apprend pas à écrire le
  créole. C'est le français. Mais quand même j'pourrais me débrouiller
  là-dedans. (391)

- Oh oui, surtout le week-end, samedi soir surtout. On... on... on...
  nous amuse pas mal. Avec not' musique.

Non pas principalement chez moi. Chez des amis. Y a des boîtes de nuit aussi.
Musique haïtienne?
C'est le rythme. Y a un peu de piquant là-dedans aussi. Parce que quand t'écoutes d'la musique haïtienne, tu peux pas rester assis. I faut qu'tu bouges.
I faut qu'danser. Autrement lever les mains. I faut qu'manifester des signes, quoi. C'est une musique assez entraînant, qu'on peut pas laisser passer. Quand on l'écoute, on a le goût de danser.
C'est pas seulement les Haïtiens qui aiment la musique haïtienne. ça tout l'... tout l'monde l'aime, j'veux dire les gens qui l'ont déjà écoutée. (392)

Les locuteurs indiquent deux champs d'utilisation des langues créole et français: l'école pour celle-ci et la maison pour celle-là. Ce partage est perçu comme un handicap à l'apprentissage du français, comme si l'emploi du créole en famille nuisait à l'intériorisation du français appris à l'école.

- Mais le problème qui s'pose
  c'est parce que nous aut(res) le français... On parle le français à l'école puis à la maison on parle le créole.
  C'est pourquoi on a beaucoup problèmes à parler en société. (393)

- Le français c'est un peu plus... J'comprends. C'est surtout ça.
  Tu penses la langue jusqu'à l'école, pis en dehors non!
  C'est ça... c'est surtout ça. (394)

Puisque les locutrices jugent que le même problème peut se poser pour leurs enfants fréquentant l'école française, il s'en suit des stratégies défavorables et restrictives envers l'emploi du créole.

- Bah! je ne veux pas parler le créole à la maison avec mes enfants parce que mes enfants... elle a... il apprend...
  J'ai des filles et des "gâ(r)çons": il apprennent en français.
  Donc c'est pourquoi je veux parler... je ne veux pas qu'ils parlent à la longueur d'journée le créole. (395)

- Maintenant je n'parle plus créole à la maison avec mes enfants.
  Des fois quand j'parle... euh...
  quand les enfants me parlent en français je les réponds en créole mais maintenant je n'veux plus,
  parce que moi je parler aussi correctement avec n'importe qui en société. (396)

- Moi aussi... tous mes enfants sont nés ici
  c'est pourquoi je dis: "Bon!"...

> Tout l'temps il demande: "Là, mamy, pou(r)quoi pas... pou(r)quoi pas... un p'tit peu d'créole!"
> Il aime ça. Il a du plaisir là-dedans, ah!
> "Bon, c'est pou(r) vous et pou(r) moi aussi!"
> Parce que c'est mieux quand on pratique une langue, on peut deviner en plus habile et pis y a pas de problème là dedans. (397)

De toute façon, l'enfant d'immigrant haïtien éduqué à l'école québécoise, marque une distance évidente par rapport à la langue créole des parents. Ceux-ci manifestent un double souci en apparence contradictoire: faire en sorte que les enfants pratiquent le créole pour toujours être capables de l'employer en milieu 'maternel' et faire en sorte qu'ils ne le pratiquent pas pour ne pas connaître les mêmes handicaps que les parents lorsqu'ils affrontent la 'société'.

> - Non. Non. Mes enfants n'ont pas de problèmes du tout
> parce qu'ils parlent,
> et ils parlent le français,
> mais i parlent pas tellement le créole:
> i comprend, i parlent créole,
> i parlent pas créole comme moi,
> i parlent créole comme les étrangers.
> Donc i n'ont pas problèmes du tout.
> Il dit... les enfants disent n'importe quoi.
> C'est pourquoi j'ai dit: "Mes enfants parlent très bien le français, i n'ont pas problèmes". (398)

> - Je veux pas qu'ils parlent à la longueur d'journée le créole
> mais je veux qu'il connaît aussi le créole
> parce que mes grands-parents ne parlent pas... parle français. (399)

Est-ce que l'idéologie de couleur traverserait cette pratique de la diglossie?

> - Mais une seule chose que j'peux di(re):
> comme ma fille est une mulât(re)
> j'veux qu'elle parle français.
> Puis créole aussi parce qu'elle a des grands-parents en Haïti. (400)

Il est fort aise de reconnaître une motivation intense pour l'apprentissage du français chez ces locuteurs. Pour d'aucuns la raison profonde est de sortir de l'embarras psychologique ressenti dans toute occasion de paraître en 'société' et causé par 'la peur de dire quelque chose qui n'est pas à sa place'. (401)

D'autres voient dans la maîtrise du français (et des autres matières que le curriculum de la post-alphabétisation et de l'école secondaire impose) la porte finalement ouverte pour fuir à jamais les 'enfers' de la production et de l'exploitation. L'emploi exemplaire du français est perçu comme la clé de l'ascension socio-économique et par là de l'affirmation de soi.

- Comme ça vous voudriez changer de métier, travailler dans un bureau?
- Oui, j'aime ça beaucoup,
  parce que euh... euh... mon but c'était ça.
  Mais j'ai pu été comme ça.
  Mais faut a(voi)r l'aide
  on peut pas aller comme ça... dans un bureau comme ça.
  Il faut que vous connaissez qu'est-ce que vous allez faire.
  Mais si tu connais pas... connais pas...
  ...
  Moi j'ai dit... moi j'ai dit...
  mais si j'avais de la connaissance,
  que je voulais peut-être... pas peut-être... ça... ça... ça pourrait
  aller mieux, oui. (402)

- Maintenant je n'travaille pas.
  Mais j'ai passé trois ans dans une manufacture...
  Quand je couche, je dis: "Demain je vais tourner encore..."
  Parce que la personne n'est jamais satisfaite,
  jamais, jamais, jamais juger pareil...
  beaucoup, beaucoup travaille,
  travaille beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup...
  Je dis: " M' si je travaille comme ça, si je travaille comme ça, bon,
  et j'ai une machine...
  et ma mère était couturière mais je n'aime pas la couture.
  Et puis maintenant je suis tombée dans la couture...
  Je vais acheter une machine, j'acheter une machine au [zelot]
  et si je vais travailler [se:r]...
  mais ça ne marche pas, ça marche pas. (403)

- Il était bon...
  il faut que je suis venue...
  il faut que je suis allée à l'école, prendre le français, la
  mathématique, l'anglais aussi est important pour [supe] Montréal, ouais.
  J'suis passée par là... j'aime ça. (404)

- "Mouin"... même pour la femme, la femme n'a pas...
  son salaire n'est pas... élevé.
  Bien vous voyez, même si vous travaillez, ça passe...
  Puis la maison, l'électricité, téléphone, "market"... et puis ça passe.

Mais mon intention ([mônetâsjâ]) c'est de toujours mon étude et puis un papier études, après ça même si j'ai un peu, même... même... tous je peux faire ça, je peux gonfler ça. (405)

- Au point de vue travail, c'est pas parce qu'on aimait plus... J'aime travailler. J'aime travailler. Mais c'qui est arrivé tout simplement, c'est que j'voulais plus retourner dans une manufacture. Bon. La raison pour laquelle c'est que quand on travaille dans une manufacture, on a pas de... on a pas de... cela veut dire on est exploité, on est pris... mais quand on sait, quand on a un métier de valeur c'est plus pratique. (406)

- J'ai laissé le pays et puis je suis rendu ici, là. Je travaille un petit peu. J'ai fait plusieurs places. J'ai travaillé pendant quatre ans comme étendeur et coupeur dans le vêtement, puis après ça, bon, il arrive certains moments qu'on doit prendre des décisions et je l'ai pris. (407)

Comme leurs compatriotes analphabètes, ces femmes sont actives. Elles ont assumé la charge financière de la famille avec leur partenaire et même toutes seules à défaut de celui-ci. Frappées par la crise et le chômage, elles tentent d'améliorer leur statut de travailleuses, en se donnant d'abord une formation de base et les moyens psychologiques pour affronter plus avantageusement le marché du travail à leur sortie de cette période d'études. Leur état civil est varié: mariée, divorcée, jeunes adultes vivant auprès de leurs parents, ou vivant 'avec quelqu'un' (408) sans plus de précision. Les hommes interviewés sont tous mariés avec un ou deux enfants. Les mulâtresses ont parfois marié des Québécois. La présence d'un partenaire québécois est donnée comme un atout dans l'appropriation du français.
Chose commune à toutes ces femmes haïtiennes: mariées ou seules, ce sont elles qui prennent en charge l'éducation des enfants. Le partenaire mâle, lorsqu'il y en a un, n'est jamais cité comme un élément aidant dans cette charge familiale, même parfois il est accusé de négligence. Lorsque la femme est seule, la charge totale des enfants est vécue péniblement.

- Premièrement, premièrement...
je les avais laissés avec leur père
pis était pas mal négligent
et des fois il s'en allaient à l'école, des fois... des fois pas. (409)

- Mais mon handicap, mon handicap c'est parce que quand je suis arrivée à la maison, il faut qu'on fasse à manger, puis les enfants, tout ça, et pis là, l'heure passe, on a pas le temps de refuser les choses.
  C'est mon problème. (410)

Ces mamans semblent parfaitement conscientes des différents types de difficultés que rencontrent à l'école leurs enfants: difficultés de lecture (411), d'écriture (412), de fréquentation scolaire (413), de racisme (414). Elles font état des conseils prodigués, même si douteux à certains égards. (415)
Elles sont émerveillées des progrès accomplis par leurs enfants dans les connaissances générales du monde, et soulignent la chance qu'ont ceux-ci d'évoluer dans un contexte culturel plus technologique que le contexte de leur enfance. (416)
Leur discours témoignent d'une affectueuse complicité entre mère et enfant. (417)

- Oui, oui pas mal. Parce que ma grande des fois elle vient, elle dit: "Mais, mamy, pourquoi on retou(r)ne pas en Haïti? Parce que j'aime pas qu'on moque... Je sais que je suis chocolat, mais toutl'temps les enfants m'appellent chocolat... J'aime pas ça, j'aime pas ça". J'ai dit: "Mais qu'est-ce que tu veux!? Bah, on est ici... Bah, y a des choses que je n'veux pas te di(re). Donc tu dois te résigner. Et puis pourquoi? T'as pas besoin d'êt(re) choquée pou(r) ça. parce que tu es vraiment noire et puis t'as pas de [pas]. Moi j'ai pas de problèmes... Bah!"
  J'ai dit: "Ben, si l'enfant t'appelle chocolat, appelle-le eh 'soupe blanche', ou bien [beben], 'crème à la vanille'...
  Et pis ris avec l'enfant et puis ça passe... Puis y a (r)ien, y a (r)ien là de grave...
  Tu aimeras vraiment... tu dois êt(re) fié(re) d'êt(re) noi(re), j'suis fié(re) de l'êt(re).
  Et puis l'enfant qui t'appelle chocolat... ris de l'enfant, dis: oh toi, tu [asyrora]. (418)

- Mon fils qua(nd) tu le... li dis ça, parce qu'il a 13 ans...
  Des fois i... i... les gars lui dire: sale nèg(re), des affai(res) de même... ou y a que(l)que chose d'aut(re) que s'est dit... j'me rappelle pas.
  Des fois j'dis de pas t'occuper, mais des fois moi aussi je le dis: "donne-le une correction".
  Après cette co(rr)ection i vont a(rr)êter.
  C'est vrai, une co(rr)ection. Surtout lui il est plus [vje] eh. (419)

- C'est pou(r)quoi je veux... je (r)etou(r)ne à l'école hein!
  parce que j'ai beaucoup de problèmes avec mes enfants.
  Ils me posent pas mal de questions et parfois je n'peux pas les répond(re), parce que vraiment les enfants i savent plu(s) que moi pour leur âge. C'est no(r)mal.
  Parce que moi j'étais en Haïti mais eux aut(res) avec la télévision y a dé aut(res) choses...
  Mais maintenant j'ai ma g(r)ande qui a onze ans
  et qui me parle de... de l'an 2000!
  C'est vrai: elle me parle de l'an 2000!
  "Dans l'an 2000 y aura pas de maisons comme ça,
  et l'an 2000, Mamy, moi j'rai 25 ans,
  toi tu auras tant et tant, mon frère aura [kedʒâb]".
  "Non, ma chè(re), a(rr)ête! Toi tu me dépasses eh!"
  Elle me parle de questions... elle est très informée ma g(r)ande...
  Elle va tous les vend(r)edis à la bibliothèque.
  Elle emprunte des liv(res) pou(r) moi aussi.
  Elle est très...
  Des fois je me sens... comment di(re)?
  comme dit les Canadiens, je me sens "poignée" avec elle, hein!
  quand elle me demande des questions... (420)

La discrimination et le racisme n'a pas épargné ces gens. Ils sont noirs, ils sont Haïtiens, dans une société nord-américaine blanche, où presque tous les segments de la population sont ethnocentristes à leur manière. L'expérience de la discrimination lors de la recherche d'un logement familial semble être particulièrement vexante, en tout cas elle est plus choquante que les manifestations de racisme sur les lieux de travail.

- Moi, che(r)chant un logement. Eh d'abo(rd) à mon arrivée,
  j'ai vu qu'on a éc(r)it qu'on accepte pas de noirs, pas de chiens.
  Ouais! ça m'avait beaucoup f(r)appée.
  Bon, eh, je ne suis pas rentrée. Et puis après y a eu un autre appartement encore. J'ai f(r)appé et puis la madame est vénue et puis elle m'a dit: "Je (r)eg(r)ette, Madame, j'ai pas de...
  d'appartement à louer avec des noirs!"
  Ouais.

- J'ai pas de p(r)oblèmes dans mon travail.
  Parce que moi, si on m'appelle 'noi(re)', ça me dérange pas, ça me dé(r)ange pas.
  Ça me dérange pas si on me dit 'noire', ça me dérange pas si on me dit 'noi(re)'.
  Je suis noire.
  Mais le p(r)oblème qui s'pose, c'est parce que les gens pa(r) exemp(le)

si pou(r) che(r)cher un logement et puis on est rentré, on a vu un affiche: on accepte pas de noi(rs), pas de chiens - ça c'est... c'est choquant!
On est pas comme des chiens!
...
Et pas même comme des chiens, parce eux aut(res) quand i... des fois un chien ils le caressent comme un enfant. (422)

- Des fois je me demande pourquoi i disent que c'est nous aut(res) les Haïtiens qui po(r)tent des coque(r)elles.
C'est pas juste nous aut(res).
I disent des fois... i disent que c'est le riz, c'est ci, c'est ça...
Moi, cinq ans ici... je... je... j'ai jamais eu de coque(r)elles chez moi. J'vois pourquoi i disent...
Mais c'est pas seuls nous aut(res), parce que il y a d'aut(res) races qui ont pas mal de coque(r)elles.
Des fois tu rentres dans une maison puis tu é trouves.
Une fois j'habitais Côte-des-Neiges. Puis, mon "Djeu"! y avait pas mal. La place où j'habitais avant y en avait pas. (423)

- Parce que vous ê(tes) noi(r)...
Non seulement vous êtes noir, mais vous êtes Haïtien aussi. (424)

- C'est juste des Haïtiens... sont malp(r)op(res).
Quand i parlent on di(r)ait que nous aut(res) à cause de not(re) peau... En tout cas j'comp(r)ends pas.
Ça... ça vexe. C'est vexant un peu. C'est pas mal vexant, franchement. (425)

Les locuteurs semblent ou cacher des expériences ou poser au sage stoïque.

- J'ai eu pas trop de difficultés à m'étriquer... à m'intriquer... à m'intégrer, disons, là où je travaillais. J'ai pas eu de troub(les) avec eux aut(res). Bon. I m'aimaient réellement bien. (426)

- Pas été victime du racisme. Parce que quand on sé sent compétent, on est jamais victime. Parce que les gens qui se plaignent ce sont-ce des gens qui sé sentent réellement faibles. Quand on sé sent réellement bien dans sa peau, on est conscient de cé qu'on est. On se plaint pas du racisme. Ça c'est mon avis à moi. (427)

- Ça veut pas di' qué la chose n'existe pas non plus. Le racisme... ça exis... le racisme ça existe, dès qu'il y a un blanc et un noir i va toujou(rs) y avoir du racisme: ça c'est tout à fait normal. Parce que c'est pas nous qui l'avons inventé.
Nous l'avons hérité ou du moins ce... dès la création ça existait déjà, ça existait déjà. (428)

L'ouvrière haïtienne doit parfois éprouver une profonde solitude et un isolement traumatisant dans les lieux de travail.

- Et à la manufacture, est-ce que le monde était gentil avec vous?
- Il est gentil quand on... quand on les donne plus que... qu'aujourd'hui qu'hier, o.k.?! (émotion) Mais si on n'p...
- Là vous parlez du patron, mais vos camarades... est-ce qu'ils étaient gentils avec vous?
- Oh, oui. Mais moi je n'aime pas ça, je n'aime pas trop... je n'aime pas.. je n'aime pas ça les camarades. Quand j'étais petit, o.k., mais maintenant... (émotion)
- Est-ce que vos camarades étaient immigrantes ou francophones?
- Je n'sais pas. Parce que moi quand je travaille, je tr... je travaille. Et puis quand on donne euh... quand on... dirais-je, des ou de la [brik] ou quoi... je mange et puis après je vais rester sur ma machine, je regarde les gens et puis c'est tout. (429)

Un autre problème semble se dessiner au travers des témoignages, celui de la difficile intégration scolaire des enfants parvenus au Québec directement d'Haïti ou même nés ici. Ce problème a été illustré de façon très lucide par des chercheurs haïtiens et mesuré par les Commissions scolaires de l'Ile de Montréal.(430) La séparation temporaire des parents causée par l'immigration a pu être une source de dérangements multiples dans le processus d'intégration scolaire de l'enfant: l'irrégularité de la fréquentation est mise en relation avec l'incurie du père, arrivé au pays avec les enfants avant la mère. L'élève haïtien a parfois été mal évalué et mal classé, provoquant des débuts très aléatoire à l'école. La maîtrise insuffisante de la langue française, surtout de son code écrit, est citée comme facteur de démarrage dysharmonique à l'école québécoise, se répercutant de façon globale sur les apprentissages.

- Premièrement, prémièrement... j'les avais laissés avec leur père pis était pas mal négligent et des fois ils s'en allaient à l'école des fois... des fois pas. (431)

- J'ai une... j'ai la fille... elle... elle a... quand elle est venue ici, avait sept ans pis l'avait pas mal des difficultés

pis était dans une école régulière.
Le professeur l'a faite... l'a envoyée dans une aut(re)
école d'accueil. (432)

- Il avait pas mal... pas mal de difficultés
et elle savait pas lire pa(r) exemp(le), savait pas li(re). (433)

- Il, lui, là son problème c'est surtout quand il lisait,
surtout un problème... Il avait pas mal de difficultés...
Il avait pas mal de difficultés, ouais.
Le problème, il compronait du tout, il comp(r)enait pas du tout
c'qu'i lisait. (434)

- Oui, l'enfant, la petite.
Tous avaient des difficultés.
J'ai mon fils aussi... elle n'est... il n'est pas pi(re). (435)

Ces élèves ont été souvent dirigés vers des formats allégés d'études et il y a bien des chances d'en retrouver un certain nombre dans les groupes de jeunes adultes dits décrocheurs qui sont actuellement convoyés vers les Centres de formation d'adultes. L'une des locutrices est justement de ce nombre et son témoignage mérite d'être cité intégralement.

- Moi, c'est...
mais j'sais pas si c'est des p(r)oblèmes d'app(r)entissage
pa(r)ce que...
pou(r)quoi...
quand j'étais ([ʒte]) venue ici, bon, que j'avais...
j'étais dans une bonne école, mais c'est pas comme une école...
une école comme le p(r)ofessionnel cou(rt).
On montrait pas beaucoup de choses comme su(r) la mathématique
ou su(r) la dictée...
On montrait des choses comme... des choses comme des choses pour
app(r)end(re) plus ([plys]) un métier.
Mais pas des choses plus ([plys]) pour app(r)ener comme ça.
C'est ici j'ai commencé à dévélopper
pa(r)ce que tout mon affai(re) comme mathématique, français...
mais je n'ai pu terminer ça pas
on vient de commencer
on va avoi(r) beaucoup [damysé] (436)
c'est pou(r) ça.
- Est-ce que tu aimes ici...?
- Je l'aime oui.
Pa(r)ce que je l'aime... pa(r)ce que je m'avance plus ([plys])
je vois que je fais plus ([plys]) p(r)og(r)ès
qu'auparavant.
Pa(r)ce que si je peux "vini" plus bonne heure ([plysboné])
je pense maintenant j'serais terminé... je pense.

- Tu dis que tu aurais aimé venir ici enfant?
- Oui, pa(r)ce que "j'étudié" ([ʒetsydʒe])
pa(r)ce que dans d'aut(res) écoles les p(r)ofesseu(rs) donnent pas
la dictée souvent.
C'est pou(r) ça j'ai plus ([plys]) d'la misé(re) en français...
Qu'est-ce qui m'rétient plus ([plys]) c'est ma dictée.
Mais l'aut(res) choses je passe tous mes cou(rs) vite fait.
En mathématiques j'ai un peu d'misé(re) aussi
pa(r)ce j'faisais pas beaucoup de mathémathiques
ni pas beaucoup de dictées.
J'avais plus ([plys]) d'la misé(re).
C'est maintenant ici ça donne comme un commencement
comme des... un commencement...
comme une sixième année.
C'est pa(r) ce moi
j'suis un peu pas... pas...
j'dzis: "Suis intelligente, mais j'suis... j'fais mon possible pou(r)
p(r)end(re) o. k. pou(r) [pév] réussir ça...
pour que j'aille dans une bonne école.
Je n'sais si j'vas arriver dans un Cégep, mais pou(r) fini secondai(re)
cinq. (437)

Cette locutrice souligne également dans son témoignage les difficultés de compréhension du français à ses débuts scolaires, "à la ptsite école les aut(res)".

- j'comprends bien, o.k.
mais c'est pas tous les mots, tu sais.
Avec la langue qu'on pa(r)le maintenant.
pa(r)ce que avec le créole ça confonde parfois entre les deux. (438)
...
A comp(r)end(re)? Humm!
Y en a oui, y en a mais ça fait longtemps...
quand j'étais venus ici
avant de m'adapter...
o.k. mais ça m'a p(r)is beaucoup de temps avec.
...
Une, c'est comp(r)nais pas beaucoup... pas beaucoup de choses.
J'comp(r)enais, mais ça m'doman(de) c'est quoi ça veut di(re)
surtout quand...
pa(r)ce que maintenant... maintenant j'habitue. o.k.
pa(r)ce que [matâ] je... j'avais..."j'entendzu" des choses
que je connais même c'èst pas ça voulais di(re).
C'est pou(r) ça j'avais beaucoup de la misé(re) un peu dans ça.
...
Et moi... moi j'comprends pa(r)ce que c'est dans ma langue aussi
ça veut di(re) la même chose.
Mais y a des choses que je comp(r)enais pas tellement.
Mais après je commence à m'adapter.
Ça ma(r)che maintenant. (439)

Les difficultés d'adaptation scolaire n'investissaient pas seulement les contenus pédagogiques, d'ordre linguistique ou autres, mais pareillement les différents moments et aspects des rapports sociaux inhérents à la vie d'écolier. Les mamans rendent responsable de l'ensemble des problèmes le climat de racisme qui enveloppe leurs enfants.

- L'autobus qui vient chercher les enfants lui bat.
  Dernièrement il est venu avec ses yeux de même.
  J'ai appelé à l'école
  puis la di(r)ect(r)ice dit qu'i va...
  qu'elle va s'en occuper. (440)

- Parce que ma g(r)ande des fois elle vient, elle dit:
  "Mais, mamy, pourquoi on retou(r)ne pas en Hafti?
  parce que j'aime pas qu'on moque...
  Je sais que je suis chocolat.
  Mais tout l' temps les enfants m'appellent chocolat.
  J'aime pas ça... j'aime pas ça". (441)

Ce climat engendre des formes de violence verbale, physique même. Les habitudes grégaires des élèves haïtiens, tant décriées par les pédagogues et directeurs des institutions scolaires, ne sont finalement que des mécanismes de défense que le groupe d'élèves noirs adopte suivant l'instigation des mamans.

- Elle m'adit à une pitite chinoise qui dit toi là...
  Le p(r)ofesseu(r) lui a dit de poser une question à ma fille.
  Elle a dit: "Pou(r)quoi tu es noi(re)?"
  Et puis elle a dit: "Toi pou(r)quoi tu es jaune?"
  Mais elle dit: "Moi je ne suis pas jaune, je..."
  "Mais oui, ma mè(re), je m'en souviens, ma mè(re) m'avais dit ça.
  Tu es jaune. Y a quat(re) (r)aces: y a la race blanche, y a la
  race noi(re), y a la race jaune, y a la (r)ace (r)ouge...
  (J'ai dit: La race (r)ouge ce sont les Indiens qu'on appelle
  'Inoui', les choses là... Ensuite, les... les... la race jaune ce
  sont les Asiatiques, les Chinois, les [eko:r]).
  Donc maintenant c'est co(rr)ec(t) 'toi tu es jaune'.
  "Pourquoi?" - elle a dit.
  "Beh, c'est la vie!" (rires) ... la pitite jaune. (442)

- Oui, oui. Mon fils qua(nd) tu le... li dis ça...
  parce qu'il a 13 ans...
  des fois i... i... les gars lui dire: sale nèg(re), des affai(res)

de même... ou y a que(l)que chose d'aut(re) que s'est dit...
j'me rappelle pas.
Des fois je dis de pas t'occuper
mais des fois moi aussi je le dis:
"Donne-le une co(rr)ection".
Après cette correction i vont a(rr)êter.
C'est vrai, une co(rr)ection...
Surtout qu'il est plus [vié] eh...
J'ai ma p'tite, ma fille: elle a sept ans,
elle a pas mal de problèmes, eh. (443)

- Ma g(r)ande elle m'a dit ça aussi.
Y a une petite qui l'appelle chocolat chocolat,
tout l'temps chocolat.
Et puis elle m'a dit: "Moi, mamy, je sais comment j'vais fai(re) avec.
...
Mais maintenant je vais la giffler, je vais renlever ça de sa bouche
et puis elle va me respecter à jamais".
Un jour la petite fille, réellement, elle l'appelle
chocolat chocolat chocolat chocolat...
Puis elle est so(r)tie en (r)éc(r)éation...
puis elle a dit: "Bon, maintenant on va régler notre câs..."
Elle a ti(r)é....
(suivent des mots indécryptables, étouffés dans le rire)
Elle l'a gifflée aussi.
Moi, quand elle m'a dit ça, j'ai dit:
"Attention! eh! ne mets pas son sang dehors!
Si tu mets son sang dehors eh,
on va me traîner à la cou(r)".
J'ai dit ça:
"Règ(le) ton p(r)ob(l)ème-là tranquillement." (444)

- C'est ce que j'ai dit. Donnes-y!
La petite est pas capab(le), elle est jeune.
Mais l'aut(re), l'aut(re)...
C'est surtout à cause de ça
j'aimerais ça si les t(r)ois soient dans la même école.
Comme ça si y a le vié(ux), là, le plus g(r)and ,
i vont avoi(r) peur de lui. (445)

- Y en a qui sont pas mal méchants pa(r) exemp(le),
y en a qui sont pas mal méchants.
C'est surtout le mal frappe l'enfant, tout ça....
J'aime pas ça. (446)

Rendus à l'âge adulte, les étudiants haïtiens des Centre de formation générale, répètent étrangement les mêmes comportements de groupe et les formateurs s'interrogent sur des moyens à

prendre pour rompre cet isolement volontaire ou spontané.
L'on a souvent constaté que les institutions scolaires concentraient leurs efforts sur les mécanismes et les pratiques de transmission du savoir: études des matières, travaux académiques, tests... Au Centre St-Paul les formateurs veulent agir à d'autres niveaux également: les difficultés d'apprentissage et sans doute aussi les attitudes culturelles.
Le traitement des difficultés individuelles d'apprentissage vise la clientèle étudiante de façon indifférenciée, en misant principalement sur les ressources de l'individu, conscient de ses besoins et motivé par ses projets personnels. L'idée-clé et l'idéal de ce travail éducatif est l'autonomie de l'apprenant. Le traitement des attitudes culturelles renvoie, par contre, au groupe d'appartenance, au groupe ethnique, lorsque précisément l'ethnie s'avère être une plate-forme de cohésion entre les individus, leur facteur culturel le plus saillant, un motif d'a-parté ou une source de déviance par rapport au macro-groupe.
Une préoccupation manifestée par certains formateurs est celle d'amener le groupe d'étudiants haïtiens adultes à intérioriser les normes de l'institution scolaire, sans réserves, sans retrait passif, sans fraude, sans agressivité. Bien qu'il soit difficile de ne pas voir combien cette intention est légitime, il ne faudrait pas qu'elle constitue le seul objectif ou l'objectif principal de l'approche culturaliste et des stratégies qui en découlent.
Le sous-groupe haïtien au Centre St-Paul est une réalité qui demande à être pénétrée et comprise. L'attention culturaliste qu'on y apportera, aura d'autant plus de mérite si elle se propose l'intégration harmonieuse de ce groupe culturel minoritaire sur un plan plus global, plus complet, se référant à une problématique sociale plus profonde.
Avant tout, le discours culturaliste devra éviter de se donner comme principe les certitudes ethnocentristes de la culture dominante.

Suffisamment assurée d'elle-même, se présentant comme valeur universelle, c'est-à-dire coextensive à l'humanité, s'autorisant de sa propre force, la culture dominante blanche nord-américaine a besoin, pour rester dominante, de produire un double effet de justification et d'uniformisation. Pour se légitimer elle tendra à méconnaître ou ignorer ce que les cultures dominées doivent au fait d'être dominées. D'un autre côté elle postulera comme fondement de l'ordre social l'homogénéisation culturelle, en imaginant que l'influence des moyens modernes de communication puissent réduire les différences entre les groupes, l'uniformité des conditions d'émission des messages culturels créant l'homogénéité de leur réception. (447)
Le ciel pur des cultures, où dans l'abstrait et le syncrétisme les cultures idéalisées comparent leurs ascendants historiques et échangent des richesses, se constituant comme des voies de rapprochement entre les hommes, tient plutôt du mythe que de la réalité. Dans cette situation abstraite, toute culture est réifiée et posée comme une donnée transhistorique, trascendant les différence de classe, l'idéologie de couleur. "Toute culture détachée de ses conditions sociales et de ses conditions historiques d'actualisation peut être postulée comme étant idéalement à égalité avec toute autre culture". (448)
C'est seulement dans un contexte conceptuel abstrait que l'on peut imaginer des rapports neutres d'égalité entre cultures: ainsi objectivées, elles se livrent comme des domaines actualisés, des champs finis. Dans les faits elles sont ancrées dans des réalités qui les assument comme objets et instruments de lutte, elles sont incarnées dans des individus et des groupes qui les engagent dans des rapports de force, dans des rapports de dominants à dominés. Méconnaître la réalité de cette dialectique entretient l'illusion d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes de reproduction et de perpétuation d'autres formes de domination. fallacieusement confondues avec l'ordre social.

Les locuteurs haïtiens, hommes et femmes, qui se sont exprimés au fil de ces pages,ont inconsciemment tracé leur définition culturelle avec leurs témoignages. Ils n'ont pas plané dans des abstractions, mais se sont référés constamment à des réalités sociales et économiques vécues.

Plus encore que par l'extranéité, ils se définissaient par un ensemble de conditions, à la fois sociales (travail, salaire, logement...), politiques (exclusion ou retrait volontaire), culturelles (double appartenance au système haïtien d'une part reconnu pour être dominé, périphérique, bouleversé, et d'autre part au groupe immigré le plus marginalisé dans ce pays).

Il est curieux de noter que ces conditions, même si elles sont atténuées par le fait de détenir la citoyenneté du pays d'accueil, elles suffisent encore à faire de ces citoyens canadiens des immigrés de nationalité canadienne en sol canadien.

Leurs savoirs relèvent d'un cheminement d'acculturation plus autodidacte que scolaire: ainsi leur culture, laborieusement acquise par les canaux populaires de transmission, demeure une culture approchée, qui demande à être 'transformée' au contact avec la culture dominante, donc à être dominée par celle-ci, car comme toute culture immigrée la leur demeure d'une certaine manière 'illégitime' dans ce nouveau milieu.

Si l'on a le courage de scruter notre subconscience idéologique de partenaires de la culture dominante, on sera assurément étonné des traits infériorisants du portrait de l'immigrant qui s'esquisse dans notre univers mental.

"Il n'est là qu'à condition qu'il se conforme à la raison que nous lui reconnaissons d'être parmi nous. Cette raison réside tout entière essentiellement, voire exclusivement, dans la fonction économique qu'il assure: remplir les emplois devenus emplois pour immigrés, donc pour lesquels on a besoin d'immigrés". (449)

L'immigré est un quémandeur d'emploi, car, condamné au chômage dans son pays , sauvé du chômage par l'immigration, il devient

chômeur une fois qu'il aura cessé d'immigrer. Il est donc chômeur passé et chômeur virtuel. En période de crise il devient un concurrant du travailleur natif prolétaire, qui n'hésite pas à le rendre responsable des mises à pied subies. L'immigrant n'est pas comme nous, il est 'autre', 'différent', spécifiquement différent. Qu'on lui reconnaisse ou pas une culture, l'on doit bien lui en créditer une, à cause de ce postulat complexe de son altérité, de la nature marginale et fortuite de sa présence.

Cette différence spécifique qu'on lui attribue, "se nourrit de tout un ensemble de signes extérieurs, ceux-là mêmes par lesquels l'immigré se distingue et se désigne comme étranger et comme immigré: son costume, son langage, ses gestes, sa démarche, tout son hexis corporelle, ses pratiques alimentaires, ses pratiques religieuses, son système de relations sociales". (450)

Le regard que l'on porte sur lui constitue en entités culturelles tous ces indices et images, bien que la culture d'un groupe et des individus qui le composent ne puisse être réduite à une conduite ou à un ensemble de conduites.

Profondément rattachée aux conditions socio-culturelles des immigrés, nous incrustons à la masse des migrants une hiérarchie objective selon l'origine nationale, voire même selon la race. Ce traitement, qui recouvre d'ailleurs et dévoile une hiérarchie objective qui existe déjà entre les sociétés d'origine des immigrés, dessert assez mal merci le groupe d'immigrants haïtiens de la dernière vague.

En fait, ces entités culturelles que l'on découvre chez l'immigré témoignent plutôt d'une culture traumatisée et mutilée. "C'est toute une culture dissociée de sa terre natale, de ses conditions affectives, de son aire de réalisation, qui se trouve... réduite à quelques éléments d'elle-même". (451)

"Débris hétéroclites, épars, décontextualisés, contredits par la réalité quotidienne qui en fait éprouver l'inanité, ces

quelques miettes - soit tout le contraire de la culture qui est totalité, cohérence, harmonie, intégration - sont subies plus qu'elles ne sont agies". (452)

La culture de l'immigré est appauvrie, mutilée au point de n'être plus que la caricature d'elle-même. On voit bien que son existence s'embourbe dans une foule de choses dévalorisées et dévalorisantes:

- un travail précaire, souvent délaissé et méprisé par les nationaux,
- un statut professionnel concret rélégué au bas de l'échelle et révocable à tout moment,
- un logement de ghetto,
- une famille déviante par rapport aux normes admises,
- des noms propres qui donnent lieu à des sobriquets ou à des déformation péjoratives,
- un parler qui ne sait que jargonner le français,
- un parler qui s'achemine dès la génération suivante vers l'oubli et la perte de l'usage de la langue maternelle,
- son ancienne langue devenue langue mineure, qui n'a cours et dont on lui renvoie la caricature,
- l'image ridiculisée des habitudes vestimentaires ou alimentaires et nombre d'autres préjugés, racistes ou pas,
- des comportements et des conduites qui du fait que leur signification ne peut être comprise se heurtent à une hostilité généralisée,
- manifestation injurieuse et méprisante de cette hostilité,
- apparence amusée de cette hostilité et ses réactions ironiques. (453)

Comment ne pas reconnaître sous ce tableau de la culture de l'immigré, une existence marginalisée souffrant de la dénégation qui l'atteint au plus profond de son être? (454)

L'attention culturelle qu'on veut porter aux immigrants ne

devrait jamais oublier que son objet est cette culture "dépouillée doublement, en tant qu'elle est décontextualisée, c'est-à-dire hors de son univers et de ses conditions affectives de réalisation, et en tant qu'elle est dominée car plus que toute autre elle est définie non de manière autonome, mais sous l'effet d'imposition de la culture dominante". (455)
A ce titre, il y aurait fort intérêt à ne plus considérer les immigrants comme les objets du traitement culturaliste, mais comme sujets et surtout agents du programme, ouvrant ainsi à la culture immigrée, dégagée de toute manipulation, la chance de s'actualiser au sein des contraintes inévitables en milieu d'accueil comme arme de lutte sociale, de promotion sociale, d'harmonieuse adaptation.
La problématique de la situation immigrée a un pouvoir 'épiphanique': la pénétrer en profondeur permet de mieux cerner du même coup les problèmes dans lesquels se débat la classe prolétaire nationale, car les immigrés partagent avec celle-ci les désavantages du système classiste de notre société.

Un autre écueil de l'attention culturaliste pourrait être celui d'ouvrir principalement sinon exclusivement l'expression culturelle des immigrés aux formes les plus folkloriques de la culture.
De toute façon, ces manifestations culturelles ont déjà cours en milieu ethnique, grâce au mouvement spontané d'intégration interne que les migrants réalisent sur eux-mêmes.
Ces manifestations constituent pour eux non pas un luxe superflu mais une oeuvre de sauvegarde.
"Dans la situation d'éclatement et de dispersion qui est celle des immigrés, face aux conditions d'extrême nécessité qu'ils sont, en majorité, contraints de supporter, ces manifestations réalisent les conditions indispensables à leur survie: en effet, concourant à doter les communautés immigrées d'un minimum d'intégration interne, elles permettent ainsi, par le jeu

des mécanismes de solidarité interne, de suppléer les carences de l'accueil qui est fait (ou n'est pas fait) aux immigrés".(456)
Pour la culture dominante, le fait d'assumer ces expressions culturelles vaut un surcroît de crédit à ses bonnes intentions, à sa bonne volonté, à son libéralisme. Mais encore ne faut-il pas que cette attention culturelle cache une plus grande mesure de complaisance que de sollicitude: "complaisance à l'égard de soi, à l'égard de ses préoccupations, de ses habitudes sociales et mentales, de ses sentiments et notamment de sa sensibilité esthétique, de ses intérêts symboliques, plus que d'intérêt et attention pour l'immigré et sa culture". (457)
Prétendre rapprocher les cultures et les hommes par-delà les différences sociales, réduire les tensions en les habillant de culture et de psychologie ou en les ramenant à de simples effets de culture et d'individualités divergentes, ne serait-ce pas une façon de refuser d'assumer un problématique sociale plus profonde? ou une façon de contenir les problèmes sociaux de fond entre des bornes acceptables par la société dominante sans trop de frais réels et sociaux? (458)
La culture est définitivement un tout avec la vie dans tous ses aspects. En faire abstraction à n'importe quel titre que ce soit, c'est de la mystification. La culture se fait avec les hommes, avec leur mode de vivre, de progresser ou de souffrir. Tout discours sur la culture des immigrés doit se structurer dans le cadre d'un essai de réhabilitation de leur conditions sociales. A cette condition, l'immigrant ou le groupe immigrant actualisera sa propre culture, il la fera en se faisant. (459)

L'attention culturaliste portée ou à porter au groupe haïtien se doit de couvrir le problème de la langue ou des langues en contact dans le groupe, avec les particularités que revêt le phénomène chez les créolophones.
Il est notoire que pratiquement tous les Haïtiens de la diaspo-

ra parlent et comprennent le créole, qu'ils considèrent comme langue ou patois national, mais qu'ils n'en maîtrisent pas ou trop peu le code écrit, n'ayant pas été scolarisés en créole. Ils sont également conscients du fait que le créole ne jouit que d'une aire restreinte d'emploi, interne au monde 'maternel' haïtien, au territoire national.
C'est également leur langue-maquis, qui cimente leur a-parté comme sous-groupe. Le créole véhicule les rapports affectifs, exprime sans doute les problèmes du groupe, mais dans la société d'accueil il est une langue sans marché, sans pouvoir, ni sur le monde dans lequel évoluent ces travailleurs haïtiens de la diaspora, ni sur les réalités avec lesquelles ils sont confrontés, ni sur les hommes et femmes avec qui ils interagissent en dehors du milieu strictement ethnique.
Cette langue maternelle est même contestée, disputée à l'intérieur même de la famille, dans le sein de la mère, pourrait-on dire.
Par contre il est la conduite interférente inévitable, freinant ou aidant , dans tous les apprentissages linguistiques de la langue officielle et fonctionnelle de la société d'accueil, le français.
Quel usage idéologique ou stratégique doit-on faire du créole, de cette langue pratiquement disqualifiée, puisque elle est la langue de gens disqualifiés socialement, sans contribuer à la disqualifier davantage, et en la disqualifiant à disqualifier encore plus ses usagers?
Le groupe haïtien - en sont témoins probants les interlocuteurs interrogés - semble assez mûr pour discourir de ce segment important de leur vie culturelle. De plus, la langue créole est un belvédère privilégié pour saisir dans toute son ampleur et dans la multiplicité étonnante de ses détails le panorama culturel haïtien.

Il ne vient heureusement à personne l'idée d'enclaver le groupe haïtien dans un ghetto culturel et linguistique, mais il

ne faudrait pas non plus le déchirer intérieurement en confrontant ces individus avec un choix impossible entre deux termes aussi négateurs l'un que l'autre, ce qui aboutirait à une mort culturelle:

- soit en leur présentant comme seule issue une culture dite québécoise, qui leur est pratiquement interdite dans son intégralité, car ils n'ont ni l'être social ni les dispositions culturelles pour y accéder,
- soit en les convoyant vers la culture de leur origine, qui déjà en sa terre natale et indépendamment de l'immigration se portait déjà mal et qui se porte encore plus mal en ceux qu'elle désigne pour l'émigration, laissés pour compte hier et devenus aujourd'hui en tant qu'immigrés des marginaux sinon des exclus de leur société d'origine.

La reconstruction de conditions culturelles pour l'immigré doit prévoir une identité culturelle et sociale ambivalente. "La société d'accueil utilisant l'immigré aimerait utiliser le travailleur sans rien avoir à connaître de l'homme, sans être embarassée par l'homme". (460)

Les foyers d'origine en expatriant leurs hommes et leurs femmes attendent d'eux qu'ils demeurent fidèles aux sources et à eux-mêmes.

"Les immigrés afin d'être en accord avec la double définition qui en est donnée comme émigrés et comme immigrés, ont besoin de se construire une identité double, une identité de double fiction". (461)

Les formateurs d'étudiants adultes immigrés, voulant porter une attention culturaliste aux stagiaires allophones, doivent comprendre ces contradictions socio-culturelles apparentes et reconquérir la vérité de l'immigré, une nouvelle vérité. Cela exige le courage de procéder à des révisions de notre univers mental, de nos catégories et de notre entendement politique et social. (462)

D. Interférences du créole au français.

Si on lit attentivement les corpus enregistrés de nos locuteurs haïtiens, il est fort aisé de constater qu'ils témoignent d'un genre de français bien particulier, marqué d'un substrat créole plus ou moins prononcé, soit sur le plan phonétique, que grammatical et structurel.
Tous ces locuteurs affirment que le créole haïtien est leur langue maternelle et il l'est en effet: langue vernaculaire dans laquelle se sont tissés de façon naturelle des liens affectifs entre l'individu et la langue, langue du milieu maternel, du milieu de vie, langue de l'enfance.
L'acquis linguistique créole est fondu avec le vécu profond des locuteurs, s'intègre au comportement des sujets, assumant une signification globale et présentant un degré élevé de disponibilité ainsi qu'une aptitude spontanée à exprimer tout ce qu'ils sont appelés à vivre.
Le français que ces locuteurs ont appris comme langue 'seconde', 'officielle' ou 'véhiculaire', est le fruit d'une re-éducation à partir de pratiques scolaires et de considérations d'ordre social et économique. Cette re-éducation linguistique, même amorcée à l'âge de l'enfance, se heurte à des mécanismes inconscients de défense du 'déjà-acquis' linguistique, imbriqué dans les profondeurs et l'unité même du 'moi'. Ce 'déjà-acquis' n'est pas appelé à disparaître pour céder la place à la langue seconde. Langue maternelle créole et langue seconde française devront co-exister chez ces sujets. L'interférence du capital linguistique acquis à même la langue maternelle sera forcément la cause (pas unique) de déformations de la langue seconde.
En fait, la langue maternelle devient le 'substrat' de la langue seconde. En linguistique, le terme 'substrat' est retenu pour indiquer "une langue primaire progressivement oubliée par un groupe ayant été conduit à adopter une autre langue, mais qui conti-

nue à exercer sur ce groupe une action telle que la langue secondaire en subit de profondes modifications". (463) On peut ainsi parler du substrat gaulois ou francique dans la langue néo-latine parlée par les Français. L'action d'une langue maternelle donnée sur le traitement d'une langue seconde n'est pas sans analogie avec celle d'une langue 'substrat'.

Le substrat qu'est la langue maternelle apparaît bien comme "le lieu géométrique" de toutes les conduites verbales durant l'acquisition de la langue seconde. "Ses manifestations négatives sont les seules qui trahissent son action mais il est facile de comprendre que son rôle positif est dans l'apprentissage pour le moins aussi important. Faut-il rappeler que ce sont les habitudes verbales acquises avec la langue maternelle qui permettent d'accéder par rééducations successives aux nouvelles habitudes verbales que représente la langue seconde. L'action du substrat est organisatrice aussi bien que désorganisatrice et à chaque fois qu'il y a identité entre les systèmes des deux langues concernées, la langue maternelle et la langue seconde, le substrat dispense purement et simplement d'un nouvel apprentissage". (464)

Les locuteurs haïtiens sont conscients de jouir d'un substrat linguistique dont l'action positive lors de l'apprentissage du français les avantage nettement par rapport à tout autre groupe d'allophones. Mais le substrat créole ne les protège pas entièrement de multiples interférences négatives.

D'une façon générale et préliminaire, on remarque que chez nos locuteurs haïtiens les phonèmes du français sont presque toujours édifiés à partir d'un formant de leur langue maternelle, quand il s'agit bien sûr de sons qui ne sont pas transposables directement. Les sujets adoptent le phonème le plus proche dans la langue maternelle. Même lorsque l'habitude du français est invétérée, le phénomène se produit bien que de manière moins générale.

La ligne mélodique de leur français parlé emprunte les caractériques d'accentuation, d'élision, de distribution de voyelles longues ou brèves, d'assimilation vocalique, etc... propres au créole.

Ils ne semblent pas non plus assurés de la compréhension de l'économie sémantique de l'énoncé français. Au niveau de la voie verbale et pronominale, par exemple, ils ne semblent pas savoir se dégager des modèles de la langue créole ni traduire une compréhension analytique de l'énoncé français, ne témoignant que d'une compréhension globale, qui ne pénètre pas ou ne maîtrise pas les effets de sens de la morphologie du français. Serait-ce du français-parlé pensé en créole?

Plus clairement dans certains corpus que dans d'autres, l'on reconnaît l'émergence d'infra-systèmes en fonction des plus simples acquis et des habitudes dominantes de la langue maternelle créole, ainsi que la stabilisation de certains modèles de déformations par l'utilisation de ces infra-systèmes.

Ce n'est pas sans efforts qu'un créolophone - en post-alphabétisation, par surcroît - va réussir à se constituer son infra-système français, à la mesure de ses possibilités et de ses acquis. Ces efforts traduisent la différence essentielle entre l'usage de la langue maternelle créole et celui du français langue seconde, la première demeuranr toujours l'élément sécurisant par opposition à la deuxième. "Dans la langue maternelle les automatismes dispensent le sujet de toute démarche réfléchie au moment de la production du discours. Il sent sa langue par l'intérieur quand il doit, la considérant comme un objet, y réfléchir et ce n'est pas en termes grammaticaux qu'il justifie son usage mais à partir de mélodies verbales qui lui paraissent 'justes' ou 'fausses'. Dans la langue seconde, le sujet ne dispose pas d'automatismes profonds et ceux dont ils jouit sont constamment mis en cause par la réflexion ou la comparaison avec la langue maternelle". (465) Cela expliquerait le stress du locuteur créole s'exprimant en français, l'hypercorrection, les hésitations, les faux débuts de phrases, certains emprunts à saveur trop accadémique...

Entre les deux pôles symboliques, le créole et le français normatif, les sujets construisent un parlé français haïtien. Cette recherche tentera de mettre en lumière les jeux d'interférence de

codes qui interviennent dans le processus d'apprentissage du français, marquent compétence et performance, causent parfois incompréhension active et passive, plafonnent les progrès, enclavent les apprenant dans d'éternelles 'récupérations' scolaires.

1. La rémanence du créole dans le langage des corpus.

Il existe tout d'abord de grandes similitudes lexicales entre le créole et le français: ce qui a fait dire à certains créolistes que le créole n'était qu'un amalgame linguistique constitué d'un lexique français coulé dans une morphosyntaxe d'origine africaine, tandis que d'autres n'y ont vu qu'une forme simplifiée du français. Le fait est que la plupart des mots créoles proviennent du français et correspondent à des termes du français standard ou à des parlers régionaux du domaine oïl.
Selon Albert Valdman (466), il n'existerait aucun travail lexicologique approfondi et toute estimation sur les racines françaises du lexique créole serait absolument gratuite. Toutefois, d'après la liste lexicale de base de Swadesh, cité par Valdman (467), la quasi totalité des mots recensés auraient une origine française incontestable. Par contre, Pradel Pompilus, dans une recherche en 1973 (468), a pu constater que:
1. "il existe dans le créole haïtien 2 750 mots semblables par le signifiant à des mots du français contemporain";
2. "de ces 2 750 mots, la plupart sont parfaitement identiques au français, les autres présentent des variantes plus ou moins sensibles";
3. "de ces 2750 mots, 925, soit le tiers, n'ont pas tout-à-fait le même sens qu'en français: certains divergent totalement... d'autres ajoutent ou retranchent une ou des significations ou des nuances à la signification française".
"Ces 925 mots sont les faux amis que l'Haïtien parlant français

doit savoir reconnaître, s'il veut éviter que sa communication passe à côté, surtout lorsqu'il parle à un autre francophone, Canadien ou Français de l'Hexagone".

Il est fort intéressant de relever combien certains locuteurs sont convaincus de ces similitudes entre langue créole et française. Pour eux, le créole est à base lexicale française à tel point qu'il y aurait inter-compréhension entre créolophones et francophones. Non seulement le lexique créole est tiré du français, mais globalement il est pareil.

> La langue créole ç'a tiré d'la langue française. (469)
>
> Pou(r) moi c'est.. c'est pas à cause du créole. C'est le contraire... Pa(r)ce que au contrai(re) ça nous aide à comprend(re) le français, même si la personne n'a jamais été à l'école, mais il entend quand même c'est c'qu'on dit en français, t'sais. (470)
>
> A va pas comp(r)end(re) peut-êt(re) à cent pou(r) cent mais elle peut comp(r)end(re) à soixante.. à soixante-quinze pou(r) cent d'ap(r)ès moi, pa(r)ce que i y a pas de.. en créole, j'vois pas de noms qui changent point de not(re) nom.. ça (r)este pareil le nom. (471)
>
> Comme i disait tantôt, euh.. au sujet du créole, moi j'suis d'accord avec lui disant que.. que(l)qu'un qui pa(r)le le créole seulement peut comp(r)end(re à soixante pour cent le français. Et puis j'dirais aussi même plus, pa(r)ce que à soixante-quinze pour cent on trouve des mots français en créole. (472)

Ces ressemblances lexicales entre créole et français avantagent les étudiants haïtiens dans les apprentissages, comparativement aux allophones. L'habitude du créole ne peut pas être un handicap, mais elle constitue plutôt un atout dans l'étude des différentes matières.

> I faut dire que.. d'après c'que j'ai entendu di(re), je n'sais pas, mais ç'a l'ai(r) que des Haïtiens ont des p(r)oblèmes dans toutes.. toutes les choses. Alors je mé demande quel genre de p(r)oblèmes est-ce qu'on peut avoir, pa(r)ce que nous aut(res) euh.. on vient d'un pays francophone.. francophone.
> On ne peut pas avoir plus de problèmes que ceux qui viennent ici d'un [dâ] pays hispanique. Alors euh.. c'est ça c'que j'veux savoir c'est quel est le problème exactement. Pa(r)ce que j'pense que le problème que l'Haïtien peut avoir il ne va être pas lui seul à avoir, tout le monde peut l'avoir... Alors euh.. est-ce que c'est un problème de vocabulaire ou c'est.. est-ce que c'est un problème socio-économique plutôt qui les empêche à avancer. J'pense pas c'est.. c'est au niveau de la langue, à mon avis.. mais... (473)

Au sujet du créole qu'on pa(r)le tout à l'heu(re), je souligne enco(re), un Haïtien qui pa(r)le en créole il a sa.. il a peut-êt(re) euh.. cinquante fois euh.. plus de comp(r)end(re) le français qu'un vrai allophone, qui vient euh.. asiatique... C'est ça.
...
Je peux vous donner un exemp(le), pa(r) exemp(le). Un Haïtien qui vraiment est en alphabétisation, un 'nalphabète là, en Haïti, si arrive un feu, pa(r) exemp(le), c'est une comparaison ça, si arrive un feu, tu vas di(re): "Sorti'! le feu!" I va entend'ça automatiquement, i va prend(re) la porte. Mais un Asiatique, tu.. tu dis: "Le feu!", i va pas l'comprend' certain. C'est pou(r) ça que les Haïtiens ont plusieu(rs) chances de comprend(re). Pou(r) les Haïtiens qui sont en.. en.. 'alphabètes là, pas tous les Haïtiens pa(r)ce que d'après "mouin" au moins un bon.. une bonne soixante pou(r) cent d'Haïtiens ont été à l'école, qui sont pas qu'une.. qui sont pas 'alphabètes, d'après moi. Alors c'est tout c'que j'ai à di(re) pou(r) le moment. (474)

Lorsque ces mêmes locuteurs se comparent aux autres francophones, Québécois ou Français de France, ils ne se reconnaissent pas de difficultés spécifiques face à la langue française. Il n'existe pas, selon eux, de difficultés propres aux Haïtiens, mais simplement une difficulté d'approche de la langue française, qui naît de la complexité de la langue française.

Les difficultés Haïtiens.. pour moi.. je n'sais pas.. pour les Haïtiens.. j'en connais pas.
Bien sûr, partout, c'est.. j'en connais et y a pas tellement de difficultés pour apprendre le français et puis au point de vue compréhension, c'est à peu près comme tous les gens, tout l'monde, toutes les (r)aces.
Surtout la langue française, c'est une [ûn] langue qui est bien délicat à pa(r)ler. (475)

Même les Français ont la même difficu(l)té à.. à exprimer aussi ou à éc(r)i(re).. à l'éc(r)i(re). C'est tout. Pa(r)ce que.. c'est.. c'est.. c'est le seul.. la seule langue, si on va pas à l'école, on pou(rr)ait pas.. pas.. l'éc.. l'éc(r)i(re) comme il faut. C'est la langue f(r)ançais.. pa(r)ce que.. je.. (476)

Deuxièmement encore.. que.. les Haïtiens qui sont au Centre de St-Paul, ici euh.. y a pas dé différence entre les aut(res) et pis les Québécois. C'est ce.. ont la même.. des problèmes, la même difficu(l)té.
C'est.. au point de vue d'app(r)entissage, pa(r)ce que.. pa(r)ce que ici à.. il y a à peu près sept à hui' cents, c'est presque ça. Ben, c'est pa(r)ce que les aut(res) aussi.. ont d' 'a difficu(l)té aussi. (Re)vient au même avec celle des Haïtiens". (477)

Ces professions d'allégeance à la langue française sont plutôt excessives et répondent à un désir de paraître ou à un besoin de masquer. En réalité, l'être et le coeur sont créoles et on se complaît à répéter que le créole est une vraie langue et surtout pas un français approché. Ils reconnaissent également comme vecteur naturel et exhaustif de leurs sentiments cette langue vernaculaire au sein de laquelle se retranche en sécurité leur identité ethnique.

> Concernant la langue créole c'est pas une langue [lâng] comme les aut(res) pensent c'est juste du f(r)ançais mal prononcé...
> Je m'en excuse pa(r)ce que j'pense pas que le créole est un.. [etâ] français mal prononcé ni mal formé, comme j't'ai dit tantôt.
> Le français n'est rien qu'une langue, pa(r)ce que le fran.. le français et le créole est.. est une langue, pa(r)ce que quand tu remarques bien le cré.. le français a ses.. ses.. s.. côtés bien précis, bien caractéristiques, ainsi que le créole par exemple, pa(r)ce que tu trouves en créole, comme j'ai dit... le créole est à soixante-quinze pour cent français. Mais il faut di(re) aussi que dans le créole tu trouves aussi euh.. des mots euh.. africains, comme tu trouves aussi des accents africains, tu trouves aussi euh.. des mots 'spagnols, anglais là-dedans, tu trouveras même des mots arabes par exemp(le), pa(r)ce que i faut d' qu'i y avait aussi des Arabes là-bas en Haïti. I avait aussi les Indiens par exemp(le).. i.. euh.. c'est formé aussi à l'aide des Indiens, y a beaucoup de mots indiens utiles, c'est ça... Alors moi j'considère pas le.. le créole comme étant un français mal formé pa(r)ce que le créole a ses prop' ca(r)actéristiques. (478)
>
> Comme j'ai dit que le créole a ses prop' ca(r)actéristiques. i faut... c'est une langue, à mon avis, t'sais, qu'i faut.. i faut euh.. dév'lopper pa(r)ce que moi je.. le créole, quand quelqu'un pa(r)le le créole, moi j'trouve que c'est beau, très beau. C'e.. les sons sort euh.. très bien. On pense aussi en créole, i faut dire qu'on pense en créole, pa(r)ce qu'on est créole. (479)
>
> Y a des choses, t'sais, au fond, je peux pas dire euh.. qu'on peut pas dire en français: on peut l'di(re) en français, mais y a certaines choses, t'sais, qu'on peut.. faire sorti(r) plus clairement en créole, par exemp(le). (480)
>
> Mais cela ne veut pas di(re) que le créole est un dialecte pa(r) exemp(le).. est.. euh.. qu'il appartient.. des points, t'sais, à lui-même...
> J'pense que le créole c'est une lang.. une langue très facile à comp(r)end' surtout. (481)
>
> Comme tu peux constater euh.. euh.. à l'école on apprend en français bien entendu, mais chez nous on parle créole... Ouais, ça arrive des fois oui qu'on pa(r)le en créole, pa(r)ce que c'est une question d'intimité quand

> on pa(r)le en créole, c'est juste pour l'intimité, ça ne dit pas c'est pas pou(r) la correct.. correction mais on pa(r)le en créole des fois entre nous et puis.. ça peut arriver qu'on pa(r)le en créole pa(r)ce qu'on veut ça... On veut pas qué les aut(res) sachent cé qu'on dit. C'est tout. Pa(r)ce que ça c'est très impo(r)tant ça. Il peut arrive pa(r)ce qu'on vive dans un contexte on est pas dans not' pays. On pa(r)le pa(r)ce qu'on, savez très bien, i.. i.. on ne sait pas dans quel milié.. milié qu'on est encore, pa(r)ce que on est pas chez nous... Autrement dit, on est obligé dé di(re) des affaires entre nous qué les aut(res) né sachent pas. (482)

On sent bien que pour certains locuteurs ce serait une atteinte à leur fierté et à l'estime qu'ils portent envers les membres de leur groupe ethnique que de s'avouer un cas d'espèce en matière d'handicaps linguistiques. Amour propre, ruse verbale, peur d'être discriminé, fierté un peu emphatique - tout cela conduit à la dénégation par principe des 'difficultés Haïtiens'. Même dans un traitement spécifique des étudiants adultes haïtiens, voire par exemple dans un module d'enseignement du français conçu et dirigé vers la clientèle créolophone, il faudra toujours composer avec ces traits de la conscience haïtienne. Un locuteur livre dans son témoignage une 'profession de foi' en l'excellence haïtienne, à propos du milieu de vie et de travail en terre d'accueil. Elle mérite d'être lue intégralement.

> Alors cela.. cela veut di(re) que les aut(res) passent avant, mais eux, le plus souvent, i s'disent: 'Bon! i faut que j'travaille ou pas.'
> Alors euh.. je dois essayer ce.. ce n'est pas.. ce n'est pas qu'i n'est pas euh.. un honneur, i faut di(re) au contraire c'est pa(r)ce qu'il est très intelligent, pa(r)ce qu'i sait qu'i doit viv(re) et pour vivre il faut que tu sois aussi très diplomate.. pou(r) viv(re).
> Alors à ce moment-là qu'est-ce qu'i s'disent? I disent: 'Bon! je sais au fond de moi-même tu n'as rien plus que moi. Moi, c'que j'veux c'est travailler, je dois travailler. Alors, quand il' ont dit que(l)que chose, ça veut pas di(re) qu'i va rester tout l'temps à s'faire euh.. moquer ou à di(re) de mauvaises choses. I va quand même répliquer à certains moments donnés. I restent un p'tit peu à attendre les choses, t'sais, que ça déborde, avant le temps de gagner bien sûr un peu de fric, o.k.
> Alors, j'pense que.. moi.. c'est très intelligent de leur part. C'est pas pa(r)ce qu'i sont lâches. Ce n'est pas non plus qu'i n'ont pas de nerfs, au contraire, on en a et on est fier.
> Pa(r)ce que quand tu prends un Haïtien, tu lui dis euh..:'Est-ce que tu es Haïtien?', t'sais, j'veux di(re), 'Oh oui, je le suis et j'en suis fier!' Y a des gens qui disent... y a beaucoup, pa(r) exemp(le).. tu peux trouver certaines personnes, quand on leur dit: Nègre! pa(r) exemp(le), i vont euh.. être furieux, tout ça, nerveux, mais pas un Haïtien. Un Haïtien avant de parler, i dit qu'il est un nègre, un point c'est tout.... (483)

'Nèg' pou(r) nous ça veut pas di(re) g(r)and-chose, pa(r)ce que on sait et on le garde... On sait ce qui on est, on vit là-dedans et on est fiè(r) de l'être.
Pa(r)ce que chez nous on nous a 'ppris à marcher la tête haute et à ne pas avoir euh.. euh.. dé problèmes sur ce fait pa(r)ce que euh.. nous aut(res) euh.. comme j'peux m'en souveni(r)...
D'ailleu(rs) un gars que j'aimais beaucoup, bien entendu, je.. peut-êt(re) que tu.. tu as sûrement entendu parler, l'empereur Jean-Jacques Dessalines, pa(r) exemp(le)... Je suis fiè(r) de ce nèg, pa(r) exemp(le) pa(r)ce que il a fait.. il a fait pour nous aut'.. il a fait pou(r) nous les Haïtiens... Pa(r)ce que on peut constater que nous aut(res) on s'est combattus, on a pris des armes contre les Français, tout ça, sur le...
Il a été assassiné au Pont-Rouge. Il a été assassiné là-bas, bon, faut dire aussi que il a été assassiné par ses prop(res) généraux, pa(r)ce qu'il n'était pas... Un coup d'état dans un sens, pa(r)ce que lui i.. i.. ne voulait accepter trop les propositions que font les généraux, pa(r)ce que les généraux, eux, i voulaient partager la terre entre eux, avoir toujours toute pour travailler, t'sais, alors que Dessalines, lui, i voulait pas.
...
En particulier un gars qué jé déteste beaucoup: Pétion [pitʃô], le général Pétion [pitʃô]. Je l'déteste pa(r)ce que c'était un sou(r)nois. I faisait les choses, i disait à haute voix: Non, non! pis en-d'sous i dit: Vas-y! Alors c'est pou(r)quoi moi je le déteste. Le plus souvent quand je marche sur la place à Port-au-Prince, je vois son monument, j'ai envie de.. de le sauter, pa(r) exemp(le).
(rires)
Alors vous voyez que je le déteste. J'veux pas l'voir. Alors, j'pense... comme toi, surtout tu étais.. tu étudies sur les moeurs haïtiens. J'pense que tu as aussi surtout lu, t'sais, l'histoire, tu as dit.
Moi j'pense c'est un pays qu'on devrait être fier de lui: c'est ton pays. On a pas peur de nous fai(re) traiter nèg, pa(r)ce que avant même de commencer on dit qu'on est nèg et on est fier de ça. (483)
Et pour un Haïtien c'est pas pa(r)ce que.. je dis pas pour un autre, mais un Haïtien i se respecte, il ne va pas se laisser faire comme ça...
J'trouve que dans la vie euh.. c'est bien aussi, t'sais, de respecter certains principes, même si contraint de faim, j'pense que c'est mieux de di(re) c'qu'on pense au lieu de rester ça.. avec ça su(r) le coeu(r). (484)

Dès que le locuteur eut la chance d'affirmer sa fierté et d'exorciser tous les phantasmes, facteurs ou rappels de minoration jusque dans la profonde histoire nationale, on a senti que l'on pouvait entamer le discours sur tous les problèmes endémiques qui interfèrent dans les processus d'apprentissage de la clientèle créolophone. Il faut que ce discours concède sincèrement la place qui revient à ce

trait culturel de la conscience haïtienne, pour ne plus être perçu comme une démarche 'colonisante'. Il en va du succès de l'approche. En contradiction plus apparente que réelle avec les déclarations multipliées, à savoir qu'il n'y aurait point de difficultés d'apprentissage linguistique propres aux créolophones, les locuteurs eux-mêmes arrivent à en souligner plusieurs au fil de leurs témoignages.

Relativement au 'vocabulaire', comme ils disent, des 'petits problèmes' seraient engendrés par l'emploi de termes différents dans les deux langues pour indiquer le même signifié.

> I m'arrive parfois, bon, je dis pas tout le temps.. parfois d'avoir p'tits [tʃi].. des p'tits [tʃi] problèmes.. des p'tits [tʃi] problèmes. C'est plutôt du point d'vue du vocabulaire dans un sens pa(r)ce que i arrive qu'ici c'est plutôt différent de chez nous, pa(r)ce que i y a des mots en français qu'on emploie ici que chez nous on emploi d'aut(res) mais qui veut di(re) la même chose, bien entendu. (485)

La thérapie est immédiatement trouvée:

> Alors moi j'pense que à ce point de vue là cé s'rait mieux pour moi, si on veut, de li(re) un p'tit peu plus, c'est.. pa(r)ce que c'est le seul problème que j'ai rema(r)qué qui j'ai ici. (486)

Parfois cette différence ne tient qu'à une simple variation de phonème sans grande impact sur la compréhension.

> Si je prends pa(r) exemple 'je' qu'on dit en français et que en créole on dit 'moi' et puis un autre exemple: on peut dire aussi, si on fait la comparaison avec le jou'al québécois, on trouve un mot.. et mais 'moi' c'est pas la même chose que 'moi' pa(r) exemp(le), ça s'prononce pas de la même façon. Les gens disent plus souvent que...
> Comme dernièrement j'suis en train d'discuter avec un gars à ce sujet, il a dit que on dit, on prononce le pronom de la même façon. Là j'ai dit 'Non! ça s'peut pas, pa(r)ce que à la fin de ton mot tu trouves 'é' et à la fin de notre mot on trouve 'in': alors c'est pas la même chose du tout. (487)

Les locuteurs sont conscients également de la différence de signification que peuvent assumer certains signifiants identiques dans les deux langues. Tel est le cas du terme 'nèg(re)'.

> Y a des gens qui disent.. y a beaucoup, pa(r) exemp(le)... tu peux trouver certaines personnes, quand on leur dit: 'nègre!', pa(r) exemp(le), i vont euh.. être furieux, tout ça, nerveux, mais pas un Haïtien. Un Haïtien,

avant de parler, i dit qu'il est un nègre, un point c'est tout. (488)

- Il semble que dans le langage créole 'nègre' ou 'nèg' ça veut dire 'homme'...

Ça dépend d'un contexte. C'est comme les Anglais, l'a dit: 'Man, ye! how are you?' Ça c'est l'Anglais, mais nous aut(res) on a une aut' expression: en parlant de lui, on dit [dʒi]: 'Cé nèg-là!'. C'est tout. Mais ça c'est entre nous, mais les aut(res) le qualifie, les aut(res). Ça on l'comprend dans le sens qu'il dit le mot 'nèg'. Ça c'est 'nèg', i nous t(r)aite de 'nèg'. Mais je sais d'où ça vient ce mot-là là.. dans la façon je sais dans quel con.. dans.. dans quel contexte qu'il emploie l'expression 'nèg', pa(r)ce que y en a qui nous t(r)aitent dé nèg mais d'une façon on le comprend très bien.
Mais 'mouin' à mon avis, nèg.. nèg.. c'est.. c'est.. c'est... On dit nèg pou(r) moi ça.. ça m'dit rien quand que(l)qu'un a dit nèg. Je sais qué c'est une expression qui vient dé l'espagnol, qui veut di' 'noir', c'est tout. Nèg c'est nèg pa(r)ce qu'en espagnol i dit 'neg(r)o'. C'est tout.(489)

Mais disons que moi à mon avis j'pense que le mot 'nèg'.. on dit pas 'nègre' chez nous, bien entendu, on dit 'nèg'. Mais le mot 'nèg' ça veut pas di(re) dansle sens 'nègre'. C'est une expression. C'est juste une façon de parler: ça veut di(re) dans le sens, pa(r) exemp(le) j'peux di(re) 'Mon homme, mon ga(r)çon', n'impo(r)te quoi, o.k., comment j'peux di(re)? 'T'es mon nèg', t'sais et si euh.. tu veux: 'Mon pote', t'sais, des choses comme ça.
Mais ici on dit 'nèg'... 'Nèg' pou(r) nous ça veut pas di(re) g(r)and chose, pa(r)ce que on sait et on le garde... On sait ce qui on est, on vit là-dedans et on est fiè(r) de l'être.
Pa(r)ce que chez nous on nous a 'ppris à marcher la tête haute et à ne pas avoir euh.. euh.. dé problèmes sur ce fait. (490)

Ainsi ce terme 'nèg(re)' est dépouillé de toute connotation péjorative en langue créole, mais ce fait n'empêche pas les immigrants haïtiens de saisir toute signification méprisante que le mot 'nègre' peut assumer dans un autre contexte sociolinguistique.
Les locuteurs ont signalé d'autres formes de dissimilitude sémantique: les 'expressions', ou locutions idiomatiques. Chaque langage régional français ou à base française possède ses tournures de phrases, d'expressions figées, différentes souvent d'un français régional à l'autre et dont le sens global seulement est transposable.

Et pis conce(r)nant le vocabulaire, qu'on a dit, ça c'est pas une question de vocabulaire que l'aut'vient de di(re). C'est une question d'expression, pa(r)ce que dans tous les pays l'expression.. les expressions est différent. Et.. c'est comme chez nous, en.. en Haïti, i peut.. i peut arriver 'Tu donnes une contravention', mais comme dit les Québécois.. dit euh.. ' 'Se fai(re) pincer pou(r) un ticket', c'est.. c'est.. c'est tout des expressions qui sont différent.

> Mais pou(r) l'expression ça c'est.. lé Qué.. pa(r) exemp(le) les Canadiens-français ou les Québécois, i pa(r)lent en français mais i y arrive.. i peut.. i peuvent rencontrer avec un Français d'la France et pis les expressions sont différents, malgré ça dit la même chose. (491)

Malgré toutes ces différences, mots identiques dans les deux langues mais avec des variantes phonétiques ou des acceptions différentes, expressions idiomatiques ou locutions figées structurée différemment dans les deux langues, le créolophone est tout de même mieux disposé à l'appropriation du français que d'autres allophones provenant de groupes linguistiques plus distants de la langue française. Ses handicaps à l'apprentissage du français se situeraient beaucoup plus à des niveaux socioculturels (analphabétisme dans sa langue et ignorance de tout code écrit) ou socio-économiques (absence de disponibilité et de marge financière). Le champ sémantique du créole prédispose à la compréhension du français oral. Par contre, la morphosyntaxe créole ouvre un terrain fertile en interférences et en difficultés d'appropriation de la langue française.

> Et pis c'est.. c'est.. c'est rien que ça.. pou(r) les Haïtiens qui sont ici à.. au Québec ou au Canada. C'.. on vient à l'école, c'est une question d'adaptation avec le pays, mais l'adaptation c'est pas tellement difficile comme pou(r) un aut(re). (492)

> Au sujet du créole qu'on pa(r)le tout à l'heu(re), je souligne enco(re), un Haïtien qui pa(r)le en créole, il a sa.. il a peut-êt(re) euh.. cinquante fois euh.. plus de comp(r)end(re) le français qu'un vrai allophone, qui vient euh.. asiatique... C'est ça. (493)

> Comme i disait tantôt, euh.. au sujet du créole, moi j'suis d'accord avec lui disant que.. que(l)qu'un qui pa(r)le le créole seulement peut comp(r)end(re) à soixante pour cent le français. Et puis j'dirais aussi même plus, pa(r)ce que à soixante-quinze pour cent on trouve des mots français en créole.
> Mais cela ne veut pas di(re) que le créole est un dialecte pa(r) exemp(le).. est.. euh.. qu'il appartient.. des points, t'sais, à lui-même. Alors euh.. pour ça, t'sais, à ce point de vue là, j'pense que.. une personne qui parle créole, vraiment peut pa(r)ler.. peut comp(r)end(re).. j'veux pas di(re) qu'i peut parler, mais peut comprendre euh.. le français. (494)

Les domaines morphosyntaxiques reconnus par les locuteurs comme sources éventuelles de difficultés d'appropriation parfaite du français sont: les particules, les verbes et leurs conjugaisons, les pronoms. Pour bien parler le français, et surtout pour l'orthographier, il faut 'un peu d'aide à la grammatication'.

> En créole ça reste pareil, excepté comme.. y a des pa(r)ticules qui ont changé, sont pas pa(r)eilles mais c'est.. c'est.. (495)
>
> Y a seulement certains verbes, pronoms aussi, qui euh.. sont différents du français. (496)
>
> Excepté dans la forme de conjugaison, C'emploie ça d'une aut(re) façon mais le verbe.. même le verbe ça (r)este pareil.. ça reste pareil. (497)

La similitude des codes linguistiques dispense de l'apprentissage, la dissimilitude entre les codes l'impose: ainsi, toujours selon les locuteurs, le fait d'être créolophone - même non scolarisé - aide à comprendre le français oral dans une très large mesure. Pour parler français de façon suffisamment correcte, le créolophone doit étudier: la langue française étant 'une langue qui est bien délicat à parler'. Pour écrire le français, l'école est indispensable, puisqu'il est 'la seule langue, si on va pas à l'école, on pourrait pas l'écrire comme il faut'.

La ressemblance de la plupart des signifiants dans les deux langues permet l'accès rapide à la compréhension globale du français, même sans la médiation de l'école.

Pour produire du français, oralement ou par écrit, surtout si l'on veut atteindre un niveau passable de correction, la médiation de l'école est indispensable. Il serait souhaitable que les efforts d'enseignement et d'apprentissage portent sur des points précis, là où la dissimilitude des codes et leurs interférences produisent des déformations persistantes inacceptables dans les énoncés français.

> J'pense que.. une personne qui parle créole, vraiment peut pa(r)ler.. peut comprendre .. j'veux pas di(re) qu'i peut parler, mais peut comprendre euh.. le français. Et avec un peu d'aide à sa grammatication lui aussi peut arriver euh.. et à l'écri(re). (498)

Avant de préciser davantage à la lumière des interférences créole-français les besoins 'd'aide à la grammatication' chez la clientèle créole, il est bon de sonder les frottements phonétiques et mélodiques entre les deux codes, car on peut les soupçonner d'être une source de difficultés multiples à la compréhension mutuelle entre francophones et créolophones.

De tout temps, les Français qui eurent l'occasion d'écouter parler des créolophones, furent impressionnés par la ligne mélodique typique de l'énoncé créole. Lorsque des créolophones s'expriment en français, la ligne mélodique et les faits prosodiques qu'elle implique rappellent les schémas habituels du créole.

a. Sur le plan morphophonologique, la langue créole s'éloigne du français: "il n'exhibe aucun phénomène apparenté à la liaison et les cas d'élision que l'on y trouve diffèrent de ceux du français du point de vue de leur absence de généralité et par le fait qu'ils sont associés à des phénomènes d'harmonisation et de fusion vocalique". (499) Cela se répercute sur le français parlé par les Haïtiens. L'élision frappe moins souvent le /e/ caduc, mais touche particulièrement les groupes de consonnes en retranchant le /r/ et le /l/ la plupart du temps, mais pas nécessairement toujours. Le /r/ en position finale est souvent élidé.

ga(r)der, aut(re), pa(r)ce, gâ(r)çon, lett(re), remett(re), comp(r)end(re), mulât(re), ét(re), ent(re), not(re), un jou(r) ou l'aut(re) =[êʒu:lo:t], p(r)oblème, p(r)ob(l)ème, liv(re), pou(r)quoi, comp(r)onait, vend(r)edi, savoi(r)-pa(r)ler, etc...

exemp(le), exem(ple), que(l)que, capab(le), etc...

i, l, i's [pour il et ils]

pou(r), pa(r), di(re), toujou(rs), pas pi(re), etc...

tu dois êt(re) fiè(re) d'êt(re) noi(re), j'suis fiè(re) de l'êt(re)

mais eux aut(res) avec la télévision y a dé aut(res) choses

une fois j''tais... j'suis rent(r)ée dans une toilette.. puis savais si y avait que(l)qu'un...

mais (il) faut a(voi)r l'aide, on peut pas aller comme ça

pa(r)ce que avec le créole ça confonde parfois entre les deux, mais j'comprends et j'pa(r)le aussi

Une c'est comp(r)onais pas beaucoup... pas beaucoup de choses, j'comp(r)enais, mais ça m'deman(de) c'est quoi ça veut di(re) surtout quand... pa(r)ce que maintenant j'habitue, o.k. pa(r)ce que ma(in)t(en)ant [=matâ] je.. j'avais.. j'entendʒu des choses que je connais même c'est pas ça voulait di(re). C'est pou(r) ça j'avais beaucoup de la misé(re) un peu dans ça.

quand j''tais venue ici

pa(r)ce que si je peux [vini] plus bonne heure [=plysboné], je pense maintenant j'serais terminé.. je pense.

i font la même chose quand i vont en Floride

i faut, faut qu', i peut, i dit...

i's ont fait, i's ont dit...

i ont leur maison, i n'ont pas problèmes

puis l'avait pas mal des difficultés

Non, mes enfants n'ont pas de problèmes du tout, du tout
parce qu'ils parlent, et ils parlent le français,
mais i parlent pas tellement le créole:
i comprend, i parlent créole,
i parlent pas créole comme moi,
i parlent créole comme les étrangers.
Donc i n'ont pas problèmes du tout.

b. Un phénomène qui présente des analogies avec l'élision et la liaison est l'agglutination des résidus des différents déterminants précédant les substantifs pour former des noms créoles comme:
- avec /l/ de le, la, l': légliz, lèspri, lécòl, lèstomak, lòlòj..
- avec /la/ de la: laru, lapli, lapolis, lapeu...
- avec /s/ [=z] de les ou des: Zantiy, zorey, zeu, zouti...
- avec /mon/, /ma/, /mes/ des formes adjectivales du possessif: matant, monnami, mesanmi...

Ce phénomène de la langue créole ne semble pas interférer beaucoup dans la production orale du français chez les créolophones observés: il reste à vérifier s'il ne provoque pas des erreurs d'orthographe en français. En effet, en langue française, bien que les déterminants représentent des unités graphiques indépendantes, en énoncé oral ils s'agglutinent par liaison à tout substantif commençant par voyelle. Il reste toutefois à expliquer certaines tournures que l'on retrouve dans les corpus de nos locuteurs et locutrices:

j'avais plus d' la misé(re)

on va avoi(r) beaucoup d' 'a misé(re)

c'est pou(r) ça j'ai plus d' la misé(re) en français

j'ai la peur de parler

'Lapeù' est un mot créole qui présente déjà ce phénomène d'agglutination avec /la/. 'lamisé'* n'existe pas comme tel en créole, mais semble créé par la locutrice selon les schémas de l'agglutination. Comment aurait-elle orthographier ces mots?

c. Accent et rythme créole. Selon les données de cette recherche, il y aurait à ce niveau des barrières assez évidentes à la mutuelle compréhension entre créolophones et francophones. Les créolistes consultés sont assez brefs sur ce sujet, leurs remarques étant plutôt fragmentaires et confuses.

Pour R. Germain (500), l'accent tonique et l'accent rythmique du créole correspondent "en gros" à ceux de la source française. Ces accents connaissent des particularisations géolectiques (l'auteur énumère sept accents locaux, rien que dans le territoire restreint de la Guadeloupe) et même idiolectiques ("Ils se singularisent au gré de la sensibilité de chacun"). Toutefois il s'empresse d'affirmer que "malgré tout, il se dégage un accent purement créole tout de suite perçu par le métropolitain, un accent antillais mal camouflé par le speaker de la radio, un 'accent national'". (501)

Et il ajoute: "on pourrait le rapprocher de l'accent allemand, lequel tend à souligner, par un accent de hauteur, un mot violent ou une expression ardente ou passionnée". (502)

Selon Robert Germain, "cela expliquerait en partie le dessin hyperbolique de la phrase créole comparée à la régularité des parties montantes et descendantes de la phrase française". (503)

"L'intonation supplée à la pauvreté sémantique de l'écriture. Elle indique si: "Ou bon con ou ie la" signifie: "Maintenant tu es bien: de cette manière ça va" ou: "Te voilà dans le pétrin: laisse-moi tranquille". (504)

Ce texte de Robert Germain témoigne d'un manque de distinction conceptuelle et par ce fait de faiblesse d'analyse.

On y confond 'accent' au sens général, entendu comme un ensemble de traits de prononciation, perçu comme un écart par rapport à un standard linguistique (speaker à la radio), ou comme une caractéristique d'une partie d'une communauté linguistique donnée (accent basse-terrien, sub-riverain, saintois, etc..) - et 'accent' entendu comme élément phonétique de mise en valeur d'une syllabe par rapport à d'autres syllabes dans une unité accentuelle, grâce à une modification de l'intensité, de la hauteur ou de la durée de la syllabe (accent tonique et rythmique).

Cette unité accentuelle est constituée du mot phonique, qui est ainsi défini en linguistique: "mot phonique, composé d'un ou, plus généralement, de plusieurs mots graphiques, il correspond à une unité syntaxique (syntagme nominal, syntagme verbal, etc...) Ex.: 'L'une des voitures/ a dérapé/ sur la route humide/' = trois mots phoniques. C'est l'unité accentuelle du français: un seul accent marque la dernière voyelle de sa dernière syllabe. En rapport avec l'accent, le mot phonique est marqué par une modification de la courbe mélodique sur sa dernière syllabe. Il indique également une pause virtuelle: la chaîne sonore ne pouvant être interrompue au milieu d'un mot phonique, elle peut toujours l'être après. Alors qu'en général le groupe rythmique se compose de plusieurs mots phoniques, chaque mot phonique peut devenir un 'groupe rythmique' si la pause se réalise. La dimension de chacune de ces unités est fonction du débit du locuteur, de ses intentions stylistiques et de la longueur de la phrase. " (505)

En français donc, c'est toujours la dernière syllabe de cette unité accentuelle qui porte l'accent, c'est elle qui est accentuée ou tonique, les autres syllabes demeurant atones. Ainsi la syllabe tonique est soit plus longue, plus haute, plus marquée, plus articulée - ou tout cela à la fois. Les syllabes atones au contraires seront pls brèves et/ou moins hautes, moins marquées, moins articulées.

Une différente accentuation des mots phoniques en français et en créole (ou en français haïtien) produira une intonation différente de la phrase. L'intonation est la courbe mélodique de l'énoncé essentiellement marquée par des variations de hauteurs et donc dépendantes de la structure accentuelle (aspect tonique) et rythmique (aspect segmental) de la phrase. Elle délimite les unités de sens du discours en structurant chaque mot phonétique, chaque groupe rythmique, et en reliant entre elles les phrases syntaxiques. L'intonation comporte évidemment des modalités tonales correspondantes à l'interrogation, à l'affirmation, à la surprise, à l'intention impérative, etc... Elle s'intègre aux actes de paroles et aux

situations de communication. C'est finalement l'intonation qui exprime le mieux, bon gré mal gré, le sujet parlant.
Il y a ainsi deux aspects dans l'intonation:
- le sens de l'intonation, qui renvoie aux attitudes, aux émotions exprimées par des traits collectifs ou individuels suffisamment codés et reconnaissables,
- la forme de l'intonation ou le signifiant lui-même, marqué par la structure syntaxique et syllabique de l'énoncé, par la distribution des accents toniques, la segmentation des groupes rythmiques qui le composent.

Il est donc évident qu'un énoncé oral ne peut être compris correctement et immédiatement que si l'auditeur est capable d'apprécier l'information véhiculée par l'intonation. Réciproquement, les fautes d'intonation d'un locuteur étranger, au niveau de la forme par exemple, l'exposent à ne pas pouvoir se faire suffisamment et immédiatement comprendre, ou en tout cas, à passer pour inexpressif. (506)
Une façon discordante de distribution des accents toniques à l'intérieur des unités accentuelles des énoncés français peut être la cause d'une inexpressivité plus ou moins prononcée.
Albert Valdman (507), au sujet de l'accent en créole, remarquait que: "in many instances, the next-to-last vowel of a word or phrase will receive the stress".
Pradel Pompilus, pour sa part (508), affirme: "au point de vue prosodique et accentuel, le créole place l'accent rythmique sur la première syllabe du groupe au lieu de la placer sur la dernière" et il ajoute: "cette différence affecte grandement le français parlé en Haïti". Selon cet auteur la didactique du français enseigné aux créolophones ne doit pas négliger ce phénomène. "Quand à la place de l'accent, il représente l'un des problèmes les plus sérieux auxquels la pédagogie du français doit faire face. On sait qu'en français commun l'accent, tout en étant modéré, frappe la dernière syllabe du groupe de souffle et qu'un second accent, dit d'insistance, peut frapper la première ou la deuxième syllabe du même groupe de souffle. En français haïtien la tendance est de placer l'accent

plutôt sur la première syllabe du groupe rythmique. Cet écart, qui cause souvent des difficultés de transmission entre l'Haïtien et le Français nouvellement arrivé, vient sans doute de ce que le créole haïtien place aussi l'accent sur la première syllabe du groupe rythmique et multiplie les accents d'insistance".
Différente distribution des accents toniques et des accents secondaires d'insistance provoque différente distribution de voyelles longues ou brèves, hautes ou basses, très articulées ou moins articulées... L'intonation de l'énoncé du locuteur haïtien s'exprimant en français peut ainsi tromper l'attente de l'auditeur francophone, qui ne pourra pas comprendre ou comprendre immédiatement.
Telle est bien l'expérience vécue dans le travail d'interprétation de certains corpus analysés pour cette recherche: il a fallu plusieurs auditions et beaucoup d'attention, pour réaliser que les énoncés ne différaient que par les éléments formels de l'intonation.
Lorsque certaines locutrices se plaignent de la difficulté à comprendre ou à être comprises en français, cela ne tient sans doute pas à la difficulté des termes utilisés dans le langage de tous les jours, mais plutôt à des aspects intonatoires qui s'ajoutant à des écarts phonétiques montent des barrières dans la communication.
Il est fortement suggéré de pratiquer des exercices de lecture à haute voix à l'aide de textes enregistrés, à l'aide de formateurs sensibilisés à ces problèmes d'interférence de modèles intonatoires du créole au français.
d. Imbrication du créole et du français - différences et ressemblances phonétiques. En Haïti le créole et le français co-existent et sont amenés à s'influencer mutuellement. Cette même constatation est vérifiable dans les milieux haïtiens de la diaspora au Québec. Cette influence mutuelle aboutit soit à une francisation du créole, soit à la créolisation du français. Parfois le processus est plus complexe encore: le français est créolisé à partir d'un créole déjà un peu francisé.
Voyons comment s'opère la francisation du créole.
- Comme toute langue, le créole aussi connaît une variation géographique. Sur le plan phonétique par exemple, il existe des varian-

tes régionales.

a) "Le créole rural de l'Ouest d'Haïti - selon Pradel Pompilus (509) - comporte moins de phonèmes vocaliques que le français. Il lui manque la série des voyelles arrondies: [y], [ø], [œ], [œ̃]; il présente une nasale [î] qui apparaît dans de rares mots comme 'pîga', malîg', et une nasale [û] qui se rencontre dans l'article indéfini et un petit nombre de termes d'origine africaine et relatifs au vaudou, comme 'ûga', 'ûsi', 'ûfo'."
Ce qui paraît étrange c'est que le paysan de l'Ouest haïtien qui ne connaît pas la voyelle [y] et qui dit 'lari-a' et 'difé-a', prononce correctement 'uit' (=huit) et 'tusuit' (=tout de suite).

b) Dans le créole du Nord, les voyelles antérieures arrondies existent, ainsi que dans le créole de la Grande-Anse. Dans le créole du Nord on prononce le [r] final, ainsi que les occlusives sonores après des voyelles nasales, donc 'janb' au lieu de 'janm' et 'viand' au lieu de 'viann', etc... (510)

- Le créole connaît également des variantes 'sociales'. Il existe en effet des différences phonétiques entre le créole de la Capitale et celui de la périphérie, entre le créole urbain en général et le créole rural. "Dans les régions périphériques, il y a alternance entre une forme locale et la variante port-au-princienne. Il semble que cette dernière représente une innovation diffusée à partir de la Capitale et refoulant une forme plus conservatrice". (511) De façon générale, le parler urbain est plus francisant. L'on reconnaît cette francisation par le recours à un inventaire vocalique plus différencié, la présence du [r] postvocalique et le maintien des occlusives sonores après les voyelles nasales, selon donc un modèle plus français.
Le créole rural présente des affriqués comme: [dʒ] et [tʃ] qui s'estompent dans le créole urbain et se réduisent à: [dʒ] ou [dz] et [tʒ] ou [ts].

- Le parler créole n'échappe pas non plus à des variantes stylistiques. Cela se produit surtout en milieu urbain, où l'occasion d'entrer en rapport avec un locuteur de niveau social supérieur est plus fréquente. Le locuteur haïtien alors, soit-il bilingue ou unilingue, se doit

de s'efforcer de monter à un échelon de langue plus élevé, soit en employant une tournure de langage considérée plus prestigieuse parce que caractéristique de la ville voisine ou de la Capitale, soit par l'adoption d'un trait français ou considéré comme tel. "L'emploi de gallicismes de ce type semble plutôt caractéristique de créolophones en voie d'ascension sociale et possédant de ce fait quelques rudiments de français, plutôt d'ordre passif qu'actif". (512) Il est fort intéressant de noter, en passant, que "le recours massif au gallicisme en milieu urbain et dans le style soutenu de diverses catégories de locuteurs ne risque pas d'aboutir à la décréolisation puisque la francisation ne se manifeste que sur les plans phonologique et lexical". (513)

Puisque les immigrants haïtiens résidants au Québec, en général, sont venus ici à partir de la Capitale ou de milieux urbains, et puisque en terre d'accueil ils vivent, au moins au travail et à l'école, en immersion française, il ne faut pas s'attendre à un large écho des habitudes phonétiques basilectales de l'arrière-pays haïtien. Toutefois, l'on peut reconnaître de nombreux calques phonétiques créoles dans leur parler français.

Absence du [r] postvocalique:

di(re), pa(r)ce, ecri(re), pou(r), pa(r), contrai(re), rema(r)quer, fai(re), pa(r)ler, enco(re), sorti(r) et so(r)ti(r), cou(r), cou(rs), cou(rt), pa(r)tout, co(rps), tempé(r)atu(re), d'ailleu(rs), fiè(re), souveni(r), veni(r) ou vini(r), gâ(r)çon, pou(r)quoi, su(r) le coeu(r), misé(re), hivè(r), premiè(re), du(r), histoi(re) d'amou(r), savoi(r), tiè(rs), s'uni(r), vè(rs) les aut(res), jou(r), impo(r)tant, toujou(rs), leu(r), on considè(re), ve(r)be, p(r)ove(r)be, not' pè(re) et not' mè(re), di(r)ecteu(r), pas pi(re), (r)etou(r)ner, no(r)mal, noi(re), che(r)cher, (r)éf(r)igé(r)ateu(r), p(r)ofesseu(r) [= pwofese], etc...

Affrication:

[dʒytʃu dʒytʃu dʒytʃu] (= du tout, du tout, du tout)
[tʃi] ou [ptʃi] (= p'tit)
[ptʃitâtʃij] (= P'tites Antilles)
[pitʃó] (= Pétion)
[ʒetʃydʒe] (= j'étudier)

Absence de voyelles antérieures arrondies:

[debi] (= début)
[distribije] (= distribuer)
[imẽn] (= humain)
je vé (=veux) qué ç.. ça reste
mon plus vié (=vieux)...

qué le p'tits amis
cé s'rait
y a dé aut' choses
je peux pas di' qué jé les fréquente
sé promener ....

Ces phénomènes ne sont pas constants, ni chez le même individu, ni uniformément chez les différents locuteurs. Ils ne caractérisent pas non plus nécessairement les moins scolarisés.
La lecture intégrale des corpus rend tout de même compte d'une fréquence impressionnante, qui invite à des exercices de correction phonétique chez les étudiants soucieux d'atteindre un meilleur niveau de production orale du français.
e. La consonne [r]. En créole le [r] est une consonne à la dérive. Lorsque cette consonne est prononcée, le nombre de battements de la luette est tellement réduit, qu'elle est réalisée sans vibration. Son articulation est fricative post-vélaire. (514) Albert Valdman décrit ainsi l'articulation du [r] créole: "the consonant r is a sound produced by very light contact between the back part of the tongue and the soft palate. The closest English near-equivalent sound is g occurring between two vowels within a word and prononced with very slight contact, e. g. Peggy". (515)
Le [r] est une consonne non intégrée. Dans le créole basilectal ce phonème tombe en fin de syllabe dans les mots que l'idiome local emprunte au français: 'marcher' devient: 'maché' et 'parler' devient: 'palé'. "L'affaiblissement ou la chute du [r] se produit particulièrement devant les voyelles postérieures et les antérieures arrondies" lorsque elles sont produites par le locuteur créolophone. Ainsi 'la route' devient 'wut', 'roi' devient 'wa' et 'le froid' s'articule 'fwa'.
Dans la transcription des corpus, nous avons placé entre parenthèses le [r] à chaque fois qu'il nous semblait prononcé de façon différente qu'en français standard, ou à chaque fois qu'il n'était pas articulé du tout. Un survol donc des trascriptions des corpus aidera à prendre conscience qu'il y a matière à correction phonétique pour ces étudiants adultes haïtiens. (516)

Encore une fois il importe de noter que souvent le [r] est produit de façon conforme aux normes phonétiques du français. Ainsi l'on peut affirmer que ces locuteurs haïtiens peuvent retrouver dans leurs énoncés le modèle articulatoire de cette consonne.

f. Les différences morphosyntaxiques. C'est à ce niveau que la disparité entre les deux codes, créole et français, est des plus impressionnantes. N'a-t-on pas dit souvent que la morphosyntaxe créole n'est pas du tout de modèle français ou européen, mais africain? C'est surtout à ce niveau que les conflits interférentiels retentissent sur le français des Haïtiens.

1. Les verbes. En créole les verbes ne présentent aucune flexion désinentielle, les temps et les modes sont marqués par des particules placées devant la racine verbales, ou par des termes du lexique. Il existe trois particules dont certaines peuvent se combiner:

'té' pour le passé
'a' pour le futur
'ap' pour le continuatif (être en train de...) (517)

Le thème verbal simple, c'est-à-dire la racine verbale non marquée par aucune particule ni aucun lexème temporel, est polysémique, car elle équivaut à la fois au présent d'habitude français, au passé simple, au passé composé, à l'impératif 2° personne, à l'infinitif présent, au participe passé. (518)

Le créole, dans le traitement du verbe, marque de façon prédominante l'aspect verbal et néglige le temps verbal. Tout cela a de profondes répercussions sur le français des Haïtiens.

A l'audition ou à la lecture des corpus, l'on a nettement l'impression d'un dépaysement profond des locuteurs face à la complexité du système verbal du français.

1. Comme en créole, en français aussi ils utilisent parfois le thème verbal simple, sans le conjuguer par des terminaisons marquant le mode et le temps. Ce thème verbal simple correspond généralement à l'infinitif du verbe français, mais parfois aussi au présent de l'indicatif, ou même le participe passé.

Sorti! le feu! (pour l'impératif deuxième personne)

On nous appris à ma(r)cher la tête haute

Quand j'arriver au pays...

Puis j'essayer m'adapter assez bien.

J'passer trois ans à.. aux études ici.

Je passer ben des affai(res) pis voi(r) comment ça déroule en cou(r) ou euh.. dans les hopitaux, un peu pa(r)tout dans la (r)oute et pis j'comprends (ou j'compren(dre)?) un peu pa(r)tout.

Tu veux commence en passé composé, tu finis (ou 'fini(r)?) en passé composé jusqu'à la fin.

Des fois i.. i.. les gars lui dire: 'Sale nèg(re), des affai(res) de même.

Puisque chaque jour, "you mè".. vous.. vous change d'uniforme

Il fini ses études. (pour le passé composé)

Parce que j'aimer travailler.

Parce que la personne n'est jamais satisfaite, jamais jamais jamais juger pareil.

Ici on force les enfants à travailler, mais en Haïti, quand la personne est.. a des moyens ou quoi.. l'enfant doit.. euh.. il faut qu'i.. sa mère ou un autre qui n'a pas d'argent.. ouais.. faire.. fait le tour, s'habiller, mettre les souliers, chaussettes.. peigner, faire le tour. C'est ça.

Avec le créole ça confond(re) parfois entre les deux.

Oui, pa(r)ce que j'étudier...

J'fais tout mon possible pou(r) p(r)end(re) tout ce que je pe(r)d(re) o.k. pou(r) [pev] réussir ça.

Pa(r)ce qu'ici je vois quand vous avez une g(r)osse famille, o.k., les gens plus i.. comme i.. collaborer avec les.. avec les personnes, avec la famille. J'vois ça beaucoup.

J'ai décidé de pus travailler parce que je.. je.. changer d'avis.

Parce que nous aut(res) Haïtiens nous avons not(re) not(re) prop(re) accent paraît(re) différent de celui des Québécois.

C'est ça qui t'arriver. (forme très créole)

Parce que quand on sait parle, on se comprend.

Il faut que tu bouges, c'est-à-dire danser.

2. Le point sur lequel les locuteurs manifestent une grande faiblesse est évidemment la concordance des temps surtout au passé. Ils ne semblent pas saisir la valeur sémantique des différents temps du passé.

Lui i.. i.. ne voulait accepter trop les propositions que font les généraux.

Ça c'est l'monde peut pas pousser les gens à massacrer pa(r)ce qu'i l'aimaient trop.

I faisait les choses, i disait à haute voix: 'Non, non!' pis en-d'sous i dit: 'Vas-y!'

Le plus souvent quand je marche sur la place à Port-au-Prince, je vois son monument, j'ai envie de.. de le sauter. (pour une période de temps d'il y a 15 ans)

A un certain moment donné, il me menaçait. I m'disait que si euh.. tu continues tout ça et que... (au lieu du passé composé)

Parce qu'une fois i m'avait... i m'avait envoyé faire quelque chose. Alors j'ai dit: 'C'est pas mon travail!' Alors i m'a menacé. (pour le passé composé)

J'ai téléphoné deux jours plus tard en disant que je travaillais plus. (au lieu du conditionnel présent)

Ici ça fait beaucoup de changements, vraiment, comparé à not' éducation qu'on avait avant. On avait respecté not' parents jusqu'à l'âge de 30 ans, le temps qu'on est pas encore marié, en autant qu'on reste à la maison, toujou(rs) ga(r)der not' pè(re) not' mè(re).

Quand j'avais laissé, j''tais quand même...

Les Haïtiens avaient.. j'peux dire que les Haïtiens avaient eu leur chance au Canada, mais ils l'ont ratée. C'est-à-dire avec leurs efforts ils peuvent.. ils ont eu une bonne chance, tout on a eu une bonne chance, même si ça une chance sur cent, mais on a eu une chance.

Mais mon problème c'est parce que je sens.. je me sens gênée quand je parle en société avec... J'ai.. j'ai eu peur de di(re) que(l)que chose qui est pas à sa place. C'est ça le p(r)oblème pou(r) moi.

Mais oui, ma mè(re), je m'en souviens, ma mè(re) m'avait dit ça.

Dernièrement il est venu avec ses yeux de même. J'ai appelé à l'école puis la di(r)ect(r)ice dit qu'i va, qu'elle va s'en occuper.

Puis je t(r)availle chez Sauvé frères pendant un an. J''tais, j'travaillais comme vendeuse. Puis i n'avait pas d'discrimination. Parce que j'étais noire? Pas du tout.

Eh d'abo(rd) à mon arrivée, j'ai vu qu'on a éc(r)it qu'on accepte pas de noirs, pas de chiens.

Mais le p(r)oblème qui s'pose, c'est parce que les gens pa(r) exemp(le) si pou(r) che(r)cher un logement et puis on est entré, on a vu un affiche: 'On accepte pas de noi(rs), pas de chiens' - ça c'est.. c'est choquant! On est pas comme des chiens.

A l'école, quand j'étais à l'école, je m'occupe pas le professeur, parce que.. d'après moi c'est parce que.. j'étais trop aisée.

A chaque jour moi, quand j'étais petit, je ne mets même uniforme, parce que mon père.. ma mère était couturière.

Quand j'étais petite, ma mère aimait ça beaucoup quand les personnes travaillent su(r) bureau.

Elle était commerçante aussi. Elle travaille forte, elle! Jusqu'à 10 ans, il y a 70 ans, il faisait la couture.

Mais mon handicap, mon handicap c'est parce que quand je suis arrivée à la maison il faut qu'on fasse à manger.

Moi je suis contente parce que quand on est venu ici, c'est de l'expérience si vous en avez pas.

A comp(r)end(re)? Humm!
Y en a oui, y en a, mais ça fait longtemps... quand j'étais venue ici, avant de m'adapter.. o.k. mais ça m'a p(r)is beaucoup de temps avec.. Maintenant ça ma(r)che, maintenant.

Une, c'est comp(r)onais pas beaucoup.. pas beaucoup de choses. J'comp(r)enais, mais ça m'deman(de) c'est quoi ça veut di(re)

Pa(r)ce que maintenant.. maintenant j'habitue,o.k., pa(r)ce que [matâ] je.. j'avais.. j'entendzu des choses que je connais même c'est pas ça voulait di(re).

Quand j''tais venue ici, bon, que j'avais.. j'étais pas dans une bonne école.

J'étais dans une bonne école, mais c'est comme une école.. une école comme le p(r)ofessionel cou(rt).

Pa(r)ce que dans le quâ(r)t ier où j'étais restée, tout le monde fait ça avec nous aut(res).

Pa(r)ce que quand j''tais vinie ici, j''tais trop jeune.

C'est ça qui t'arrivé. (du passé à la créole)

La maison d'Haïti.. Le communauté Chrétienne.. Oui j'entends ça (ou j'enten(dre) ça)

Oui, déjà à 18 ans quand j'suis arrivé ici, j'ai quand même euh.. une certaine expérience en Haïti, mais qui c'est pas du tout pareil ici les études.

C'était quand même.. c'est une personne que j'aimais.

Ainsi, les fonctions du plus-que-parfait (antériorité dans le passé), de l'imparfait (simultanéité dans le passé) et du passé composé (passé parfait) semblent donc assez mal intériorisées. Le passé simple est totalement absent. Le style indirect au passé n'est pas pratiqué et ses concordances ignorées. (519)

> I's ont dit que s'était juste le fait qu'il avait dit que si l'ont pas tué au Nord, c'est qu'i sont pas des hommes.

3. Le conditionnel en créole s'obtient lui aussi par une particule préverbale: 'ta'. Dans la phrase hypothétique avec conditionnel, l'hypothèse introduite par le fonctif 'si' comporte la particule 'té' propre au passé créole: elle se place devant le verbe. Par exemple: 'M ta manjé nan réstoran-sa-a si m té genyen anpil lajan' (= Je mangerais dans ce restaurant si j'avais beaucoup d'argent). Les locuteurs créolophones réalisent de façon généralement fautive la phrase hypothétique française, surtout si elle implique le conditionnel.

> Si le gouvernement voudrait, il pourrait faire du bien pour le peuple.
>
> Si l'Haïtien aurait parlé le français à la maison, ç'aurait été bien pour lui.
>
> Mais alors.. si d'après moi, si on irait comme moi...
>
> Parce que si j'avais de la connaissance peut-être.. euh.. euh.. j'allais faire d'autres choses. J'aur(ais) une.. un char.. j'aurais une.. un char ou peut-être dans un bureau parce que j'aime ça.
>
> Je dis: 'Bon! si j'avais de l'argent, j'ai un filleul ou une filleule en Haïti, je vais faire venir avec moi dans la maison pour me donner..
>
> Mais si on avait de l'argent, on peut parti' avec l'argent, mais comment avoir d'l'argent?
>
> Ya. Si j'ai terminé mon.. mes études.. j'ai un papier, puis ça va.. ça va marcher pour moi en Haïti.
>
> Pa(r)ce que si je peux 'vini' plus bonne heure [plysboné], je pense maintenant j'serais terminé.. je pense.

La compétence à utiliser le conditionnel français, surtout le conditionnel passé paraît plutôt lacunaire.

> Moi c'était pas mon but de laisser le pays, parce que j'étais quand même jeune, dix-huit ans, i n'y aurait pas de danger pour moi dans le pays. Mais puisque j'ai laissé...

4. En créole il n'existe pas, à proprement parler, de subjonctif. Le créole emploie la parataxe, juxtaposant les propositions, sans s'embarrasser de fonctifs, ce qui ne veut peut-être pas dire qu'il n'existe pas de liens logiques entre les propositions. La parataxe créole cache sans doute une subordination réelle d'une proposition par rapport à une autre.

Le fait est que sans le fonctif 'que' et sans le mode subjonctif, dans leur langue maternelle, les créolophones éprouvent une difficulté marquée à intérioriser ce trait morphosyntaxique essentiel au français.

> Les expressions sont différents, malgré ça dit la même chose.
>
> Faut qu't'écouter le professeur.
>
> Le gouvernement i fassent leurs discours: c'est en français, mais le peuple comprennent absolument rien.
>
> L'Haïtien.. l'Haïtien c'est le peuple le plus raciste qui n'y a.. qui n'existe pas au monde.
>
> Je veux qu'il connaît aussi le créole.
>
> Donc je veux raffiner mon français pour que je puisse.. et quand je parle je vois (ou je voie ?) que je suis dans ma peau et je gêne pas.
>
> Si alors.. si y a le français.. si y a une personne là qui vienne de commencer à parle le créole...
>
> C'est pourquoi moi je suis cont(re) une personne qui l'est.. qui dise que il faut bannir le créole.
>
> Pour ça on veut garder not(re) langue, le créole, pou(r) puisse communiquer avec eux aut(res).
>
> Il faut que vous connaissez qu'est-ce que vous allez faire.
>
> Il faut que tu alles à l'école.
>
> Il faut que je suis venue.. il faut que je suis allée à l'école, prendre le français, la mathématique...
>
> I faut qu'danser. Autrement lever les mains. I faut qu'manifester des signes, quoi.

5. L'ordre des différents éléments de l'énoncé créole est rigoureux. Le sujet n'est jamais inversé; une phrase: verbe + sujet est agrammaticale en créole. Les compléments suivent le verbe dans l'énoncé. Ainsi l'ordre de la phrase créole est strictement le suivant: sujet + verbe + compléments. A noter: les compléments secondaires précèdent le complément du verbe. Cet ordre reste le même, que le complément du verbe ou les compléments secondaires soient des noms, des pronoms personnels, possessifs ou démonstratifs. Y aurait-il dans cette norme syntaxique du créole un facteur interférentiel négatif pour les créolophones lorsque ceux-ci emploient les formes pronominales ou réfléchies des verbes en français?

Voi(r) comment ça déroule.

Je me suis obligé de répéter ça.

Ça veut pas di(re) qu'i va rester tout le temps à s'faire moquer euh.. ou à di(re) de mauvaises choses.

On s'est combattus.

Des termes qui ne présentent pas de la même façon.

Si quelqu'un détache de leur famille, ben, moi je t(r)ouve c'est pas humain ça.

Pour que je puisse.. et quand je parle je vois que jesuis bien dans ma peau et je gêne pas...

Quand je parle en public, je sens gênée, je veux pas ça moi.

Avec lui je suis pas mal améliorée.

Parce que j'aime pas qu'on moque...

Quand je couche, je dis: 'Demain je vais tourner encore...'

Mais maintenant je commence à méliorer.

Pa(r)ce que maintenant.. maintenant j'habitue, o.k.

C'est ici j'ai commencé à développer.

Aussi il voulait que je li m'éc(r)i(re), o.k.

On s'adresse toujours en français.. n'importe où on vous adresse, on.. vous êtes obligé de parler français.

Nos grands-parents, même s'i parlent le français, mais il nous adressent 90% des fois en créole, parce c'est not' langue maternelle.

C'est une façon de se communiquer.

Je me sens bien avec lui parce que il m'se ressemble, on se parle, on se comprend.

6. En créole la marque du nombre ne figure en général qu'à un point de l'énoncé. Les formes fautives de conjugaison chez les locuteurs étudiés consistent presque toujours à laisser au singulier un verbe ayant un sujet déjà marqué comme pluriel.

C'est peut-êt(re) les aut(res) aussi que le comprend pas.

Les aut(res).. i comprend.. les aut(res), ils le mèt dans un panier.

Avec des gens qui vient d'un bout à l'aut(re).

Les sons sort très bien.

Il y a des termes qu'on emploie euh.. qu'on peut écri(re) en créole, qui ne présentent pas de la même façon en français, pou(r)tant qui veut di(re) la même chose.

C'est ces traits-là a toujours été avec eux et d'après moi ça restera toujours en Haïti.

Y en a qui ne veut pas accepter.

Mes enfants n'ont pas de problèmes du tout... i comprend.

Tous mes enfants sont nés ici... Tout le temps il' demandent: 'Là, mamy, pou(r)quoi pas.. pou(r)quoi pas.. un p'tit peu de créole..' Il' aiment ça, il' a bien du plaisir là-dedans, ah!

Puis y a des personnes qui connaît beaucoup le français, mais les personnes va me critiquer.

Parallèlement à ce modèle de conjugaisons fautives, il en existe d'autres dont la simple raison est le manque de compétence grammaticale des locuteurs.

Il peut arrive pa(r)ce qu'on vive dans un contexte on est pas dans not' pays.

Je voudrais écriver le français.

J'peux compris.

L'an 2000, mamy, j'rai 25 ans!

Mais quand elle lu le problème...

Dis: 'Oh! toi tu [asyrora]'. (Qu'est-ce que cela signifie?)

Mais une fille de deux ans.. t'aurais pas dû laisser [voje]. (= voir?)

J''tais...

Mais j'ai pu étais comme ça. (ou: j'ai pu été ?)

Mais il faut [ar] l'aide. (pour: avoir ?)

L'anglais aussi est important pour [supé] Montréal, ouais. (??)

- Vas-tu rester toute ta vie au Canada? ou tu vas retourner en Haïti?
- Ça [e] venu.. ça [e] venu. (??)

Mais mon intention (=[mônetâsjâ]) c'est de toujours mon étude et puis pouvoir un papier études, après ça même si j'en ai peu, même.. même.. tous.. je peux faire ça, je peux gonfler ça.

On montrait des choses comme.. des choses comme des choses pour app(r)end(re) plus un métier, mais pas des choses plus pour apprener comme ça. C'est ici j'ai commencé à développer, pa(r)ce que tout mon affai(re) comme mathématiques, français... Mais je n'ai pu terminer ça pas, on vient de commencer, on va avoi(r) beaucoup [damyse] (= de la misère), c'est pou(r) ça.

Je n'sais si j'vas arriver dans un Cegep, mais pour fini secondai(re) cinq.

J''tais vini ici.

7. Une particularité de la syntaxe créole est ce qu'on appelle la 'copule zéro'. La copule y est absente de certaines propositions attributives et locatives, comme: 'Li sòt' (Il ou elle est bête) et 'Yo isit' (Ils ou elles sont ici). "Mais il ne faudrait pas conclure de ces exemples que le créole ne connaît pas d'équivalent du verbe 'être'. En fait, la copule se manifeste sous deux réalisations, 'sé' et 'yé', dont l'apparition est régie par des facteurs syntaxiques.

- 'Sé' apparaît dans des phrases équationnelles:

  M sé machokèt = Je suis forgeron

- 'Yé' lorsque la copule se trouve en position finale après l'extraposition à l'initiale d'un syntagme topicalisé ou porteur de certains éléments, tels qu'une pro-forme interrogative:

  Sé isit yo yé = C'est ici qu'ils sont

  Koté yo yé? = Où sont-ils?". (520)

Après ces remarques, on ne doit pas s'étonner de constater l'absence de la copule dans certains énoncés français des locuteurs haïtiens.

> Si j'pas contente.. si j'pas.. si j'suis fâchée, j'parle.. j'oublie l'français, j'parle ma langue créole.
>
> Ça mieux pour moi maintenant.
>
> Même si ça une chance sur cent.

8. Le créole 'authentique' supprime le mot 'que', soit-il pronom relatif ou conjonction de subordination. D'où certaines interférences négatives dans le français parlé par les locuteurs haïtiens.

> Pour ça on veut garder not(re) langue, le créole, pou(r) puisse communiquer avec eux aut(res).
>
> Une, c'est comp(r)onais pas beaucoup.. pas beaucoup de choses.
>
> C'est pou(r) ça j'ai plus d'la misé(re) en français.
>
> J'ai l'expérience j'ai fait ici, mais pas au travail encore, non.
>
> J'trouve tout ce que le monde disait c'est vrai.
>
> Je trouve pour moi ce serait une langue.
>
> On v'nait d'di(re) la langue créole engendrer la langue haïtien.
>
> Ça ne dit pas c'est pas pou(r) la correct.. correction mais on pa(r)le

Les expressions sont différents malgré ça dit la même chose.

Ça veut di(re) dans le sens pa(r) exemp(le) j'peux di(re)...

Moi j'pense c'est un pays qu'on devrait être fier de lui.

J'pense je travaillais dans un restaurant comme saladier.

Concernant la langue créole c'est pas une langue comme les aut(res) pensent c'est juste du français mal p(r)ononcé.

L'absence du fonctif 'que' n'est pas générale dans les corpus des locuteurs haïtiens. Par contre, il ne répètent jamais le 'que' pour introduire en coordination une deuxième ou troisième proposition subordonnée de même fonction.

Donc je veux raffiner mon français, maîtriser un peu pou(r) que je puisse.. et quand je parle je vois (ou je voie?) que je suis dans ma peau et je gêne pas et pis je parle correctement mais tout en gardant mon créole.

Quand si tu fais une lettre, tu veux commence en passé composé, tu finis en passé composé jusqu'à la fin. (521)

Ces approximations dans le traitement du fonctif 'que' ont sans doute quelque chose à voir avec certaines confusions entre 'que' et 'qui', ainsi qu'avec des réalisations fautives des termes et locutions introductoires de la phrase interrogative, surtout en style indirect.

Si j'te parle là pis j'te raconte une histoi(re) ent(re) hommes et femmes, vous compronez? deux hommes eux femmes, pis j'te raconte histoire vient de passer...

C'est juste des Haïtiens.. sont malp(r)op(res).

J'comp(r)enais, mais ça m'deman(de) c'est quoi ça veut di(re)...

J'entendʒu* des choses que je connais même c'est pas ça voulait di(re).

Parce que nous aut(res) Haïtiens nous avons not' not' accent paraît(re) différent de celui des Québécois.

C'était [an] école système modulaire qui.. que j'ai passé trois ans là-bas.

Y a des endroits que l'Haïtien.. l'Haïtien qui est.. qu'on dit l'Africain, le Noir, n'entre pas.

C'est ces traits-là a toujours été avec eux et d'après moi ça restera toujours en Haïti.

C'est pas une question de vocabulaire que l'aut' vient de di(re).

Tout dépend du milieu qu'il est.

> Au sujet du créole qu'on parle tout à l'heu(re)...
>
> Mais excepté c'est peut-êt(re) les aut(res) aussi que le comprend pas.. que 'l peut-êt(re).. que peut-êt(re) le prennent pou(r) un aut(re), mais tandis qué c'est pas un aut(re).. euh.. c'est.. ce sont des humains et des gens comme tous les aut(res) qui ont une.. un co(rps), une tête et un cerveau, un foi et un esprit comme tous les aut(res).
>
> On sait ce qui on est.
>
> Moi j'pense c'est un pays qu'on devrait être fier de lui: c'est ton pays.

Comme on peut le constater à partir de quelques exemples cités plus haut, les termes de liaison 'dont' et 'où' sont escamotés. Les locuteurs les remplacent par 'que', tout en rejetant la fonction grammaticale sur un autre élément de la phrase, comme:

- au sujet du créole (fonction) qu'on parle...
- un pays qu'on devrait être fier de lui (fonction)
- Y a des endroits (le lexème est porteur de la fonction locative) que l'Haïtien.. n'entre pas.

Le créole n'anticipe jamais le complément du verbe, et les termes 'où' et 'dont' sont justement dans l'énoncé français des compléments anticipés par rapport au verbe qui les régit.

Le problème du fonctif 'que' lève un voile sur la difficulté qu'éprouvent les locuteurs à passer d'une langue parataxique (le créole maternel qu'ils ont profondément intégré) à une langue fortement hypotaxique (le français, langue seconde, langue d''emprunt' - comme la qualifie une des locutrices). Ce transfert psycholinguistique engendre donc des spécimens de discours comme:

> Mais le problème qui s'pose, c'est parce que les gens pa(r) exemp(le) si pou(r) che(r)cher un logement et puis on est rentré, on a vu un affiche: 'on accepte pas de noi(rs), pas de chiens', ça c'est.. c'est choquant!
>
> Je dis: 'm' si je travaille comme ça, si je travaille comme ça, bon, et j'ai une machine et ma mère était couturière, mais je n'aime pas la couture... et puis maintenant je suis tombée dans la couture.. je vais acheter une machine, j'acheter une machine au [zelot] et si je vais travailler [se:r], mais ça n'marche pas, ça marche pas.

9. Verbaliser les fonctions complémentaires dans l'énoncé français s'avère une tâche assez compliquée pour ces locuteurs, d'autant plus que le créole authentique supprime les prépositions 'incolores' simples 'à' et 'de' dans la plupart des cas où celles-ci pourraient servir de lien entre un mot déterminant et un nom ou adjectif déter-

miné ou entre un verbe régi et un verbe régime.

J'me souviens pas juste c'qu'i m'avait dit.

Là c'est pas ta langue origine.. d'origine.

C'est pourquoi on a beaucoup problèmes à parler en société.

J'ai pas difficulté... j'ai pas problèmes... j'ai pas beaucoup problèmes... I n'ont pas problèmes du tout... I n'ont pas problèmes.

Quand je vais des places, c'est pas pou(r) aller flaner.

Ma petite fille deux ans... ma petite fille deux ans.

Je m'occupe pas le professeur.

Mais faut a(voi)r l'aide.

Mais mon intention c'est de toujours mon étude et puis pouvoir un papier études...

Je vois que je fais plus p(r)og(r)ès

[ané] stage.

Mais je connais pas beaucoup choses.

Pour aller radiologie.

Bon, je n' m'en souviens exactement le nom.

Au point de vue mon tempérament...

C'était [an] école système modulaire...

Mon père est Saint-Marc, c'est-à-dire vient de Saint-Marc.

C'est que'qu' chose évident.

C'est toi, ça, qui a besoin quelque chose.

J'ai jamais eu de.. problèmes discrimination ici au Canada.

La classe la bourgeoisie.

La classe affran.. des affranchis.

Les difficultés Haïtiens.. pour moi.. je n'sais pas.. pour les Haïtiens j'en connais pas.

Au point de vue compréhension...

Il a dif.. difficulté pou(r) travailler.

On a pas peur de nous fai(re) traiter nèg.

Puis j'essayer m'adapter assez bien en c'temps-là.

Pour permett(re) ces Haïtiens communiquer [kominiké] avec ceux qui se trouvent en avant d'eux.

Cé s'rait beau aussi de permett(re) aux p'tits amis euh.. haïtiens et lés p'tits amis québécois peut-êt(re) euh.. se rapp(r)ocher les uns ve(rs) les aut(res).

Pa(r)ce que j'y tiens beaucoup le (r)espect...

L'emploi de la particule 'de' articulée est par contre souvent abusif.

I m'arrive parfois de.. de manquer des mots.

Pis l'avait pas mal des difficultés.

C'est pou(r) ça j'ai plus d'la misé(re).

On appelle ça un métis, un enfant de le noir et du blanc.

D'autres erreurs témoignent d'une appropriation lacunaire du système français de détermination des substantifs.

A chaque jour moi, quand j'étais petit, je ne mets même uniforme...

Chaque jour, cinq jours par semaine, je mets de chaussettes, souliers...

Le Dieu seul le sait... Je connais le Dieu, le Bon-Dieu.

J''tais allée fai(re) [ané] stage...

Le Haftiens qui sont au Centre de St-Paul...

Il a dif.. difficulté pou(r) travailler.

J'avais vécu très bonnes expérience.. J'y été voir conseiller...

L'aménagement langagier des fonctions complémentaires qui postulent des fonctifs plus élaborés présentent des différences amusantes par rapport aux modèles standards du français normatif.

Depuis dans l'antiquité jusqu'à maintenant...

Il est gentil quand on.. quand on les donne plus que.. qu'aujourd'hui qu'hier, o.k.

Elle travaille forte, elle! Jusqu'à 10 ans, il y a 70 ans, [il] faisait la couture.

Mais l'aut(res) choses je passe tous mes cou(rs) vite fait.

J'ai rencontré avec ça, mais pas souvent.

J'suis ici pour terminer mon secondaire et enfin de prendre le cours de robotique.

J'peux immigrer à quelque part d'autre pour être plus...

Mais cela ne veut pas di(re) que le créole est dialecte pa(r) exemp(le).. est.. euh.. qu'il appartient.. des points, t'sais, à lui-même.

Il y a toujou(rs) des fautes de français dans pa(r)tout pa(r)tout.

Quand j'étais au milieu de mon pè(re) et de ma mè(re).

Attention! ne mets pas son sang dehors!

Lorsque la fonction de complément est assumée par l'adverbe, l'on va constater chez les locuteurs haïtiens une légère tendance à utiliser l'adjectif de base de l'adverbe plutôt que celui-ci.

On peut deviner en plus habile.

Je ne me regroupe pas tel dans la communauté haïtienne.

I va pas l'comprend' certain.

Ça s'adapte bien facile.

Puis c'est parler bon français.

10. Le tableau illustrant les différents systèmes interférentiels du créole au français ne serait pas complet sans l'illustration du traitement que subissent les pronoms personnels dans le transfert linguistique.

On sait qu'en créole le pronom personnel est fondamentalement monophorme, dans le sens qu'il ne varie pas selon le genre ou la fonction grammaticale comme cela se vérifie en français. Ainsi en créole 'li' (3e personne singulier) signifie à la fois: il, elle, le, la, lui, à lui, à elle, d'elle, en... et 'mouin' signifie: je, moi, me...

"Les conséquences de cette divergence se font sentir dans le français haïtien chez les enfants, les grands élèves et les adultes". (522)

Les seules variations que connaît le pronom personnel créole sont de nature morphophonologique: 'mouin' devient 'm' et 'li' devient 'l' à cause de certains environnents phonologiques.

Dans les corpus des locuteurs haïtiens, les pronoms français vont être soumis à des variations de type phonologique, sans atteindre toutefois la norme française des variations morphosyntaxiques.de façon suffisamment constante.

a. Le pronom de 3e personne sujet est exprimé souvent par 'i'; 'il','l' et l'emploi de ces formes orales comporte, en plus d'une confusion entre 'il' et 'elle', une autre confusion entre 'il' et 'ils'. Ainsi 'ils' devient 'il', 'i' et "i's" lorsque la liaison est réalisée avec la voyelle du mot suivant.

J'ai des filles et des gâ(r)çons: il apprennent en français.

Je veux qu'il connaît aussi le créole... parce quand ils vont en Haïti ce serait une honte pour moi.

I m'arrive souvent ça.

I a pas mal de mots qui manquent.

I m'avait dit... Ouf! j'me souviens pas juste c'qu'i m'avait dit.

Lui, il comprend, c'est ça! I comprend ce que j'veux di(re) là.
En racontant l'histoire, i comprend.

C'est pourquoi moi je suis contre une personne qui l'est.. qui dise que il faut bannir le créole... Mais êt(re) Haïtien c'est le créole!

C'est des immigrés. I parlent pas le français. I parlent juste le créole.

J'ai eu la chance avec mes grandes soeurs, mes frères... I ont.. i's ont fait des hautes études.

Tous mes enfants sont nés ici... Tout le temps ils demandent: 'Là, mamy, pourquoi pas.. pou(r)quoi pas.. un p'tit peu de créole...'.
Il' aiment ça. Il' a bien du plaisir là-dedans, ah!
'Bon! c'est pou(r) vous et pou(r) moi aussi!'.

J'ai une.. j'ai la fille.. elle.. elle a.. quand elle est entrée ici avait sept ans. Pis l'avait pas mal des difficultés. Pis était dans une école régulière...

J'ai mon fils aussi, elle n'est.. il n'est pas pi(re)...
Vous voyez? je disais 'mon fils' et jé m'suis corrigée tout d'suite.

Les enfants i savent plu(s) que moi pour leur âge.

J'ai ma p'tite, ma fille: elle a sept ans, elle a pas mal de problèmes eh. L'autobus qui vient chercher les enfants lui bat. Dernièrement il est venue avec ses yeux de même. J'ai appelé à l'école puis la di(r)ect(r)ice dit qu'i va.. qu'elle va s'en occuper.

J'aimerais ça que les t(r)ois soient dans la même école. Comme ça si y a le vié(ux), là, le plus g(r)and, i vont avoir peur de celui.

Quand i parlent, on dirait que nous aut(res) à cause de not(re) peau...
En tout cas j'comp(r)ends pas.

En Haïti quand une personne voit que l mange, qu'elle s'habille, qu'elle l a des personnes pour mettre des souliers et pour mettre des chaussettes, pour faire ci pour faire ça, on dit: 'Bien, on est bien!'.

Il était professeur aussi, maintenant i travaille.. i travaille très bien en Haïti... Il fini ses études.

Elle travaille forte, elle! Jusqu'à dix ans, il y a 70 ans, il faisait la couture...

Y a beaucoup de Canadiens là-dedans. I ont leurs maisons. I's habitent là. I travaillent là. I en a qui travaillent à Port-au-Prince.

Ce sont-ce des gens formés, mais i laissent pas pour autant tomber le créole pour le français. I essaient maîtriser les deux. I parlent aussi bien le créole que l'français.

Alors sont-ce qui.. les personnes qui disent qu'i aimeraient ça que le créole devienne une langue maintenant.

Le gouvernement i fassent leurs discours...

Les Canadiens-français ou les Québécois, i pa(r)lent en français mais i y arrive.. i peut.. i peuvent rencontrer avec un Français d'la France et pis les expressions sont différents malgré ça dit la même chose.

C'est peut-êt(re) les aut(res) aussi que le comprend pas.. que l peut-êt(re) le prennent pou(r) un aut(re).

L'Haïtien l est capab(le) de travailler.. il a dif.. ficulté pou(r) travailler. I sont très intelligents mais quand i's arrivent dans un problème.. dans un travail, ici, tout ça, si, i vont avoir ce travail-là mais i doit passer avant celui qui euh.. porte la même couleur que, t'sais, le patron.

Alors quand il' ont dit quelque chose, ça veut pas di(re) qu'i va rester tout le temps à s'faire euh.. moquer.

C'est comme les Anglais, l a dit: ' Man, ye! how are you?'

Les aut(res), ça on l'comprend dans le sens qu'il dit le mot 'nèg'.
ça c'est 'nèg', i nous t(r)aite de nèg... Je sais dans quel con.. dans..
dans quel contexte qu'il emploie(nt) l'expression 'nèg'.
.. En espagnol i dit 'nég(r)o'.

Lui, i voulait pas. I's ont dit que c'était juste le fait qu'il avait dit...

Ça l était une bonne léçon pou(r) moi.

I 'n a qui va aimer ça, i 'n a qui va pas aimer ça.

Ainsi le discours français des locuteurs présente à ce niveau une allure nettement perturbée. où la confusion entre 'il' et 'ils'. généralement signifiés par [i].provoque l'indistinction du singulier et du pluriel dans la conjugaison des verbes.

Non, mes enfants n'ont pas de problèmes du tout, du tout,
parce qu'ils parlent, et ils parlent le français.
Mais i parlent pas tellement le créole.
I comprend, i parlent créole, i parlent pas créole comme moi,
i parlent créole comme les étrangers.
Donc i n'ont pas problèmes du tout.
Il dit.. les enfants disent n'importe quoi.
C'est pourquoi j'ai dit:.. i n'ont pas problèmes...
Tout le temps il' demandent:... un p'tit peu de créole!
Il' aiment ça. Il a du plaisir là-dedans...

Parfois. mais rarement. le pronom sujet de 3e personne est escamoté.

Si arrive un feu...

J'les avais laissés avec leur père pis était pas mal négligent.

Il est intéressant de souligner au passage une réalisation du pronom sujet de 3e personne qui est nettement d'inspiration québécoise:

> Moi aussi. Tout ce que je vais vous di(re) là c'est la même chose. Parler et garder mon créole, puis c'est parler bon français: maîtriser comme a vient d' di(re) là, j'répète tout c'qu'a vient d'di(re) là: c'est toute.

b. Le pronom de 3e personne complément est également réalisé avec des écarts frappants par rapport à la norme du français, tant au singulier qu'au pluriel. La forme des compléments d'objet direct et indirect est distribuée de manière aléatoire.

> Quand les enfants me parlent en français je les réponds en créole.
>
> Parfois je n'peux pas les répond(re).
>
> Mon fils qua(nd) tu le.. li dis ça, parce qu'il a 13 ans.. des fois i.. i.. les gars lui dire: 'Sale nèg(re), des affai(res) de même..' ou y a que(l)que chose d'aut(re) que s'est dit.. j'me rappelle pas.. Des fois j'dis de pas t'occuper, mais des fois moi aussi je le dis: 'Donne-le une correction!' Après cette correction i vont a(rr)êter. C'est vrai.
>
> L'autobus qui vient cherche les enfants lui bat.
>
> Des fois tu rentres dans une maison, puis tu 'é' trouves.
>
> Il est gentil quand on.. quand on les donne plus que.. qu'aujourd'hui qu'hier.
>
> - Tu aimes alors ici?
> - Je l'aime oui, pa(r)ce que je l'aime.
>
> Quand j''tais à l'école Marquette j'avais un p(r)ofesseu(r) aussi, il voulais que je li m'éc(r)i(re), o.k.
>
> Par qu'i y a un p(r)ove(r)be qui dit que tout qui ressemb(le) s'assemb(le).. Je me sens bien avec lui, parce que il m'se ressemb(le).
>
> L'éducation scolaire - qui est bien sûr ça que j'accepte, que l'aime.
>
> La colonisation lui force à se repousser.
>
> C'est toi qui doit lui chercher.
>
> La classe la bourgeoisie, le centre ne.. ne va pas chez lui.
>
> .. Qu'il appartient des points à lui-même...

La forme pronominale 'en' est inexistante en créole et souvent escamotée en français par les locuteurs haïtiens.

> J'ai pas eu.
>
> Oui, j'ai deux.

J'ai éprouvé.
Je n'ai jamais eu.

11. La distinction de genre et de nombre ne semble pas être marquée obligatoirement en créole, à tout le moins elle ne l'est pas avec la rigueur que l'on retrouve dans le français. Les locuteurs ne concordent pas toujours les adjectifs avec le mot qui les régit.

Je dis: 'Dépose ma livre. Attends!'

Tous les enfants.. tous les enfants.. blanche, noir.. tous les enfants se battent ent(re) eux.

Je vois que je suis mal pris, vraiment, réellement mal pris. (pour le fém.)

Quand j'étais petit... (pour le fém.)

C'est une musique assez entraînant.

C'est que'qu' chose évident.

La langue créole engendrer la langue haïtien.

C'est tout des expressions qui sont différents.

Qui pa(r)lent la langue français...

Ça fait partie de notre.. moeurs, coûtumes...

On avait respecté not(re) parents...

12. Il est tout de même étonnant de ne retrouver que si peu d'emprunts directs du créole dans les corpus des locuteurs. Les emprunts de termes ou locutions typiques du français québécois, ainsi que de l'anglais sont à toute fin pratique inexistants.

Du créole:

Mouin étudier j'aime ça.

Puisque chaque jour 'you mè'.. vous.. vous change d'uniforme...

M si je travaille comme ça...

I faut qu'danser. Autrement lever les mains. I faut qu'manifester des signes.

Faut qu't'écouter le professeur.

Ça mieux pour moi maintenant.

Moi. tout cas, c'est pas problème.

Mais mouin à mon avis...

Du québécois:

Des fois je me sens.. comment di(re)?.. comme dit les Canadiens: je me sens 'poignée' avec elle, hein, quand elle me demande des questions...

De l'anglais:

Et puis quand on donne euh.. quand on.. dirais-je, des ou de la [brik] ou quoi.. je mange et puis après je vais rester sur ma machine, je regarde les gens et puis c'est tout.

Sans doute, les emprunts du français québécois ou de l'anglais doivent être plus fréquents chez les élèves haïtiens en bas âge qui fréquentent les écoles des commissions scolaires du Québec.
Quant aux adultes haïtiens, bien qu'en immersion dans un environnement linguistique franco-québécois comparable à celui qui touche les enfants haïtiens, ce mimétisme ne se produit pas, ni sur le plan lexical ni sur le plan phonétique. L'action de substrat qu'exerce la langue maternelle créole au long du processus d'appropriation du français, engendre chez les apprenants adultes haïtiens un genre de français parlé du type du 'français d'Haïti', caractérisé par des schémas plus ou moins constants de déformation interférentielle.
13. En lisant les corpus des locuteurs adultes haïtiens en post-alphabétisation, on est frappé par le traitement des structures complexes de la langue.
Les liens logiques entre les éléments du discours sont évidemment présents, mais ne sont pas verbalisés, ou verbalisés de façon discordante et avec des écarts par rapport à la norme du français.
La concordance des temps et la distribution des modes se réalise souvent de façon erronée ou lacunaire: les rapports d'antériorité, postériorité et simultanéité demeurent mal intériorisés et donc mal exprimés ou escamotés.
La subordination des propositions est inexistante, faute de moyens langagiers ou faute de compétence à les manier convenablement.
Voici quelques exemples de structures complexes, glanées au hasard des différents corpus:

Mais quand vous m'avez donné la différence entre l'imparfait puis le passé composé, moi, j'commence à les comprendre.

Ma fille autrefois elle ne peut pas.. elle dit: 'Mamy!..' elle pleure, elle pleu(re).
Maintenant elle dit: 'Mamy, mais la petite fille, y a une petite fille dans ma classe qui m'appelle chocolat, chocolat... Mais maintenant je vais la giffler, je vais renlever ça de sa bouche et puis elle va me respecter à jamais!'

Mais le problème qui s'pose, c'est parce que les gens pa(r) exemp(le) si pou(r) che(r)cher un logement et puis on est rentré, on a vu un affiche: 'On accepte pas de noi(rs), pas de chiens' - ça c'est.. c'est choquant! On est pas comme des chiens!

Eh bien la situation c'est parce que.. la situation c'est parce que.. i.. quand.. quand on.. quand on travaille dans la manufacture, on demande beaucoup beaucoup beaucoup.. mais si on donne beaucoup, le patron n'a toujours.. est jamais satisfait. Moi j'dis: 'Bon! quand est-ce que je sortirai de cette chose-là?' Parce que si j'avais de la connaissance peut-être.. euh.. euh.. j'allais faire d'autres choses, j'aur(ais) une un char ou peut-être dans un bureau, parce que j'aime ça.. Quand j'étais petite, ma mère aimait ça beaucoup quand les personnes travaillent su(r) bureau et j'ai le premier de ma mère, mon grand frère, lui, il est avocat, il était professeur aussi, maintenant i travaille.. i travaille très bien en Haïti. Je peux.. Il fini ses études, moi je n'ai pas.. moi je ne sais rien.

Oui, j'aime ça beaucoup, parce que euh.. euh.. mon but c'était ça. Mais j'ai pu étais comme ça, mais faut a(voi)r l'aide, on peut pas aller comme ça.. dans un bureau comme ça. Il faut que vous connaissez qu'est-ce que vous allez faire.

Parce que j'aimer travailler.. Maintenant je n'travaille pas. Mais j'ai passé trois ans dans une manufacture.. Quand je couche, je dis: 'Demain je vais tourner encore..' Parce que la personne n'est jamais satisfaite, jamais jamais jamais juger pareil.. Beaucoup beaucoup travaille, travaille beaucoup beaucoup beaucoup beaucoup... Je dis: 'M si je travaille comme ça, si je travaille comme ça, bon, et j'ai une machine et ma mère était couturière, mais je n'aime pas la couture. Et puis maintenant je suis tombée dans la couture... Je vais acheter une machine, j'acheter une machine au [zelot] et si je vais travailler [se:r], mais ça n'marche pas, ça marche pas.

Il faut que je suis venue.. il faut que je suis allée à l'école, prendre le français, la mathématique...

Mouin.. même si pour la femme, la femme n'a pas.. son salire n'est pas.. élevé, bien vous voyez, même si vous travailler, ça passe... Puis à la maison, l'électricité, téléphone, "market".. et puis ça passe, mais mon intention c'est de toujours mon étude et puis pouvoir un papier études, après ça si j'en ai peu, même.. même.. tous.. je peux faire ça, je peux gonfler ça.

Moi, c'est.. Mais j'sais pas si c'est des p(r)oblèmes d'app(r)entissage pa(r)ce que.. pou(r)quoi.. quand j''tais venue ici, bon, que j'avais.. j'étais pas dans une bonne école.. j'étais dans une bonne école, mais c'est comme une école.. une école comme le p(r)ofessionnel cou(rt). On montrait pas beaucoup de choses comme su(r) la mathématique ou su(r) la dictée.. on montrait des choses comme.. des choses comme des choses pour app(r)end(re) plus un métier, mais pas des choses plus pour app(r)ener comme ça. C'est ici j'ai commencé à développer pa(r)ce que tout mon affai(re) comme mathématique, français.. mais je n'ai pu terminer ça pas, on vient de commencer, on va avoi(r) beaucoup [damysé] (de la misère?). C'est pou(r) ça.

C'est pa(r)ce que moi j'suis un peu pas.. pas.. J'dis: 'Suis intelligente, mais j'suis.. j'fais mon possible pou(r) p(r)end(re) tout ce que je pe(r)d(re) o.k. pou(r) [pév] réussir ça.. pour que j'aille dans une bonne école. Je n'sais pas si j'vas arriver dans un Cégep, mais pour fini secondai(re) cinq.

Je me souviens beaucoup, mais j''tais petit, mais j'connais pas beaucoup choses pa(r)ce que quand j''tais vini ici j''tais trop jeune pa(r)ce que ic.. dans mon pays les parents laissent pas l'enfant di.. di.. sé proméner comme, t'sais, proméner comme ici, aller seul, i pa(r)tent.. Mais.. souviens.. il faut tu restes à la maison, tu peux jouer dans un cou(r à côté de chez toi. C'est ça, mais je connais pas beaucoup de choses.

Parce que quand même ça fait vingt ans.. si mon père est ici, c'est pas.. mon père n'est pas réfugié politique, mais quand même j'aurais.. si on aurait pu rester là-bas, parce qu'on avait quand même les moyens financiers à viv(re) là-bas, mais ça.. quand même le régime, le principe nous a pas permis de rester. Ils ne l'ont pas poussé mon père, mais quand même ça.. on a.. mon père a remarqué que ça allait changer, alors on a déménagé, mais moi c'était pas mon but de laisser le pays, parce que j'étais quand même jeune, dix-huit ans, i n'y aurait pas de danger pour moi dans le pays. Mais puisque j'ai laissé.. mon père, quand mon père me dit de quoi il s'agit, alors j'ai pu comprendre.

Le gouvernement i fassent leurs discours, c'est en français, mais le peuple comprennent absolument rien. C'est le créole que le peuple comprend.

Il peut arrive pa(r)ce qu'on vive dans un contexte on est pas dans not' pays.

Premièrement peut-être et puis l'adaptation euh.. ce s'rait facile pou(r) les aut(res).. pou(r) les aut(res) Haïtiens, mais excepté c'est peut-êt(re) les aut(res) aussi que le comprend pas.. que l' peut-êt(re).. que peut-êt(re) le prennent pou(r) un aut(re), mais tandis qué c'est pas un aut(re).. euh.. c'est.. ce sont des humains et des gens comme tous les aut(res) qui ont un co(rps).. une tête et un cerveau, un foi et un esprit comme tous les aut(res)... C'est pa(r)ce que les aut(res) c'est.. y a pas d'différence. c'est pa(r)ce que les aut(res) euh.. i comprend, les aut(res), il le met dans un panier, peut-êt(re) comment di(re)? les immigrants.. i pensent que c'est pas du monde, c'est pas comme les aut(res). C'est c'que j'ai rémarqué, mais ça s'adapte bien facile.

Tout en laissant à d'autres le soin d'analyser plus ponctuellement cette anthologie de phrases complexes, il est toutefois possible de dégager le fait suivant: ces personnes expriment des raisonnements qui s'enchaînent et s'articulent parfaitement dans leur pensée, mais dont l'enchaînement et l'articulation sont finalement assez mal verbalisés dans leur production langagière. Le décodage pour un créolophone apprenant le français doit surtout s'opérer au niveau du maniement des fonctifs exprimant les liens logiques entre les éléments du discours, au niveau de l'intériorisation de l'hypotaxie du français et au niveau

de la sémantique des modes et temps du verbe français.
L'étudiant adulte pourra difficilement progresser sur ce triple point fondamental de l'apprentissage du français, sans une 'aide à sa grammatication' venant de l'enseignement scolaire.
La faiblesse des locuteurs haïtiens en post-alphabétisation à produire des phrases complexes passablement structurées permet de comprendre le dépaysement qu'ils éprouvent assez souvent face aux énoncés de problèmes en mathématiques ou face à une page du manuel de sciences. Bien que la compétence passive soit toujours plus large que la compétence active dans l'utilisation d'une langue, l'on peut tout de même admettre qu'une incompétence active très prononcée s'accompagne d'une certaine incompétence passive. Le parlant français qui éprouve de graves difficultés à structurer une tranche de discours 'complexe', éprouve sans doute des difficultés analogues à interpréter un discours complexe très structuré en français.
Or l'énoncé d'un problème, un paragraphe de sciences, un chapitre d'histoire... sont justement des discours complexes hautement et finement structurés la plupart du temps. Ils s'étalent par le jeu savant de l'expression distincte, précise et concise des liens logiques par le recours à l'hypotaxie et à la concordance des temps et modes du verbe, sans parler évidemment de la spécificité des termes.
Ce dépaysement des locuteurs créolophones en post-alphabétisation face à ce niveau de français académique, est comparable à celui d'un locuteur français moderne qui, au cours de ses études latines, tente de comprendre à la simple lecture un texte cicéronien ou tacitien, ou, pire encore, tente d'en reproduire un semblable 'currente calamo'.
La didactique du français pour une clientèle créolophone doit sans doute être repensée, à moins que l'on accepte pour cette catégorie d'étudiant la voie d'une minoration linguistique - état qui épouserait la situation que la société semble destiner à cette main-d'oeuvre dans la hiérarchie des emplois.

Malgré les nombreux écueils du système interférentiel du créole au français, les adultes créolophones qui atteignent un excellent niveau d'appropriation du français ne sont pas rares. Plus le niveau d'acquisition est avancé, plus la déformation disparaît de la prononciation

pour la plupart des apprenants. Il en subsiste toutefois une teinture d'accent qui permet à l'oreille attentive de déceler le substrat créole.

Les sujets moyens semblent par contre se stabiliser à un point optimal d'efficacité, loin encore du point optimal de qualité.

Une recherche ayant pour objectif de mesurer les performances des étudiants adultes haïtiens en phase terminale avancée de formation générale ou professionnelle, pourrait faire état de la fréquence des déformations morpho-syntaxiques les plus rémanentes, du niveau de performance dans le maniement du lexique après un nombre substantiel d'années d'études, de la qualité des structures complexes dans leurs productions langagières, ainsi que des habilités à l'écrit en terme de composition et d'orthographe.

Une telle recherche révèlerait les points les plus problématiques et les plus longs à corriger du système interférentiel créole-français, et du fait même elle pourrait apporter des éclairages pour installer une didactique plus efficace de la langue française pour une clientèle créolophone, et cela dès les premières étapes du traitement en alphabétisation et post-alphabétisation.

2. Le français d'Haïti.

Pradel Pompilus (523) livre une description succinte du 'français d'Haïti', non pas le français de l'élite cultivée, mais le français de ceux qui apprennent cette langue en Haïti. L'auteur s'appuie sur un éventail de corpus allant du simple débutant à l'apprenti bachelier. Dans son analyse, il dégage les traits structuraux de ce français régional ayant cours comme langue seconde et véhiculaire chez cette fraction de la population d'Haïti, 10% environ, qui fréquente l'école assez longtemps pour réussir à fonctionner au moins de façon passable dans les situations où le français est jugé de mise. L'analyse de Pradel Pompilus paraît fort utile pour les deux raisons suivantes:

a. plusieurs apprenants haïtiens, adultes aussi bien qu'adolescents et enfants, à qui l'on doit offrir une formation enfrançais à différents niveaux dans les institutions scolaires du Québec, emploient déjà ce 'français d'Haïti'. Quand aux adultes haïtiens alphabétisés au Québec, l'enseignement du français semble bien les acheminer, eux aussi, vers un type de français tout à fait comparable à celui que s'approprient les usagers des écoles haïtiennes.

Tout praticien de l'enseignement du français ayant à traiter des élèves ou des étudiants haïtiens aura donc avantage à se familiariser avec les principaux traits structuraux du 'français d'Haïti'.

On note chez les étudiants adultes un nombre élevé d'apprenants haïtiens dans les groupes à qui on suggère ou impose des programmes de récupération en français. Dans l'application de tels programmes il y aurait fort avantage à ne pas traiter les étudiants de façon indifférenciée, mais à se mesurer de façon très adéquate aux besoins de ceux-ci. C'est donc dans cette optique qu'une meilleure connaissance du français d'Haïti peut permettre au formateur de structurer un enseignement plus efficace de la langue française pour une clientèle fondamentalement formée en Haïti.

b. Dans son analyse, Pradel Pompilus insiste sur les interférences du créole et de l'anglais, tout en comparant sans cesse le français d'Haïti avec la langue française normative, avec le français utilisé

en France. A partir des différents moments de sa recherche il est fort aisé d'étendre la comparaison au 'français du Québec'. Les données qui en résultent offrent aux apprenants adultes haïtiens des éléments précieux de guide pour une intégration linguistique plus harmonieuse et plus consciente. Avec l'aide du formateur, se définissant de façon plus précise et circonstanciée sur le plan de la langue, par rapport à l'anglais, au français du Québec et à la norme du français, ces étudiants peuvent acquérir par le fait même la faculté de mieux définir leurs besoins langagiers, de mieux cerner leurs handicaps à l'appropriation, ainsi que de mieux structurer des stratégies d'apprentissages.
En outre, cette brève analyse de Pradel Pompilus permet de situer avec plus d'objectivité la différence entre l'écart des allophones par rapport à la langue française et celui des créolophones diglosses par rapport à cette même langue. (524)

A. Les traits structuraux de la phonologie du français d'Haïti.

1. Les consonnes. Le français d'Haïti comporte les mêmes phonèmes consonantiques que le français commun, avec les mêmes oppositions bilatérales ou multilatérales: sourdes-sonores et orales-nasales. S'il existe quelques différences, elles consistent en des variations régionales sans valeur fonctionnelle. "Elles résultent en général d'une tenue insuffisante de la consonne ou, dans le cas du /r/, d'un nombre de battements trop réduit de la luette, ce qui amène des réalisations du /r/ sans vibrations". (525) La dérive de cette consonne en français d'Haïti est due aux interférences du créole, qui l'escamote en fin de syllabe, ou lui donne une articulation fricative postvélaire devant les voyelles postérieures et les antérieures arrondies.

2. Les voyelles. Le français d'Haïti connaît les mêmes voyelles que le français standard. Par contre, la voyelle /a/ postérieure y est pratiquement inexistante, car les Haïtiens parlant français ne s'en servent pas. On remarque pour les voyelles les mêmes oppositions que celles du français commun. Néanmoins, l'opposition [e] [ɛ] qui est en voie de disparition à Paris dans "j'aimai"-"j'aimais" est en-

core d'un grand rendement à Port-au-Prince. Il en est de même pour l'opposition [ɛ̃] et [œ̃], comme dans: "brin" et "brun", qui est vivace en français d'Haïti et s'estompe dans le français parlé métropolitain. Français du Québec et français d'Haïti convergent dans le maintien de ces deux oppositions vocaliques.
Par contre, le français d'Haïti neutralise les deux oppositions [o] et [ɔ] ainsi que [ø] et [œ] au profit de [ɔ] et [œ].
En français d'Haïti, la chute du /e/ instable ou caduc est beaucoup plus rare qu'en français commun et qu'en français du Québec. La sonorité du /e/ instable donne une physionomie phonétique assez particulière au français d'Haïti. "Le plus curieux, c'est que l'Haïtien considère l'émission de l'/e/ instable comme normale et se moque du compatriote revenu de France qui dit: "la ch'mise, au s'cours, à mi-ch'min, la c'rise, au r'voir, la p'louse..." (526)
Ce /e/ caduc est parfois réalisé comme /é/.
Autre remarque assez importante: "étant donné que le créole authentique ne possède pas l'ordre des voyelles antérieures arrondies [y, ø, œ], l'articulation de ces voyelles au début de l'apprentissage du français peut constituer une difficulté pour la plupart des enfants et même des adultes. Des séquelles de cette difficulté se retrouve dans l'habitude, sensible chez certains grands élèves, de graphier "minitieux" pour "minutieux", "les fautes pillulent" pour "les fautes pullulent"." (527)

B. La structure prosodique du français d'Haïti: ton et accent.

"En français d'Haïti, comme en français commun, le ton descendant ou ascendant sur la dernière syllabe de la phrase a une valeur phonologique: il permet de distinguer l'assertion: "il pleut" de l'interrogation: "il pleut?". Bien que le ton existe aussi en créole haïtien comme signe pertinent et dans le même sens, il arrive que des débutants parlant français ne fassent pas assez sentir le ton ascendant: cet écart vient peut-être de ce que la mélodie du créole est en général plus haute que celle du français et que la différence entre ton ascendant et ton descendant s'y fait moins sentir." (528)

Selon Pradel Pompilus, la place de l'accent tonique dans le groupe phonétique, "représente l'un des problèmes les plus sérieux auxquels la pédagogie du français doit faire face" dans les écoles d'Haïti.(529) "On sait qu'en français commun l'accent, tout en étant modéré, frappe la dernière syllabe d'un groupe de souffle et qu'un second accent, dit d'insistance, peut frapper la première ou la deuxième syllabe du même groupe de souffle. En français d'Haïti la tendance est de placer l'accent plutôt sur la première syllabe du groupe rythmique. Cet écart qui cause souvent des difficultés de transmission entre l'Haïtien et le Français nouvellement arrivé, vient sans doute de ce que le créole haïtien place aussi l'accent sur la première syllabe du groupe rythmique et multiplie les accents d'insistance". (530)

C. Les traits structuraux de la grammaire du français d'Haïti.

1. Le syntagme nominal.

à. Le nom et ses déterminants. A ce propos, Pradel Pompilus souligne certaines interférences et écarts que voici:

- "L'écolier haïtien ne maîtrise que fort tard, d'une manière générale, l'emploi des articles définis contractés "du, au, des, aux". A la place de ces formes, il énonce couramment "de le, à le, de les, à les"... La cause de cet écart n'est pas forcément le créole, mais peut-être l'analogie des formes "de l', de la, à l', à la, qui joue aussi pour les jeunes Français." (531)
- "L'omission de l'article non défini, courante en créole surtout dans l'emploi dit partitif, se retrouve dans le français parlé par les débutants et même par des adultes de culture moyenne: "Moi je ne veux pas orange, je mangerais plutôt pomme". (532)
- "Même au niveau de l'enseignement supérieur, les jeunes Haïtiens se trompent sur l'accord de l'adjectif possessif avec le nombre pluriel du possesseur: "Ces deux textes sont différents dans son ensemble et dans ses détails". (533)
- "les formes créoles du pronom-adjectif possesssif "pa(rt) moin", "pa(rt) li" sont transposées en "ma part, sa part, ta part, la part de X, etc..." et remplace "le mien, le sien, le tien, celui de, etc..." (534)
- "le groupe: "tous les + adjectif numéral + nom de temps" fait

place couramment à: "chaque + adjectif numéral cardinal + nom de temps": "Tous les trois jours" devient: "chaque trois jours". (535)

- "Les substituts pronominaux "en" et "y", qui n'existent pas en créole, ne sont pas employés dans des cas où ils sont prévus, surtout dans le parlé des débutants et des personnes de culture moyenne: "Tu as combien d'enfants? J'ai deux" et "Tu ne vas pas à St-Marc? Non je ne vais pas". (536)

- "le déterminant indéfini "quelconque" qui est devenu en français commun une sorte d'adjectif qualificatif par la place qu'il a prise après le substantif, a développé en français d'Haïti la forme: "généralement quelconque" = "sans exception". "Tous les abonnés généralement quelconques". (537)

- "Aux tournures: "il m'a pris par la main, il m'a tapé sur l'épaule, elle t'a touché la tête..." le locuteur haïtien préfère: "il a pris ma main, il a tapé mon épaule, elle a touché ta tête..." ces dernières étant plus proches du créole". (538)

b. Le genre dans le groupe nominal. En principe le français d'Haïti possède comme le français commun un genre binaire, à connotation sexuelle ou comme simple catégorie grammaticale.

On note une certaine ambiguïté dans la fixation du genre des noms indigènes qui ne signifient pas des êtres sexués.

En fait le créole maternel distingue un genre naturel, masculin et féminin pour les êtres sexués, mais cet idiome ne connaît pas de genre grammatical comparable à ce qui se produit en français. Les objets et les notions n'ont pas de genre en créole. "Aussi l'acquisition et la maîtrise du genre des noms français, la distinction entre "le" et "la", "il" et "elle", l'accord du genre sont-ils aussi difficiles pour un débutant haïtien ou un locuteur moyen que pour un Allemand ou un Américain". (539)

c. Le nombre dans le syntagme nominal. "Si le créole connaît l'opposition singulier/pluriel, il n'a pas de marque désinentielle pour cette opposition: il ne possède par conséquent ni l'opposition al/aux, ni l'opposition ail/aux, ni les oppositions "un boeuf/dix boeufs, un oeuf/dix oeufs, un os/des os," ni les duels ou pluriels collectifs

"les ciseaux, les lunettes, les pincettes.." En outre il ignore l'accord en nombre du sujet et du verbe. Ces différences entre le créole et le français rendent compte des écarts suivants que l'on peut observer de la classe enfantine à la terminale: "Les philosophes du XVIII° siècle étaient anticléricales", "Vilaire a plutôt peint des sentiments généraux", "Tu as oublié ta lunettes", "Vilaire n'a pas décrit pour décrire, comme l'a fait d'ailleurs certains poètes". (540)

2. Le syntagme adjectival.

Les modes d'emploi et les normes syntaxiques qui règlent la place de l'adjectif épithète dans le groupe 'nom + adjectif qualificatif' sont les mêmes en français d'Haïti qu'en français commun. Ainsi l'adjectif déterminé par un complément suit le nom: "un visage agréable à voir"; un adjectif modifié par un adverbe est post-posé: "un visage extrêmement agréable"; un adjectif peut précéder ou suivre le nom pour des raisons sémantiques différentes: "un grand homme et un homme grand". Voici par contre quelques particularités du français d'Haïti:

- des néologismes ou des glissements de sens: "c'est effrayque" et "un travail bénévole" = mal fait;
- pour exprimer un degré d'intensité, la répétition jusqu'à trois ou quatre fois de l'adjectif: "la maison est propre propre propre propre";
- des expressions figées établissant des comparaisons propres au langage d'Haïti: "fort comme un mapou", "laid comme un frisé", "sérieux comme un pain rassis"...
- bien que le français d'Haïti ait gardé les comparatifs synthétiques, l'on remarque la tendance assez forte à employer "plus bon" au lieu de "meilleur", même après un bon nombre d'années scolaires;
- parallèlement à l'emploi de "que" pour introduire le complément du comparatif, l'on entend aussi: "meilleur à..." comme dans: "supérieur à.." et "inférieur à.."
- On note également des tournures comme: "plus supérieur que..." et plus inférieur que..."
- l'article défini devant le superlatif relatif est souvent escamoté: "nos voeux de plus cordiale bienvenue".

3. La relation prédicative.

Pour énoncer objectivement un propos donné, le français d'Haïti utilise les mêmes moyens que le français commun. Il existe toutefois des modalités particulières de la phrase prédicative en français d'Haïti, du fait de la coexistence du créole et du français chez les locuteurs. Ces particularités se retrouvent de façon marquée chez les élèves du primaire, mais également chez ceux qui ont reçu une plus longue formation scolaire.

- Puisque le créole escamote la copule dans des séquences où l'on attribue au sujet un adjectif ou un adverbe attribut, il ne sera pas rare de reconnaître ces constructions à copule 0 dans le parler et l'écrit français: "j' pas content", "je m'suis content", "j''tais content", "je m'étais content". En créole: "M kontan", "M té kontan".
- Les sensations de faim, de soif, les sentiments de peur, de honte, qui s'expriment en créole par le degré 0 de la copule ou le simple marqueur verbal + le terme lexical qui signifie la sensation ou le sentiment "M souèf", "M té ront"), sont signifiés en français d'Haïti, chez les débutants et mêmes les élèves du secondaire, par des construction comme: "Je suis faim", "J'étais si vexé et si honte.."
- La phrase "sujet + verbe = complément d'objet direct" n'offre de difficultés en français d'Haïti qu'au niveau de la pronominalisation. "Le pronom personnel occupe dans ce tour en créole la même place que le nom représenté: "M oué Jean, m oué li"... Les débutants ont tendance à lui garder cette place en parlant français et à transposer "li" en "lui": "Je vois Jean, je vois lui". (541)
- "Il faut également signaler la tendance, très courante en français d'Haïti, à employer avec un complément d'objet direct un verbe à vocation intransitive sans qu'il soit précéder du verbe faire: "ça m'a frémi" = ça m'a fait frémir)". (542)
- "Dans le cas où le verbe central de la phrase est le verbe faire suivi d'un infinitif, le créole construit toujours l'énoncé dans l'ordre: "sujet + faire + objet direct + infinitf" et parfois ce tour est transposé en français: "La mère fait son enfant dormir", "Jeannette fait le riz cuire". (543)

Lorsque le verbe central de la phrase sera le verbe "laisser" ou

"voir" ou "sentir"... le créole suit le même ordre que pour le verbe "faire", et l'Haïtien même cultivé préfère ce tour proche du créole quand il s'exprime en français, bien qu'en français deux constructions soient possibles: "Laissez jouer cet enfant" et "Laissez cet enfant jouer". (En créole uniquement: "Kité pitit la joué".)

- Dans les phrases avec un verbe attributif et un complément d'objet indirect, puisque le créole omet les particules "à" et "de", le locuteur haïtien, même de niveau supérieur, n'utilisera pas en français ces prépositions. "J'avais écrit mon frère, j'avais aussi écrit mon père", "Je n'ai jamais bénéficié aucune faveur".
- Puisque en créole l'objet indirect précède toujours l'objet direct dans la suite d'un énoncé, la séquence: 'sujet + verbe + objet direct + objet indirect' fait difficulté pour l'Haïtien à plusieurs points de la chaîne parlée. Il est longtemps porté à transposer la structure créole en français: "Elle a demandé à Pareick ça".
- L'Haïtien emploi plutôt "le, la, les" que "lui et leur" pour le pronom complément d'objet indirect: "Ces charmantes créatures le souhaitent de connaître le bonheur" et "Il les reproche de fausser la littérature".
- "Quand le verbe central de la phrase est le verbe 'faire' gouvernant un infinitif, les sujets parlants, même de bonne formation transposent le tour créole et l'on a alors: "Jeannette fait son jeune frère étudier ses leçons", "J'ai fait Claudy ouvrir sa fenêtre", "Vous êtes obligé de faire l'enfant achever ses devoirs".(544)
- En français d'Haïti on a tendance à exclure des tours de phrases comme: 'il pleut des pierres', 'il me coûte d'agir ainsi', 'il me convient de partir', etc. qui n'existent pas en créole.
- Le français d'Haïti, dans des phrases répliques ou réponses, modifie souvent la séquence: 'sujet + verbe + nom complément d'objet direct' en: 'nom complément d'objet direct + sujet + verbe'. Ce qui donne: "Des pas j'ai entendus dans l'allée" ou "Même du café je n'ai pas pris ce matin".

- "D'autres fois, la phrase suit tout simplement le mouvement de la pensée du locuteur et obéit à un schéma peu courant dans le français commun: "Orgon, le chrétien par excellence, quand il est berné, le spectateur n'est nullement apitoyé". (545)
- En ce qui concerne le traitement du verbe dans la phrase prédicative, il faut noter une ennième fois que la morphologie verbale du français est tellement différente de celle du créole, que l'élève haïtien ne peut pas prendre appui sur son idiome maternelle pour structurer ses verbes en français. Pradel Pompilus souligne trois points particulièrement conflictuels, sources de multiples erreurs dans le travail de décodage:

1. "Comme le créole ne possède pas l'équivalent de l'opposition être/avoir employés comme auxiliaire, on peut voir dans ce caractère de l'idiome local l'explication des confusions de ces deux auxiliaires observées jusqu'au niveau élevé de la scolarité: "Je suis habité non loin du Lycée", "Je suis voyagé..." (546)
2. "C'est surtout dans les nouvelles valeurs données aux formes verbales françaises que se manifeste l'influence du créole. Ainsi la forme verbalenon marquée peut dénoter dans l'idiome maternel à la fois un intemporel, un présent d'habitude et un présent lié au passé (passé composé). Cette forme non marquée est couramment transposée par des locuteurs moyens en un présent français là où le seul passé composé peut convenir: "Qu'est-ce que vous prenez?" - cette question nous a été posée par un garçon de restaurant, non pas à notre arrivée, mais à la fin du repas, au moment de nous préparer l'addition. Il avait tout simplement transposé: "Ki sa ou pran?" (= qu'avez-vous pris?)". (547)
3. "Notons enfin que l'emploi de la forme en -rais comme futur dans le passé ou conditionnel-temps, de même que celui du prospectif (il allait + infinitif) constituent des pierres d'achoppement même pour des écrivains, bien que les équivalents créoles de ces formes soient bien vivaces et bien nets". (548)

- L'adverbe. On reconnaît l'influence du créole maternel dans certaines formes adverbiales du français d'Haïti, comme:

"ne.. pas encore", "ne.. plus encore" ("J'ai déjà bu assez de

kola, je n'en prends pas encore", "Cette plaisanterie ne doit plus encore durer");
"si tellement", "si tant" ("Les Cubains causent si tellement vite que tu ne comprends rien à rien");
"aussi" pour: "non plus" ("Je n'ai pas faim pour le moment - Moi aussi");
emploi de l'adjectif pour l'adverbe ("croire facile", "gourmer dur", "donner vrai"...).

4. Les différents types de phrases.

Les différences entre le français d'Haïti et le français commun ne sont guère significatives dans la structuration des énoncés déclaratif, interrogatif et désidératif.
L'on note cependant en français d'Haïti une combinaison du type interrogatif et du type désidératif-impératif. "Pour être aimable, une personne dit souvent à une autre, avec l'intonation interrogative: "Mets pour toi?" ou "Prends la valise pour toi?" (= Puis-je verser [du vin] dans ton verre? Dois-je te prendre ta valise?). Dans ces énoncés, le sujet parlant ne fait que prévenir la demande de l'autre, en employant la forme impérative, i. e. le verbe sans sujet exprimé à la deuxième personne du singulier. L'Interlocuteur réponds d'ailleurs par: 'S'il vous plaît' ou par 'Non, merci' - ce qui montre qu'il y a offre par une interrogation oui/non". (549)
Chez des locuteurs cultivés ou écrivains, on retrouve une tendance marquée à employer le subjonctif dans l'interrogation indirecte: "Je ne comprends pas comment une jeune fille comme Aline puisse se commettre avec des gens qui ne sont pas de son monde".
Pradel Pompilus souligne quelques particularités en français d'Haïti en ce qui concerne la forme négative des énoncés.
- "Sous l'influence du créole qui dit: 'pas personne, pas rien, pas aucun', on retrouve de tels tours même à des niveaux élevés de la scolarité. "Je n'ai pas vu personne", "Jusqu'à présent je n'ai pas reçu aucune réponse". (550)
- "La négation 'ni..ni..' se rencontre avec le sens positif de

'et.. et..'. "Ni dans la fable de La Fontaine ni dans le texte du Roman de Renard, le Renard se tire d'affaire". (551)
- La tendance à effacer 'ne' dans le français parlé en France et au Québec est moins vivace en français d'Haïti, "alors que se développe chez les élèves de l'enseignement secondaire une tendance à effacer 'ne' dans 'ne.. que..'. "..Il prend plaisir à lire que des chansons de geste", "Je m'intéressais qu'aux combats que livrait Roland". (552)

5. Les relations extrinsèques dans la phrase.

- L'emploi de prépositions "pleines" (553) pour marquer les liens logiques des différents compléments dans l'énoncé fonctionne de façon identique en français d'Haïti et en français commun.
"Il importe cependant de noter l'usage courant qui consiste à construire 'depuis à, depuis en, depuis sous' pour marquer un rapport de lieu ou de temps. C'est une influence du créole. "La voiture nous avait dépassés depuis à Léogane", "Mon frère est rentré depuis en septembre"... (554)
"A noter une certaine hésitation à employer les prépositions composées comme 'd'avant, d'avec, de dessus, de dessous'".
"Les débutants et même des enfants parlant français depuis quatre ans ou cinq ans transposent la préposition créole 'anba' (= en bas) pour 'sous': "Il y a une bête en bas la table". (555)
- Par contre, les prépositions "incolores" (556) donnent lieu à des erreurs d'interférences dans le décodage du créole au français.
1. "Le locuteur omet couramment la préposition 'à' et 'de' servant à construire un complément d'objet indirect: "J'ai assisté tous les matchs à la télévision", "Je n'ai jamais joui aucune faveur de ce genre". (557)
2. "Le locuteur haïtien bute couramment sur l'emploi de la préposition 'de' marquant le point de départ; il emploie la préposition 'à' ou bien se passe de toute préposition. "J'étais sorti à l'église.. Ils sortent à l'école..." (558)

3. "Le locuteur emploie 'à' pour 'de' et vice versa pour relier un verbe à l'infinitif au verbe à mode personnel qui le régit, dans les constructions où la concurrence de ces deux prépositions est le plus serrée: "Il hésite de.. il accepte à.." (559)
4. Aussi la panoplie de prépositions "incolores" que le français emploie pour marquer des rapports de lieu (à, de, avec, sous, sur) sont couramment remplacées par 'dans', version du créole 'nan'. "Jean m'a donné un coup dans la tête", "Jacques n'avait pas de souliers dans ses pieds".
- Les relations sont marquées en français également par des conjonctions de subordination. Le français d'Haïti présente à cet égard trois différences par rapport au français commun:
1. "La conjonction de subordination 'que', inexistante dans le créole authentique, est couramment omise par le locuteur haïtien, soit comme introducteur d'une proposition complétive objet, sujet, soit comme substitut d'une autre conjonction, soit comme élément du gallicisme 'c'est.. que..'. "Il paraît il va être midi", "Si je reviens, et je ne trouve pas, tant pis pour toi", "C'est chez tante Y.. tu vas dans cet état?". (560)
2. "La proposition complétive objet d'un verbe déclaratif est introduite souvent, comme en créole, par 'comme ça que' ou 'comme ça': "Le directeur m'a dit comme ça que j'ai beaucoup de chance". (561)
3. Encore existe-t-il des tournures conjonctives typiques du français d'Haïti: "Ce n'est pas parce que tu as dix-huit ans qui fait que tu peux rentrer à n'importe quelle heure".
- Le français d'Haïti emploie les mêmes conjonctions de coordination que le français commun et finalement avec très peu d'écarts. 'Ni.. ni..' n'a pas en français d'Haïti de valeur négative et disjonctive, mais fonctionne plutôt comme conjonction copulative avec valeur de renforcement. "Vous avez tort ni toi ni Patrice!" "Et' dans le rôle de simple lien grammatical manque en créole et par interférence en français d'Haïti.
A noter certaines formes archaïques: 'partant', 'par ainsi'.

- Les relatifs. Théoriquement, le système des relatifs est identique en français d'Haïti et en français commun. "Mais étant donné que le créole ne connaît qu'une seule forme de relatif, le relatif 'ki' employé comme sujet, et étant donné les difficultés du système pour le Français lui-même (et pour le Québécois aussi), son fonctionnement dans l'usage vivant du français d'Haïti donne lieu à de nombreux troubles et à des écarts frappants à tous les niveaux de la scolarité et même chez les personnes cultivées, dans les oeuvres des écrivains, comme l'attestent les exemples suivants: "C'est un homme, il faut lui donner de temps et temps une bourrade..", "C'est la raison pour laquelle que je commence à te parler..", "Il y a aussi les oeuvres comiques que Voltaire est passé maître". (562)

D. Le lexique du français d'Haïti.

Le français d'Haïti présente à ce niveau une ressemblance profonde avec le français parlé des Québécois. L'un comme l'autre a construit son lexique avec les lexèmes du français commun, en y ajoutant des vocables de sa propre source, en multipliant les emprunts lexicaux à partir de l'anglo-américain principalement, mais également à partir d'autres idiomes en contact pour des raisons géo-historiques.

Ainsi l'Haïtien francophone comprend l'ensemble des lexèmes du français commun, les identifiant comme des mots français, même s'il ne les emploie pas ou rarement, même s'il n'en connaît parfois que vaguement le contenu.

Parfois les lexèmes français ont pris dans l'idiome français d'Haïti des acceptions différentes par extension ou restriction. Ce sont là des 'haïtianismes sémantiques'.

L'Haïtien francophone est également créolophone. "Au niveau familier sa conversation mêle le français et le créole. Parfois même une phrase commencée en français se termine en créole et vice versa. Souvent, dans le cadre de la phrase, demeuré français, un terme

créole vient se glisser soit par nécessité et par déficit du français commun, soit par suite d'une plus grande fréquence de ce terme par rapport au terme français correspondant, soit par un besoin naturel d'expressivité". (563) Il existe en effet des réalités créoles que le français commun ne saurait traduire que de façon circonlocutoire et approchée et pour lesquelles le créole a créé au fil des générations les vocables appropriés dont la signifiance est vivace, sans équivoque, partagée et transmise par la sagesse du milieu. Ces haïtianismes lexicaux désignent les plantes familières du terroir, les animaux typiques de la ferme et des bois et savanes, les mets et boissons traditionnels, les objets divers de la caille et de l'atelier, des réalités ethnographiques, des métier et des outils propres à la vie créole...

Il serait trop long d'élaborer sur ces aspects du lexique haïtien, sur ses aspects typiquement créoles. Il existe d'ailleurs plusieurs essais fort intéressants à lire. (564)

D'un autre côté, les contacts entre Haïti et le monde anglophone ont eu également leur répercussion sur le lexique haïtien.

"Les relations économiques entre Haïti et les terres de langue anglaise (Angleterre, Jamaïque, Etats-Unis) remontent à une époque déjà lointaine et elles se sont traduites avant 1915 par l'introduction dans le français d'Haïti de quelques mots anglais relatifs aux sports, à la vie politique, à des mets et boissons. Mais à partir de juillet 1915, l'occupation américaine qui a duré 19 ans et qui s'est étendue à l'administration publique, est venue modifier de façon profonde les relations économiques, politiques et culturelles entre Haïti et les Etats-Unis. En dépit de la désoccupation militaire survenue en 1934, les échanges commerciaux et culturels n'ont fait que se multiplier depuis entre les deux pays: plusieurs miliers d'étudiants haïtiens fréquentent les universités et les collèges américains et y prennent leur grade, plusieurs milliers de touristes américains viennent chaque année visiter Haïti, plusieurs compagnies nord-américaines d'industrie et de commerce s'y sont établies. Les annonces en anglais ou tout au plus bilingue

sont plus nombreuses dans les journaux du pays. Il en est de même pour les enseignes... La situation est telle que dans certains milieux populaires, celui des garçons d'hôtels, des camelots et colporteurs, des guides touristiques improvisés il se crée un bilinguisme créole-anglais, face au trilinguisme créole-anglais-français des cadres plus élevés. Ajoutons que dans des centaines de familles haïtiennes de New-York, de Boston, de Chicago, de Washington, de Miami ou de Saint-Louis sont nés des milliers de jeunes Haïtiano-Américains. Pendant l'été ils débarquent par dizaines de tous les avions en provenance des Etats-Unis pour voir ou revoir les vieux parents et respirer l'air du pays. S'y établiront-ils un jour? Ce n'est pas certain. Mais ce qui est sûr c'est que ces jeunes parleront l'anglais et le créole, parmi d'autres langues possibles. Ces relations de caractère divers entre Haïti et les Etats-Unis se sont traduites par une masse de mots anglais et d'anglicismes relatifs". (565)

Avant tout, cette injection lexicale consiste en une quantité impressionnante d'emprunts de mots, touchant le commerce et les affaires, les domaines tecniques de l'électricité, de l'électronique, de la radio, de la télévision, de l'automobile, le domaine de la consommation urbaine et américanisante relative à l'habillement, la mode, la toilette, l'alimentation, les voyages et le transport, sans exclure les domaines de l'éducation, de la vie intellectuelle, des soins médicaux, de la vie sociale et mondaine, du spectacle et des divertissements. (566)

Lorsque les mots sont communs au français et à l'anglais, ils seront dits en français mais prendront le sens qu'ils ont en anglais. (Anglicismes sémantiques). (567)

Quant aux interférences et aux emprunts de l'espagnol, selon Pradel Pompilus, le français d'Haïti n'en comporterait que très peu, trop épisodiques ainsi que pas suffisamment étudiés. (568)

Par contre, les migrations saisonnières vers la République Dominicaine, numériquement très imposantes, pourraient bien provoquer un autre éclatement du lexique pour accueillir cette fois des mots d'origine hispanique.

Ce chapitre décrit le français régional d'Haïti, celui de cette fraction de la population qui se 'francise' dans les institutions scolaires haïtiennes et dans les milieux bilingues créole-français du pays.

Puisque plusieurs de ces Haïtiens pourraient être appelés à compléter leurs études (et leur francisation) au Québec, c'est dotés de la maîtrise du français régional haïtien qu'ils s'inscriront dans les écoles de la Province.

Il paraît donc fort utile de connaître les particularités de ce type de français, si l'on veut donner un bon ancrage à la prosécution de leur formation en sol québécois, si l'on veut parfaire leur appropriation du français, en répondant exactement à leurs besoins d'apprentissage.

L'adulte alphabétisé en Haïti est un individu fonctionnant et communiquant en français régional haïtien, évidemment à des degrés variables de performance. Le français d'Haïti se définit principalement par le système interférentiel du créole. Le formateur se doit d'en tenir compte dans son travail d'aide à l'apprentissage. L'entraînement qu'il proposera à ses commettants haïtiens devra se mesurer à toutes les formes de rémanence du créole, sources d'écarts et d'imperformance en français.

La plupart des phénomènes énumérés par Pradel Pompilus dans sa description du français régional haïtien des locuteurs en processus de formation scolaire ou déjà formés, ont pu être relevés dans l'analyse des corpus étudiés au long de cette recherche. Les systèmes d'écart étant maintenant connus, reste le travail le plus difficile à accomplir: celui de récupération et de redressement. Tout en s'appuyant sur les formants du créole maternel par les acquis en français régional haïtien conformes à la norme du français commun, il faudra aider l'apprenant à dépasser les nombreux systèmes interférentiels, sources de déformation lors du décodage. L'enseignement doit prendre assises dans cet imbroglio psycholinguistique, en offrant des moyens didactiques gradués, adaptés aux besoins et aux difficultés, raisonnablement ponctuels et suffisamment interreliés de façon à produire une couverture suffisante

à l'ensemble des besoins d'apprentissage et une réponse valable aux objectifs de l'apprenant.
Maîtriser un français qui permettrait de fonctionner sans complexes et d'aspirer à des niveaux ultérieurs de formation scolaire, implique nécessairement le dépassement de régionalismes, surtout étrangers, trop marqués dans le savoir actif de la langue.
Il est vrai que les facteurs temps et immersion ont une importance déterminante comme déclancheurs d'apprentissage, car ils sont essentiels dans la production de l'habitude de la langue, mais l'exercice didactique a tout de même un rôle important à jouer, car il peut activer fortement les interactions individu-milieu-langue-culture.

E. Conclusion.

Jugeant essentiel de définir les traits socio-culturels de l'immigrant haïtien, la recherche a exploré le cadre géo-physique du pays d'Haïti ainsi que les racines historiques profondes du peuple haïtien. Cet essai révélait du même coup l'émergence d'une langue, le créole, comme réponse aux besoins communicationnels au sein des plantations saint-dominguoises. Cette langue était par la suite refoulée dans les cases à nègres: elle demeurera jusqu'à nos jours comme un idiome vernaculaire d'arrière-pays, sans écriture, sans aucune consécration d'officialité quelconque. Ces notes de noblesse ont été et sont l'apanage du français, langue de l'élite, langue véhiculaire de la domination.

Il fallait aussi situer l'immigrant haïtien dans le contexte socio-économique actuel. Le discours a porté sur l'impérialisme capitaliste, surtout des années 1900. Après avoir graduellement déstabilisé l'économie périphérique de la République d'Haïti et libéré la force de travail dont était riche le pays, l'emprise du capital enclanchait les flux migratoires, vers Port-au-Prince et les Iles en un premier temps, ensuite vers les centres mêmes du capitalisme qui concentraient l'accumulation.

Les conditions particulières propres à Haïti sous le régime duvaliériste ajoutent une explication additionnelle à la configuration de l'émigration récente en provenance de la 'Perle noire' des Antilles: une première vague appelée l'exode des cerveaux (1968-1973) et une deuxième appelée plutôt l'exode des bras (1973-...). C'est bien parmi ceux de ce dernier contingent de main-d'oeuvre peu ou pas qualifiée, que se recrutent au Québec les analphabètes et les sous-scolarisés qui peuplent les programmes d'alphabétisation et post-alphabétisation des Centres de formation d'adultes. Le bas niveau de scolarité et/ou l'interruption abrupte de la formation scolaire débutée en Haïti s'accompagne d'une maîtrise insuffisante du français, ce qui est pour ces étudiants adultes une source de difficultés multiples dans l'ensemble des apprentis-

Analysant les témoignages directs d'un certain nombre de locuteurs témoins, la recherche a tenté de mieux cerner les aspects sociaux, familiaux, psychologiques de la situation de ces adultes en phase de post-alphabétisation.
La recherche a également plongé dans l'étude linguistique des corpus des témoignages. Il est apparu comme cause fondamentale du manque de performance en français une série de systèmes interférentiels du créole au français. Il semble que ces locuteurs haïtiens s'acheminent vers un plafonnement dans un modèle de français qui rappelle un certain parler régional haïtien, farci d'écarts et d'approximations par rapport à la norme du français commun.
Un chapitre a été consacré à résumer les particularités de ce type de français tel qu'il se concrétise chez les Haïtiens par le processus de formation dans les écoles haïtiennes, selon la description qu'en donne Pradel Pompilus, largement cité.
La recherche n'avait pas comme objectif de définir une méthode d'apprentissage du français pour Haïtiens adultes au Québec, mais elle fournit une réflexion fondamentale, en indiquant nettement que si l'on n'affronte pas le problème des interférences du créole au français, si l'on continue à vouloir traiter de façon indifférenciée créolophones et francophones dans l'enseignement du français, l'on risque de s'acheminer vers une cristallisation du groupe d'étudiants haïtiens dans un état d'infériorisation linguistique, soit par un plafonnement des acquis actifs chez les uns, soit par des lenteurs à se parfaire fort compromettantes chez les autres.

A ce point de l'analyse, il est important d'avancer quelques remarques et de poser quelques questions.
1. Le point qui n'a été qu'effleuré par la recherche est celui de la difficulté des Haïtiens à saisir des directives didactiques, tant orales qu'écrites. L'impact de cette faiblesse sur le plan des activités professionnelles est d'une extrême importance.
La recherche a montré la diffuse incapacité ou presque des locuteurs à structurer des discours et même des phrases complexes en français. L'on inférait l'hypothèse que cela pouvait impliquer

l'incapacité ou une très grande difficulté à interpréter des discours à phrases complexes et très articulées par un jeu de liens logiques distinctement et succinctement exprimés, comme peuvent l'être les énoncés de problèmes arithmétiques ou des exposés du manuel de sciences ou des références littéraires.
Mais il est tout à fait exact d'estimer que la recherche en terme d'identification détaillée du problème et de mesure de ses différents aspects, reste totalement à faire. Il n'est toujours pas clairement circonscrit ce qui provoque cette difficulté, ni en fonction des différents types de messages, ni en fonction des diverses modalités de formulations, ni en fonction des aptitudes des sujets, ni en fonction des systèmes référentiels, etc...
La méthode et les grilles de sondage ne sont pas fixées.
Ce domaine constituerait un objet de recherche fort intéressant, même très riche en applications andragogiques.
2. Il existe un régime d'étanchéité entre les programmes d'alphabétisation et ceux de post-alphabétisation, entre la formation générale et la formation professionnelle, entre l'enseignement du français comme langue seconde et celui du français comme langue première, entre le temps d'accueil des adultes étrangers et leur insertion dans les programmes réguliers de la formation des adultes.
Cela convient sans doute aux modalités de gestion, mais que faut-il en penser à l'égard de ces étudiants adultes qui se trouvent ainsi aux prises avec des interruptions, des recommencements, des adaptations à renouveler sans cesse avec de nouveaux milieux de formation, de nouvelles approches, de nouvelles équipes de formateurs..?
3. Les sigles qui découpent l'enseignement du français, les contraintes qui découlent de la forte accentuation portée sur l'obtention des crédits rattachés au système rigoureux des tests séquentiels, cette pourchasse de la performance académique qui pourrait parfois ne pas coïncider avec une performance plus globale et plus réelle en la matière, dessert-elle réellement ces apprenants en termes d'objectifs personnels, de couverture des besoins

d'apprentissage et d'adaptation au milieu, bref, en terme d'authentique épanouissement personnel? Par exemple, ces mamans haïtiennes qui se déclaraient dans les corpus enregistrés en quête d'une aisance assurée dans le maniement du français, soit dans la vie courante, soit au travail, soit au foyer, selon les différents rôles qu'elles sont appelées à jouer, trouvent-elles réponse à leur demande? L'analyse linguistique des corpus laisse soupçonner de graves inadéquations.

4. Maintenant, comment classer ces étudiants diglosses? sont-ils allophones? sont-ils francophones? Leur situation linguistique est plutôt hybride. D'où vient qu'ils soient mal à l'aise dans les approches de l'enseignement du français, qui ne leur est, à toute fin pratique, jamais proposé comme langue seconde et trop prématurément ou 'sauvagement' comme langue première. Pour contrecarrer l'interférence du créole, pour les amener à s'exprimer sans peur et plus correctement en français, il y aurait avantage à les faire évoluer dans des approches communicatives largement exploitées dans les modules d'enseignement du français langue seconde.

5. La formation générale ou la post-alphabétisation peut également s'avérer une monumentale perte de temps aux yeux de ces étudiants adultes, si l'on considère qu'en bout de ligne ces ouvriers mal rémunérés et devenus chômeurs retourneront massivement (si le marché de l'emploi les redemandera) aux enfers de la production qu'ils ont pourtant essayé de fuir par le retour aux études. Même des sociologues se sont demandé s'il existe de la part de la 'société' une commande effective, une réelle volonté politique de promouvoir l'ascension professionnelle de cette main-d'oeuvre peu ou pas qualifiée. (569)

Les visées humanistes cèdent le pas aux besoins en numéraire dans l'estimation de ces individus, à cause des contraintes qui découlent de l'état endémique de pauvreté dans lequel vivent les familles des chômeurs immigrés.

De toute façon, si le retour aux études doit servir une promotion professionnelle vers des emplois manuels mieux payés, mieux pro-

tégés syndicalement, pourquoi donc ce long passage par des modules de formation à base strictement linguistique, théorique, finalement très abstraite, telle qu'elle est pratiquée dans les centres de formation générale pour adultes ? Ne serait-il pas plus rentable de restructurer la formation de la main-d'oeuvre adulte en un dispositif global qui essaierait de consolider tous les éléments qui constituent un processus de formation, allant de l'accueil et l'orientation, à la validation des acquis en passant par une formation essentiellement orientée vers l'insertion au monde du travail? Une formation pratique, voire même une formation alternée en entreprise, est définitivement un meilleur gage d'emploi et de revenu: elle réconcilierait l'enseignement et la vie, l'école et le monde du travail. (570)

6. L'esprit 'marronneur' de certains étudiants haïtiens, qui déconcerte formateurs et gestionnaires des centres de formation d'adultes, aurait-il son point d'appui dans le constat d'inutilité sociale des crédits proposés par l'enseignement, aussi bien que dans les difficultés fondamentales de l'Haïtien face au français et face aux autres disciplines à cause du français - difficultés jamais résolues dans le traitement indifférencié qu'on leur fait subir? Pour ces étudiants adultes, finalement, notre système scolaire s'avèrerait élitiste, un peu comme le système scolaire d'Haïti, ne laissant s'affirmer qu'un nombre limité de stagiaires, particulièrement disponibles aux études, déjà rassurés d'une marge financière et remarquablement doués.

"L'individu intègre dans son identité l'image qui lui est renvoyée par le milieu environnant". (571) C'est à ce niveau que l'école d'adultes a un rôle fondamental à jouer. Elle doit inspirer au stagiaire une position de vie positive à l'égard de sa personne et des autres individus: "il est quelqu'un de bien et les autres aussi". Lorsque l'adulte se dit: "Je ne vaux pas grand chose, les autres valent mieux que moi", sa vie sera empreinte de peur, de culpabilité, d'inhibition; son apanage sera la soumission.
Et encore, s'il se convainc que personne ne vaut rien, sauf lui,

son être sera déchiré par la haine, la révolte, la violence contre les autres, le mépris, l'ironie. De même, s'il arrive à la conclusion que personne ne vaut grand-chose, ni lui, ni les autres, son existence sombrera dans l'indifférence affective, le désespoir; il cherchera de vaines évasions; la folie et le suicide sont rarement mais parfois tout de même les issues fatales de cette position négative de vie.
L'athmosphère positive des activités d'un centre de formation d'adultes, malgré les limites et lacunes inhérentes au système, peut concrètement aider le stagiaire à choisir, entre la soumission et la révolte, 'l'autonomie', c'est-à-dire l'indépendance de la réflexion et de l'action en vue d'affirmer son rôle et sa place dans la société.
Les acquis scolaires, fruits de la motivation de l'individu et de l'animation performante de l'équipe des formateurs, sont la preuve en atelier d'une chance de réussite ultérieure et plus englobante dans la vie et le monde du travail.

P.S.
Sur le point de clore cette recherche, l'Histoire venait de tourner la page sur le régime duvaliériste, le président à vie Jean-Claude Duvalier quittant Port-au-Prince et Haïti pour l'exil.
La fin de la dictature plongeait la capitale et le pays tout entier dans l'euphorie: partout des manifestations de joie populaire, mais qui tournaient vite en règlements de comptes.
Charles Faribeau relatait de Port-au-Prince:
"Cette nuit encore la Capitale haïtienne vit sous l'emprise du couvre-feu. Des émeutes sanglantes ont fait plusieurs morts. Littéralement, l'heure est au règlement de comptes. Les gens se massacrent entre eux. Nous avons vu mourir des êtres devant nous, tués à coups de gourmet dans la rue. Les tontons-macoute éculés ouvrent le feu sur les Haïtiens qui cherchent vengeance. Le pillage des maisons, la destruction des édifices gouvernementaux est commencée.

La ville est en feu et à sang. Tout a été fracassé. De toute évidence le gouvernement a perdu le contrôle de la situation. Ce qui devait être la fête de la Libération a tourné en massacre monstrueux Continuellement les ambulances sillonnent les rues, la Police circule à vive allure, l'armée patrouille. L'aéroport est fermé. Aucun vol en provenance du Canada n'est accepté. Les magasins sont vidés. Les communications sont paralysées. La confusion règne en maître. On ignore complètement ce qui advient des ressortissants canadiens. L'appel au calme est lancé à la population. Port-au-Prince a sombré dans la folie la plus totale". (572)
Après cette bien triste parenthèse, il faudra panser les déchirures et s'appliquer au plus vite et sérieusement à écrire l'avenir de la Nation. Déjà les Haïtiens de la diaspora se mettent à parler de retour de l'exil. (572)
Mais de quoi sera fait l'avenir?

F. ANNEXES.

Corpus.

Pour cette recherche des étudiants haïtiens adultes ont accepté que leur témoignages soient enregistrés.
Ils n'ont pas été soumis à un questionnaire strictement structuré. Ils parlaient très librement soit de leur difficultés d'adaptation en sol québécois, soit de leurs apprentissages, soit de leur pays, soit de leur langue maternelle, soit de leur motivation aux études, surtout de la langue française.

Les corpus de ces témoignages ont été translittérer le plus fidèlement possible, sans négliger murmures, faux débuts, variantes phonétiques, en indiquant parfois en A.P.I. certaines réalisations qui paraissaient plus significatives.

Ces étudiants se trouvent soit à la limite entre alphabétisation et post-alphabétisation, soit en phase de post-alphabétisation, soit au terme de ce processus. Les limites de cette recherche n'ont pas permis de traiter ces corpus et ces étudiants de façon différenciée, bien que cela eût été fort intéressant à faire.

5 femmes et 5 hommes ont été interrogés.
Les bandes sonores sont disponibles pour d'autres analyses.
Les professeurs du Centre St-Paul méritent un sincère merci pour avoir permis ces enregistrements. Sans leur coopération, cette entreprise n'aurait pas été réalisable.

GISLAINE, MARIE-LANETTE, MARIE-CLAUDE

G. Je veux que... euh...
je veux ga(r)der mon créole
parce que j'aime le créole
mais ce que je voudrais... je voudrais écriver le français
j'aime parler le français aussi
je veux maîtriser le français
et à mon [save] je sais qu'on a beaucoup problèmes
avec le français
surtout dans les ve(r)bes
et y a la diction aussi.
Donc je veux raffiner mon français
maîtriser un peu
pou(r) que je puisse...
et quand je parle je vois que je suis dans ma peau
et je gêne pas
et pis je parle correctement
mais tout en gardant mon créole.
C'est ça que je voudrais di(re) moi.

Quest. Comme ça le créole est très important pour toi...

G. Ouais,
je veux le garder.
Bah! je ne veux pas parler le créole à la maison
avec mes enfants
parce que mes enfants...
elle a... et il apprend...
J'ai des filles et des gâ(r)çons
il apprennent en français.
Donc c'est pourquoi je veux parler
je ne veux pas qu'ils parlent à la longueur d'journée le créole
mais je veux qu'il connaît aussi le créole
parce que mes grands-parents ne parlent pas... parle français
parce que quand ils vont en Haïti ce serait une honte pour moi:
comment mes enfants vont faire pou(r) communiquer avec ma mère et les aut(res)?

Quest. Voulez-vous vous exprimer sur le même sujet?

M.-L. Moi je veux toujours garder ma langue, le créole.
Mais j'aimerais quand même rien di(re) là.
Maîtriser not(re) français,
écrire et parler correctement,
mais une seule chose que j'peux di(re)
comme ma fille est une mulât(re)
je veux qu'elle parle français
puis créole aussi
parce qu'elle a des grands-parents en Haïti.

M.-C. Moi aussi.
Tout ce que je vais vous di(re) là
c'est la même chose:
parler et garder mon créole
puis c'est parler bon français
maîtriser comme a vient d'di(re) là
j'répète tout c'qu'a vient d'di(re) là:
c'est toute.

Quest. Maintenant éprouvez-vous des difficultés particulières à vous exprimer en français? Seriez-vous capables de cerner, de décrire ces difficultés?

G. Moi, des difficultés...
Quand j'écris, je sens ce que j'écris,
mais des fois i m'arrive parfois
de... de manquer des mots, vous comprenez?
Si je fais une lettre,
j'ai toutes mes idées
pis quand je relis la... la lett(re)
j'trouve qu'i y a pas mal de mots qui m'manquent...
tout ça... et moi j'me demande comment ça se fait.
Mais après pa(r) exemp(le)
j'peux les... j'peux les remett(re), vous comprenez?
I m'arrive souvent ça
Des fois même je divulg... je divulgue.

Quest. Est-ce parce que tu oublies d'écrire un mot ou il ne te vient pas à l'idée?

G. Il me vient à l'idée
mais j'l'oublie... j'l'oublie
pis euh y a aussi le vocabulaire.
C'est ça pour moi, c'est ça,
précisément.
I manque pas mal de vocabulaire.

M.-L. Moi c'est juste là quand j'écris.
Pis j'fais une lett(re), ou bien n'importe quoi, un devoir,
au lieu de mett(re) mes verbes au passé
j'les mets toujou(rs) à l'imparfait,
parce que j'sais que l'imparfait c'est du passé.
Mais quand vous m'avez donné la différence entre l'imparfait puis le passé composé
moi, j'commence à les comprendre.

M.-L. ...
Comme j'dis: "J'fêtais l'anniversaire à ma fille"
i m'avais dit j'pouvais di(re): "J'ai fêté l'anniversaire à ma fille",
parce que l'imparfait... ouf! j'me souviens pas juste c'qu'i m'avais dit.

M.-C. Ça m'arrive parfois de varier les temps souvent, moi aussi.
I m'arrive d'êt(re)...
les temps du passé, surtout l'imparfait puis le passé composé.

Prof. L'idée est la suivante: c'est que le plus-que-parfait c'est le passé du passé.
Par exemple: "J'avais déjà mangé quand tu es arrivé".
"Quand tu es arrivé" - c'est passé; mais plus passé que ça: "J'avais déjà mangé" -
c'est ça le plus-que-parfait.
L'imparfait va plutôt exprimer la simultanéité: "Je mangeais quand tu es arrivé".
Les deux verbes sont au passé, mais les deux actions arrivent en même temps.
Voilà. Et cela: avant-après-simultané dans les modes et les temps des verbes créoles
ça n'existe pas. C'est du nouveau pour toi quand tu apprends le français.
Il faut que tu t'habitues à ce jeu d'idées.

G. Quand si tu fais une lettre
tu veux commence en passé composé
tu finis en passé composé jusqu'à la fin.

Prof. Pas nécessairement.
Il se peut qu'à un moment donné tu sois obligée d'utiliser l]imparfait ou le plus-que-parfait. Le plus-que-parfait est tout de même assez rare. Mais le passé composé et l'imparfait, l'un et l'autre, arrivent très fréquemment dans la description du passé en français.

G. Moi, mon problème en français c'est...
bien, moi euh j'ai lu beaucoup
j'travaille beaucoup à la maison avec mes enfants
mais mon problème c'est
quand j'ai besoin de pa(r)ler avec une personne
sans ce... chez moi ou bien dans un bureau, ou bien... ailleurs,
j'me sens gênée
Et pis y a une sorte de... de réticence chez moi
je commence à trembler.
Ce que je veux moi, je veux é maîtriser le français
et bah! pou(r) que...
et moi je veux enlever la peur
et puis, et comment di(re), le tremblement:
c'est ça mon problème.
Quand j'parle en public
je sens gênée, je ne veux pas ça moi,
je veux... je veux parler correctement
comme je parle le créole,
donc je veux parler le français comme ça.
C'est ça.
Et à l'aise qu'en français... autant en français qu'en créole.

M.-C. Moi un peu mon problème quand j'parle
parce que... et euh... j'pense...
avec mes enfants
et avec que(l)que sorte de personnes

je parle des fois
puis i m'arrive parfois de di(re)
si j'peux pas... non...
si j'peux pas non...
quelques mots en créole
si j'pas contente
si j'pas... si j'suis fâchée
j'parle...
j'oublie l'français
j'parle ma langue créole.
(rires)

Si j'te parle là
pis j'te raconte une histoi(re)
ent(re) hommes et femmes,
vous comprenez? deux hommes deux femmes,
pis j'te raconte histoire vient de passer,
j'peux souvent j'me... je... je... je...
au lieu de dire "il" j'dis "elle".
Comprends-tu?
J'dis "elle" c'est toujou(rs) souvent ça.
Pis j'raconte l'histoi(re)
j'sais que j'dois di(re) "il" puis j'dis "elle":
c'est pas correct du tout.
Tu vois: c'est pas correct.
Lui, il comprends, c'est ça!
I comprends ce que j'veux di(re) là.
En racontant l'histoire
i comprend,
mais toujou(rs) ça m'vient à l'idée de di(re) "il" au lieu de...

Prof. En créole vous avez "li" qui est masculin et féminin, l'un et l'autre.
En français il faut distinguer "il" et "elle".
Et donc c'est le même problème pour les Hispaniques, parce que les Hispaniques disent "el" pour le masculin: "el profesor". Au son, ce qui est féminin en français, est masculin en espagnol.

Quand tu es "pompée", comme on dirait en québécois, alors là tu parles plutôt en créole. Il faut dire que vous toutes les trois très calmes, parce que vous n'avez pas encore parlé en créole. (rires)

G. On veut parler le français comme on parle le créole.
On a pas de problèmes, on parle et pis on est en société
pis on veut parler...
Pourquoi on est gênée?
Pourquoi on commence à trembler?
Mais on doit...
Si alors... si y a le français...
si y a une personne là qui vienne de commencer à parler le créole
puis tout le monde va... va parler, va di(re) et... et... ce qu'on veut
on va di(re)... mais...

M.-L. Le français c'est un peu plus...
J'comprends. C'est surtout ça.
Tu penses la langue jusqu'à l'école
pis en dehors... en dehors non!
C'est ça... C'est surtout ça.

M.-C. Mon problème c'est d'écouter la télévision...

G. Pas exactement, pas ici.
J'peux pas di(re) ici au Canada.
Tu entends plus souvent parler français
parce que t'es pas dans ton pays... tout seul.
C'est ça.
Là c'est pas ta langue origine... d'origine.
Moi, c'est vrai, c'est pas not(re) langue d'origine, le français, non!

M.-L. Pou(r) pa(r)ler vraiment
i faut qu'on parle le...
Pou(r) parler ou exprimer not(re) sentiment, not(re) pensée
i faut qu'on parle not(re) langue maternelle, le créole.
C'est pourquoi moi je suis cont(re) une personne qui l'est... qui dise que il faut bannir le créole... Mais êt(re) Haïtien c'est le créole!
Moi, je vois le français et on dit, je m'en souviens, j'ai lu qualque part le français c'est not' langue d'emprunt, pas not langue maternelle.

C'est le créole!
Y en a qui neveut pas accepter.
Pourquoi?
Le créole c'est une langue comme toute... toute aut(re) langue.
Mais le problème qui s'pose
c'est parce que nous aut(res) le français...
on parle le français à l'école
puis à la maison on parle le créole.
C'est pourquoi on a beaucoup problèmes
à parler en société.
On a pas la maîtrise...
mais maintenant je n'parle plus créole à la maison avec mes enfants.
Des fois quand je parle euh...
quand les enfants me parlent en français je les réponds en créole
mais maintenant je ne veux plus
parce que moi je veux parler aussi correctement
avec n'importe qui
en société
même dans un bureau
même su(r) un théât(re), su(r) une scène... je n'sais pas...
ben j'veux pa(r)ler français comme il faut.

M.-L. Ceux qui sont venus d'Haïti c'est des immigrés.
I parlent pas le français
i parlent juste le créole.
Pas tout le monde en Haïti qui savent li(re).
La majorité sont des illettrés.
Pour ça on veut garder not(re) langue, le créole
pou(r) puisse communiquer avec eux aut(res)
parce qu'un jou(r) ou l'aut(re) on va retourner dans not(re) pays.
C'est sûr.
C'est pas pour aller habiter, au moins pour une visite.

Quest. Que dites-vous de cette gêne à parler français?

G. On peut parler
on sait c'qu'on va di(re)
mais voilà une réticence chez nous

C'est, je pense, c'est le p(r)oblème...
C'est juste parce qu'on a pas maîtrisé le français
donc on a peur d'approcher des bêtises
ou bien de dire une chose qui n'est pas à sa place.

Quest. Avez-vous de la difficulté à comprendre le français?

M.-L. Moi non.
Non. Je n'ai pas de difficulté
parce que je peux di(re) que mon mari est un québécois
et pis il parle français avec moi.
J'peux compris.
J'ai pas difficulté.

M.-C. Moi non plus j'ai pas difficulté.
Chez nous on parle français
pis j'suis avec que(l)qu'un, c'est un...
c'est avec lui surtout...
avec lui jé suis pas mal améliorée.
Je sens que...
j'ai pas difficulté, j'comprends tout.
Y a des p'tits m... des mots...
pa(r) exemp(le) à la... des fos... à la télévision, dans les nouvelles, tout ça
y a des mots qui sont pas mal difficiles
oui mais...

M.-L. Mais ça arrive les Québécois aussi
ça arrive à tout l'monde.

G. A mon avis
j'ai pas beaucoup problèmes en français
parce que j'ai eu la chance avec mes grandes soeurs, mes frères...
I sont... i z'ont fait des hautes études.
Donc, je communique avec eux aut(res) quand ils parlent avec moi
donc j'ai pas problèmes
mais mon problème c'est parce que je sens... je me sens gênée
quand j' parle en société avec...

j'ai... j'ai eu peur de di(re) que(l)que chose qui est pas à sa place:
c'est ça le p(r)oblème pou(r) moi.

Quest. Vous avez des enfants: ont-ils des problèmes particuliers à l'école?

G. Non.
Non, mes enfants n'ont pas de problèmes du tout, du tout
parce qu'ils parlent,
et ils parlent le français
mais i parlent pas tellement le créole
i comprend, i parlent créole
i parlent pas créole comme moi
i parlent créole comme les étrangers.
Donc i n'ont pas problèmes du tout.
Il dit... les enfants disent n'importe quoi.
C'est pourquoi j'ai dit: "Mes enfants parlent très bien le français,
i n'ont pas problèmes".
Moi aussi... tous mes enfants sont nés ici
c'est pourquoi j'dis moi aussi je ne veux pas parler créole à la maison.
Maintenant là je dis: "Bon"...
Tout le temps il demande: "Là, mamy, pou(r)quoi pas... pou(r)quoi pas...
un p'tit peu de créole..."
Il aime ça.
Il a bien du plaisir là-dedans, ah!
"Bon, c'est pou(r) vous et pou(r) moi aussi!"
Parce que c'est mieux quand on pratique une langue
on peut deviner en plus habile
et pis y a pas de problème là-dedans.

M.-C. Pou(r) moi oui.
J'ai une... j'ai la fille... elle... elle a... quand elle est entrée ici
avait sept ans
Pis l'avait pas mal des difficultés
pis était dans une école régulière
Le professeur l'a faite... l'a envoyée dans une aut(re) école d'accueil.
Mais maintenant ça va pas mal bien maintenant.

Quest. Les difficultés étaient de quelle nature?

M.-C. Premièrement, premièrement...
j' les avais laissés avec leur père
pis était pas mal négligent
et des fois ils s'en allaient à l'école
des fois... des fois pas.
Donc tout ça.
Il avait pas mal... pas mal de difficultés
et elle savait pas lire pa(r) exemp(le). savait pas li(re)
...
Oui, l'enfant, la petite.
Tous avaient des difficultés.
J'ai mon fils aussi
elle n'est... il n'est pas pi(re).
...
Vous voyez: je disais 'mon fils' et jém'suis corrigée tout d'suite.

M.-L. Tu es espagnole, c'est pou(r) ça.
(rires)

M.-C. Non. J'suis Haïtienne.
Tout ça, c'est surtout mon p(r)oblème eh?!
Des fois j'commence à me...
mais c'est ce problème là.
Il, lui, là son problème c'est surtout quand il lisait,
surtout un p(r)oblème... il avait pas mal de difficultés...
il avait pas mal de difficultés, ouais.
Le problème, il compronait du tout, il comp(r)enait pas du tout c'qu'i lisait.
Mais maintenant...

M.-L. Mais oui j'ai une fille
Elle peut pas fréquenter l'école:
elle a juste deux ans.
(rires)

G. C'est pou(r)quoi je veux... je (r)etou(r)ne à l'école hein!
parce j'ai beaucoup de problèmes avec mes enfants.
Ils me posent pas mal de questions
et parfois je n'peux pas les répond(re)
parce que vraiment
les enfants i savent plu(s) que moi pour leur âge.
C'est no(r)mal.
Parce que moi j'étais en Haïti
mais eux aut(res) avec la télévision y a dé aut(res) choses...
Mais maintenant j'ai ma g(r)ande qui a onze ans
et qui me parle de... de l'an 2000.
C'est vrai: elle me parle de l'an 2000:
"Dans l'an 2000 y aura pas de maisons comme ça
et l'an 2000, mamy, moi j''rai 25 ans,
toi tu auras tant, tant.
Mon frère aura [kédʒâb]..."
"Non, ma chè(re), a(rr)ête! Toi tu me dépasses eh!"
Elle me parle de questions... elle est très info(r)mée ma g(r)ande...
Elle va tous les vend(r)edis à la bibliothèque,
elle emprunte de liv(res) pou(r) moi aussi.
Elle est très...
Des fois je me sens... comment di(re)?
comme dit les Canadiens: je ne sens 'poignée' avec elle, hein,
quand elle me demande des questions...
Elle a fait aussi 'savoi(r)-pa(r)ler', 'savoi(r)-écouter' à l'école
mais quand je reviens à la maison avec mes liv(res)
et puis elle est en train d'effeuilleter...
"Dis, ma mamy, toi tu n'es pas plus avancée que moi!
J'ai déjà fait ça!"
(rires)
Je dis: "Dépose ma liv(re). Attends".
"Mais quoi? je peux (r)ega(r)der, parce que j'ai fait ça, j'ai fait ça.
Le savoi(r)-écouter, j'ai faite ça, lui aussi!"
...
Bah! y a d'aut(res) choses encore
euh, bah! le problème maintenant que j'fais ici, le 141-03 euh... no, elle faitça.
Et en arithmétique mais pas en algèbre.

Mais quand elle lu le problème:
"Mamy, toi tu ne peux pas fai(re)? Oh! (rires) Mais moi j'ai déjà fait ça déjà.
Mamy, oh mamy, tu me décourages eh!
Mais pourquoi tu vas à l'école?"
Elle m'a dit:
"C'est pourquoi ma tante And(r)ée quand elle travaille... elle va à l'école,
elle t(r)availle.
Toi tu te promènes, tu te promènes et puis tu parles et toute la journée
avec les aut(res) tu même empêches ma tante And(r)ée de t(r)availle".
Je dis:
"Mais d'accord. Quand je vais des places, c'es pas pou(r) aller flâner.
C'est juste une explication que je voudrais demander à mon p(r)ofesseur".

Quest. Est-ce que vos enfants ont connu des difficultés avec les autres enfants?
Et quel genre de difficultés?

G. Oui, oui. Pas mal.
Parce que ma g(r)ande des fois elle vient, elle dit:
"Mais, mamy, pourquoi on retou(r)ne pas en Haïti?
Parce que j'aime pas qu'on moque...
Je sais que je suis chocolat.
Mais tout l'temps les enfants m'appellent chocolat.
J'aime pas ça, j'aime pas ça".
J'ai dit:
"Mais qu'est-ce que tu veux?!
Bah, on est ici...
bah, y a bien des choses que je n'veux pas te di(re).
Donc tu dois te résigner.
Et puis pourquoi? T'as pas besoin d'ét(re)choquée pou(r) ça
parce que tu es vraiment noire
et puis t'as pas de [pas].
Moi j'ai pas de problèmes..." Bah, j'ai dit.
"Ben, si l'enfant t'appelle chocolat,
appelle-le eh soupe blanche, ou bien [beben], crème à la vanille...
Oui, puis, ris avec... avec l'enfant
et puis ça passe...
Puis y a (r)ien, y a (r)ien là de grave...

Tu aimeras vraiment... tu dois êt(re) fiè(re) d'êt(re) noi(re),
j'suis fiè(re) de l'êt(re)
et puis l'enfant qui t'appelle chocolat...
ris de l'enfant,
dis 'oh toi, tu [asyrora]".
...
Elle m'a dit à une pitite chinoise qui dit toi là...
le p(r)ofesseu(r) lui a dit de poser une question à ma fille.
Elle a dit: "Pou(r)quoi tu es noi(re)?"
Et puis elle a dit: "Toi pou(r)quoi tu es jaune?"
Mais elle dit: "Moi je ne suis pas jaune, je..."
"Mais oui, ma mè(re), je m'en souviens, ma mè(re) m'avait dit ça.
Tu es jaune. Y a quat(re) (r)aces: y a la race blanche,y a la race noi(re),
y a la race jaune, y a la (r)ace (r)ouge"...
J'ai dit: "La race (r)ouge ce sont les Indiens qu'on appelle Inuis, les choses-là.
Ensuite, les... les... la race jaune ce sont les Asiatiques, les chinois,
les [eko:r]... donc maintenant c'est co(rr)ec(t): 'toi tu es jaune'.
Pourquoi? elle a dit: "Beh! c'est la vie!" (rires)... la pitite jaune.

M.-L. Elle te donne raison.

M.-C. Oui, oui.
Mon fils qua(nd) tu le... li dis ça,
parce qu'il a 13 ans...
des fois i... i... les gars lui dire: Sale nêg(re), des affai(res) de même...
ou y a que(l)que chose d'aut(re) que s'est dit... j'me rappelle pas.
Des fois je dis de pas t'occuper
mais des fois moi aussi je le dis:
"Donne-le une correction".
Après cette correction i vont a(rr)êter.
C'est v(r)ai.
Une co(rr)ection...
Surtout lui il est plus [vie] eh...
J'ai ma p'tite, ma fille: elle a sept ans,
elle a pas mal de problèmes eh.

L'autobus qui vient chercher les enfants lui bat.
Dernièrement il est venu avec ses yeux de même.
J'ai appelé à l'école
puis la di(r)ect(r)ice dit qu'i va
qu'elle va s'en occuper.

G. Ma g(r)ande elle m'a dit ça aussi.
Y a une petite qui l'appelle chocolat chocolat, tout l'temps chocolat.
Et puis elle m'a dit:
"Moi, mamy, je sais comment j'vais fa(re) avec!
(rires)

M.-C. C'est ça: une co(rr)ection! une co(rr)ection! (rires)
C'est ce que j'ai dit. Donnes-y!
La petite est pas capab(le), elle est jeune.
Mais l'aut(re), l'aut(re)...
c'est surtout à cause de ça
j'aimerais ça que les t(r)ois soient dans la même école.
Comme ça si y a le vié(ux), là, le plus g(r)and,
i vont avoi(r) peur de celui...

G. Tu dois app(r)end(re) à tes enfants à se défend(re).

M.-L. Y a l'auto-défense pou(r) ça!

G. Non, tu dois lui di(re):
"Tu dois te défend(re)".
Ma fille autrefois elle ne peut pas...
elle dit "mamy!..", elle pleure, elle pleu(re).
Maintenant elle dit: "Mamy, mais la petite fille, y a une petite fille dans ma classe qui m'appelle chocolat chocolat...
Mais maintenant je vais la giffler,
je vais renlever ça de sa bouche
et puis elle va me respecter à jamais".

Un jour la petite fille, réellement, elle l'appelle
chocolat chocolat chocolat chocolat...
Puis elle est so(r)tie en (r)c(r)éation...
puis elle a dit:
"Bon, maintenant on va régler notre câs..."
Elle a ti(r)é.... (suivent des mots indécryptables, étouffés dans les rires)
Elle l'a gifflée aussi.
Moi, quand elle m'a dit ça, j'ai dit:
"Attention! eh! ne mets pas son sang dehors!
Si tu mets le son sang dehors eh,
on va me t(r)aîner à la cou(r)".
J'ai dit ça:
"Règ(le) ton p(r)ob(l)ème-là tranquillement.

M.-C. Y en a qui sont pas mal méchants pa(r) exemp(le),
y en a qui sont pas mal méchants.
C'est surtout le mal frappe l'enfant, tout ça...
J'aime pas ça.

M.-L. I voient ça à la télévision...
c'est no(r)mal... c'est no(r)mal...
parce qu'i sont comme ça.
Et i (r)ega(r)dent juste à la télévision
la gue(rre), toute sorte de choses, tous les choses qui se passent en ce moment
c'est tout ça, les nouvelles,
tout sorte de choses...
...
Ma petite fille 2 ans...
n'allez pas plus loin-là
ma petite fille 2 ans
avec mes p'tits f(r)é(res)-là
se battent à chaque jour.
C'est ça qu'i nous donnent à la télévision
la lutte, tout sorte de choses...
C'est no(r)mal!

M.-C. Mais une fille de 2 ans...
T'au(r)ais pas dû laisser [voje...]

M.-L. Tous les enfants de 2 ans...
Tous les enfants... tous les enfants...
Blanche, noir... tous les enfants se battent ent(re) eux.
C'est une chose no(r)male.
Depuis dans l'antiquité jusqu'à maintenant:
ça ne changera pas aussi...

Quest. Avez-vous eu des expériences de discrimination quotidienne, à différents niveaux de votre vie de tous les jours?

M.-L. C'est quand j'étais plus jeune... j'allais à l'école.
C'est arrivé avec les enfants de mon école.
Ap(r)ès non.
Puis je t(r)availle chez Sauvé frères pendant un an.
J''tais, j'travaillais comme vendeuse.
Puis i n'avait pas d'discrimination.
Parce que j'étais noire?
Pas du tout.

M.-C. Une fois j''tais... j'suis rent(r)ée dans une toilette, une toilette publique
puis savais si y avait que(l)qu'un,
puis j'ai cogné la porte voulant l'ouv(r)i(r).
Puis y a une femme qui m'a parlé.
Mais je l'ai passé dessus.
Pis, elle s'est excusée. Tout ça.
Pis non. J'ai pas eu.

G. Moi, che(r)chant un logement.
Eh d'abo(rd) à mon arrivée, j'ai vu qu'on a éc(r)it qu'on accepte pas de noirs pas de chiens.
Ouais! ça m'avait beaucoup f(r)appée.
Bon, eh, je ne suis pas rentrée.
Et puis, après y a eu un autre appartement encore.
J'ai f(r)appé et puis la madame est vénue et puis elle m'a dit:
"Je (r)eg(r)ette, madame, j'ai pas de... d'appartement à louer avec des noirs!
Ouais.

J'ai pas de p(r)oblèmes dans mon travail.
Parce que moi, si on m'appelle 'noi(re)' ça me dérange pas. ça me dé(r)ange pas.
ça me dérange pas si on me dit 'noire', ça me dérange pas si on me dit 'noire'.
Je suis noire.
Mais le p(r)obléeme qui s'pose,
c'est parce que les gens pa(r) exemp(le), si pou(r) che(r)cher un logement
et puis on est rentré, on a vu un affiche: on accepte pas de noi(rs), pas de chiens -
ça c'est... c'est choquant!
On est pas comme des chiens!

M.-C. Et pas même comme des chiens, parce que eux aut(res) quand i...
des fois un chien il le ca(r)esse comme un enfant.
...
Des fois je me demande pourquoi i disent que c'est nous aut(res) les Haïtiens
qui po(r)tent des coque(r)elles.
C'est pas juste nous aut(res).
I disent des fois... i disent que c'est le riz, c'est ci, cela...
Moi, cinq ans ici... je.. je... j'ai jamais eu de coque(r)elles chez moi.
J'vois pourquoi i disent...
Mais c'est pas seuls nous aut(res), parce qué il y a d'aut(res) races qui ont
pas mal de coque(r)elles.
Des fois tu rentres dans une maison puis tu é trouves.
Une fois j'habitais su(r) Côte-des-Neiges.
Pis, mon Dʒieu! y avait pas mal.
La place où j'habitais avant y en avait pas.
Mais comment cela s'est passé?
Y avait une autre maison en face.
c'tait le même propriétaire.
Puis y ont amené un... un... un... (r)éf(r)gé(r)ateu(r).
Dans ce réf(r)igé(r)ateu(r)... moi j'habitais au sous-sol...
mon Dieu, vous les voyiez comme des... des... des fou(r)mis.
Pis pas de.. de... c'est juste des Haïtiens, pas de coque(r)elles,
c'est juste des Haïtiens... sont malp(r)op(res).
Quand i parlent on di(r)ait que nous aut(res) à cause de not(re) peau...
En tout cas j'comp(r)ends pas.
ça... ça vexe. C'est vexant un peu. C'est pas mal vexant, franchement....

YOLAINE

- Veux-tu parler de ton pays, de ta vie ici, du travail que tu as déjà fait, de ce que tu veux apprendre à l'école, de choses comme ça... Vas-y.

- Moi, c'est ce que je veux avoir eh à l'école, eh, c'est... c'est... c'est simplement... c'est pour apprendre euh le français,
la parler correctement,
l'écrire correctement,
parce que c'est la difficulté quand je parle.
Quand je parle, j'ai beaucoup difficultés,
je me coince et je suis, comment dirais-je?... je suis gênée,
parce que mes phrases n'ont pas correctes.
Puis y a des personnes qui connaît beaucoup le français,
mais les personnes va me critiquer.
C'est... c'est pour ça que j'ai la peur de parler.
Et puis j'ai une chose encore:
quand j'étais petite, ma mère, j'étais la seule fille dans la famille.
Ah, la seule fille!
Ma mère, tout le monde m'aimait, mes frères, mes soeurs...
Non je n'ai pas de soeurs.
Mais parfois, ma mère et mes frères... ma mère a dit: "Toi tu vas aller à l'école et demain quand tu seras grande tu vas apprendre l'infirmière ou docteur, n'importe."
"moin" étudier j'aime ça.
A l'école, quand j'étais à l'école,
je m'occupe pas le professeur...
parce que... d'après moi c'est parce que... j'étais trop aisée,
parce que en Haïti quand une personne voit que l' mange, qu'elle s'habille, qu'elle l'a des personnes pour mettre des souliers et pour mettre des chaussette pour faire ci pour faire ça, on dit: "Bien, on est bien!"

Mais bien, tu n'apprend pas à l'école, parce que...
des fois même les professeurs donnent des... donnent des... des points
même si on ne connaît pas la chose.
Puisque chaque jour, "you mè"... vous... vous change d'uniforme,
parce qu'en Haïti et tous les écoles portent des uniformes.
A chaque jour moi, quand j'étais petit,
je ne mets même uniforme
parce que mon père... ma mère était couturière.
Chaque jour, cinq jours par semaine, je mets de chaussettes, souliers...
Moi je me suis dit: "Parce que je suis bien".
Mais maintenant je vois ce n'est pas vrai.
je vois que je suis mal pris
vraiment, réellement mal pris...
(émotion)

- Dans quelle situation vous avez été mal pris?

- Eh bien, la situation c'est parce que...
la situation c'est parce que... i... quand... quand on... quand on travaille
dans la manufacture,
on demande beaucoup, beaucoup, beaucoup...
mais si on donne beaucoup
le patron n'a toujours... est jamais satisfait.
Moi je dis: "Bon, quand est-ce que je sortirai de cette chose-là?"
Parce que si j'avais de la connaissance peut-être... euh... euh...
j'allais faire d'autres choses.
J'aur(ais) une... un char...
J'aurais une... un char ou peut-être dans un bureau
parce que j'aime ça...
Quand j'étais petite, ma mère aimait ça beaucoup quand les personnes travaillent
su(r) bureau et j'ai le premier de ma mère, mon grand frère, lui, il est
avocat, il était professeur aussi, maintenant i travaille... i travaille très
bien en Haïti.
Je peux...
Il "fini" ses études; moi je n'ai pas... moi je ne sais rien.

- En quelles années vous avez fait vos études en Haïti?

- En Haïti? Ça c'était... en 60... 67. 68.

- Et combien d'années de scolarité vous avez fait en Haïti?

- Cinq années... Je pense que ça: sept ou huit.
  Pré-maternelle, maternelle, de la certifi...

- A quel âge avez-vous commencé?

- Oh, tout petit.

- C'est-à-dire?

- Oui.

- Neuf, dix ans?

- Non, à six ans.

- Et vous êtes allée en Maternelle à six ans?

- Oui.

- C'était une école publique?

- Oui, une école publique.

- Comme ça vous voudriez changer de métier, travailler dans un bureau?

- Oui, j'aime ça beaucoup,
  parce que euh... euh... mon but c'était ça.
  Mais j'ai pu était comme ça *
  mais faut a(voi)r l'aide
  on peut pas aller comme ça... dans un bureau comme ça.
  Il faut que vous connaissez qu'est-ce que vous allez faire.

Mais si tu connais pas... connais pas...
Même mon frère m'a dit ça, dit: "Il faut que tu alles à l'école!"
J'ai dit: "Non je n'peux pas, le soleil est trop chaud,
je n'peux pas, je n'peux pas...
C'est parce que ma mère me donne tout,
mais maintenant c'est moi...
Moi j'ai dit... moi j'ai dit...
Mais si j'avais de la connaissance,
que je voulais peut-être... pas peut-être... ça... ça... ça pourrait aller mieux,
oui.
Parce que j'aimer travailler...
Maintenant je n'travaille pas.
Mais j'ai passé trois ans dans une manifacture...
Quand je couche, je dis: "Demain je vais tourner encore..."
parce que la personne n'est jamais satisfaite,
jamais, jamais, jamais juger pareil...
beaucoup, beaucoup travaille, travaille beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup...
Je dis: M' si je travaille comme ça, si je travaille comme ça, bon, et j'ai
une machine et ma mère était couturière, mais je n'aime pas la couture.
Et puis maintenant je suis tombée dans la couture...
Je vais acheter une machine,
j'acheter une machine au [zelot] *
et si je vais travailler [se:r],
mais ça n'marche pas, ça marche pas.

- Et à la manufacture, est-ce que le monde était gentil avec vous?

- Il est gentil quand on... quand on les donne plus que... qu'aujourd'hui
qu'hier, o.k.?
(émotion)
Mais si on n'p...

- Là vous parlez du patron, mais vos camarades... est-ce qu'ils étaient gentils
avec vous?

- Oh, oui.
Mais comme moi je n'aime pas ça, je n'aime pas trop... je n'aime pas... je n'aime pas ça les camarades.
Quand j'étais petit, o.k., mais maintenant...
(émotion)

- La question était aussi de voir si à la manufacture, au travail, les gens font de la discrimination. Est-ce qu'ils sont racistes?

- Oui, des fois oui.

- Comme quoi, par exemple?

- Parce que vous ê(tes) noir. [paskevuzenwa:]

- Parce que vous êtes noire?

- Oui.

- Mais comme ça...

- Non seulement vous êtes noir, mais vous êtes Haïtien aussi.
(intervention externe)

- Elle domande si vos compagnes de travail étaient francophones.

- Francophones? [fâkofon]

- Ou des immigrantes...

- Je n'sais pas. Parce que moi quand je travaille, je tr... je travaille. Et puis quand on donne euh... quand on..., dirais-je, des ou de la [brik]* ou quoi?... je mange et puis après je vais rester sur ma machine, je regarde les gens et puis c'est tout.

- Est-ce qu'il y avait des Haïtiennes?

- Oui.

- Maintenant en quelle année vous êtes arrivée ici au pays?

- En 79.

- En 79?

- "ouais".

- Il n'y a pas longtemps.

- En 79.

- Vous avez des enfants?

- Oui, j'ai deux.
  J'ai deux enfants.

- Qui étudient?

- Non, l'autre, euh... l'autre il est petit.

- Un petit et un grand?

- Oui.

- D'accord.
  (rires)

- Et ici, comment vous sentez-vous ici?
  Quelles sont les difficultés que vous éprouvez?

- Les difficultés?

- Oui, sur le plan du français, par exemple.

- Oui, j'ai éprouvé,
parce que je n'peux pas parler correctement le français
et je suis plutôt coincée, j'ai peur de parler... tout ça...
Et c'est pour ça que je suis venue au centre,
parce que j'aime le commerce
beaucoup, beaucoup, beaucoup...
parce que ma mère quoique elle était couturière
elle était commerçante aussi.
Elle travaille forte, elle!
Jusqu'à 10 ans, il y a 70 ans, [il] faisait la couture...

J'aime le commerce beaucoup [boko]
il était bon...
Il faut que je suis venue...
il faut que je suis allée à l'école, prendre le français, la mathématique,
l'amglais aussi est important pour [supe] * Montréal, ouais.
J'suis passée par là... j'aime ça.

- Si vous dites que vous êtes embarassée à parler français, quelles sont les raisons qui font que vous êtes embarassée à parler français?

- Voilà,
ça c'est parce que je suis pas sûre de ce que... de ce que je... je voulais dire. Je ne suis pas sûre, mais maintenant je commence à méliorer. Ça commence. Mais mon handicap, mon handicap c'est parce que quand je suis arrivée à la maison il faut qu'on fasse à manger, puis les enfants, tout ça, et pis là, l'heure passe, on a pas le temps de refuser les choses.
C'est mon problème.
Je dis: "Bon! Si j'avais de l'argent, j'ai un filleul ou une filleule en Haïti, je vais faire venir avec moi dans la maison pour me donner...

- Te donner de l'aide.

- De l'aide, parce que je n'peux pas...
(émotion)
Ah, c'est ça qui est pas bon dans la famille haïtienne, c'est pas bon,

on est gâté parce quand les enfants...
Ici on force les enfants à travailler, mais en Haïti, quand la personne est...
a des moyens ou quoi... l'enfant doit... euh... il faut qu'i...
sa mère ou un autre qui n'a pas d'argent... ouais... faire... fait le tour,
s'habiller, mettre les souliers, chaussettes... peigner,faire le tour.
C'est ça.
Mais quand on est Haïtien, il faut servir...

- Mais... Est-ce que vous avez encore des parents que vous voyez, qui vous aident, qui aident les enfants aux études, ou bien vous êtes seule à vous débrouiller?

- Toute seule!
Non seulement euh... je suis divorcée.

- Ah bon! vous êtes seule avec vos enfants.

- Je suis seule.

- Là c'est plus difficile.

- C'est plus difficile.
Mais si on avait de l'argent, on peut parti' avec l'argent.
Mais comment avoir d'l'argent?
...
"Moin"... même si pour la femme, la femme n'a pas...
son salaire n'est pas... élevé,
bien vous voyez, même si vous travaillez, ça passe...
Puis la maison, l'électricité, téléphone, "market"... et puis ça passe
Mais mon intention ([mônetâsjâ]) c'est de toujours mon étude et puis pouvoir
un papier études, après ça même si j'en ai peu, même... même... tous...
je peux faire ça, je peux gonfler ça.

- Vas-tu rester toute ta vie au Canada?
Ou tu vas retourner en Haïti?

- Ça "é" venu...

Ça est venu...

- Est-ce que tu vas...

- Je n'sais pas... je n'sais pas. Parce que le Dieu seul le sait.

- Tu parles de Dieu. Es-tu catholique ou protestante?

- Je... je ne suis pas catholique mais je connais le Dieu, le Bon-Dieu.

- Tu es protestante?

- Non, je suis catholique...
(interventions externes)

"Ya". Si j'ai terminé mon... mes études... j'ai un papier, pis ça va...
ça va marcher pour moi en Haïti.
Parce que mon grand frère, lui, travaille dans le département des Finances
dans le départements des prisons.
C'est ça.
...
Moi je suis contente parce que quand on est venu ici, c'est de l'expérience
si vous en avez pas.

MARIE

- Y a-t-il longtemps que tu es ici au Canada?

- Six ans.
  Non, non, pas six ans... (mots incompréhensibles)
  dix ans... dix ans. [dʒizá]

- Tu as déjà étudié en Haïti?

- Pas tellement.
  Mate(r)nelle, comme [telipwi]...
  école mate(r)nelle.
  Comme ça c'est ici que j'ai étudié. [etʃydʒe]

- Tu as étudié ici?

- Humm!

- Est-ce que tu as étudié quand tu étais déjà grande, ou tu es allée à la petite école avec les autres?

- A la ptsite... à la ptsite école les aut(res).

- Avec les autres. Ah bon! Tu étais très jeune, c'est ça?

- Humm!

- Tu as des difficultés à comprendre des Français ou à t'exprimer en français?

- Je comprends tellement bien.
  J'comprends bien, o.k.
  Mais c'est pas tous les mots, tu sais,
  avec la langue qu'on pa(r)le maintemant
  pa(r)ce que avec le créole ça confonde parfois entre les deux.
  Mais j'comprends et j' pa(r)le aussi.

- Oui, ça je le sais. Mais n'y a-t-il pas quelques types de difficultés, des genres de personnes que tu as eu plus de misère à comprendre?

- A comp(r)end(re)? Humm!
Y en a oui,
Y en a, mais ça fait longtemps...
quand j'étais venue ici [kâʒteveni]
avant de m'adapter...
o.k.
mais ça m'a p(r)is beaucoup de temps avec...
Maintenant ça marche, maintenant.

- Quelles étaient les difficultés d'adaptation quand tu es venue ici?

- Une, c'est comp(r)enais pas beaucoup... pas beaucoup de choses.
J'comp(r)enais, mais ça m'deman(de) c'est quoi ça veut di(re)
surtout quand...
pa(r)ce que maintenant... maintenant j'habitue, o.k. [ʒabit y]
pa(r)ce que [matâ] je... j'avais..."j'entendzu" des choses que (ou: [ʒâtâdʒy])
je connais même c'est pas ça voulait di(re).
C'est pou(r) ça j'avais beaucoup de la misé(re) un peu dans ça.
Pa(r)ce que je comp(r)enais pas quand les gens me dit: "[tsurik]"
et moi ... moi j'comprends pa(r)ce que c'est dans ma langue aussi
ça veut di(re) la même chose,
mais y a des choses que je comp(r)enais pas tellement.
Mais après je commence à m'adapter.
Ça ma(r)che maintenant.

- Ici, à l'école, as-tu des problèmes, des difficultés d'apprentissage?

- Moi, c'est...
Mais j'sais pas si c'est des p(r)oblèmes d'app(r)entissage
pa(r)ce que...
pou(r)quoi...
quand j'étais [ʒte] venue ici, bon, que j'avais...
j'étais pas dans une bonne école...
J'étais dans une bonne école, mais c'est comme une école... une école
comme le p(r)ofessionnel cou(rt).
On montrait pas beaucoup de choses comme su(r) la mathématique ou su(r) la

dictée... on montrait des choses comme... des choses comme des choses pour
app(r)end(re) plus [plys] un métier,
mais pas des choses plus [plys] pour app(r)ener comme ça.
C'est ici j'ai commencé à développer
pa(r)ce que tout mon affai(re) comme mathématique, français...
Mais je n'ai pu terminer ça pas
on vient de commencer
on va avoi(r) beaucoup [damyze]
c'est pou(r) ça.

- Tu aimes alors ici...?

- Je l'aime oui.
Pa(r)ce que je l'aime... pa(r)ce que je m'avance plus [plys]
je vois que je fais plus [plys] p(r)og(r)ès
qu'auparavant.
Pa(r)ce que si je peux "vini" plus bonne heure [plysboné]
je pense maintenant j'serais terminé... je pense.

- Tu dis que tu aurais aimé venir ici enfant?

- Oui, pa(r)ce que j'étudié [ʒet ydʒe]
pa(r)ce que dans d'aut(res) écoles les p(r)ofesseu(rs) donnent pas la dictée
souvent.
C'est pou(r) ça j'ai plus [plys] d'la misé(re) en français
qu'est-ce qui m' rétient plus [plys] c'est ma dictée.
Mais l'aut(res) choses je passe tous mes cou(rs) vite fait.
En Mathématiques j'ai un peu [damyse] aussi
pa(r)ce que j'faisais pas beaucoup de mathémathiques
ni pas beaucoup de dictée.
J'avais plus [plys] d'la misé(re)
C'est maintenant ici ça donne comme un commencenent
comme des... un commencement...
comme une sixième année.

C'est pa(r)ce que moi
j'suis un peu pas... pas...
j'dʒis: "Suis intelligente, mais j'suis... j'fais mon possible pou(r) p(r)end(re)
tout ce que je "pe(r)d(re)" o.k. pou(r) [pév] réussir ça...
pour que j'aille dans une bonne école.
Je n'sais si j'vas arriver dans un CEGEP, mais pour "fini" secondai(re) cinq.

- Très bien. As-tu déjà travaillé dans une usine, une manufacture?

- No, no!
ça no! J''tais allée fai(re) juste "ané" stage.
Et comme..."é" sécrétariat, mais c'est comme un commercial.
J''tais allée fai(re) ça mais si euh... "ané" stage, c'est ça.
J'ai l'expérience j'ai fait ici, mais pas au travail encore, non.

- Dans la vie, dans la rue, dans le métro, on circule. Comment trouves-tu la population? Est-ce que... As-tu des fois l'impression que des fois ils étaient racistes... disaient des choses?

- Ça, j'ai rencontré avec ça, mais pas souvent.
Pa(r)ce que la premié(re) fois ça fait longtemps de ça.
Mais ça fait longtemps quand j''tais "vini" ici.
Pas... pas pa(r)ce que beaucoup problèmes
pa(r)ce que dans le quâ(r)tʒier où j'étais restée
tout le monde fait ça avec nous aut(res) avec la famille [fâmij]
pa(r)ce que ici je vois quand vous avez une g(r)osse famille [fâmij]
o.k. les gens plus [plys] i... comme i... collaborer avec les... avec les personnes, avec la famille [fâmij]
J'vois ça beaucoup.
Pou(r) moi non!
J'ai trouvé ça mais un peu.
J'dʒis pas pa(r)ce que y en a des jeunes o.k. qui chicanent, disent des mauvais mots...
ça tout le monde connaît ça, mais pas plus qué ça, pas plus souvent qué ça.

- As-tu un certain souvenir du pays d'Hafti?

- Je me souviens beaucoup, mais j''tais petit,
mais j'connais pas beaucoup choses
pa(r)ce que quand j''tais "vini" ici j''tais trop jeune
pa(r)ce que ic... dans mon pays
les parents laissent pas l'enfant di... di... sé proméner
comme t'sais, proméner comme ici
aller seul i pa(r)tent...
Mais... souviens... il faut tu restes à la maison,
tu peux jouer dans un cou(r) à côté de chez toi.
C'est ça, mais je connais pas beaucoup de choses.

- C'est bien. Comment trouves-tu les professeurs ici?

- Les p(r)ofesseu(rs) [pwofésé] ici comment je l'trouve... (ou:[pwofésø])
Moi, j'trouve comme moi...
je sais pas...
Une seule chose, c'est pas pa(r)ce que c'est ma façon o.k. qué plus [plys]
partie de p(r)ofesseu(rs).
Pou(r)quoi?
Pa(r)ce que j'ai passé plusieurs dans tous l'écoles que j'ai passés
les p(r)ofesseu(rs) toujou(rs) m'aimaient toujou(rs)
pa(r)ce que je respecte [wespet] tout le monde.
je... je.... J'ai pas beaucoup discussions avec les élèves o.k.
De toute façon, j'fais mon histoi(re) moi-même.
mais j'pa(r)le avec tout le monde.
Mais c'est chose, mais..! mais... de tous l'écoles les p(r)ofesseu(rs)
je t(r)ouve toujou(rs) pareils,
pa(r)ce que si... quand j''tais à l'école Marquette j'avais un p(r)ofesseu(rs)
aussi, il voulait que je "li m'éc(r)i(re) o.k.
Il m'dit des choses pa(r)ce que à cause comment je suis à l'école
pa(r)ce que je respecte [wespet] tout le monde.

TELEMAQUE, METELLUS

C'est un peu difficile à répond'
pa(r)ler de not(re) statut d'immigrant.

Oh, ben ça doit faire à peu près 14 ou 15 ans. Le primaire en Haïti, le primaire ça se fait en 8 ans ou 7 ans et puis le cou(rs) secondai(re), sixième, cinquième, quatrième... 7 ans, ça fait à peu près 15 ans.

Disons, moi, j'ai passé, j'ai pas passé les 15 ans, j'ai passé à peu près 13 ans. Parce que je suis rendu au niveau de la (r)étho qui est le bac p(r)emiè(re) pa(r)tie et puis j'ai pas pu faire la deuxième partie qui est la philosophie. Puis après ça on a... va à l'Université, autrement à la faculté, faire le droit, la médecine, des affaires comme ça.
J'ai laissé le pays et puis je suis rendu ici, là. Je travaille un petit peu. J'ai fait plusieurs places, j'ai travaillé pendant quatre ans comme étendeur et coupeur dans le vêtement, puis après ça, bon, il arrive certains moments qu'on doit prendre des décisions et je l'ai pris. Suis retourné à l'école et i me manquait des c(r)édits au niveau des mathémathiques, pour aller radiologie, comme ça suis... ça se suis rendu ici. Je suis des cou(rs) de mathématiques puis [pʒi] l'année prochaine je continue jusqu'au CEGEP pou(r) pouvoi(r) continuer.

De mon côté c'est presque identique. Quand j'ai arrivé ici, ça fait environ 12, 13 ans. J'ai commencé des cou(rs) au niveau CEGEP. Et puis j'ai lâché. D'un coup quoi... J'ai commencé à travailler, j'ai commencé à travailler pour ainsi dire. Bon, après 10 ans, j'ai décidé de pus travailler parce que je... je... changer d'avis. Mais, ce qui m'intéresse c'est l'inhalothérapie. Donc, étant donné... j'y été voir conseiller et puis on demande de p(r)end(re) des cou(rs) de math parce que si je peux faire mes mathématiques... je continue.

Bon, pour ainsi dire, j'ai laissé l'école en Haïti aussi. Et puis pou(r) venir à Montréal.
Oui, oui. J'ai passé un an au CEGEP mais... c'est surtout au niveau.... Bon, j'ai pris la biologie et puis quoi encore? qu'est-ce que j'ai fait? cours de biologie, mais pas régulier, à temps partiel.
Oui, c'est ça: de travailler et puis étudier quelque chose de valeur...
Oui, j'ai deux enfants: un garçon et une fille.

Moi, j'me suis marié et j'ai une p'tite fille.
Oui, elle a 5 ans, elle s'en va à l'école l'année prochaine.

Ce... c'est... ce serait plutôt au niveau de la compréhension et de l'accent surtout. Parce que nous aut(res) Haïtiens nous avons not' not' prop(re) accent paraît(re) différent de celui des Québécois. Mais après un certain nombre de temps, tout est rentré dans l'ord(re).

De mon côté c'est pareil... pareil. Au début j'ai trouvé ça réellement dur. Mais au fu(r) à mesu(re) que... j'ai vécu dans le pays et puis tout est rent(r)é dans l'ord(re).

Moi, en ce qui me concerne je trouve que ça va réellement bien.
Parce que de la façon qu'on procède ici c'èst que tout l'monde peut aller à son prop(re) rythme. Si t'es vite, tu peux aller vite, si t'es lent là, tu peux attend(re).
Puis nous aut(res) ça va, ça vabien. On a pas trop de misère avec, du tout.
Je fais un peu de physique aussi. ça s'en vient.

Pour moi c'est pareil. Tout simplement, j'ai déjà fait la physique, la chimie aussi. Maintenant i m'reste juste les Maths à faire, avec un peu de français.
Mais ça va très bien.

C'est ça qui t'arrivé. On travaille toujou(rs) à la même place, puis on sort toujou(rs) ensemble, et puis on fait tout ensemble. Presque... presque identiques.
C'est ça.
Oui, ça fait longtemps, à peu près une quinzaine d'années.

Je viens de Jacmel, dans le Sud-ouest, un peu à l'ouest.
C'est une région montagneuse, mais c'est... c'est une belle ville. Y a beaucoup de Canadiens là-dans. I ont leur maison. I z habitent là. I travaillent là.
I en a qui travaillent à Port-au-Prince et puis ça prend une heure de temps pour eh aller à Jacmel en voiture, oui, c'est ça.

C'est une très belle question.
Pour ainsi dire, c'est not' langue maternelle. Mais c'qui est arrivé, quand vous arrivez à une place, on s'adresse toujours en français par exemple: pour les débats, la télévision, la chambre, n'importe où, on vous adresse, on... vous êtes obligé de parler français.
Mais réellement (le créole) c'est not' langue maternelle.

C'est la langue qu'on parle à la maison, parce que, nos grands-parents, même s'i parlent le français, mais ils nous adressent 90% des fois en créole, parce que c'est not' langue maternelle.

Le créole comme tel c'est une langue, parce qu'une langue c'est pas aut(re) chose c'est une façon de se communiquer. Parce que quand on sait parle, on se comprend. De là on peut di' que le créole est une langue. Mais pas pour le français: le créol a un statut, un aut(re) statut, de langue seconde. Parce que c'est la langue, c'est pas de la majorité, mais c'est la langue des gens formés déjà...[.....]. Et puis pour pouvoir parler au sommet ou du moins avoir des promotions, ça prend la langue française.
Qu'c'soit pou(r) aller travailler ailleu(rs) ou du moins c'... demeurer en Haïti, fréquenter les places là où y a des gens instruits, c'est en français s'passe, c'est en français qu'ça s'passe. Mais le créole j'trouve que c'est une belle langue aussi.

J'trouve que comme le français on peut trouver de la poésie aussi dans le créole. Parc'que i y a beaucoup de poètes haïtiens qui écrivent en créole et puis ce sont des gens instruits aussi. Je peux citer uqlques noms. Quand on prend des gens comme l'auteur de "Ya čocoyé", encore une autre comme... une minute! Bon, j'me m'en souviens exactement le nom, d'ailleurs c'est... ils écrivent réellement bien. Et puis qui ont été à Paris faire les études, ce sont-ce des gens formés mais i laissent pas pour autant tomber le créole pour le français.
I essaient maîtriser les deux. I parlent aussi bien le créole que l'français.

Un peu.
C'qui est arrivé, c'est surtout au niveau... au point d'vue scolaire, c'qui est arrivé à l'école, on nous apprend pas à écrire le créole. C'est le français. Mais quand même j'pourrais me débrouiller là-dedans. Oui.

J'ai eu pas trop de difficultés à m'étriquer... à m'intriquer... à m'intégrer, disons, là où je travaillais. J'ai pas eu de troub(bes) avec eux aut(res). Bon. I m'aimaient réellement bien.
Mais ça m'a pas empêché de laisser tomber l'ouvrage parce que ça m'intéressait plus. Je voulais plutôt retourner à l'école.

Au point de vue travail, c'est pas parce qu'on aimait plus...
J'aime travailler. J'aime travailler. Mais c'qui est arrivé tout simplement, c'est que j'voulais retourner dans une manufacture. Bon. (omission de "pas")
La raison pour laquelle c'est que quand on travaille dans une manufacture, on a pas de... on a pas de... cela veut dire on est exploité, on est pris...
Mais quand on sait, quand on a un métier de valeur c'est plus pratique.

Pàs été victime du racisme. Parce que quand on sé sent compétent, on est jamais victime. Parce que les gens qui se plaignent ce sont-ce des gens qui sé sentent réellement faibles. Quand on sé sent réellement bien dans sa peau, on est conscient de cé qu'on est. On se plaint pas du racisme. Ça c'est mon avis à moi.

Ça veut pas di' qué la chose n'existe pas non plus. Le racisme... ça exis... le racisme ça existe, dès qu'il y a un blanc et un noir i va toujou(rs) y avoir du racisme. ça c'est tout à fait normal.
Parce que c'est pas nous qui l'avons inventé. Nous l'avons hérité ou du moins ce.. dès la création ça existait déjà, ça existait déjà.

Moi je dirais qu'i y a pas seulement en Haïti qui ont tendance à se regrouper: ça tout l'monde... tout l'monde le fait. Les Italiens, les Portugais, les Grecs... et tous.. tous les aut(res) races.
C'est comme une sorte de reflexe. Par'qu'i y a un prove(r)be qui dit que tous qui ressemb(lent) s'assemb(lent). C'est tout à fait ...mal... c'est tout à fait normal. J'm'excuse.
Je me sens bien avec lui parce que il m'se ressemb(le), on se parle, on se comp(r)end. On n'a pas de troub(les). Mais quand un aut(re) arrive, s'il m'accep(te), il va se sentir bien aussi avec moi. S'il accepte... s'il accep(te) pas, là i va y avoir une différence.
Pour cette raison-là, que tous les immigrants, autrement dit, toutes les races, ont toujours tendance à sé regrouper.
Ça tout l'monde le fait. Parc' un'Québécois dit... à Montréal oui, y a des Haïtiens i trouve c'est un ghetto. Et aussi i font la même chose quand i vont en Floride. Quand i disent que c'est un coin de Québécois français, qu'est-ce que ça veut di' ça? ça c'est un ghetto aussi.

La Maison d'Haïti... je m'en souviens pas d'ailleurs. I y a d'autres encore.
La Maison d'Haïti... I existe pas d'aut(res) je pense... Le Communauté Chrétienne...
Oui j'entends ça. Déjean et la Maison d'Haïti c'est avec Chancy. C'est ça.

M. Déjean est à la Communauté Chrétienne. J'me rappelle pas.

Ici à Montréal? Non je peux pas di' qué jé les fréquente.

Oh oui, surtout le week-end, samedi soir surtout.
On... on... on... nous amuse pas mal. Avec not' musique.

Non pas principalement chez moi. Chez des amis. Y a des boîtes de nuit aussi.
Musique haïtienne?
C'est le rythme, y a un peu de piquant là-dedans aussi. Parce quand t'écoutes d'la musique haïtienne, tu peux pas rester assis. I faut que tu bouges.
C'est-à-dire danser.
I faut qu'danser. Autrement lever les mains. I faut qu' manifester des signes, quoi
C'est une musique assez entraînant, qu'on peut pas laisser passer. Quand on l'écout
on a le goût de danser. C'est pas... c'est pas seulement les Haïtiens qui aiment la musique haïtienne, ça tout l'... tout l'monde l'aime. J'veux dire quand les gens qui l'ont déjà écouté.

Je joue du konga, konga. C'est le tambour. Je joue du konga, un peu de batterie.
Un peu tout' la musique percussionniste.

- Quel âge avais-tu quand tu es arrivé au pays ici?

- J'avais dix-huit ans.

- Tu avais donc déjà fait des études en Haïti...

- Oui, c'est mon cou(rs) élimin... préliminai(re), préparatoi(re), puis mon certificat d'études. Je l'ai eu en Haïti.
J'ai fait un... euh... mon secondaire un, comme on appelle en Haïti 'sixième', et ici j'ai fait mon secondaire deux, trois, quat(re).
Présentement je suis un cours pour récupération, pour terminer mon secondaire quat(re) et cinq.

- Si je comprends bien, tu as fait des études au niveau secondaire étant jeune adolescent, jeune enfant.

- Oui, en effet. (rires)

- Alors tu as été... ta formation a commencé en Haïti puis elle s'est complétée ici étant jeune.

- Oui. Déjà à dix-huit ans quand j'suis arrivé ici, j'ai quand même euh... une certaine expérience en Haïti, mais qui c'est pas du tout pareil ici les études. Alors i m'ont reculé pour, disons, secondaire deux, que j'aurais pu faire secondaire trois, mais c'qui était quand même bien pour moi, ça... ça m'a permis de... d'avoir l'ex... d'l'expérience au Canada, chose que j'avais pas. L'étude n'est quand même pas pareille. C'est... j'passé trois ans à... aux études ici. Après j'ai travaillé dans l'électronique, parce que c'est... c'est c'que j'aime. J'aime la technologie. Présentement j'suis ici pour terminer mon secondaire et enfin de prendre le cours de robotique... on appelle program... programmateur d'système d'ordinateur dans l'industrie.

- C'est très bien. C'est une belle ambition. Bon, maintenant j'aimerais que tu me parles de ton expérience au secondaire ici.
Disons, on t'a pris, on t'a placé, on t'a reculé, on t'a pas mis dans une classe d'accueil... Avec tes copains, avec tes professeurs, y a-t-il eu des difficultés particulières, quelque chose qui t'est restée comme un souvenir de ces années-là?

- C'est-à-dire, moi, en arrivant au Canada, j'ai été à l'école dans un système modulaire. Quand même c'est... c'est bien. Ç... ça m'a permis d'avancer à mon rythme normal et aussi quand j'ai laissé l'école, j'ai travaillé, je me... j'me suis marié, ça fait six ans de mariage: quand même jeune, mais il le faut.
Puis en arrivant ici, ils m'ont mis au... au secondaire... c'est-à-dire que... qui n'était pas le mien, c'était à mon niveau, mais quand même ça... ça m'a réjoui parce que... parce que ça m'a permis de... d'avancer le plus vite possible.
C'est-à-dire, la mémoire c'est une faculté qui oublie. Alors c'est... ça m'a permis de me rattraper dans certaines choses que j'avais oubliées.
Alors, ce qui concerne les professeurs, j'ai... j'suis quelqu'un qui m'adapte à tout... à tout l'monde. Alors, ça... y a rien qui m'épate. Alors j'comprends les professeurs... J'ai jamais eu de problèmes tels avec mon professeur au point de vue mon tempérament, mais ça... ça va bien ici.

- O.K. Et à quelle école secondaire que tu as commencé à fréquenter ici?

- Ici au Canada, c'est-à-dire j'ai été au collège Vanier, Georges Vanier, à Laval. C'est c'que viens de vous dire, c'était [an] école système modulaire qui... que j'ai passé trois ans là-bas. Et ça... ça va bien. J'ai quand même eu beaucoup d'expérience. J'ai pris des cours de religion, de sciences, toute sorte de choses, de..., même des cours d'électricité.
Le... le directeu(r)... quand même j'étais quelqu'un... un type de bien. C'est pas pour me vanter. J'veux pas m'vanter du tout. Mais quand même je respectais puis les autres me respectaient: chose que j'ai toujours appréciée, et même le directeur encore on s'appelle. Il m'appelle. C'était quand même... c'est une personne que j'aimais.

- C'est très bien. Maintenant parlons de ton expérience ici au Centre St-Paul. Ici tu n'étudies pas le français... Si? le français secondaire...?

- C'est-à-dire je suis en récupération en secondaire trois, quat(re) et cinq.
En secondaire, en 522, j'ai fait tout le programme, la dictée jusqu'à savoir-lire, savoir-parler...
Et j'trouve ça bien quand même , parce que j'avais pas terminé ça. Puis c'est... c'est rien d'anormal pour moi, j'trouve... parce que c'est... c'est pas dur non plus, c'est rien de difficile. Alors je devrais terminer le plus vite possible.

En mathématiques ça va bien quand même. Pou(r) ça j'ai jamais été super en mathématiques... mais j'trouve que ça.. ça... si j'ga(r)de mieux... ça mieux pour moi maintenant, parce que quand même il y a un beau système ici, les professeurs sont excellents. Alors ça c'est une chose que j'apprécie beaucoup.
Chose que je ne trouve pas chez moi.

- Quand tu dis 'chez moi', c'est quoi?

- Quand je dis 'chez moi', je parle d'Haïti. Ce... quand même le professeur c'est pour l'Haïtien... c'est quelqu'un de... c'est un être supérieur pour euh... l'élève haïtien. Chose que ici... qu'on permet de pratiquer à une manière, à une façon... Les professeurs sont quand même assez flexibles sur ce point.

- Quand tu dis que en Haïti le professeur est un être supérieur, est-ce qu'il est très autoritaire? est-ce qu'il s'impose beaucoup? est-ce que le système est un peu tyrannique à l'école?

- C'est-à-dire, c'est... le système est marginal en Haïti, c'est-à-dire le professeur qui est en avant, on l'écoute, il faut l'écouter. Au point de vue primaire, si on l'écoutait pas, c'était ce qu'on appelle une bonne fessée. C'est ça, c'est ça le système scolaire en Haïti. Pas le système scolaire seulement. Je veux pas entrer dans les détails quand même, mais c'est... c'est typique chez l'Haïtien. C'est-à-dire l'élève doit se soumettre. En avant du professeur c'est... on doit pas élever le ton. Ça n'se fait pas. [fok] t'écouter le professeur et puis...
Y a quelque chose qui en Haïti aussi qui... c'est une lacune: on doit apprendre par coeur. Comme on doit apprendre par coeur, c'est-à-dire on comprend , mais pour le professeur on doit réciter par coeur. Tandis que pour moi j'trouve... c'est... un bon résumé, la conclusion, ça serait... ça serait mieux. Mais c'est le système, c'est pas moi qui dirige le pays, alors...

- D'accord, mais ce serait mieux si tu le dirigeais... (rires)
De quelle région viens-tu d'Haïti? De Port-au-Prince ou de quelle région?

- C'est-à-dire, moi, en ce qui me concerne, mon père est Saint-Marc, c'est-à-dire vient de Saint-Marc. Ma mère est jacmilienne, elle vient de Jacmel et moi je suis né à Port-au-Prince. A Port-au-Prince. J'ai quand même voyagé un peu partout dans le monde, alors c'est...

- Tu connaissais Télémaque et Metellus... tu les connaissais en Hafti? Ou tu les a rencontrés ici? Ils ont l'air à t'estimer beaucoup. Parce qu'on t'a attendu et on voulait que tu sois là dans le trio... C'est dommage. Mais on voit très bien qu'il y a communauté d'idées entre vous.
Maintenant, est-ce que tu as déjà travaillé ici?

- Oui, j'ai déjà travaillé.

- O.K. alors, je voudrais que tu me parles un peu de ton expérience au travail. Qu'est-ce qui a fait que tu es retourné aux études.

- C'est-à-dire, l'expérience au travail, bon, était excellent, comme j'peux l'dire, parce que j'ai quand même travaillé dans trois ans... trois ans... trois ans dans [an] industrie de systèmes d'allarme. Je confectionnais des systèmes d'allarme, j'étais un chef de groupe. C'est moi qui... qui faisais la soudure... comme on dit et c'est-à-dire pour les circuits imprimés j'faisais d'la sirographie aussi, ce genre de choses. C'est-à-dire j'étais quand même bien. J'pense pas qu'au point de vue travail j'ai rien à reprocher à qui que ce soit.
J'ai laissé les études parce que j'avais toujours comme but d'avoir une profession quelconque... C'est ça... j'ai laissé le travail... j'ai laissé de par moi-même, parce que... j'me suis dit: J'peux pas passer ma vie à travailler dans les manufactures parce que un jour quand même j'veux pas rester au Canada de toute façon.

- Tu ne veux pas rester au Canada?
Pourrais-tu me dire comment tu vois ce retour et quand, où, comment tu voudrais retourner...

- C'est-à-dire, veux pas rester au Canada et j'veux pas aller viv(re) en Hafti non plus. C'est-à-dire j'veux être immigrant, mais pas... J'pourrais pas rester au Canada toute ma vie. C'est... c'est... ce que j'veux dire.
J'peux bien aller en France ou dans une petite Antille [ptʃitâtʃij], Martinique, Trinitad, ce genre de pays-là. Mais, peut-être...
C'est pas parce que j'aime pas le Canada: ma femme est québécoise. A vrai dire, c'est-à-dire, c'est... ici... la vie est très difficile maintenant. C'est très difficile de gagner sa vie et ç... comme on... comme on le voudrait ici.
C'est-à-dire, faut que... faut que je fasse... J'suis immigrant ici, j'peux immigrer à quelque part d'autre pour être plus... pour avoir quelque chose de mieux, parce que au Canada maintenant il n'y a plus rien.

Ça fait... ce fut un temps... ça fait vingt ans que mon père est ici: c'était bien, mais maintenant c'est... il n'y a plus rien, c'est fini pour le moment, alors peut-être ça va changer mais j'aimerais bien laisser l'pays.

- Mais pas retourner en Haïti?

- Non, pas du tout.
Parce que quand même ça fait vingt ans... si mon père est ici, c'est pas... mon père n'est pas réfugié politique, mais quand même j'aurais... si, on aurait pu rester là-bas, parce qu'on avait quand même les moyens financiers à viv(re) là-bas, mais ça... quand même le régime, le principe nous a pas permis de rester. Ils ne l'ont pas poussé mon père, mais quand même ça... on a... mon père a remarqué que ça allait changer, alors... on a déménagé, mais moi c'était pas mon but de laisser le pays, parce que j'étais quand même jeune, dix-huit ans, i n'y aurait pas de danger pour moi dans le pays. Mais puisque j'ai laissé... mon père, quand mon père me dit de quoi il s'agit, alors j'ai pu comprendre.
Ça... je plus retourner là-bas.
J'ai été passer une semaine là-bas pour la mort de ma grand-mère. C'était... puis... j'ai plus le goût. J'veux plus rien savoir d'Haïti.

- Ça t'a déçu?

- Oui.

- Qu'est-ce qui t'a déçu?

- Elle est décédée à Port-au-Prince. C'est... ça m'a déçu. J'ai été pour passer un mois, mais au... au cours... au cours d'une semaine j'ai laissé.
Ce qui m'a déçu... je trouve que quand même il y a des... des ressources en Haïti. Si le gouvernement voudrait, il pourrait faire du bien pour le peuple. On voit là des personnes qui demandent... y a des mendiants.
Genre de vie... y a pas de respect pour les citoyens. Y a pas de morale en Haïti, y a pas de civisme. Ces genres de choses. Et ça... ça me déplaît.
J'vis maintenant quand même dans un pays que j'ai le droit de parler, que j'ai le droit d'exprimer ma pensée... mais y a la presse ici, j'peux dire c'que j'veux. Mais en Haïti ça n'existe pas. Alors j'peux pas. Dans c'pays pas comme ici, j'peux pas. Le régime ne permet pas. C'est ça.

- On parle beaucoup de la pauvreté en Haïti et tu faisais allusion à des mendiants. Est-ce que la pauvreté des gens est très évidente à Port-au-Prince?

- Oui. Ça s'voit à vue d'oeil. C'est que'qu' chose évident. Personne n'ignore ça. Quand j'avais laissé, j''tais quand même... parce que l'Haïtien de dix-huit ans qui vit en Haïti n'est pas encore mature, ça...
Ça c'est plus simple, parce que c'est les parents qui s'en occupent encore. A dix-huit ans, parce que c'est quand même jeune, je n'travaillait pas, j'n'avais pas... j'allais aux études, j'voyais pas la mendicité en Haïti, la misère telle que... parce que quand même moi j'peux pas dire que j'ai souffert. J'ai pas souffert. Mais en... en étant Haïtien, puis l'autre jour quand j'ai été, quand même j'ai remarqué que réellement c'est... c'est f(l)ag(r)ant... c'est f(l)ag(r)ant. J'trouve... j'trouve tout ce que le monde disait c'est vrai. Ça règne en Haïti la misère.

- Qu''est-ce que tu penses de la langue créole par rapport à la population d'Haïti, par rapport à la langue française? Selon toi, un créolophone va rencontrer des difficultés particulières à apprendre le français?

- D'accord, j'comprends effectivement que l'Haïtien a des difficultés à apprendre le français. C'est... tout dépend du milieu qu'il est. Parce que quand même l'Haïtien parle créole entre amis... Son enfance... il parle créole chez lui. D'accord, en arrivant à l'école on lui flanque ça... on lui met ça en avant le français. C'est tout à fait... tout est nouveau pour lui, alors c'est la... la... le lacune de l'Haïtien. Si l'Haïtien aurait parlé le français à la maison, ç'aurait été bien.
En ce qui concerne le créole, encore, je trouve pour moi ce serait une langue. Je ne le considère pas comme une langue simplement: c'est un patois, un dialecte pour moi. Alors, sont-ce qui... les personnes qui disent qu'i aimeraient ça que le créole devienne une langue maintenant, j'peux pas... j'l'accepte pas. C't'impossible de euh... d'avoir une langue officielle que lé peuples ne parlent pas. I n'y a que... qu'Haïti et que que(l)ques aut' Antilles qui parlent le créole, c'est-à-dire on... on... on n'peut pas... on pourrait pas converser dans le monde entier.
Ça prend une langue pour parler à d'autres. Alors c'est ça c'qué j'trouve c'est déplorable, que... qu'i passent une chose de ce genre. Encore une fois c'est une question de politique pour moi. Purement et simplement.
Le gouvernement i fassent leurs discours: c'est en français, mais le peuple comprennent absolument rien. C'est le créole que le peuple comprend. C'est tout.

C'est c'que j'trouve déplorable, mais c'est pas moi qui dirige... c'est pas moi qui... qui gouverne non plus. Alors, j'peux rien faire.

- Est-ce que toi tu parles le créole?

- J'parle le créole, je l'parle. Je l'parle normalement comme tout l'monde le parle mais quand même j'ai été dans une famille qui m'a donné l'éducation quand même assez bien... scolaire et toute... toute... financière aussi.

- Irais-tu jusqu'à dire que parler créole c'est ne pas avoir d'éducation? Un peu comme si ce n'était pas bien parler créole... A la rigueur, irais-tu jusque là?

- Non, non pas du tout.
C'est-à-dire, j'apprécie le créole, mais pour euh... c'que j'veux dire moi, en ce qui... en ce qui concerne le créole, c'est que c'est pas une langue pour moi, c'est... c'est une langue, c'est pas... c'est pas... c'est-à-dire, en voulant dire c'est une langue, c'est pas une langue qu'on peut communiquer avec d'aut' peuples. Alors pour moi, c'est un patois qui reste dans le pays. Mais c'qui a trait à l'officialiser, ça ne s'fait pas, j'trouve, je n'accepte pas, mais j'accepte que c'est une langue... c'est une langue qu'on parle, mais en Haïti... en Haïti. Même le créole qu'i parlent dans les aut'Antilles, tel qu'à la Martinique, c'est pas... c'est pas la même chose. Y a des diversités là-dedans aussi.
C'est-à-dire, c'est... c'est simple: c'est une langue, mais j'veux... j'veux pas dénigrer non plus les personnes qui parlent le créole, parce que bien souvent les personnes qui parlent le créole, ont une éducation aussi.
Pas seulement l'éducation... l'éducation scolaire - qui est bien sûr ça que j'accepte, que l'aime - mais l'éducation familiale ça compte beaucoup en Haïti. C'est-à-dire la personne qui parle le créole peut avoir une éducation soigneuse, même quand la personne qui parle français l'a pas.
Alors, je... j'veux pas l'dénigrer, j'aime le créole, mais en ce qui concerne, moi, le parler le créole, j'veux l'parler. Mon fils parle le créole. C'est-à-dire il le parle pas, il a encore quat(re) ans quand même, ma femme c'est une québécoise, mais j'veux qu'il parle le créole parce quand même s'il va en Haïti, il va falloir qu'il communique avec le peuple. Alors c'est dans ce but que j'vas...
Comme j'vous l'ai dit, c'est en Haïti le créole.

- Ici la communauté Haïtienne a tendance à se regrouper . Je ne sais pas si vous habitez dans un quartier haïtien. Que pensez-vous de cette habitude des immigrants et en particulier des Haïtiens, de se regrouper ensemble?

- En ce qui concerne ce regroupement, moi je trouve ça inadéquat parce que l'Haïtien quand même... quand on reste dans un... dans un endroit, on pourrait jamais avoir du renouveau. Jamais. C'est toujours les mêmes problèmes qui s'discutent: les Haïtiens veulent retourner chez eux. Toujours les mêmes problèmes... les problèmes financiers. Mais alors... si d'après moi, si on irait comme moi... moi je me fais avec tout l'monde... je m'assimile partout, ça. J'me fiche éperdument de... c'est moi, mais les aut(res) bien dommage mais... peuvent pas se conformer, i s'intè-g(rent) pas, alors comme on dit dans le bon français: quand on laisse le pays, on laisse ses moeurs, ses coûtumes [kutʃym]. C'est-à-dire, entre autre, pas le tout, mais c'est c'qui arrive à un Haïtien: il reste dans son... dans son coin. Il dit que le peup(le) est, comment dirais-je? est racisme et c'est faux. L'Haïtien, l'Haïtien c'est le peuple le plus raciste qui n'y a... qui n'existe pas au monde.

- Ah, oui? voudrais-tu m'expliquer ça?

- L'Haïtien a été colonisé par les Français, par d'aut'peup(les), les Espagnols, bon. Y a eu les Indiens en Haïti... C'que j'veux dire... c'que j'veux dire c'est que l'Haïtien, il est... il a le... la colonisation lui force à se repousser, à se regrouper de son côté. Parce qu'il pense que les personnes les aiment pas, mais c'est faux. On vit dans le pays, si on... disons qu'l'Haïtien qui vient dans l'pays devrait quand même s'approcher... des... des gens, c'est-à-dire, que je parle. L'Haïtien qui reste au Québec, quel... quelque soit le pays, faut qu'tu t'approches du peuple parce que le peuple, il... il.... n'a pas besoin de toi au fond. C'est toi qui... qui viens pour chercher quelque chose. C'est toi, ça, qui as besoi quelque chose, c'est-à-dire c'est toi qui doit lui... lui chercher, c'est pas... Cette personne-là, pas... n'a pas besoin de te ramener vers lui. C'est-à-dire, si toit tu fais l'effort, peut-être tu vas voir si la personne veut te voir ou non. Mais l'Haïtien, lui, fait pas d'efforts. C'est ce que j'veux dire par... De toutes les façons, quand j'parle de racisme, de discrimination, en Haïti, c'est là qu'ça existe. C'est-à-dire, moi, pour moi, j'ai jamais eu de... problèmes discrimination ici au Canada. Alors je n'sais pas pourquoi, mais je n'ai jamais eu. J'en... j'en ai entendu des Haïtiens qui en ont eu. Moi non. J'en ai jamais eu.

- Quand tu dis qu'il y a de la discrimination en Haïti même, comment tu pourrais la décrire?

- J'pourrais la décrire de... de cette façon.
Y a plusieurs classes en Haïti, d'accord?
Il y a la classe la bourgeoisie, la bourgeoisie haïtienne.
I y a la classe seconde, c'est-à-dire la classe du milieu
et il y a la masse du peuple, c'est-à-dire les pauvres.
C'est-à-dire la classe la bourgeoisie, le centre ne... ne va pas chez lui, la classe moyenne.
Le peuple, c'est-à-dire, le résidant, le petit ghetto, reste chez lui.
C'est c'qu'on appelle la discrimination.
Et pour moi, c'est ça la discrimination.
Mais ici j'monte dans l'autobus avec n'importe qui.

- Est-ce que c'est une discrimination, disons, économique ou aussi elle tient à d'autres signes?

- I y a l'économique. I y a la couleur.

- La couleur aussi?

- C'est-à-dire, parce que l'Haïtien quand même regarde la couleur.
Y a le mulâtre en Haïti, y a le marabout. Il y a le noir, l'Africain
et il y a le noir haïtien.
C'est-à-dire, cette classe-là, la couleur ça compte beaucoup en Haïti.
Le goût c'est... c'est...
J'peux pas... Y a des endroits que l'Haïtien... l'Haïtien qui est... qu'on dit l'Africain, le Noir, n'entre pas...

- Le papou?

- Ça je le sais pas ce mot-là.
D'accord, n'entre pas.
Le peuple ne rentrera pas là non plus.
Là où la classe moyenne rentre, la bougeoisie viendra pas. Sa fierté.
La classe moyenne non plus n'ira pas à la place de la bourgeoisie.
C'est sa fierté.
Ça ce que je veux dire, c'est... c'est... réellement c'est pour moi... c'est c'qu'on appelle la discrimination.

- Est-ce que la bourgeoisie a une couleur?

- La bourgeoisie a une couleur, a une couleur aussi.
La même couleur que moi. C'est c'qu'on app... ce sont les mulâtres, en Haïti, les mulâtres.

- Ce serait un teint plus clair?

- Un teint plus clair. Ça serait... c'serait un métis, comme on dit ici. On appel ça un métis, un enfant de le Noir et du Blanc, ou bien d'une Blanche.

- Quand tu dis 'le noir africain' et le 'noir haïtien' quelle serait la différenc entre les deux?

- C'est qu'il y a des personnes en Haïti qui sont plus foncées que d'autres.

- Mais pourquoi 'noir africain' et 'noir haïtien'?

- Parce ça toujours été... c'est..c'est.. la mentalité haïtienne a toujours été comme ça, parce que dans... dès l'esclavage... dans le temps de l'esclavage. il y avait la classe... la classe affran.. des affranchis, il y avait... commen je me souviens pas trop, il y avait un tas de classes en Haïti. Il y avait la classe affran.. des affranchis qui étaient quand même des... qui étaient nobles la noblesse haïtienne: c'est cette... c'est ces traits-là a toujours été avec e et d'après moi ça restera toujours en Haïti.

- Et ici quelles sont les institutions, associations, fêtes... qui regroupent les Haïtiens?

- Moi j'ignore ce genre de choses-là. Parce que je me regroupe pas tel dans la communauté haïtienne. Euh! J'me mets pas avec la communauté haïtienne. J'me met un peu partout. C'est-à-dire, moi j'm'éparpille un peu partout.
C'est-à-dire, moi j'voyage beaucoup, j'ai pas le temps pour aller m'promener da ce genre de choses-là. J'aimerais bien parce que y a des choses que j'aimerais savoir mais j'ai pas le temps, c'est-à-dire, j'suis pas au courant de la communa haïtienne du tout.

- Est-ce que tu prévois un bon avenir pour les Haïtiens?

- Les Haïtiens avaient... j'peux dire que les Haïtiens avaient eu leur chance au Canada, mais ils l'ont ratée. C'est-à-dire avec leurs efforts ils peuvent... ils ont eu une bonne chance, tout on a eu une bonne chance, même si ça une chance sur cent, mais on a eu une chance. C'est-à-dire, c'est à.. aux Haïtiens de faire leurs efforts, moi j'peux pas faire, j'peux pas les aider, moi, j'peux rien faire, je suis seul. De t'façon, l'Haïtien n'accepte pas les conseils des autres. Alors si... je... tout c'que leur souhaite c'est de s'intégrer, de s'assimiler dans le pays. C'est tout c'que j'espère pour les Haïtiens.

JEAN-CHARLES et MARC

J.-C. C'est tout, c'est de savoir euh... qui sont les problèmes que nous avons ici actuellement euh... j'sais, dans les matières comme mathématiques, français. I faut dire que... d'après c'que j'ai entendu di(re), je sais pas, mais ç'a l'ai(r) que des Haïtiens ont des p(r)oblèmes dans toutes.. toutes les choses. Alors je mé demande quel genre de p(r)oblèmes est-ce qu'on peut avoir, pa(r)ce que nous aut(res) euh.. on vient d'un pays francophone.. francophone. On ne peut pas avoir plus de problèmes que ceux qui viennent ici d'un [dâ] pays hispanique. Alors euh.. c'est ça c'que j'veux savoir c'est quel est le problème exactement. Pa(r)ce que j'pense que le problème que l'Haïtien peut avoir il ne va être pas lui seul à avoir, tout lé monde peut l'avoir. Alors euh.. si c't'un problème de vocabulaire, pa(r)ce que n'importe qui, même un p(r)ofesseur peut avoir un problème de vocabulaire: y a des mots qui.. qui arrivent chaque année, t'sais, qui augmentent dans le dictionnaire. Alors euh.. est-ce que c'est un problème de vocabulaire ou c'est.. est-ce que c'est un problème plutôt socio-économique qui les empêche à avancer. J'pense pas c'est.. c'est au niveau de la langue, à mon avis... Mais..

M. Pour moi, c'est comme euh.. qu'il vient de dire là.. c'est à peu près la même chose euh.. Les difficultés Haïtiens... pour moi.. je n'sais pas.. pour les Haïtiens.. j'en connais pas. Bien sûr, partout, c'est.. j'en connais et y a pas tellement de difficultés pour apprendre le français et puis au point vue compréhension, c'est à peu près comme tous les gens, tout l'monde, toutes les (r)aces. Surtout la langue française, c'est une [ûn] langue qui est bien délicat à pa(r)ler. Même les Français ont la même difficu(l)té à.. à exprimer aussi ou à éc(r)i(re).. à l'éc(r)i(re). C'est tout. Pa(r)ce que.. c'est.. c'est.. c'est le seul.. la seule langue, si on va pas à l'école, on pou(rr)ait pas.. pas.. l'éc.. l'éc(r)i(re) comme il faut. C'est la langue f(r)ançais... Pa(r)ce que.. je... Deuxièmement encore.. que.. les Haïtiens qui sont au Centre de St-Paul, ici, euh.. y a pas dé différence entre les aut(res) et pis les Québécois. C'est.. ce.. on la même.. des p(r)oblèmes, la même difficu(l)té. C'est.. au point de vue d'app(r)entissage, pa(r)ce que.. Pa(r)ce que ici à.. il y a à peu près sept à hui'cents, c'est presque ça. Ben, c'est pa(r)ce que les aut(res) aussi.. ont d' 'a difficu(l)té aussi. (Re)vient au même avec celle des Haïtiens. Et.. si y a des Haïtiens qui ont des difficu(l)tés à pa(r)ler, mais peut-êt(re) [pɑ̃t[ɑt] c'est pas dans ce p(r)oupe là.. ce(r)

on v'nait de pa(r)ler, on v'nait d'di(re) la langue créole engendrer la langue haïtien. Ben, pou(r) moi c'est.. c'est pas à cause du créole. C'est le cont(r)aire Pa(r)ce que la langue créole ç'a tiré d'la langue française, pa(r)ce que y a des noms en créole qui changent de noms comme dans.. pour les allophones, les asiatiques, les.. les espagnols... pa(r)ce que les mots sont pas pa(r)lés du tout, du tout, du tout [dʒytʃu dʒytʃu dʒytʃu] malgré c'est tiré des.. dé latin, grec, mais ça reste.. en créole ça reste pareil, excepté comme.. y a des pa(r)ticules qui ont changé, sont pas pa(r)eilles, mais c'est.. c'est.. c'est pareil comme le Québécois qui pa(r)le jou'al, qui p(r)ononce des mots, ben, ça peut arriver qu'on p(r)ononce aussi en créole des mots mais c'est le contrai(re) pour nous aut(res). Pa(r)ce que au contrai(re) ça nous aide à comprend(re) le français, même si la personne n'a pas été jamais à l'école, mais il entend quand même c'est c'qu'on dit en français, t'sais.

Q. - Quelqu'un qui ne connaît que le créole, est-ce qu'il peut comprendre le français sans autre moyen que sa connaissance et sa pratique du créole?

M. Oui, ce(r)tainement. A va pas comp(r)end(re) peut-êt(re) à cent pou(r) cent mais elle peut comp(r)end(re) à soixante.. à soixante-quinze pou(r) cent d'ap(r)ès moi, pa(r)ce que i y a pas de.. en créole, j'vois pas de noms qui changent point not(re) nom.. ça (r)este pareil le nom.
...
Excepté dans la form· de conjugaison. S'emploie ça d'une aut(re) façon mais le verbe.. même le verbe ça (r)este pareil. Ça reste pareil. I pis y a pas de... Pou(r) moi, je crois pas la différence.

Q. - Avez-vous ressenti des difficultés avec les verbes français?

J.-C. Non, j'pense pas, c'est plutôt.. i m'arrive parfois, bon, je dis pas tout le temps.. parfois d'avoir p'tits [ptʃi].. des p'tits [ptʃi] problèmes.. des p'tits [ptʃi] problèmes. C'est plutôt du point d'vue du vocabulaire dans un sens pa(r)ce que i arrive qu'ici c'est plutôt différent de chez nous, pa(r)ce que i y a des mots en français qu'on emploie ici que chez nous on emploie d'aut(res) mais qui veut di(re) la même chose, bien entendu.
Alors moi j'pense que à ce point d'vue-là cé s'rait mieux pour moi, si on veut, de lire un p'tit peu plus, c'est.. pa(r)ce que c'est le seul problème que j'ai rema(r)qué qui j'ai ici.

Là au point d'vue euh.. euh.. de conjugaison, j'pense que au point d'vue grammatical, si vous voulez, j'pense que ça marche très bien.
Comme i disait tantôt, euh.. au sujet du créole, moi j'suis d'accord avec lui disant que.. que(l)qu'un qui pa(r)le le créole seulement peut comp(r)end(re) à soixante pour cent le français. Et puis j'dirais aussi même plus, pa(r)ce que à soixante-quinze pour cent on trouve des mots français en créole.
Mais cela ne veut pas di(re) que le créole est un dialecte pa(r) exemp(le).. est.. euh.. qu'il appartient.. des points, t'sais, à lui-même. Alors euh.. pour ça, t'sais, à ce point d'vue-là, j'pense que.. une personne qui parle créole, vraiment peut pa(r)ler.. peut comp(r)endre.. j'veux pas di(re) qu'i peut parler, mais peut comprendre euh.. le français. Et avec un peu d'aide à sa grammatication lui aussi peut arriver euh.. èt à écri(re).

Q. - Et selon vous un francophone comprend-il le créole? tout de suite, tout de suite?

J.-C. Moi, moi, à mon avis, j'pense que le créole c'est une lang.. une langue très facile à comprend(re) su(r)tout. Y a seulement certains verbes, pronoms aussi, qui euh.. sont différents du français. Admettons, si je prends pa(r) exemple "je" qu'on dit en français et que en créole on dit "moi", et puis un autre exemple on peut dire aussi si on fait la comparaison avec le joual québécois on trouve un mot et mais "moi" c'est pas la même chose que "moi" pa(r) exemp(le), ça s'prononce pas de la même façon. Les gens disent plus souvent que... Comme dernièrement j'suis en train d'discuter avec un gars à ce sujet, il a dit que on dit, on prononce le pronom de la même façon, là j'ai dit non, ça s'peut pas, pa(r)ce que à la fin de ton mot tu trouves "é" et à la fin de notre mot on trouve "in": alors c'est pas la même chose du tout.
Alors moi, j'pense que c'est seulement le pronom puis les verbes qui changent un p'tit peu, mais lé vocabulaire reste de même.
Comme tu peux constater euh.. euh.. à l'école on apprend en français bien entendu mais chez nous on parle créole.

Q. - Vous parlez créole à la maison?

M. Ouais, ça arrive des fois oui qu'on pa(r)le.. en créole, pa(r)ce c'est une question d'intimité quand on pa(r)le en créole, c'est juste pour l'intimité, ça ne dit pas c'est pas pou(r) la correct.. correction mais on pa(r)le en créole des fois entre nous et puis.. ça peut arriver qu'on pa(r)le en créole pa(r)ce qu'on veut pas ça.. on veut pas qué les aut(res) sachent cé qu'on dit. C'est tout. Pa(r)ce que ça

c'est très impo(r)tant ça, il peut arrive pa(r)ce qu'on vive dans un contexte on est pas dans not' pays. On pa(r)le pa(r)ce qu'on, savez très bien, i.. i.. on ne sait pas dans quel milié.. milié qu'on est encore, pa(r)ce que on est pas chez nous... Autrement dit, on est obligé dé di(re) des affaires entre nous qué les aut(res) né sachent pas.
Et pis conce(r)nant le vocabulaire, qu'on a dit, ça c'est pas une question de vocabulaire que l'aut' vient de di(re). C'est une question d'expression, pa(r)ce que dans tous les pays l'expression.. les expressions est différent. Et.. c'est comme chez nous, en.. en Haïti, i peut.. i peut arriver 'tu donnes une contravention', mais comme dit les Québécois... dit euh.. 'se fai(re) pincer pou(r) un ticket', c'est.. c'est.. c'est tout des expressions qui sont différents.
Mais pou(r) l'expression ça c'est.. le Qué.. pa(r) exemp(le) les Canadiens-français ou les Québécois, i pa(r)lent en français mais i y arrive.. i peut.. i peuvent rencontrer avec un Français d'la France et pis les expressions sont différents malgré ça dit la même chose.
Et pis c'est.. c'est.. c'est rien que ça.. pou(r) les Haïtiens qui sont ici à.. au Québec ou au Canada. C'.. on vient à l'école, c'est une question d'adaptation avec le pays, mais l'adaptation c'est pas tellement difficile comme pou(r) un aut(re).
Au sujet du créole qu'on pa(r)le tout à l'heu(re), je souligne enco(re), un Haïtien qui pa(r)le en créole il a sa.. il a peut-êt(re) euh.. cinquante fois euh.. plus de comp(r)end(re) le français qu'un vrai allophone, qui vient euh.. asiatique... C'est ça.
...
Je peux vous donner un exemp(le), pa(r) exemp(le). Un Haïtien qui vraiment est en alphabétisation, un 'nalphabéte là, en Haïti, si arrive un feu, pa(r) exemp(le), c'est une comparaison ça, si arrive un feu, tu vas di(re): "Sorti'! le feu!" I va entend' ça automatiquement, i va prend(re) la porte. Mais un Asiatique, tu.. tu dis: "Le feu!" i va pas l'comprend' certain.
C'est pou(r) ça que les Haïtiens ont plusieu(rs) chances de comprend(re). Pou(r) les Haïtiens qui sont en.. en.. alphabètes là, pas tous les Haïtiens pa(r)ce que d'après "mouin" au moins un bon.. une bonne soixante pou(r) cent d'Haïtiens ont été à l'école, qui sont pas qu'une.. qui sont pas alphabètes, d'après moi.
Alors c'est tout c'que j'ai à di(re) pou(r) le moment.

Q. - Depuis combien de temps vous êtes ici?

M. Je.. cinq ans.

J.-C. Moi ça fait quatorze ans.
Oui, quatorze ans et pis.. mais jusqu'à présent i m'reste rien qu'un affai(re) ici, l'argument c'est peut-êt(re) l'adaptation avec la température. Pis mais.. i m'reste pas grand-chose, pa(r) exemp(le), connais beaucoup de choses, mais.. les droits, les lois.. comme les aut(res), encore plus que les aut(res) pa(r)ce que.. je.. passer ben des.. bien des affai(res) pis voi(r) comment ça déroule en cou(r) ou euh.. dans les hôpitaux, un peu pa(r)tout dans la (r)oute et pis j'comprends un peu tout.

Q. - Parlez des Haïtiens de Montréal. Quelles sont les principales difficultés qu'ils rencontrent ici.

J.-C. Peut-êt(re) la difficulté qu'ils ont c'est premièrement, comme je viens de dire tout à l'heu(re) - je me suis obligé de répéter ça - c'est la température. [tápewatʃy]. Premièrement peut-être et puis l'adaptation euh.. ce s'rait facile pou(r) les aut(res).. pou(r) les aut(res) Haïtiens, mais excepté c'est peut-êt(re) les aut(res) aussi que le comprend pas.. que 'l peut-êt(re).. que peut-êt(re) le prennent pou(r) un aut(re), mais tandis qué c'est pas un aut(re).. euh.. c'est.. ce sont des humains et des gens comme tous les aut(res) qui ont une.. un co(rps).. une tête et un cerveau, un foi et un esprit comme tous les aut(res)...
C'est pa(r)ce que les aut(res) c'est.. y a pas d'différence, c'est pa(r)ce que les aut(res) euh.. i comprend les aut(res), il' le met dans un panier, peut-êt(re) comment di(re)? les immigrants.. i pensent que c'est pas du monde, c'est pas comme les aut(res). C'est c'que j'ai rémarqué, mais ça s'adapte bien facile.

M. Moi, tout cas, c'est pas problème.
J'pense que euh.. les Haïtiens ont ici au Canada, ben, premièrement aussi euh.. on connaît tous, c'est le racisme. Ça c'est un des problèmes, ça on l'sait.
Pa(r)ce que l'Haïtien 'l est capab(le) de travailler.. il a dif..ficulté pou(r) travailler. I sont très intelligents mais quand i's arrivent dans un problème.. dans un travail, ici, tout ça, si, i vont avoir.. i vont avoir ce travail-là mais i doit passer avant celui qui euh.. porte la même couleur que, t'sais, que le patron, ça euh... Alors moi, comme j'ai dit tantôt y a que(l)ques minutes, tout ça, j'avais pa(r)lé, t'sais, de problèmes socio-économiques, alors ça aussi donne des difficultés, t'sais, à certains Haïtiens, bien entendu, d'avancer ici dans d'autres choses.

Q. - Qu'est-ce que tu entends par problèmes socio-économiques?

M. Ben, social, bien entendu, t'sais, dans l'environnement de vie, puis avec le problème c'est toi qui l'trouve dans, t'sais, travail, tout ça, les difficultés qui peuvent avoir avec les patrons, avec les gens qui travaillent en.. dans l'même dépa(r)tement qu'eux.
Alors cela.. cela veut di(re) que les aut(res) passent avant, mais eux, le plus souvent, i s'disent, bon, i faut que j'travaille ou pas.
Alors euh.. je dois essayer ce.. ce n'est pas.. ce n'est pas qui n'est pas euh.. un honneur, i faut di(re) au contraire c'est pa(r)ce qu'il est très intelligent, pa(r)ce qu'i sait qu'i doit viv(re) et pour vivre il faut que tu sois aussi très diplomate.. pou(r) viv(re).
Alors à ce moment-là qu'est-ce qu'i s'disent? I disent bon, je sais au fond de moi-même tu n'as rien plus que moi. Moi, c'que j'veux c'est travailler, je dois travailler. Alors, quand il' ont dit que(l)que chose, ça veut pas di(re) qu'i va rester tout l'temps à s'faire euh.. moquer ou à di(re) de mauvaises choses. I va quand même répliquer à certains moments donnés. I restent un p'tit peu à attendre les choses, t'sais, que ça déborde, avant le temps de gagner bien sûr un peu de fric, o.k. Alors, j'pense que.. moi.. c'est très intelligent de leur part. C'est pas pa(r)ce qu'i sont lâches. Ce n'est pas non plus qu'i n'ont pas de nerfs, au contraire, on en a et on est fier.
Pa(r)ce que quand tu prends un Haïtien, tu lui dis euh..:"Est-ce que tu es Haïtien?" t'sais j'veux dire, "Oh oui, je le suis et j'en suis fier!"
Y a des gens qui disent.. y a beaucoup, pa(r) exemp(le).. tu peux trouver certaines personnes, quand on leur dit: 'nègre!' pa(r) exemp(le), i vont euh.. être furieux, tout ça, nerveux, mais pas un Haïtien. Un Haïtien avant de parler, i dit qu'il est un nègre, un point c'est tout.

Q. - Il semble que dans le langage créole 'nègre' ou 'nèg' ça veut dire 'homme'.

J.-C. Ça dépend d'un contexte. C'est comme les Anglais, l'a dit: "Man, ye! how are you?" Ça c'est l'Anglais, mais nous aut(res)on a une aut' expression: en parlant de lui, on dit [dʒi]: "Cé nèg-là!" C'est tout. Mais ça c'est entre nous, mais les aut(res) le qualifie, les aut(res). Ça on l'comprend dans le sens qu'il dit le mot 'nèg'. Ça c'est 'nèg', i nous t(r)aite de nèg. Mais je sais d'où ça vient ce mot-là là.. dans la façon je sais dans quel con.. dans.. dans quel contexte qu'il emploie l'expression 'nèg', pa(r)ce que y en a qui nous t(r)aitent dé nèg mais d'une fa-

çon on le comprend très bien.
Mais "mouin" à mon avis, nèg.. nèg.. c'est.. c'est.. c'est... On dit nèg pou(r) moi ça.. ça m'dit rien quand que(l)qu'un a dit nèg. Je sais qué c'est une expression qui vient dé l'espagnol, qui veut di' 'noir', c'est tout.. c'est tout.
Nèg c'est nèg pa(r)ce qu'en espagnol i dit 'nég(r)o'. C'est tout.

M. Mais disons que moi à mon avis, j'pense que le mot nèg.. on dit pas nègre chez nous, bien entendu, on dit nèg. Mais le mot nèg ça veut pas di(re) dans le sens 'nègre'. C'est une expression, c'est juste une façon de pa(r)ler: ça veut di(re) dans le sens, pa(r) exemp(le) j'peux di(re): "Mon homme, mon ga(r)çon", n'impo(r)te quoi, o.k., comment j'peux di(re)? "T'es mon nèg", t'sais et si euh.. tu veux "Mon pote", t'sais des choses comme ça.
Mais ici on dit nèg... Nèg pou(r) nous ça veut pas di(re) g(r)and-chose, pa(r)ce que on sait et on le garde... On sait ce qui on est, on vit là-dedans et on est fiè(r) de l'être.
Pa(r)ce que chez nous on nous appris à marcher la tête haute et à ne pas avoir euh.. euh.. dé problèmes sur ce fait pa(r)ce que euh.. nous aut(res) euh.. comme j'peux m"en souveni(r)... D'ailleu(rs) un gars que j'aimais beaucoup, bien entendu. je.. peut-êt(re) que tu.. tu as sûrement entendu parler, l'empereur Jean-Jacques Dessalines, pa(r) exemp(le)... Je suis fiè(r) de ce nèg, pa(r) exemp(le) pa(r)ce que il a fait.. il a fait pour nous aut'.. il a fait pou(r) nous les Haïtiens... Pa(r)ce que on peut constater que nous aut(res) on s'est combattus, on a pris des armes contre les Français, tout ça, sur le...
...
Il a été assassiné au Pont-Rouge. Il a été assassiné là-bas, bon, faut dire aussi que il a été assassiné par ses p(r)op(res) généraux, pa(r)ce qu'il n'était pas...

J.-C. Il faut di(re) par un coup d'état.

M. Un coup d'état dans un sens, pa(r)ce lui i.. i.. ne voulait accepter trop les propositions que font les généraux, pa(r)ce que les généraux, eux, i voulaient partager la terre entre eux, avoir toujours toute pour travailler, t'sais, alors que Dessalines, lui, i voulait pas. I's ont dit que c'était juste le fait qu'il avait dit que si l'ont pas tué au Nord [tʃije], c'est qu'i ne sont pas des hommes... C'était au fond,. c'était faux, pa(r)ce que ça.. ça c'est l'monde peut pas pousser les gens à massacrer pa(r)ce qu'i l'aimait trop. C'est plutôt, t'sais, un coup d'état fait par les généraux. En particulier un gars qué jé déteste beaucoup: Pétion [pitʃô], le général Pétion [pitʃô]. Je l'déteste pa(r)ce que c'était un sournois. I faisait les choses, i disait à haute voix: Non,non! pis en-d'sous i dit: Vas-y!

Alors c'est pou(r)quoi moi je le déteste. Le plus souvent quand je marche sur la place à Port-au-Prince, je vois son monument. j'ai envie de.. de le sauter, pa(r) exemp(le).
(rires)
Alors vous voyez que je le déteste. J'veux pas l'voir. Alors, j'pense.. comme toi, aurtout tu étais... tu étudies sur les moeurs haïtiens, j'pense que tu as aussi surtout lu, t'sais, l'histoire, tu as dit. Moi j'pense c'est un pays qu'on devrait être fier de lui: c'est ton pays.
Fait que, mais disons pour moi comme j'ai dit euh.. et qu'on a bon souveni(r) de plus en plus on a pas peur de nous fai(re) traiter nèg, pa(r)ce que avant même de commencer on dit qu'on est nèg et on est fier de ça.

M. Ben, disons que moi j'ai déjà travaillé ici. Je sais que, bon, ici les noirs ont des problèmes surtout dans le marché du travail. Y a toujours des difficultés pa(r)ce que, bon, les gens euh.. les patrons veulent les exploiter. Et pour un Haïtien c'est pas pa(r)ce.. je dis pas pour un autre, mais un Haïtien i se respecte, il ne va pas se laisser faire comme ça.
Alors que moi.. c'est que moi j'ai vécu, c'est que j... j'travaillais en.. en quatre-vingt, j'pense je travaillais dans un restaurant comme saladier pis le mec qui s'amusait à m'exploiter, mais moi j'ai remarqué, j'suis pas fou, j'ai remarqué, j'suis assez intelligent pour le voir, alors euh.. moi, bon, j'avais pas autre chose à faire tout seul, alors j'me suis dit, bon, j'peux m'débrouiller un peu ici. A un certain moment donné, il me menaçait. I m'disait que si euh.. tu continues, tout ça et que... Pa(r)ce que un.. une fois i m'avait.. i m'avait envoyé faire quelque chose. Alors j'ai dit: C'est pas mon travail, j'ai pas le temps. Alors i m'a menacé en disant que si euh.. tu l'fais pas je vais te met' à la porte. J'ai dit: Vas-y! J'dis: Mets-moi à la porte, c'est toi qui vas perd(re) pa(r)ce que t'as besoin de moi pour m'exploiter. J'ai dit: Mais tu vas pas m'met(tre) à la porte, c'est moi qui vas sortir: t'as trop besoin de moi pa(r)ce que moi j'fais ton affai(re). Alors c'qui est arrivé un jour, bon, pendant le.. ce temps j'ai cherché deux trois emplois puis euh.. j'ai trouvé. Alors un beau jour qu'i m'attendait pou(r) travailler, il était obligé de l'fai(re) lui-même pa(r)ce que j'étais pas là. J'ai téléphoné deux jours plus tard en disant que je travaillais plus. Alors moi j'trouve que dans la vie euh.. c'est bien aussi, t'sais, de respecter certains principes, même si contraint de faim, j'pense que c'est mieux de di(re) c'qu'on pense au lieu de rester ça.. avec ça su(r) le coeu(r).

J.-C. Moi, moi je.. j'ai pas beaucoup difficultés. C'était seulement la façon de m'habiller, quand j'arriver au pays, pa(r)ce que porter des manteaux connais pas ça. Et pis.. enfin que le système qu'i y en a.. pis d'la misè(re)à comprend(re). Ça.. ça c'est le début [débi]...
La premiè(re) hivè(r) pis ap(r)ès ça allait très...
Et pis su(r) la machine du travail, pis j'essayer [esa'e] m'adapter assez bien en c'temps-là. Pis ça allait très bien pa(r)ce que moi j'avais vécu [veki] très bonne expérience, j'travaillais déhors en plein air pendant toute l'hiver et pis c'était du(r) là... première année pis.. ça l'était une bonne léçon pou(r) moi. Ça.. ça permette de t(r)ouver le (r)este.. le (r)este bien passer après.
J'ai pas (d') problèmes.
... Su(r)veiller que... concernant la langue créole c'est pas une langue [lâng] comme les aut(res) pensent c'est juste du français mal p(r)ononcé. C'est tout. C'est comme ça, on trouve ça pa(r)tout d'après moi, pa(r)ce que j'ai fait plusieu(rs) rencont(res) avec des gens qui vient d'un bout à l'aut(re) qui parlent la langue [lâng] français, même c'est.. c'est.. y a toujou(rs) des fautes de français dans pa(r)tout pa(r)tout. J'ai rencont(r)é ça, j'en ai vu des fautes malgré mon niveau de scolarité, pis j'en ai vu.

M. Je m'en excuse pa(r)ce que j'pense pas que le créole est un.. [etâ] un français mal prononcé ni mal formé, comme j't'ai dit tantôt. Le français n'est rien qu'une langue, pa(r)ce que le fran.. le français et le créole est.. est une langue, pa(r)ce que quand tu remarques bien le cré.. le français a ses.. ses.. s.. côtés bien précis, bien caractéristiques, ainsi que le créole par exemple, pa(r)ce que tu trouves en créole, comme j'ai dit... le créole est à soixante-quinze pour cent français. Mais il faut di(re) aussi que dans le créole tu trouves aussi euh.. des mots euh.. africains, comme tu trouves aussi des accents africains, tu trouves aussi euh.. des mots 'spagnols, anglais là-dedans, tu trouveras même des mots arabes par exemp(le), pa(r)ce que i faut di' qu'i y avait aussi des Arabes là-bas en Haïti. I avait aussi les Indiens par exemp(le).. i.. euh.. c'est formé aussi à l'aide des Indiens, y a beaucoup de mots indiens utiles, c'est ça...
Alors moi j'considère pas le.. le créole comme étant un français mal formé pa(r)ce que le créole a ses prop' ca(r)actéristiques.

J.-C. Un peu.. On utilise.. on utilise certains mots et pou(r)tant tu peux remarquer que.. qu'i y a des mots qui.. qui.. s'.. s'prononcent normalement en français mais qui ont pas la même signification pa(r)ce nous aut(res) on emploie d'une aut' manière.

Ouais, y a des mots.. ya des mots, pa(r) exemp(le) même si j'pa(r)le créole quelqu'un pa(r)le français, i va comprend(re) certains mots.. i va comprend(re) certains mots, pa(r)ce que celui qui pa(r)le créole i va comprend(re) aussi le français.

M. ...
De mon côté je.. j'voulais euh.. faire un liv(re) en créole, par exemp(le). J'ai commencé et c'est chez moi. Euh.. j'voulais éc(r)i(re) un (r)oman en créole pa(r)ce que, comme j'ai dit que le créole a ses prop' ca(r)actéristiques, i faut... c'est une langue à mon avis, t'sais, qu'i faut.. i faut euh.. dév'lopper pa(r)ce que moi je.. le créole, quand quelqu'un parle le créole, moi j'trouve que c'est beau, très beau. C'e... les sons sort euh.. très bien. On pense aussi en créole, i faut dire qu'on pense en créole. pa(r)ce qu'on est créole.
Alors moi j'avais commencé un liv', t'sais, une histoi(re) d'amou(r), bien entendu, en créole. J'voulais en pa(r)ler avec des amis, t'sais, à savoi(r) comme j'vais m'y prend(re) pour... pour euh.. passer ça, pour distribuer ça. [distribie]
Alors moi j'pense que le créole ça peut s'écrire aussi. Ça peut s'écri(re) pa(r)ce que, comme je dis, il y a des termes euh.. qu'on emploie euh.. qu'on peut écri(re) en créole qui ne présentent pas de la même façon en français. pourtant qui veut di(re) la même chose... la même chose euh.. en français.
Comme dans les écoles catholiques euh.. à Montréal y a un tiè(rs) pou(r) cent c'est des petits Haïtiens qui vont à l'école. Moi j'pense que ça s'rait mieux faire sorti(r) ces liv'-là pour permett(re) ces Haïtiens communiquer [kominike] avec ceux qui se trouvent en avant d'eux comme les pétits Québécois.
Avec ça, bon, je dis pas qu'i vont s'uni(r).. je dis pas qu'i vont s'unir, mais je pense que ça va les aider aussi à s'comprend(re) pa(r)ce que lui euh.. s'il parle français, lui aussi il parle français, mais y a des choses, t'sais, au fond, je peux pas dire euh.. qu'on peut pas dire en français: on peut l'di(re) en français, mais y a certaines choses, t'sais, qu'on peut.. faire sorti(r) plus clairement en créole, par exemp(le).

J.-C. Euh oui, je suis d'acco(rd) avec lui, c'est euh.. c'est son prop(re).. c'est son opinion, il a le droit de l'é faire, c'est peut-êt(re).. cé s'rait beau aussi de permett(re) aux p'tits amis euh.. haïtiens et lé p'tits amis québécois peut-êt(re) euh.. se rapp(r)ocher plus les uns ve(rs) les aut(res). C'est une bonne idée.

Q. - Si vous aviez un enfant à l'élémentaire ou au secondaire et qu'il se donnait quelque part à Montréal des cours de créole, le samedi matin ou le jeudi soir, est-ce que vous l'enverriez pour qu'il apprenne à lire et écrire le créole?

J.-C. Ceci bon, c'est pour.. ça.. ça va dépend(re) de l'enfant pa(r) exemp(le), pa(r)ce que les enfants dé nos jou(rs) c'est eux aut(res) qui font leu(r) choix, pa(r)ce que i 'n a qui va aimer ça, i 'n a qui va pas aimer ça. Euh c'est.. ch.. si veut y aller, j'empêche pas d'y aller pa(r)ce que le créole aussi, c'est comme qu'i vie de di(re), c'est un.. c'est une langue.. pa(r)lée, pa(r)ce que jusqu'à présent sais pas encore si on va (r)ester définitivement dans ce pays.

M. C'est ce(r)tain qu'on va pas y rester. On va pas y rester pa(r)ce que cé.. ce n'es pas le nôtre. On doit retourner quand même un jour. C'est c'que surtout les Québécois ignorent. I pensent que nous aut(res) on est vénus ici pou(r) rester, on est pas venus pour rester. On est de passage. On a pas besoin d'ici, pour reste D'ailleurs la température, comme il a mentionné, c'est un des problèmes qu'on a ici.
Chez nous i fait très chaud, aussi très beau. On voit le soleil à chaque matin. On voit le soleil se lever et se coucher. C'est bien. Alo(rs) qu'ici euh... en hi vè(r), t'sais, tu vois même pas le soleil, tu vois seulement la clarté du soleil, par exemp(le).

Q. - On voit la neige se coucher et se lever. (rires)

M. Exactement. Alo(rs) moi j'pense que i.. i.., comme monsieur a dit tantôt, je pense que c'est très impo(r)tant pou(r) que mon fils, mes enfants, pa(r)lent le créole, sachent comment l'éc(r)i(re) aussi.

Q. - Est-ce que le fait d'être séparée de l'ensemble de la famille élargie est une source de problèmes dans l'éducation des enfants?

M. Moi j'pense une chose, c'est que ici ça dépend.. ça dépend des gens. C'est pas tout l'monde, par exemp(le)... Moi, comme on a dit, bon, j'ai pas enco(re) d'enfants, j'ai pas enco(re) dé femme, mais je pense que ma famille va se regrouper, t'sais, tout autant qu'je vis pa(r)ce que ça fait partie de notre.. moeurs, coûtumes et je pense que ça doit y rester. Si je.. je.. j'ai mes enfants, ma femme, mes enfants doivent pouvoi(r) partager ce que moi j'ai partagé avec ma famille.

mes oncles, mes tantes, tout ça... Quand.. j'pense que c'est très impo(r)tant pour un Haïtien de toujou(rs) rester avec ses moeurs. pa(r)ce que c'est très impo(r)tant.

J.C. Oh bon, pou(r) moi c'est.. c'est la même chose, pa(r)ce que quelqu'un qui se détache de leur famille, moi je trouve c'est pas humain [imê] ça pa(r)ce que comme on dit un bon p(r)ove(r)be, sais pas qui a écrit ça, mais euh... les Haïtiens on considè(re) qu'on est pas.. nous sommes pas des champignons.. nous sommes pas des champignons, on pou.. on pousse pas tous seuls. Si quelqu'un détache de leu(r) famille, ben, moi je t(r)ouve c'est pas humain ça.

Q. - Est-ce que les enfants sont plus obéissants ici ou en Haïti?

J.-M. Bon, euh.. sont plus obéissants en Haïti qu'ici, pa(r)ce que ici ça fait beaucoup dé changements, vraiment, comparé avec not' éducation qu'on avait avant. On avait respecté not(re) parents jusqu'â l'âge de trente ans, le temps qu'on est pas enco(re) marié, en autant qu'on (r)este à la maison, toujou(rs) ga(r)der not' pè(re), not' mè(re).. c'est.. not' tante, onc(le).

M. Ça dépend aussi dé la famille, pa(r)ce que tu peux trouver ici au Canada qu'i y a des familles qui sont aussi st(r)i(ctes) qu'en Haïti. Pa(r) cont(re) i peut se trouver, t'sais, dans la même.. le même foyer haïtien, t'sais, en Haïti. Y a des pè(res) qui vont di(re) que moi j'veux pas que mes enfants soient comme eux. Je veux qu'i soient comme moi quand j'étais au milieu de mon pè(re) et de ma mè(re).
Alo(rs) l'enfant guidé par ses parents i va avoi(r) les mêmes choses. Ça dépend de.. du pè(re) et de la mè(re), à mon avis.
Moi, pa(r)ce que si euh.. j'ai des enfants, j'pense que i vont êt(re) éduqués [edʒike] comme moi j'ai été éduqué chez les.. dans ma famille. Pa(r)ce que j'y tiens beaucoup le (r)espect, je veux.. je veux ce respect comme j'ai.. j'l'ai toujou(rs) respecté ma mè(re) jusqu'à présent. Je vé que ç.. ça (r)este.

G. NOTES.

1. Il y a lieu de distinguer entre 'étranger' et 'immigré'.
   - 'Etranger', voire artiste, diplomate, homme de science, cadre supérieur, professeur... dont on accepte la différence si vraiment il y en a une, car souvent ce modèle d'homme participe à la culture occidentale homogénéisée et sait se conduire selon les normes culturelles établies.
   - 'Immigré', voire le travailleur manuel, sa femme, son fils, sa fille, ses ascendants. Selon l'opinion diffuse, les immigrés, surtout certains groupes d'immigrés, arrivent dans les pays développés comme de bons sauvages, vierges de toute 'culture'. Ils ne peuvent être acceptés que s'ils veulent bien endosser le mode de vie du milieu culturel dominant: "Ces gens-là n'ont qu'à faire comme tout le monde!". Cette conformité est exigée dans tous les aspects de la vie sociale: langue, mode d'habiter, nourriture, habillement, comportement, dans le travail, fêtes, musique...

   Les immigrés haïtiens de la dernière vague se classent plutôt dans cette deuxième catégorie. Il serait injuste de leur dénier une identité culturelle propre, même si elle comporte des traits distinctifs de toute classe dominée, marginalisée.
   cfr. Maria Llaumett, Les jeunes d'origine étrangère: de la marginalisation à la participation. C.I.E.M.- L'Harmattan. Paris 1984; ainsi que Mohamed Hamadi Bekouchi, Du bled à la Zup et/ou la couleur de l'avenir. C.I.E.M. - L'Harmattan, Paris 1984.

2. "Dans cette perspective, l'émigration représente une rupture, une anomalie qui contraint l'individu à abandonner ses cadres de référence pour se confronter à une nouvelle société et à de nouveaux modèles culturels. Dans ce sens, l'immigration représente la plus difficile épreuve de resocialisation qu'il soit donné de vivre à l'âge adulte, épreuve d'autant plus difficile que souvent elle ne correspond pas à un vrai choix". Maria Llaumett, Les jeunes d'origine étrangère: de la marginalisation à la participation. C.I.E.M. - L'Harmattan, Paris 1984, p. 94.

3. Cet itinéraire a fait l'objet d'études d'un colloque de sociologues et travailleurs sociaux à Epernay (France) les 6-7 avril 1983. Cfr. Changements culturels et migrations, Synthèse des travaux de groupes - Coloque d'Epernay (France), C.I.E.M. - Paris, juillet 1983.
   Ce colloque avait été organisé dans le cadre des Journées cinématographiques internationales de l'immigration (J.C.I.I.) et portait sur les rapports entre Tiers-Monde et Migrations en France.
   Le document-synthèse comprend:
   - une présentation des thèmes des travaux de groupes (I-III)
   - la synthèse des travaux de groupes (1-11)
   - des propositions conclusives (12-13)
   - et finalement la liste des inscrits et quelques annexes.

   La richesse de ce bref document - fruit d'une réflexion collective - réside dans la tentative de décrire l'enchaînement des multiples changements provoqués par le processus migratoire. Ces changements sont appelés 'culturels' car ils se greffent sur les relations individu-société tout en touchant profondément le vécu psychologique individuel et collectif des personnes impliquées dans l'expérience du phénomène migratoire.

Ces changements sont étudiés d'abord:
a. chez les migrants adultes (1° groupe de travail)
b. et chez les nouvelles générations ou les jeunes issus de l'immigration (2°)
pour ensuite analyser ces changements:
c. dans la société et les communautés d'accueil (3° groupe de travail)
d. et dans les pays d'origine. (4° groupe de travail).
Ces changements, dans la synthèse proprement dite, sont ensuite présentés comme des étapes éventuelles d'une trajectoire pluridirectionnelle et imprévisible.
L'analyse proposée par les participants à ce colloque reflète la problématique concrète du processus migratoire en France, mais les données de cette recherche sontfacilement transposables à d'autres contextes historiques et géographiques du monde occidental.
Cette analyse se distingue par la justesse de l'introspection, la netteté de la description, le respect de la dialectique concrète (avec sa multiformité d'aspects et ses contradictions) des changements culturels provoqués par le processus migratoire.

5. "Changements culturels..." p. I

6. "Changements culturels..." p. I

7. "Changements culturels..." p. 1

8. "Changements culturels..." p. I

9. "Changements culturels..." p. I

10. "Changements culturels..." p. 2-3

11. "Changements culturels..." p. 5
Cfr. également: Antonio Perotti, L'immigration en France: éléments pour une analyse. C.I.E.M. Paris, ler trimestre 1980.
Antonio Perotti est directeur du Centre d'information et d'études des migrations (Paris) et ce document constitue un ensemble d'interrogations adressées aux chrétiens dans le cadre d'une rencontre de délégués diocésains. On y met en lumière le système qui réduit l'immigré à sa seule fonction de producteur; on y situe les mouvements migratoires dans le cadre des rapports de domination internationale. Si l'économie occidentale a besoin d'une certaine quantité de main-d'oeuvre étrangère, parallèlement l'ampleur de l'immigration et l'homogénéité des groupes nationaux ont fait naître des prises de conscience: l'immigration tend à devenir un mouvement qui construit l'histoire, tandis que les groupes se découvrent et s'expriment comme des minorités porteuses de valeurs propres et capables de prendre en main leur devenir, dans une relation renouvelée avec le pays d'origine et le pays d'accueil. Le document est un appel à constater le caractère finalement permanent de l'immigration et des exigences sociales que ce fait comporte sur le plan des droits et libertés. Il souligne également le caractère épiphanique de l'immigration, car les immigrés partagent le sort de la classe prolétaire des pays capitalistes.

12. "En cherchant exclusivement les spécificités avant de découvrir la similitude des problèmes entre diverses catégories de nationaux et les immigrés, on risque de poser la question de la spécificité avec ambiguïté (comme un alibi à la ségrégation et à la gestion différenciée) ou de façon trompeuse en étudiant la

population immigrée comme élément marginal par rapport à l'espace social et culturel national posé comme uniforme et homogène".
Antonio Perotti, L'immigration en France... , p. 2
cfr. "Changements culturels..." p. 5

13. "Changements culturels..." p. 2-3

14. Cfr. Abdelmalek Sayad, Les usages sociaux de la culture des immigrés. C.I.E.M.M. Paris 1978.
L'auteur voit dans le jeu de tous ces facteurs mouvants la cause de l'ambiguïté et de l'ambivalence de l'identité culturelle des immigrés.

15. "Changements culturels..." p. 2

16. Le discours courant dans les Centres d'adultes à propos des immigrants relève d'une approche traditionnelle qui comporte plutôt la recherche des effets du phénomène (dépaysement, séparation familiale, solitudes de toutes sortes, difficultés d'insertion dans tous les domaines, racisme, exploitation...) plutôt que la recherche des origines et des causes du problème (développement différenci au niveau mondial de l'économie capitaliste, avantages des économies dominantes, destructuration des anciens modes de production, pratiques patronales, etc...) Même lorsqu'on analyse les causes du problème, on préfère l'approche classique de recherche quantitative et démographique du problème (déséquilibre géographique de l'offre et de la demande, c'est-à-dire l'existence simultanée d'une demande excédentaire de main-d'oeuvre dans une région donnée et d'une offre excédentaire dans une autre) plutôt que l'analyse des aspects qualitatifs visés par le système de travail migrant (recherche de la part du patronat d'un type social de travailleur: vulnérable, inorganisé, inadapté, contraint d'accepter certains modèles de travail, certains niveaux de salaire, une certaine mobilité). On recherche plutôt les spécificités de la situation des immigrés dans les différents secteurs de la vie sociale (emploi, logement, habitat, santé, scolarisation, information, pratique religieuse...) que l'analogie de la situation des nationaux et des immigrés à l'intérieur de la société d'accueil.
Il se développe alors une approche des immigrés en tant qu'ensemble plus ou moins destructuré d'individus et des attitudes humanistes envers les situations et les rapports individuels (accueil des immigrés en tant que 'frères') sans égard suffisant pour les réalités collectives (territoire réservé aux immigrés dans et hors de la production) ni pour les rapports sociaux et les réseaux d'alliances et de solidarités de tout ordre (syndicales, associatives et politiques...)
En fait, les travailleurs étrangers sont les révélateurs de notre société et il y aurait fort avantage à découvrir l'articulation du processus migratoire, son origine socio-économique véritable, son ampleur, sa direction et ses aboutissements, pour mieux raccorder les éléments de fond pouvant servir la promotion de la classe ouvrière des pays capitalistes.
Cfr. Antonio Perotti, L'immigration en France...p. 2-3

17. Georges Anglade, Espace et liberté en Haïti. ERCE & CRC, Montréal 1982. p. 8?

18. Georges Anglade, "Espace...", p. 82
"A cette nécessité que commande une profonde dégradation a répondu près d'un milier, je dis bien un milier de travaux récents dont une cinquantaine de thèses doctorales et une centaine au moins de projets de recherches académiques. On vient de loin, des Etats-Unis, de la France, du Québec, de l'Allemagne, d'Israël, et de pratiquement tous les organismes internationaux ONU, OEA, CEPAL, BID, UNESCO, FAO, etc., s'occuper de recherches le plus souvent commanditées, pendant que d'autres compatriotes s'approprient ressources et main-d'oeuvre. L'envers et l'endroit d'une même médaille". P. 82-83

19. "Plus d'une centaine de groupes religieux et quasi-religieux, privés et para-privés, publics et pseudo-publics, gouvernementaux et multi-gouvernementaux, nationaux et trans-nationaux, et j'en passe de coloniaux et de néo-coloniaux, sont à ce troisième rendez-vous d'un extrême caricatural..."
Georges Anglade, "Espace..." p. 82

20. Georges Anglade, "Espace..." p. 82

21. Georges Anglade, "Espace..." p. 83

22. Georges Anglade, "Espace..." p. 83

23. Cette recherche prétend en être une 'd'action', voulant servir l'objectif d'un enseignement plus adapté de la langue française aux adultes haïtiens des Centres de formation générale.

24. Reflet, entre autres, de cette volonté de changement la revue "Collectif-Paroles" éditée à Montréal. Tout centre d'adultes ayant une clientèle haïtienne aurait avantage à l'offrir en lecture aux formateurs et aux stagiaires.

25. M. Henri Langlois, professeur de Mathématiques au Centre St-Paul, jouissant de la plus grande estime de la part des étudiants haïtiens du Cantre, déclarait au sujet de cette recherche: "Il est bien trop vrai que nous ne connaissons pas les Haïtiens." La recherche a voulu contribuer à développer la connaissance de ces immigrés.

26. Au centre Lucien-Pagé, par exemple.

27. Il serait fort intéressant d'enquêter sur l'évaluation de ces difficultés d'apprentissage, telles que perçues par les formateurs. La réaction de ces professeurs quotidiennement confrontés avec la clientèle étudiante haïtienne devrait être très révélatrice et conduire à des hypothèses.

28. Malheureusement il n'a pas été possible d'avoir des données relatives au succès scolaire des étudiants adultes haïtiens, comparé à celui de la moyenne des autres étudiants allophones et francophones. Au moment de l'enquête, les notes obtenues étaient en train d'être informatisées. De plus, il manque toutes données en terme de temps d'études académiques pour l'obtention des crédits. Il est à noter que pour des étudiants adultes ce facteur temps n'est pas nécessairement révélateur, compte tenu des multiples obligations auxquelles doivent parfois faire face de tels étudiants.

29. Ce problème a été largement souligné chez les enfants haïtiens qui fréquentent les écoles québécoises de la région de Montréal par Charles-Pierre Jacques dans: Le jeune Haïtien et l'école québécoise, CRC - Université de Montréal, 1980.
"La connaissance de la langue du pays étant nécessaire à une bonne insertion dans le système scolaire, il est impossible de cerner les causes d'échecs chez l'écolier haïtien sans prendre en considération les problèmes linguistiques auxquels il fait face.
"La maîtrise du code linguistique est nécessaire non seulement pour les acquisitions intellectuelles mais encore pour faciliter le processus d'intégration dans une société donnée...
"Les problèmes linguistiques que connaissent les jeunes haïtiens au Québec résultent d'une erreur de jugement des responsables scolaires qui, par méconnaissance de la réalité haïtienne, les considèrent comme francophones. Bien entendu, cela vient du fait que les premiers immigrants haïtiens originaires des classes moyennes et de la bourgeoisie possédaient une parfaite maîtrise de la langue française La vérité est que pour la grande masse des Haïtiens, le créole est la langue maternelle tandis que le français est la langue d'enseignement.
"D'après une enquête réalisée à l'école Wilfrid Bastien à forte concentration haïtienne, les difficultés d'apprentissage des jeunes Haïtiens s'expliquent par une incompréhension de la langue française et par une déficience au niveau du vocabulaire."
Selon les intervenants cités par C.-P. Jacques, les problèmes linguistiques des écoliers haïtiens se manifestent aux niveaux suivants: interférence français/ créole, vocabulaire, prononciation et lecture.
"Beaucoup d'enseignants se plaignent de l'accent, de la prononciation des élèves haïtiens même quand ces derniers s'expriment couramment en français".
"La difficulté la plus sérieuse semble être l'interférence entre le créole, langue maternelle, et le français, langue d'enseignement".
Les éducateurs mettent parfois l'accent sur la difficulté à trouver une méthode d'enseignement du français adaptée à la clientèle haïtienne; on souhaite appliquer des stratégies d'enseignement mitoyennes qui ne seraient ni des stratégies de langue maternelle ni des stratégies de langue seconde.
Les habitudes diglossiques des élèves haïtiens s'étalent au détriment du français, multipliant les problèmes au niveau grammatical, au niveau de l'abstraction du langage.
Le français écrit semble également être particulièrement déficient chez les élèves haïtiens, fait qui les repousse dans des modules de récupération en lecture et orthographe.
Les problèmes linguistiques engendrent des problèmes de communication, d'intégration et de comportement.
Ces enfants vivent toute la journée dans des classes où ils ne comprennent pas suffisamment ce qui se passe. Le langage socio-culturel leur fait défaut pour s'harmoniser avec le milieu de vie et le contexte socio-culturel québécois. Ainsi ils sont portés à se regrouper pour parler créole. Cela est parfois interprété comme une exclusion volontaire ou comme une agression vis-à-vis la majorité. pp. 29-34.
Ce même auteur, dans une communication lors d'un colloque sur l'Enfant haïtien en Amérique du Nord, tenu les 23, 24, 25 octobre 1981 au Centre de Recherches Caraïbes, reliait ces difficultés linguistiques de l'enfants haïtien au fait que leurs parents sont souvent sous-scolarisés où analphabètes, ignorant tout

de la langue française. "il en résulte une distorsion grave pour la majorité des écoliers haïtiens qui maîtrisent déjà mal le français et vivent dans une famille où la langue de communication est le créole".
Cfr. Max Chancy et Charles-Pierre Jacques, Problèmes scolaires et conditions socio-économiques des familles. Dans Acte du Colloque... p. 47
Cela convalidait les points illustrés à ce même colloque par Adéline Chancy, dans: Analphabétisme des parents: effets sur la sutuation scolaire des enfants.
Si pour comprendre le caractère global du problème scolaire des écoliers haïtiens il faut interroger le contexte social et familial, "lorsqu'il s'agit de trouver quelque solution, il faut également intervenir au-delà du milieu proprement scolaire". Actes du Colloque... p. 49
Toutefois, il fallait préciser le plus exactement possible les points de conflit interférentiel allant du créole au français, pour créer des bases solides au travail didactique de ré-éducation linguistique. Ceci est le but principal de cette recherche. Connaissant plus exactement les sources de difficultés lors du décodage, il devrait être plus facile de guider les apprentissages en français soit auprès des écoliers soit auprès des adultes haïtiens.

30. Cette recherche ne vise pas à fournir un produit fini en terme de méthode, ou un système bien articulé d'enseignement du français aux créolophones, mais plutôt certains instruments nécessaires à sa construction, des outils conceptuels utiles pour prendre des décisions rationnelles et raisonnables ayant quelques effets sur le processus d'apprentissage du français par des adultes haïtiens. Elle ne prétend pas répondre au problème, mais prétend décrire des faits ainsi que des moyens scientifiques et rationnels pour trouver une meilleure réponse. Les centres d'adultes, entre autres le centre St-Paul, dans ses approches individualisées, opinent que l'apprenant doit tenir la place centrale dans le travail didactique: tout doit partir de lui, tout doit y revenir. Ceci signifie avant tout que le programme et les objectifs d'apprentissage doivent être définis en fonction de ses besoins d'apprendre et ensuite être mis à sa disposition. Pourtant, même l'on se répète incessamment la volonté de centrer toutes les activités didactiques sur l'apprenant, "ce dernier court le danger d'y être considéré comme une entité dont, certes, la personnalité, les aspirations, les besoins seront pris en compte, mais seulement dans la mesure où ils correspondent aux objectifs et à l'image de l'institution de formation ou d'utilisation dans laquelle il est incorporé." Cfr. René Richterich et Jean-Louis Chancerel, dans: L'identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère. Conseil de l'Europe, Hatier-1977, p. 7. Le centrage peut demeurer une illusion didactique en ce qui concerne l'enseignement du français aux allophones et aux créolophones, si l'institution scolaire ne procède pas à une identification distincte des besoins langagiers de ces types d'apprenants adultes.
Il est possible d'exprimer et de décrire avec netteté des besoins langagiers.
Il est possible de les traduire ou de les intégrer en des objectifs d'apprentissage clairement formulés.
L'identification des besoins langagiers, comme de tout autre besoin d'apprentissage, doit à la fois constituer une étape préalable à la construction de systèmes didactiques et intervenir à tout moment du processus d'apprentissage, à des niveaux différents, avec des degrés de précision et de netteté variables. Elle tient à la fois d'une procédure analytique et d'un moyen didactique.

L'identification des besoins langagiers des créolophones doit influer l'entrée en apprentissage et l'apprentissage lui-même. De descriptive et analytique, elle doit se transformer en prise de conscience par toutes les parties intéressées de certains faits et phénomènes. De statique et théorique, elle doit devenir un moyen dynamique de choisir et de prendre des décisions.
L'essentiel, en ce qui concerne les étudiants adultes créolophones, est:
- qu'apprenants et institution prennent conscience de certains faits et données impliqués dans l'apprentissage/enseignement du français;
- que cette prise de conscience conduise au dialogue, à la négociation, à la participation entre les personnes intéressées pour trouver les compromis nécessaires à la réalisation de toute formation et sans lesquels la satisfaction des besoins individuels et collectifs ne peut qu'être illusion.

Cette recherche se penche, avec les locuteurs haïtiens interrogés, sur un ensemble de faits et données permettant de définir des besoins objectifs et suffisamment généraux.
Pourront utiliser cette analyse:
- l'apprenant pour sa propre prise de conscience,
- l'enseignant pour mieux connaître la composition du groupe créole et adapter son enseignement,
- le réalisateur de matériel pour adapter les outils didactiques aux caractéristiques de cette catégorie d'apprenants,
- les gestionnaires et conseillers pour la planification et adaptation des systèmes d'apprentissage.

Cfr. op. cit. pp. 7-11.

31. Pour connaître les problèmes de l'enfant immigré haïtien, cfr. les "Actes du Colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord: santé, scolarité, adaptation sociale. CRC-Montréal, les 23, 24, 25 octobre 1981, publiés sous la direction de Charles Pierre-Jacques. Ce Colloque fut remarquable tant sur le plan de l'organisation que de la qualité des travaux présentés et des débats. Les "Actes" renvoient aux travaux des chercheurs, souvent résumés dans les exposés du Colloque lui-même.
Collectif-Paroles, dans son numéro 14 d'octobre-novembre 1981, livre des commentaires fort intéressants sur ce Colloque. Cfr. André Bellamy, Les chercheurs et l'enfant haïtien en Amérique du Nord, Collectif-Paroles, n°14, p. 7 et Emile Ollivier, Un colloque d'une grande densité dans un espace d'enfermement, Collectif Paroles, n° 14, p. 18.
A ce même colloque, ainsi que dans un ouvrage déjà cité à la note (29), Charles Pierre-Jacques identifie les difficultés linguistiques et l'interférence du créole comme source de difficultés d'apprentissage et de socialisation des enfants haïtiens.
Max Charles, dans: Difficultés rencontrées dans l'évaluation psychométrique des enfants haïtiens à Montréal, "Actes..." p. 61 et ss. soulignent également ces mêmes sources de difficultés dans l'application des tests.
Cfr. également à ce propos Charles Tardieu-Dehoux dans: L'évaluation et l'orientation des étudiants immigrants haïtiens à Montréal, Thèse présentée au département d'Education à l'Université Concordia de Montréal en septembre 1977.
Ces auteurs soulignent les effets de ces difficultés linguistiques à différents niveaux, mais ne les définissent pas ponctuellement.
En Education des adultes, surtout en Alphabétisation, ce même modèle de difficultés est appelé en cause. Cfr. Adéline Magloire-Chancy, dans: L'analphabétisme chez les femmes immigrantes haïtiennes, Recherche présentée à la Faculté d'An-

dragogie de l'Université de Montréal en 1981, p. 4. "Les nouveaux arrivants, souvent analphabètes dans leur propre langue, voient leurs difficultés s'aggraver par l'ignorance de la langue du pays d'immigration et la méconnaissance des mécanismes complexes de fonctionnement d'une société industrialisée".
"Pour toutes les femmes interrogées le changement est vécu comme étant d'ordre qualitatif. Et le choc est ressenti d'autant plus profondéement qu'elles ne s'y étaient pas préparées". "Il sera parfois difficile de distinguer si les difficultés découlent de l'ignorance du code écrit ou du code oral, le problème de communication étant perçu globalement par le sujet". p. 64
La recherche d'Adéline Chancy conclut sur le fait "que les difficultés de fonctionnement de l'immigrant haïtien analphabète soient considérablement aggravées par le cumul de trois niveaux d'analphabétisme: ignorance du code écrit dans sa langue d'origine, ignorance du code écrit dans la langue du pays d'accueil, absence de connaissances de base et d'habiletés nécessaires pour évoluer avec aisance dans une société technologiquement avancée." p. 95
L'auteure reconnaît que les limites de sa recherche ne lui permettent pas de savoir en quoi et à quel degré la connaissance du code écrit créole pourrait alléger les difficultés d'apprentissage du français.
Quant au deuxième niveau d'analphabétisme (ignorance du code écrit français) elle remarque avec justesse: "La situation est vécue avec gêne, avec un sentiment de honte et de culpabilité, car aux yeux de l'analphabète haïtien, il s'agit en quelque sorte de l'ignorance de sa propre langue, en raison du statut du français, langue officielle en Haïti." "Ignorer le français pour un Haïtien, ce n'est pas ignorer une langue étrangère, comme l'anglais ou l'espagnol, c'est être ignorant tout court. Or, cette situation intériorisée chez l'individu, devient source de troubles, de confusion, de gêne". "Les personnes interrogées éprouvent un malaise global dû à leur ignorance de la langue française, qu'il s'agisse du code oral ou de l'ignorance de la lecture et de l'écriture en français. Le sentiment d'humiliation existait déjà en Haïti chez les personnes interrogées, il est exacerbé en milieu francophone au Québec". p. 97
Quant au troisième niveau (analphabétisme fonctionnel), l'auteure remarque que les immigrantes analphabètes fonctionnent tout de même d'une certaine manière, assurant leurs rôles sociaux, mais à quel prix? "Des conditions de travail éreintantes et parfois humiliantes, une vie sociale réduite, sinon inexistante, une absence totale de loisirs et de possibilité d'épanoissement personnel. Elles s'y résignent, leur expérience de vie antérieure les ayant endurcies et préparées à la lutte pour la survie". p. 99
Tout cela ne précise pas point par point les difficultés du passage à la maîtrise du français par un créolophone, en terme d'apprentissage et de décodage.
Dans: Analphabétisme et alphabétisation des Immigrants haïtiens à Montréal: matériaux pour une session de formation. Faculté des sciences de l'Education section Andragogie, Montréal, U. de M. 1981, l'on retrouve des comptes rendus d'expériences variées. On y souligne la nécessité de reconnaître l'alphabétisation des immigrants comme un problème distinct de l'alphabétisation des Québécois et "qu'en conséquence des résolutions soient prises au triple plan de la recherche, du financement et de l'implication des communautés ethniques concernées". On y souhaite la composition d'une équipe de recherche pour analyser en profondeur les besoins de formation des immigrants, pour proposer des méthodes et outils plus adéquats à ce type de formation. p. 33

On y demande de tenir compte de l'hétérogénéité des clientèles d'immigrants qui fréquentent les classes d'alphabétisation ou de post-alphabétisation.
Ces recommandations avaient été mises de l'avant par un séminaire sur l'alphabétisation, organisé en 1978 par la DGEA et le MEQ.
Cela est bien significatif: chaque clientèle allophone pose un problème spécifique, auquel ne sont pas étrangères les interférences des langues maternelles.
En invitant à appeler en cause les institutions ethniques, c'est que l'on reconnaît l'importance du rôle qu'elles peuvent jouer dans l'insertion des immigrés dans la société d'accueil et même dans la francisation de leur connationaux.
Mais pour revenir au cas des Haïtiens, les handicaps au passage du créole au français sont perçus, mais restent passablement indéfinis.
Une polémique qui est fort animée au sein des institutions et des formateurs haïtiens est le délicat problème de la langue d'alphabétisation et des stratégie d'alphabétisation.
Cfr. Molière Estinvil, Le centre Alpha Na-Rive ou l'expérience d'alphabétisation du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Collectif-Parole n° 11, avril-mai 1981.
Jean Prophète, En marge de l'alphabétisation des immigrants haïtiens à Montréal. Collectif-Paroles, n° 15 décembre 1981 - janvier 1982.
Emile Ollivier, Alphabétiser à Montréal, en créole? Collectif-Paroles, n° 18, juin, juillet, août 1982.
Yves Déjean, Le souci des créolophones. Quelques réflexions sur un texte d'Emile Ollivier. Collectif-Paroles n° 19, septembre-octobre 1982.
Jean-Paul Hautecoeur, Alphabétisation encréole sans point d'interrogation. Collectif-Paroles, n° 20, novembre - décembre 1982.
Charles Pierre-Jacques, Créole, langue d'alphabétisation: difficulté d'aborder avec sérénité les questions haïtiennes. Collectif-Paroles, n° 22, mars - avril 1983.
Jean Métellus, Entre créole et français. Collectif-Paroles, n° 24, juillet - août 1983.
Kénol Moreau, L'immigrant haïtien et l'alphabétisation. Collectif-Paroles n° 25, septembre - octobre 1983.
La présente recherche se situe au-delà du domaine de cette polémique, au sortir de l'alphabétisation, dans le processus de post-alphabétisation, dans une zone psycholinguistique d'interférences, de rémanence de la langue maternelle et de difficultés de recodage en français, langue nouvelle sous bien des rapports pour les créolophones. Nous estimons que l'alphabétisation et la post-alphabétisation sont des processus d'apprentissage profondément différents. Les système de formation correspondants à chacun sont également différents, malgré de frappantes analogies. De toute façon, en post-alphabétisation le français peut aisément servir de langue d'enseignement, même si son emploi n'est pas sans problèmes.

32. Cela est surtout vrai pour les enfants haïtiens en classes régulières françaises. Cfr. Charles Pierre-Jacques, op. cit. p. 30-31.

33. Un essai qui mérite d'être étudié est sans doute celui de Pradel Pompilus, La langue française en Haïti, dans: Le français hors de la France. Ed. Honoré Champion, Paris 1979. p. 119 et ss. (cfr. bibliographie p. 142-143)
Aucune étude du genre n'a été conduite sur le français des Haïtiens de Montréal.

34. Cfr. Ioana Vintila-Radulescu, Le créole français. Mouton Publishers. Paris 1977. Il serait plus exact de dire que le créole haïtien présente une base lexicale romance. Cfr. Albert Valdman, Basic Course in haitian creole. Mouton & Co.- Université de l'Indiana, 1970. p. 7.

35. Cfr. Adéline Magloire-Chancy, op. cit. p. 95 et ss.

36. Le nom "Haïti" est un terme indien des Taïnos qui désignait l'île avant l'arrivée des Conquistadores et qui signifie "Montagnes". Les Révolutionnaires l'adoptèrent en 1804 pour désigner le pays, en remplacement du nom français de la colonie "Saint-Domingue".

37. La République d'Haïti s'étend sur les 27 750 km2 de la section occidentale de l'île, la partie orientale étant le territoire de la République Dominicaine, de langue espagnole et à population en majorité de race blanche.

38. Sous ce terme les géographes incluent les îles des Caraïbes ainsi que les pays riverains de la Guyane jusqu'à la façade méridionale des Etats-Unis. Cfr. Guy Lasserre, Les Amériques du Centre. P.U.F. Paris 1977 p. 5-6.

39. Cfr. Guy Lasserre, "Les Amériques..." , p. 7

40. Ibidem, p. 6

41. Au territoire haïtien est rattachée une autre île, l'île à la Tortue. Cette île eut son importance stratégique dans l'histoire de la main-mise des Français sur le pays d'Haïti. "Dès 1830, des corsaires français venus de l'île St-Christophe s'établirent à la Tortue, île adjacente située au nord-ouest d'Haïti. De là, ils essaimèrent sur la grande terre, renforcés par de nouveaux contingents d'aventuriers, pour y fonder sur toute la côte ouest, avec la bénédiction de leur souverain, des comptoirs et des ports de relais". Pradel Pompilus, La langue française en Haïti. Le français hors de France. Ed. Honoré Champion. Paris 1979. p.119

42. Cfr. Paul Moral, Le paysan haïtien. Ed. Fardin. Paris 1961. p. 80

43. Ibidem, p. 84

44. Ibidem, p. 102

45. Ibidem, p. 106

46. Ibidem, p. 109

47. Ibidem, p. 106

48. Ibidem, p. 109

49. Chantal Lafond et Diane Dufresne, Haïti: santé et mode de vie. Le médecin du Québec. Mars 1985. p. 82-83

52. Paul Moral, op. cit. p. 114

53. Ibidem, p. 116

54. Ibidem, p. 120-121

55. Ibidem, p. 121

56. Ibidem, p. 121

57. Ibidem, p. 121

58. Ibidem, p. 121-122

59. Ibidem, p. 122

60. Ibidem, p. 122

61. Ibidem, p. 122

62. Ibidem, p. 122

63. Ibidem, p. 167

64. Georges Anglade, Espace et liberté. ERCE & CRC. Montréal, 1982. p. 29.
Ce terme désigne l'extrême opposé au centre capitaliste. Cfr. aussi p. 59 et ss.

65. C'est l'aboutissement du processus de centralisation et de dépendance du capitalisme industriel et financier amorcé par l'occupation américaine en 1915. "Economie d'agglomération, centre de consommation, réservoir de main-d'oeuvre... tels sont les attributs essentiels à la réalisation des rentes foncières urbaines, des profits commerciaux, de la plus-value salariale, aux mains des factions dominantes". Même les transferts d'argent de la diaspora seront récupérés pour une bonne part à Port-au-Prince pour les loyers, les profits de commerce, la fourniture des services privés d'école, de santé, d'administration... Sans compter l'hypertrophie du petit secteur tertiaire, et l'augmentation du nombre de chômeurs. "La république de Port-au-Prince s'est affirmée". Georges Anglade, Espace et liberté... p. 91

66. L'émigration est l'ultime étape de la libération de la force travail. En général, l'exode des Haïtiens vers les centres capitalistes est médiatisé par un séjour à durée variable dans la capitale nationale.

67. "Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle... Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté; ces rapports de production correspondent à un degré donné du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi correspondent des formes déterminées de la conscience sociale", Marx et Engels dans la Preface à la Contribution à la critique de l'économie politique. 1974. p. 121

68. Georges Anglade, "Espace..." p. 15

69. Ibidem, p. 16

70. Georges Anglade, Atlas critique d'Haïti. ERCE & CRC. 1982. p. 16

71. Ibidem, p. 14

72. Cfr. Guy Lasserre,"Les Amériques..." p. 40

73. Ibidem, p. 40, 41 46

74. Georges Anglade, "Espace..." p. 16

75. Ibidem, p. 16-17

76. Guy Lasserre, "Les Amériques..." p. 46

77. Georges Anglade, "Atlas..." p. 14

78. Georges Anglade, "Espace..." p. 88

79. Le graphique suivant illustre ce que G. Anglade appelle "la structure de l'espace morcellé:

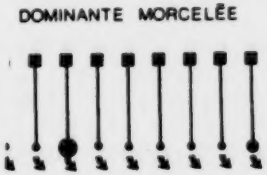

80. Georges Anglade, "Espace..." p. 88

81. Ibidem, p. 89

82. Ibidem, p. 89

83. Georges Anglade, "Atlas..." p. 19

84. Ibidem, p. 16

85. Ibidem, p. 18

86. Georges Anglade, "Espace..." p. 16

87. Ibidem, p. 89

88. Moreau de Saint-Méry, cité par Micheline Labelle dans: Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, P.U.M. 1978, p. 49, a répéré onze classes quant à

la nuance de la peau, tenant compte des combinaisons du noir et du blanc. "Chaque classe se caractérise par un nombre minimal de parties blanches et noires, le blanc et le noir pur totalisant 128 parties".

	parties blanches	parties noires	nombre de combinaisons pouvant produire chaque type
le nègre	0	128	0
le sacatra	16	112	3
le griffe	32	96	5
le marabou	48	80	5
le mulâtre	64	64	12
le quarteron	96	32	20
le métif	112	16	6
le mamelouc	120	8	5
le quarteronné	124	4	4
le sang-mêlé	126	2	0
le blanc	128	0	0

"Est nègre celui qui n'a pas au moins 8 parties de blanc. Une règle de descendance préside à tout ceci: on ne redevient jamais blanc, qelle que soit l'infime partie de sang nègre que l'on ait.
Malgré la systématisation fantaisiste à laquelle il se livre, Moreau n'en est pas moins aux prises avec la saisie intuitive et contradictoire de deux phénomènes qui règlent les mélanges et qu'il ne peut expliquer:
1. la récessivité génétique, dont il ne peut s'empêcher de noter les effets inattendus, sans pouvoir identifier les mécanismes biologiques à l'oeuvre.
2. L'arbitraire de la classification qui, elle, est gérée par les intérêts de classe en cause, arbitraire qu'il souligne au passage comme l'oeil du préjugé, sans pourtant en débrouiller la clé". p. 49 (Cela vers 1797!)
Pour simplifier, il convient de retenir trois catégories: blanc-noir-intermédiai

89. Micheline Labelle, "Idéologie..." p. 45

90. Ibidem, p. 45

91. Ibidem, p. 45

92. Ibidem, p. 45-46

93. Ibidem, p. 50

94. Ibidem, p. 46

95. Ibidem, p. 47

96. Ibidem, p. 46

97. Ibidem, p. 46

98. Ibidem, p. 46

99. Ibidem, p. 46

100. Ibidem, p. 48

101. Ibidem, p. 48

102. Ibidem, p. 50

103. Ibidem, p. 50

104. Ibidem, p. 70-51. "Quant aux noirs, en fonction de leur statut social, de leur sexe, ils ne sont pas tous non plus à l'abri de la contamination idéologique. Déjà, affirmait Anténor Firmin (1850-1911) on voit ce phénomène de l'esclave noire, qui idolâtre l'enfant mulâtre". Ibidem, p. 51

105. Ibidem, p. 47

106. Ibidem, p. 47

107. Pour expliquer le terme "marron" on a fait toute sorte de rapprochements étymologiques: 1. avec le mot espagnol 'cimarron' dérivant lui-même du nom d'une tribu fugitive de Panama, lasse de l'esclavage imposé par les Conquistadores; 2. avec le mot 'marro' signifiant 'évasion'. Mais l'accord ne s'est jamais fait sur l'origine de ce mot.

108. Alix Ambroise, Marronage d'hier et d'aujourd'hui. Collectif-Paroles. n° 13, août - septembre 1981, p. 27

109. Ibidem, p. 28

110. Ibidem, p. 27

111. Ibidem, p. 28

112. Georges Anglade, "Atlas..." p. 19

113. Georges Anglade, "Espace..." p. 17

114. Ibidem, p. 17-18

115. Georges Anglade, "Atlas..." p. 23

116. Ibidem, p. 23

117. Ibidem, p. 23

118. Georges Anglade, "Espace..." p. 17-18

119. Georges Anglade, "Atlas..." p. 23

120. Ibidem, p. 23

121. Georges Anglade, "Espace..." p. 18

122. Paul Moral, "Le paysan..." p. 33

123. Ibidem, p. 30-34

124. Ibidem, p. 31

125. Ibidem, p. 36

126. Ibidem, p. 36

127. Ibidem, p. 34

128. Ibidem, p. 34

129. Ibidem, p. 34

130. Ibidem, p. 36

131. Ibidem, p. 37

132. Ibidem, p. 37

133. Georges Anglade, "Espace..." p. 18

134. Ibidem, p. 18

135. Ibidem, p. 18

136. Ibidem, p. 18

137. Ibidem, p. 41

138. Christian A. Girault, Habitants, Spéculateurs et Exportateurs: le commerce du café en Haïti. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux. 1979. p. 383

139. Ibidem, p. 381

140. Ibidem, p. 383

141. Ibidem, p. 384

142. Ibidem, p. 384

143. Ibidem, p. 384

144. Ibidem, p. 384

145. Georges Anglade, "Espace..." p. 65

146. Ibidem, p. 65

147. Ibidem, p. 65

148. Paul Moral, "Le Paysan..." p. 179

149. Ibidem, p. 181

150. Ibidem, p. 182-183

151. Ibidem, p. 183

152. Ibidem, p. 186

153. Ibidem, p. 190

154. Ibidem, p. 196

155. Ibidem, p. 200-201

156. Ibidem, p. 200

157. Ibidem, p. 204
Au temps où Paul Moral écrivait "Le Paysan haïtien", plus de la moitié des exploitations paraissaient posséder une vache. "Il s'agit - relate Paul Moral - d'un animal étique, d'une race indéfinissable, ayant un rendement en lait dérisoire (1 à 2 litres par jour), procurant une viande très médiocre, surtout à l'issue des longs parcours qui la mène aux abattoirs urbains". p. 204
"Le bèf n'est utilisé comme bête de somme que dans les plantations de canne, pour tirer les cabrouets; par contre il sert encore d'animal de selle dans le bassin central". p. 204
"Le cheval est l'animal domestique du paysan un peu aisé, surtout dans les plaines". p. 204
"Mais il y a aussi le cheval du pauvre, remarquablement petit et efflanqué, abâtardi... sellé d'une simple natte de jonc, harnaché de façon rudimentaire... Il est commun dans les mornes où il se montre apte à tous les parcours avec son pied d'une merveilleuse sûreté". p. 205
"L'âne, ou plus exactement la bourrique, est la bête de somme de la campagnarde, du petit commerce et des marchés... Il se prête à tous les transports. Négligé, souvent rué de coups, le dicton populaire en fait le symbole de linjustice sociale". p. 205
"Le mouton est rare... Par contre, le porc et la chèvre constitue un peu partout l'essentiel du cheptel familial. Le cochon-planche - l'expression caractérise à merveille la maigreur de l'animal - noir, vorace et rusé, est le familier de la cour; le cabrit vagabonde dans les rajets et reste ainsi l'un des agents les plus actifs du déboisement". p. 205
"La volaille est également d'un certain rapport: poules rustiques..., codindes... pintades blanches... canards de Barbarie et pigeons (tourterelles)... Les coqs de gaguère sont les mieux entretenus". p. 205
"Les maladies, la prolifération des rats, les incursions nocturnes des chats marrons et des mangoustes, ainsi que celles de ces curieux petits chiens jaunes à longues oreilles... causent de sérieux dégâts dans les basses-cours, également ménacées par le malfini (épervier)." p. 205
Georges Anglade, dans "Espace et Liberté" p. 21-22, livre un aperçu plus diachronique des habitudes d'élevage du paysan haïtien: l'auteur met en relation ces

habitudes avec le processus d'appauvrissement et finalment de prolétarisation de la paysannerie haïtienne:

"En 1880, sur 20 hectares de terre, on a une famille avec quatre enfants; 16 de ces 20 hectares sont en bois-debout avec café, etc., il y a à peu près 1 ou 2 ha. qui sont en vivres et assument la subsistance de la famille. Il y a beaucoup de bananes, de fruits, et l'animal-clé de cette organisation agricole est le cochon. Chaque plantation a environ 20, 30 cochons. C'est la grande époque de 'griots, bananes pesées'. L'image même de griots, bananes pesées est une image de nourriture nationale des années 1880.

1910-1920, c'est l'autre génération. Ces 20 ha. sont subdivisés en 5 ha. chacun, les filles sont encore du partage. Sur 5 ha. il ne reste plus que peu de bois-debout et c'est la mise en valeur vivrière de 2 hectares . Donc déjà la capacité de production de denrée pour l'exportation, qui se faisait sur 16 ha. avec coupe de bois et café en sous-bois, cochons vivants dans le sous-bois de café, tombe. Le cochon ne peut plus être l'animal de cette ferme de 5 ha.; c'est l'introduction de la chèvre, du cabrit, vers les années 1920; le cochon a besoin d'un grand espace aux grandes ressources fruitières, ce n'est pas un mangeur d'herbe, tandis que la chèvre l'est. C'est donc à ce moment-là, l'ère du cabrit, du tasso, etc..., une toute autre configuration même de la nourriture paysanne et même urbaine... Les propriétés tombent à 5 ha. avec baisse de la production de café. Pourquoi? Parce que on ne fait plus de café que sur 2 ha. par unité, alors qu'auparavant on le cultivait sur 16 ha. par unité.

Nous arrivons maintenant aux alentours des années 40-50. Déjà autour des années 30, les filles sont de plus en plus écartées de la terre. La dimension territoriale de la ferme tombe maintenant aux alentours de 1 ou 2 ha. Même la chèvre n'est plus opératoire, c'est la vache maintenant qui commence à répondre aux nouvelles conditions. L'accomulation de la réserve paysanne qui s'est faite par le cochon au XIX° siècle, par la chèvre au début de ce siècle, tombe maintenant au niveau d'une vache et d'un poulet... le grappillage. Que reste-t-il pour la production des denrées? Presque rien, le vivrier supplante tout.

Quand nous arrivons aux années 1980, on ne subdivise pas 1/2 ha. en 5. La vache ne vivra pas, mais l'individu non plus; d'où l'émigration, l'exil, le boat-people; d'où la pression énorme qui se fait sentir. Il y a 50 ayant-droits par carreau de terre. Port-au-Prince passe au million d'habitants et 80% de paysans sont en mouvement d'émigration. L'animal qui va survivre sur 1/10 de carreau, ce sera le poulet, ou, peut-être, le lapin encage; c'est caricatural".

158. Paul Moral, "Le paysan...", p. 206

159. Ibidem, p. 207

160. Ibidem, p. 208

161. Ibidem, p. 209

162. Ibidem, p. 209

163. Ibidem, p. 209

164. Ibidem, p. 209

165. Ibidem, p. 209-210

166. Ibidem, p. 210

167. Le "houngan", espèce de prêtre vqudou, demeure un personnage considérable dans les campagnes, bien que la confrèrie des prêtres du voudou soit difficile à caractériser.
"Certains d'entre eux, particulièrement habiles... paraissent étendre leur renommée et leur action au-delà des limites de la section où ils opèrent; cette aristocratie, dont le rôle fut si grandil y a un demi-siècle, tend à disparaître.
"En général, l'époque actuelle est au houngan local, d'humble condition et de faible envergure, descendant d'un encêtre dont la propriété et l'influence se sont en même temps amenuisées...
"Aux grands houngans et aux célèbres "mambos" d'autrefois a succédé le "bocor" besogneux qui incline à tirer parti des formules dont il a le secret... Le dénuement des campagnes encourage du reste l'activité de ces médiocres praticiens de la magie populaire". Ibidem, p. 228-229
Les "médecins-feuilles" sont des guérisseurs, traitant les maladies des paysans avec les vertus des plantes ambiantes, le tout mêlé de magie, d'animisme, de charlatannerie. Les médecins-feuilles disposent dans les campagnes d'une autorité considérable, "le dernier recensement les a même classés dans la catégorie spéciale du 'service médical auxiliaire'". Ibidem, p. 218 En fait, ils s'identifient la plupart du temps, aux houngans et aux bocors, sinon même aux "prêtres-savane".
Ceux-ci mettent au profit de leur autorité leurs souvenirs de latin comme anciens sacristains ou maîtres de chapelle, le lustre d'avoir cotoyer les rites catholiques, assurant à défaut du prêtre trop éloigné ou redouté, la mise en scène des funérailles. Ibidem, p. 229
On voit ainsi se dégager de la masse paysanne une petite élite de personnes disposant d'un savoir particulier, un peu magique, quelle qu'en soit l'origine.

168. Ibidem, p. 211

169. Ibidem, p. 213

170. Ibidem, p. 213

171. Ibidem, p. 214-215

172. Ibidem, p. 215

173. Ibidem, p. 215

174. Ibidem, p. 217

175. Ibidem, p. 217

176. Ibidem, p. 217

177. Ibidem, p. 217

178. Ibidem, p. 217

179. Ibidem, p. 217

180. Ibidem, p. 217

181. Ibidem, p. 217

182. Ibidem, p. 213. Cfr. Chantal Lafond et Diane Dufresne, Haïti: santé et mode de vie. Le médecin du Québec. Mars 1985, p. 87

183. C. Lafond et D. Dufresne, "Haïti..." p. 87

184. Ibidem, p. 87

185. Ibidem, p. 87

186. L'état de santé de l'enfant haïtien, entre autres, suscite de réelles appréhensions et pose une foule de problèmes particuliers et nouveaux dans une certaine mesure aux pédiatres. Cfr., à ce propos, Jules Fouché, Le vécu de l'enfant malade Haïtien, dans Actes du Colloque... (déjà cité), p. 20 et ss.
Cfr. également Frantz Douyon, L'enfant haïtien atteint d'anémie falciforme dans le milieu québécois, Actes du Colloque... p. 26 et ss.
Cfr. Louis Roy, Le dépistage de la tuberculose chez les enfants Haïtiens au Canada, Actes du Colloque... p. 29 et ss.
Il semble bien que l'on doive à toute fin pratique considérer certaines formes pathologiques comme des formes ethnopathologiques affectant les enfants (et adultes) haïtiens: l'état de santé des immigrants haïtiens aux Etats-Unis présente le même tableau allarmant. Cfr. Anne-Marie Morrissette, Exposé des principales pathologies dont souffrent les enfants haïtiens dans la région de Miami, dans Actes du Colloque... p. 35 et ss.
Au Canada et aux Etats-Unis les immigrés haïtiens trouvent au moins des conditions de traitement et de dépistage appréciables. Il en est tout autrement dans les bateys de la République Dominicaine. Cfr. La Presse Plus, Montréal, le samed 30 novembre 1985. Reportages de André Lachance: 500 000 Haïtiens sont traités comme des esclaves en République Dominicaine, p. 3; Ni d'ici ni d'ailleurs, p. 4; La misère est une sentinelle efficace, p. 5; L'aide du Canada contribue à soulager la misère, p. 7.

187. Cfr. C. Lafond et D. Dufresne, "Haïti..." p. 86
Cfr. également Guy Lasserre, "Les Amériques..." p. 53-54

188. C. Lafond et D. Dufresne, "Haïti..." p. 86

189. Ibidem, p. 86
Cfr. à ce propos, Collectif-Paroles, n° 17, avril - mai 1982, Gérald Holly, Adduction d'eau, assainissement et santé: une relation étroite. p. 9 et ss.
Collectif-Paroles n° 18, juin - juillet 1982, Adduction d'eau, assainissement et santé: une relation étroite (parite II), p. 8
Collectif-Paroles, n° 24, juillet - août 1983. Christian Girauld et Henri Godard, Port-au-Prince, dix ans de croissance: 1970-1980. p. 5 et ss.
Collectif-Paroles, n° 25, septembre - octobre 1983, Henri Godard, Port-au-Prince l'inefficacité de la gestion urbaine et les problèmes fonciers. p. 9 et ss.

190. C. Lafond et D. Dufresne, "Haïti..." p. 86

191. Ibidem, p. 86

192. Ibidem, p. 86
Cfr. Guy Lasserre, "Les Amériques..." p. 364
Cfr. Paul Moral, "Le paysan..." p. 68 Avant l'occupation américaine, il n'y avait pratiquement pas de couverture sanitaire dans les campagnes, les médecins y étant pratiquement inexistants.

193. Paul Moral, "Le paysan..." p. 217

194. Ibidem, p. 217

195. Ibidem, p. 68

196. Ibidem, p. 218

197. Ibidem, p. 218-219

198. Ibidem, p. 219

199. Ibidem, p. 219

200. Ibidem, p. 219

201. Ibidem, p. 220

202. Ibidem, p. 222

203. Ibidem, p. 224

204. Ibidem, p. 224

205. Ibidem, p. 224

206. Ibidem, p. 224

207. Ibidem, p. 226

208. Ibidem, p. 228

209. Ibidem, p. 232

210. Ibidem, p. 236-237

211. Ibidem, p. 237

212. Ibidem, p. 237

213. Ibidem, p. 220
Cfr. Guy Lasserre, "Les Amériques..." p. 347
Les données sont très approximatives sur ce points, mais toujours fort allarmantes.

214. Paul Moral, "Le paysan..." p. 221

215. Georges Anglade, "Atlas..." p. 30

216. Ibidem, p. 31

217. Ibidem, p. 31

218. Ibidem, p. 31

219. Ibidem, p. 31

220. Ibidem, p. 31

221. Ibidem, p. 33

222. Micheline Labelle, Idéologie de couleur et classe sociales en Haïti. P.U.M. Montréal, 1978. p. 58-59

223. Paul Moral trace ainsi le portrait de cette époque sous le titre de: "Les préludes à l'occupation":
"L'intervention étrangère est l'aboutissement logique d'une terrible décade qui jette l'allarme au sein de la paysannerie. Celle-ci commence à ressentir les effets de la poussée démographique continue. Les ressources familiales s'amenuisent. La masse des déshérités grossit: 'de moitié' n'ayant plus de quoi vivre, jeunes cultivateurs obligés de quitter la 'cour' ancestrale pour aller s'installer en pionniers sur de médiocres terroirs. La terre cultivable commence à manquer.
Dans le Nord, par exemple, une bonne partie de la paysannerie continue à vivre d'expédients: coupes désordonnées des dernières réserves forestières des mornes de Vallières et de Mont Organisé, élevage frustre et sans débouchés dans les hattes de Saint-Michel ou de Hinche, vagabondage de part et d'autre de la frontière. Les paysans des marches de l'Est passent en grand nombre 'nan Pangnol' (chez l'espagnol) et se mettent à coloniser les vastes communeros à peu près inhabités... Cette invasion pacifique inquiète depuid quelques années les autorités dominicaines...
C'est également le début de l'émigration des paysans du Sud vers les grandes plantations de l'Oriente cubain.
Mais l'accroissement rapide la population rurale n'est pas le seul en cause. L'insécurité est à son comble, surtout après 1908. La terreur 'caco' s'amplifie. Toute une population mal fixée et sans ressources régulières se trouve prête à tous les excès, à toutes les entreprises aventureuses.
Depuis 1867, le recrutement des bandes pillardes entretient l'oisiveté et la violence. Les armes sont encore nombreuses, fournies au besoin par la contrebande des mausers au Cap et aux Gonaïves.
C'est le règne des satrapes du Nord et de l'Artibonite. Tout grand domanier possédant une clientèle encore considérable s'intitule général, un complet de bleu denim, un mouchoir rouge au cou, embrigade ses 'de moitié', auxquels viennent s'adjoindre les pauvres hères rabattus par les chefs de bouquement. Les distributions de vivres, de tafia, plus rarement d'argent, les espérances de pillage surtout, entretiennent une certaine cohésion dans ces 'armées' de 'sans maman'.

la capitale vit dans l'anxiété. L'entrée de la cavalerie des 'cacos' au portail Saint-Joseph par où débouche la route du Nord provoque la panique, sonne le glas d'une présidence et amène l'installation d'un nouveau gouvernement-savane. La cour du Palais National est transformée en bivouac. Les maisons de commerce ferment leurs lourdes portes métalliques. Les paysannes désertent les marchés.
Le passage des bandes armées à travers le pays, par la route de l'Artibonite ou celle du Bassin Central, fait fuir les cultivateurs et propage les nouvelles les plus alarmantes.
Dans la presqu'île du Sud, les petits exploitants fuient la 'presse des soldats' organisée hâtivement pour répondre à la terreur cacos...
Mais s'il y a eu de déplorables excès, notamment dans les bourgs d'étapes, il ne semble pas que la petite paysannerie ait eu à pâtir énormément de l'anarchie politique. Elle se trouvait menacée, moins clairement peut-être, mais plus sérieusement, par l'immixion grandissante du capital étranger".
Les projets de chemins de fer et de grandes cultures provoquaient des dépossessions de petits exploitants. Ils étaient ainsi privés de leurs moyens traditionnels de subsistance sans que leur soit nécessairement fournie la compensation du salariat au solde des grandes compagnies.
Ceci entretiendra l'insurrection jusqu'en 1920, époque à laquelle les campagnes seront finalement désarmées par les Marines et la nouvelle Gendarmerie haïtienne constituée par les soins des occupants.
Cfr. Paul Moral, "Le paysan..." p. 64-67

224. Micheline Labelle, "Idéologie..." p. 59

225. Ibidem, p. 59

226. Selon Guy Lasserre, "Les Amériques..." p. 338, 340, 342, "l'île d'Haïti détient et de loin le record de la pauvreté avec un revenu annuel et par tête de $96. Les paysans guatémaltèques indiens des hautes terres ($20) et les paysans haïtiens ($35) sont les plus pauvres de la Méso-Amérique". p. 342
"La misère d'Haïti, son état de sous-développement sont indicibles. Il faut en avoir pris conscience physique, visuelle, pour donner à ces mots leur pleine signification". p. 263

227. Ibidem, p. 50

228. Ibidem, p. 52

229. Ibidem, p. 54

230. Ibidem, p. 54

231. Ibidem, p. 54

232. Ibidem, p. 54-55

233. Cfr. Georges Anglade, "Epsace..." p. 40-41

234. Ibidem, p. 41

235. Ibidem, p. 41

236. Guy Lasserre, "Les Amériques..." p. 260

237. Ibidem, p. 265

238. Ibidem, p. 340

239. Ibidem, p. 363

240. Ibidem, p. 364

241. Ibidem, p. 347

242. Ibidem, p. 364

243. Ibidem, p. 365

244. Ibidem, p. 364

245. Ibidem, p. 365

246. Christian A. Girault, Habitants, spéculateurs et exportateurs: le commerce du café en Haïti. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 1979, p. 438 et ss

247. Ibidem, p. 13

248. Ibidem, p. 14

249. Ibidem, p. 15 et ss.

250. Micheline Labelle, Serge Larose, Victor Piché: Emigration et immigration: les Haïtiens au Québec. CRC 1983. p. 74

251. Ibidem, p. 76

252. Ibidem, p. 76

253. Ibidem, p. 76

254. Ibidem, p. 75

255. Ibidem, p. 77

256. Ibidem, p. 75

257. Ibidem, p. 75

258. Ibidem, p. 75

259. Ibidem, p. 76-77

260. Ibidem, p. 77

261. Ibidem, p. 78

262. Cary Hector et Yves Flavien: 22 ans plus tard. Collectif-Paroles, n°1 - 4e trimestre 1979. p. 26

263. Ibidem, p. 26

264. Ibidem, p. 27

265. Ibidem, p. 27

266. Claude Moïse: Duvalier: hier, aujourd'hui, demain. Il y a vingt ans, Duvalier devenait président. Collectif-Paroles, n°1, 4e trimestre 1979. p. 25

267. Cary Hector et Yves Flavien, "22 ans..." p. 28

268. Ibidem, p. 28

269. Ibidem, p. 28

270. Ibidem, p. 30

271. Ibidem, p. 30

272. Ibidem, p. 30

273. Ibidem, p. 30

274. Ibidem, p. 30

275. Ibidem, p. 29

276. M. Labelle, S. Larose, V. Piché: "Emigration..." p. 79

277. Ibidem, p. 80

278. A cette époque, une nouvelle réglementation (1962) dans la pratique de la loi canadienne sur l'immigration diminue l'importance du facteur ethnique comme critère de sélection auparavant majeur et établit des normes de parrainage plus uniformes. Sont encore exclus de ces largesses les catégories d'immigrants en provenance de l'Afrique et de l'Asie, mais non pas des Caraïbes.
Cfr. V. Piché, Serge Larose, Micheline Labelle: L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec: aspects statistiques. CRC-U. de M., juin 1983. p. 45.

278. Cette appellation pour les immigrants clandestins haïtiens parvenus par avion au Québec, fut attribuée à ces personnes par M. Paul Déjean, dans: Les Haïtiens au Québec. Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1978. et dans le Devoir du 30 octobre 1978, p. 4. Ils sont également connus sous le noms des "1 500". En fait, ils furent plus nombreux: on régularisa la situation juridique de 2 000 Haïtiens en 1981 et de 1 300 en 1982.

279. Le taux d'attraction du Québec sur les immigrés haïtiens au Canada, est calculé à 95% par Paul Déjean, op. cit. p. 68

280. M. Labelle, S. Larose, V. Piché: "Emigration..." p. 84

281. Ibidem, p. 84

282. Ibidem, p. 84

283. Ibidem, p. 84

284. Ibidem, p. 85

285. Ibidem, p. 85

286. Ibidem, p. 85

287. Ibidem, p. 85

288. Ibidem, p. 86

289. Ibidem, p. 86

290. Ibidem, p. 86

291. Ibidem, p. 86

292. Ibidem, p. 87

293. Ibidem, p. 87

294. C. Hector et Y. Flavien, "Vingt-deux ans..." Collectif-Paroles, n°1 p. 32

295. Georges Anglade, "Espace..." p. 11

296. Rolland Thesaurus: Créole et identité nationale. Etudes créoles et développement. Colloque. Seychelles, 20-27 mai 1979. p. 1

297. Lambert-Félix Prudent: Les processus de la minoration linguistique: un coup d'oeil à la situation antillaise et à la créolistique. La Pensée, n° 209, janvier 1980. p. 72

298. Albert Valdman: Le français hors de France. Avant-Propos. Ed. Honoré Champion, Paris 1979. p. 9

299. Albert Valdman: Créole et français en Haïti. The French Review, Vol. XLIX, n° 2, décembre 1975. p. 174

300. Pradel Pompilus: La langue française en Haïti. Le français hors de France. p. 119-120.

301. Albert Valdman, "Créole..." p. 174

302. Ibidem, p. 174-175

303. Ibidem, p. 175

304. Très intéressant à ce sujet Lambert-Félix Prudent: Des baragouins à la langue antillaise. Analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole. Collection: Langages et Sociétés. Ed. Caribéennes. Paris 1980.
C'est une recherche sur l'opinion des Martiniquais sur leur(s) langue(s), en tant que facteur déterminant de leur activité linguistique. p. 14
On y étudie pareillement les phénomène de créolophobie, créolophilie et l'épilignuistique qui les engendre, ainsi que les relations entre positions créolistes et politique.
Il n'est pas rare de trouver chez les Haïtiens un sentiment de rejet du créole.

305. Pradel Pompilus, "Le français..." p. 120

306. Ibidem, p. 120

307. Ibidem, p. 120

308. Lambert-Félix Prudent, "Les processus..." p. 72-73

309. Ibidem, p. 73

310. Ibidem, p. 73

311. Ibidem, p. 74

312. Ibidem, p. 74

313. Ceci ne signifie pas que cette langue, surtout orale, n'est qu'un patois, un dialecte, un jargon, un baragouin, une sous-langue; mais que son domaine d'emploi a été et est toujours marqué par le milieu maternel, le milieu du terroir natal, le milieu fermé des communautés de la diaspora.

314. Lambert-Félix Prudent, "Les processus..." p. 74

315. Albert Valdman, "Créole..." p. 175

316. Ibidem, p. 175

317. Lambert-Félix Prudent, "Les processus..." p. 79

318. Ibidem, p. 80

319. Ibidem, p. 80

320. La créolophobie a des racines épilinguistiques et non linguistiques.
Cfr. Lambert-Félix Prudent, "Des baragouins...".

321. Max Chancy et Charles Pierre-Jacques: Problèmes scolaires et conditions socio-économiques des familles. CRC - Actes du Colloque... p. 42

322. Ibidem, p. 42

323. Ibidem, p. 43

324. Emile Ollivier, L'alphabétisation des immigrants haïtiens à Montréal. Collectif-Paroles, n° 6, juin 1980. p. 157

325. Ibidem, p. 158

326. M. Chancy et Ch. Pierre-Jacques, Problèmes..." p. 43

327. Ibidem, p. 43

328. Ibidem, p. 44

329. Ibidem, p. 44

330. Ibidem, p. 44

331. Ibidem, p. 44

332. Ibidem, p. 45

333. Ibidem, p. 44

334. Ibidem, p. 45

335. cfr. Annexes, p. 201

336. cfr. Annexes, p. 199-200

337. cfr. Annexes, p. 200

338. cfr. Annexes, p. 202

339. cfr. Annexes, p. 220

340. cfr. Annexes, p. 223

341. cfr. Adeline Magloire-Chancy: L'analphabétisme chez les femmes immigrantes Haïtiennes. U. de M. Mémoire de maîtrise. 1982. p. 13 et ss.
cfr. la même auteure: Analphabétisme des parents: effets sur la situation scolaire des enfants. CRC. U. de M. Actes du Colloque... 1981. p. 49 et ss.

342. Emile Ollivier, "L'alphabétisation..." p. 162

343. cfr. Annexes, p. 199

344. cfr. Annexes, p. 205

345. cfr. Annexes, p. 205

346. cfr. Annexes, p. 185

347. cfr. Annexes, p. 187

348. cfr. Annexes, p. 199

349. cfr. Annexes, p. 182

350. cfr. Annexes, p. 183

351. cfr. Annexes, p. 183

352. L'expérience de l'enseignement des langues confirme l'efficacité d'une approche qui se réfèrerait aux champs interférentiels lors de l'apprentissage d'une langue étrangère; ce modèle d'approche est très populaire auprès des allophones.

353. Cet aspect a été relevé avec emphase par les locuteurs et a fait dire à certains que le créolophone est nettement avantagé sur le plan lexical et phonétique.

354. cfr. Annexes, p. 208

355. cfr. Annexes, p. 209

356. cfr. Annexes, p. 209

357. A noter, dans le groupe d'étudiants haïtiens du centre St-Paul, la présence très disserte d'individus linguicides à l'égard du créole maternel. Mais aucun de ces derniers n'accepta d'être interviewé.

358. cfr. Annexes, p. 182

359. Ceci était une réaction à la fureur créolophobe de certains compatriotes.

360. Chez nos locuteurs, il est bien clair que l'identité, l'être, est créole. Le fait français est un acquis social: un emprunt.

361. cfr. Annexes, p. 188

362. En général, les locuteurs ont souligné l'action positive de l'interférence du créole, les locutrices l'action négative.

363. Même ceux qui ont affirmé la stricte parenté linguistique du créole et du français, ont reconnu l'expérience d'une difficulté caractérisée à traiter les temps et modes verbaux.

364. cfr. Annexes, p. 182

365. cfr. Annexes, p. 184

366. cfr. Annexes, p. 184

367. cfr. Annexes, p. 184

368. cfr. Annexes, p. 185

369. Dans son corpus, cette confusion était réalisée en même temps que signalée, ce qui prouve son caractère de forte rémanence.

370. cfr. Annexes, p. 186

371. cfr. Annexes, p. 191

372. Cela semble être l'effet d'une faiblesse du savoir-lire et d'habitudes relachées et fortuites du français. Cela se révèle lors d'un acte d'écriture.

373. cfr. Annexes, p. 183

374. cfr. Annexes, p. 184

375. cfr. Annexes, p. 189

376. cfr. Annexes, p. 182

377. cfr. Annexes, p. 210: "Qu'est-ce qui m'rétient plus [plys] c'est ma dictée".

378. De toute façon, l'ensemble des locuteurs et locutrices interrogés participe au programme de récupération en orthographe. Il n'y sont pas les seuls, mais ils y sont presque tous.

379. cfr. Annexes, p. 214.

380. cfr. Annexes, p. 214-215

381. cfr. Annexes, p. 188

382. cfr. Annexes, p. 182

383. cfr. Annexes, p. 188

384. cfr. Annexes, p. 223. Ce locuteur réserve le terme 'langue' pour un outil de communication transnational.

385. cfr. Annexes, p. 223

386. cfr. Annexes, p. 215. Le concept de langue véhiculaire par opposition à langue vernaculaire, est profondément incrusté dans la conscience des locuteurs haïtiens.

387. cfr. Annexes, p. 185-186

388. cfr. Annexes, p. 187

389. Tous les centres de formation d'adultes qui se questionnent sur des contenus d'activités culturelles pour les étrangers, auraient fort avantage à proposer l'apprentissage du créole à tous ceux qui sont imbus d'une grande estime à son égard. Rendre aux Haïtiens la maîtrise de leur langue maternelle est sûrement un objectif valable, aux multiples résonnances.

390. cfr. Annexes, p. 215

391. cfr. Annexes, p. 215

392. cfr. Annexes, p. 217

393. cfr. Annexes, p. 188

394. cfr. Annexes, p. 187

395. cfr. Annexes, p. 182

396. cfr. Annexes, p. 188

397. cfr. Annexes, p. 190

398. cfr. Annexes, p. 190

399. cfr. Annexes, p. 182

400. cfr. Annexes, p. 183

401. cfr. Annexes, p. 189

402. cfr. Annexes, p. 201

403. cfr. Annexes, p. 202

404. cfr. Annexes, p. 205

405. cfr. Annexes, p. 206

406. cfr. Annexes, p. 216

407. cfr. Annexes, p. 213

408. cfr. Annexes, p. 189

409. cfr. Annexes, p. 191

410. cfr. Annexes, p. 205

411. cfr. Annexes, p. 191

412. cfr. Annexes, p. 210

413. cfr. Annexes, p. 191

414. cfr. Annexes, p. 193 et ss.

415. cfr. Annexes, p. 193 et ss.

416. cfr. Annexes, p. 192

417. cfr. Annexes, p. 192.

418. cfr. Annexes, p. 193

419. cfr. Annexes, p. 194

420. cfr. Annexes, p. 192

421. cfr. Annexes, p. 197

422. cfr. Annexes, p. 198

423. cfr. Annexes, p. 198

424. cfr. Annexes, p. 203

425. cfr. Annexes, p. 198

426. cfr. Annexes, p. 215

427. cfr. Annexes, p. 216

428. cfr. Annexes, p. 216

429. cfr. Annexes, p. 203

430. cfr. Charles Pierre-Jacques: Effets du changement de milieu socio-culturel sur l'adaptation scolaire des enfants immigrants haïtiens au Québec. Thèse de doctorat, Université René Descartes, Paris, décembre 1979.
cfr. du même auteur: Le jeune haïtien et l'école québécoise. CRC, 1981
cfr. Groupe de travail sur l'éducation de la communauté noire: Rapport final des aspirations et des attentes de la communauté noire du Québec par rapport à l'éducation. Comité d'études sur les Affaires interconfessionnelles et interculturelles du Conseil supérieur de l'Education, Montréal, 1978
cfr. C. Sabourin, A. Folco, P. Veilleux: Rapport sur la Situation des élèves néo-québécois à la Commission scolaire Jérôme LeRoyer, ronéotypé, 1978, 90 p.
cfr. Charles Tardieu Dehoux: L'évaluation et l'orientation des étudiants immigrants haïtiens à Montréal. Université de Concordia, Thèse de maîtrise, Montréal, 1977.
cfr. Michel Laferrière: Les élèves haïtiens à Montréal. Problèmes linguistique et culturels. Blacks students in Urban Canada, Toronto. Oise, 1978

431. cfr. Annexes, p. 191

432. cfr. Annexes, p. 190

433. cfr. Annexes, p. 190

434. cfr. Annexes, p. 191

435. cfr. Annexes, p. 191

436. Cette locutrice est une 'décrocheuse' de l'école québécoise pour adolescents, en plus d'être créolophone. Elle a donc traîné ses difficultés linguistiques dans les différentes écoles fréquentées.
Le décrochage de l'école secondaire (professionnel court) n'a pas dans ce cas comme cause, des problèmes de comportements ni de motivation.

437. Elle semble toutefois appréhender un nouvel échec, à cause d'une difficulté persistante en français et par ricochet dans les autres matières. "On va avoi(r) beaucoup [damysé]". Annexes, p. 209

438. cfr. Annexes, p. 209. La conscience de l'interférence créole-français est ici très clairement exprimée.

439. cfr. Annexes, p. 209

440. cfr. Annexes, p. 195

441. cfr. Annexes, p. 193

442. cfr. Annexes, p. 194

443. cfr. Annexes, p. 194

444. cfr. Annexes, p. 195

445. cfr. Annexes, p. 195

446. cfr. Annexes, p. 196

447. cfr. Abdelmalek Sayad: Les usages sociaux de la culture des immigrés. C.I.E.M.M., Paris 1976. p. 2

448. Ibidem, p. 4

449. Ibidem, p. 5-6

450. Ibidem, p. 6

451. Ibidem, p. 7

452. Ibidem, p. 7

453. Ibidem, p. 7-8

454. Ibidem, p. 8

455. Ibidem, p. 8

456. Ibidem, p. 10

457. Ibidem, p. 11

458. Ibidem, p. 12

459. Ibidem, p. 15

460. Ibidem, p. 16

461. Ibidem, p. 16

462. Ibidem, p. 16

463. Charles-Pierre Bouton: L'acquisition d'une langue étrangère. Ed. Klinckieck, Pris 1974. p. 244

464. Ibidem, p. 246

465. Ibidem, p. 254-255

466. Albert Valdman: Créole et français en Haïti. The French Review, vol. XLIX, n° 2, décembre 1975. p. 175

467. Ibidem, p. 176

468. Pradel Pompilus: La langue française en Haïti. Le Français hors de France. Ed. Honoré Champion. Paris 1979. p. 119 et ss. p. 122

469. cfr. Annexes, p. 230

470. cfr. Annexes, p. 230

471. cfr. Annexes, p. 230

472. cfr. Annexes, p. 231

473. cfr. Annexes, p. 229

474. cfr. Annexes, p. 232

475. cfr. Annexes, p. 229

476. cfr. Annexes, p. 229

477. cfr. Annexes, p. 229

478. cfr. Annexes, p. 237

479. cfr. Annexes, p. 238

480. cfr. Annexes, p. 238

481. cfr. Annexes, p. 238

482. cfr. Annexes, p. 231-232

483. cfr. Annexes, p. 234 et ss.

484. cfr. Annexes, p. 236

485. cfr. Annexes, p. 236

486. cfr. Annexes, p. 230

487. cfr. Annexes, p. 231

488. cfr. Annexes, p. 234

489. cfr. Annexes, p. 235

490. cfr. Annexes, p. 235

491. cfr. Annexes, p. 232

492. cfr. Annexes, p. 232

493. cfr. Annexes, p. 230

494. cfr. Annexes, p. 231

495. cfr. Annexes, p. 230

496. cfr. Annexes, p. 231

497. cfr. Annexes, p. 231

498. cfr. Annexes, p. 231

499. Albert Valdman: "Créole..." p. 176

500. Robert Germain: Grammaire créole. Ed. du Levain, Paris, 1976. p. 51

501. Ibidem, p. 51

502. Ibidem, p. 51

503. Ibidem, p. 51

504. Ibidem, p. 51. Nota bene: la Grammaire créole de Robert Germain, n'est pas précisément une grammaire du créole haïtien, mais martiniquais.

505. Cfr. R. Galisson et D. Coste: Dictionnaire de didactique des langues. Hachette, Paris, 1976. p. 418

506. Ibidem, p. 294

507. Albert Valdman: Basic Course in haitian creole. Indiana University. 1970 p. 17

508. Cfr. Pradel Pompilus, "La langue française..." p. 121

509. Ibidem, p. 125

510. cfr. Albert Valdman, "Créole..." p. 178-179

511. Ibidem, p. 179

512. Ibidem, p. 180

513. Ibidem, p. 181

514. Pradel Pompilus, "La langue française..." p. 124

515. Albert Valdman,"Basic..." p. 12

516. Il est intéressant de noter qu'il y a occurrence également du /r/ à modèle nettement français dans ces corpus.

517. Albert Valdman, "Créole..." p. 177

518. Pradel Pompilus, "La langue française..." p. 121

519. "Ce fut un temps". C'est la seule réalisation de passé simple répérable dans les corpus. Cfr. Annexes, p. 222.

520. Albert Valdman, "Créole..." p. 177

521. Ce point de syntaxe risque fort de demeurer le dernier élément à pouvoir être intériorisé par ces créolophones habitués à la parataxie du discours.

522. Pradel Pompilus, "La langue française..." p. 121

523. Op. cit.
Cet auteur est l'un des rares avant fait des études linguistiques sur le français régional d'Haïti.
La langue française en Haïti. Macon, Protat-Frères, 1961 (Thèse de doctorat).
La langue française en Haïti. Revue Esprit, novembre 1962, pp. 691-701.
Destin de la langue française en Haïti. Conjonction, n° 37, 1952. pp. 5-20.
De quelques influences du créole sur le français officiel d'Haïti. Le Page 1961. pp. 91-98.
Les tâches nouvelles du professeur de français en Haïti. Conjonction n° 99, 1966.
La langue française en Haïti. Bulletin de la Fédération des professeurs de français résidant à l'étranger. Série C, n° 19, avril 1971. pp. 4-6.
Contribution à une étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. I° fascicule: phonologie et lexicologie. II° fascicule: morphologie et syntaxe. Port-au-Prince, Ed. Caraïbes, 1973
Ce qui est fort intéressant dans les recherches de cet auteur, c'est l'accent porté sur les conflits interférentiels. Il prône également d'emprunter aux approches de l'enseignement des langues secondes pour franciser les créolophones.

524. Pradel Pompilus, "La langue française..." . pp. 119-143

525. Ibidem, p. 121

526. Ibidem, p. 125

527. Ibidem, p. 125

528. Ibidem, p. 125

529. Ibidem, p. 125

530. Ibidem, p. 125

531. Ibidem, p. 126-127, 1°

532. Ibidem, p. 127, 2°

533. Ibidem, p. 127, 3°

534. Ibidem, p. 127, 4°

535. Ibidem, p. 127, 6°

536. Ibidem, p. 127, 7°

537. Ibidem, p. 127, 8°

538. Ibidem, p. 127, 9°

539. Ibidem, p. 128

540. Ibidem, p. 129

541. Ibidem, p. 131

542. Ibidem, p. 131

543. Ibidem, p. 131

544. Ibidem, p. 132

545. Ibidem, p. 132

546. Ibidem, p. 132

547. Ibidem, p. 132

548. Ibidem, p. 133

549. Ibidem, p. 133

550. Ibidem, p. 134

551. Ibidem, p. 135

552. Ibidem, p. 135

553. Prépositions 'pleines' sont celles pratiquement univoques, ont une valeur assez nette et un sens bien déterminé.

554. Ibidem, p. 135

555. Ibidem, p. 135

556. Les prépositions incolores ont perdu leur valeur sémantique primitive pour devenir bien souvent de simples ligaments exprimant toutes sortes de liens logiques entre les mots de la phrase. Le choix de ces particules est des plus aléatoires en français.

557. Ibidem, p. 135, 2°

558. Ibidem, p. 135, 3°

559. Ibidem, p. 135, 4°

560. Ibidem, p. 136

561. Ibidem, p. 136, 2°

562. Ibidem, p. 137

563. Ibidem, p. 138

564. On doit à Serge Larose des études intéressantes du lexique typiquement créole L'expoitation agricole en Haïti. Guide d'étude. CRC. Montréal, 1976
Cet opuscule, fort précieux, se veut un guide méthodologique et un vocabulaire spécialisé à l'intention d'un chercheur qui ignore le créole haïtien et doit conduire ou interpréter une enquête en milieu agricole haïtien.
Dans Collectif-Paroles, le même auteur, sous le titre: Boss et métiers, publie une chronique lexicale et historique sur les termes désignant l'artisanat et les travaux manuels typiques d'Haïti.

565. Ibidem, p. 140

566. Comme exemples: shop, show-room, market, cash, over-time; fuse, gasket, coil; short, slip, blue jean, shaving cream; corn flakes, seven up; vol (=flight); back ground, chairman; check up, brake down, nurse; drive in, night club...

567. Par exemple: connexion, connecter, admission, laisser (le pays)...

568. Pradel Pompilus, "La langue française..." p. 123

569. "85% des étudiants haïtiens inscrits dans les classes secondaires de la CECM au 18 octobre 1976 accusent - selon les propres termes de la CECM - "des retards scolaires"... Tout en étant conscient de l'imperfection des statistique de la CECM et sans se lancer dans une interprétation hasardeuse, l'on ne peut s'empêcher d'attirer l'attention sur les possibilités de rapprochement avec les objectifs d'immigration tels que définis par la pratique et les lois canadiennes et québécoises (Livre vert sur l'immigration, Loi C-24 et Rapport Gendron). Naturellement, la question que l'on doit se poser tout de suite est claire: Y a-t-il une volonté manifeste de subjuguer la fonction sociale de l'école aux objectifs socio-économiques et démographiques définis par le Livre vert? Bien évidemment, puisque la fonction sociale et économique des

immigrants est de suppléer "à une pénurie tenace de travailleurs disposés à tenir des emplois exigeant une main-d'oeuvre non qualifiée ou ayant un degré limité de compétence..." (Livre vert, vol I, p. 26). Permettre aux enfants de ces immigrants d'acquérir les aptitudes leur permettant éventuellement d'occuper "des postes exigeant de hautes compétences", rentre en contradiction directe avec les objectifs de l'immigration, vient en quelque sorte court-circuiter tous les efforts déployés pour assurer à l'économie capitaliste canadienne la permanence du réservoir de main-d'oeuvre non qualifiée dont elle a besoin pour fonctionner". Charles Tardieu-Dehoux: L'évaluation et l'orientation des étudiants immigrants haïtiens à Montréal. Concordia University, Montréal 1977. p. 32-33
Déjà le Conseil consultatif candien du Multiculturalisme, dans son Premier Rapport annuel, remarquait en 1975: "On essaie à peu près pas de les motiver ou de les stimuler (les étudiants fils d'immigrants). On considère normal qu'il y ait des abandons. Ils fourniront à coup sûr au marché du travail une nouvelle génération de manoeuvre non qualifiée ou, au mieux, de 'cols bleus'".
'Mutatis mutandis', tout cela est a-fortiori vrai pour la clientèle adulte immigrante des centres de formation. Si l'on tient compte de l'attitude diffuse des tenants du système, la même question est de mise pour ces étudiants en post-alphabétisation. Un reflet de la réaction des dominants culturels est la pauvreté des essais à améliorer les approches et méthodes spécifiques à destiner à ces travailleurs immigrés en quête de promotion scolaire et professionnelle.

570. Déjà depuis un bon nombre d'années, en Europe Occidentale l'on a abandonné les formats de formation de la main-d'oeuvre nationale et immigrante sur base linguistique et théorique.
cfr. Osir Tesser: Formation de base des adultes étrangers. Sorbonne, 1981
Nasik Malek-Hacopians: La formation professionnelle des travailleurs immigrés. Sorbonne, 1980.
Marie-Christine Devise: La préformation ou la sélection professionnelle en milieu migrant. Sorbonne, 1982

571. Maria Llaumett, Les jeunes d'origine étrangère: de la marginalisation à la participation. C.I.E.M. - L'Harmattan. Paris 1984. p. 135

572. "Ici-Montréal, Télémétropole, janvier 1986.

573. Puisque les événements politiques d'Haïti ayant provoqué la chute du régime duvaliériste ont lancé dans l'actualité québécoise et mondiale le problème du retour des exilés, il est bon de dépenser quelques lignes sur cet aspect de tout projet migratoire.
1. Il existe et se développe chez tous les migrants une psychologie de la rupture avec le pays d'origine, qui lui refuse toute chance de promotion, ou même par les pouvoirs en place l'expulse ou le projette hors du territoire à cause de contraintes économiques irrésistibles. Chez les adultes, cela se fond avec une psychologie du sacrifié à une mission sacrée, dans leur rôle de soutiens à la famille. D'un autre côté pointe dans l'esprit du migrant une psychologie de socialisation anticipatoire, de rêve, face au pays d'immigration, perçu comme terre promise. Que l'on pense aux visages des millions d'êtres qui venus d'ailleurs ont défilé devant la Statue de la

Liberté avant de percer la frontière de l'Eden américain. C'est une psychologie du passage de l'état de colonisé à celui du colonisateur.
Les diverses formes d'expatriation provoquent l'éveil de divers comportements individuels.
2. Une certaine image du pays d'origine se fixe dans la mémoire du migrant au moment du départ, image qu'il emporte avec lui pour toujours dans sa valise. Cette image du pays natal restera toujours une image d'autrefois.
3. Presque tous les projets migratoires en sont un d'immigration-rapine, et de retour-investissement dans le tissu social d'origine. Le projet migratoire est vécu à ses débuts comme provisoire, même si les remous sociaux du lieu d'origine ayant causé l'exil laissent clairement pressentir que le séjour à l'étranger sera long, voire même définitif.
4. Les comportements psychologiques après l'expatriation, attribuables à ce caractère provisoire du premier vécu en terre d'accueil, sont:
- "acceptation des conditions d'exploitation, conditions néo-féodales de vie (logement) et de travail (concentration dans les enfers de la production)",
- "processus de rétrécicissement, de réductionnisme, d'enkystement des aspirations et des attentes",
- "mise au frigo, conçue et acceptée comme provisoire, de toute autre aspiration sociale et culturelle au-delà de l'insertion purement fonctionnelle dans l'espace de l'entreprise et du travail",
- auto-censure et auto-exclusion de toute expression politique et auto-identification à la fonction productive: immigré = travailleur exploité.

5. La perception que le pays d'accueil est le pays de l'autre constitue la première mort de l'immigré. De là l'expérience de la solitude, l'intériorisation du statut spécifique de l'étranger, du non-citoyen, la perception d'être d'ailleurs et d'en-bas.
6. Un sentiment d'insécurité et de malaise naît dans l'esprit de l'immigré dès qu'il perçoit qu'il peut devenir un enjeu dans les rapports politico-économiques entre les pays d'origine et d'accueil. Là il sent que la maîtrise du projet migratoire lui échappe.
7. Les premières expériences de racisme quotidien, s'exprimant dans la rue, le logement, le travail, le commerce, etc., suscitent différentes réactions, comme:
- tendance à la mimétisation, comme mécanisme de défense,
- frustration et impuissance mal acceptée lorsque la visibilité des différences ethniques fait obstacle aux efforts de mimétisation,
- construction et fixation de l'auto-image et de l'hétéro-image sous le poids de l'histoire coloniale ou post-coloniale, sous le poids des rapports nord-sud, est-ouest,
- renforcement de la cohésion ethnique par la transposition à l'étranger de la vie sociale interne du groupe d'appartenance, comme réaction aux difficulté de communication et/ou de cohabitation avec la population autochtone,
- sentiment d'insécurité et de précarité poussant l'immigrant au particularisme clanique,
- tendance à se replonger dans un contexte socioculturel reproduisant les particularismes du micro-milieu d'origine.
- enforcement surtout du mythe du retour, qui n'est pas sans provoquer un dédoublement de la personne, la terre d'origine étant vécue d'une part comme un paradis perdu ou comme une mâratre l'ayant abandonné à son destin,
- silence des échecs vécus à l'étranger et investissements ostentatoires au pays d'origine, pour projeter une image de réussite,

8. Le provisoire devenant durable, le déraciné se transforme en transplanté. Par le prolongement du séjour à l'étranger, l'émigré devient immigré, avec tout le métissage économique, social et culturel que cela comporte.
Le prolongement du séjour signifie la remise à plus tard du retour. Cela provoque contradictions et ambiguïtés: l'immigré est déchiré entre l'attachement au pays d'origine et l'habitude du pays d'accueil.
Le prolongement du séjour implique pratiquement toujours la réunification familiale: les enfants qui ont migré dans la valise de leurs parents et qui étaient les otages du projet migratoire, retiennent maintenant en otages leurs parents.
Ceux-ci considèrent maintenant comme importantes la réussite de la scolarisation et l'insertion socio-professionnelle des enfants.
Le prolongement du séjour, ou cette durée du provisoire, aura éventuellement causé des mariages mixtes, des naturalisations, la naissance de nouvelles générations et une diffusion plus marquée dans les secteurs économiques et les services.
La destructuration socio-économique des sites d'origine provoque une destructuration de l'identité culturelle de l'immigré. Celui-ci peut devenir étranger par rapport à son milieu d'origine et même être l'objet de refus dans les villes et surtout les villages d'origine.
9. Le retour-investissement se transforme en retour-retraite.
Les aspirations et les attentes de l'immigré évolue profondément à cause de trois facteurs combinés:
- la décision de rester au pays d'accueil pour au moins la durée de sa vie active,
- la promotion socio-professionnelle à l'intérieur du pays d'accueil,
- "la prise de conscience de la part de l'adulte immigré que c'est seulement à travers ses enfants qu'il pourra réussir à être reconnu par la société d'accueil: la reconnaissance qui lui a été refusée, il la recevra à travers l'intégration des enfants dans la nouvelle société".

De là la projection sur les enfants de toutes les aspirations et attentes non réalisées, y compris les rêves. L'adulte immigré garde une confiance absolue dans le rôle de l'école sur l'intégration de leurs enfants dans la société d'accueil: "c'est à travers l'école que les parents s'imaginent que l'avenir de leurs enfants sera différent du leur et meilleur. Même face à un échec personnel, face au manque de reconnaissance de l'autre, il reste toujours à un immigré une consolation profonde: la pensée que les enfants (formés par l'école) réussiront là où il a échoué et parachèveront le projet dont il n'a réalisé qu'un aspect".
10. Par contre, à ce stade de la trajectoire, les enfants issus de l'immigration accentuent la course pour disparaître en tant qu'enfants venus d'ailleurs, pour devenir comme les autres. Il se fait chez eux, dès l'adolescence, une "prise de conscience que la société d'accueil les reconnaîtra dans la mesure où ils ressembleront le moins à leurs parents (troisième mort de l'immigrant adulte)".
Le retour investissement étant reporté à un lendemain incertain, "le projet de retour prend de plus en plus les contours d'un reour-retraite".
11. Le rôle des jeunes et des femmes est capital dans ce processus de désenkystement, l'homme jouant bien souvent un rôle de barrage, coincé entre le travail et le rêve.
"Les enfants ne sont pas du tout prêts à jouer le rôle politique de classe, le rôle économiquede marché et le rôle culturel de groupe que l'on voudrait

leur imposer dans le cadre d'une reproduction à l'identique du rôle joué par leurs parents".
A son tour la femme est médiatrice entre l'ancien et le nouveau et les jeunes femmes issues de l'immigration sont médiatrices entre leurs mères et la nouvelle société.
Il se développe une pratique interculturelle dans l'immigration, par les média, l'expression artistique.
Se vérifie-t-il une tendance vers une identité transnationale? vers une nouvelle forme de nationalité?
12. Avec le temps, les immigrés deviennent une population.
"Le comportement des jeunes, fils d'immigrés, qui n'ont pas intériorisé le statut d'infra-droit de leurs parents et qui revendiquent d'être ici chez eux à égalité avec les jeunes autochtones et l'assimilation-identification faite, par l'opinion publique, de la population étrangère à ces couches juvéniles, produisent un changement de l'image des immigrés. Les immigrés sont de plus en plus perçus comme faisant partie d'une population (non d'une classe) envahissante et agressive". D'autant plus agressive, que se développe rapidement la 'ghettisation' de cette population juvénile avec tous les phénomènes liés aux ghettos, comme la petite délinquence.
"Ce qui est en cause dans cette phase, c'est la reconnaissance des adultes immigrés à travers les nouvelles générations: les enfants vont-ils échouer eux aussi comme leurs parents ou vont-ils parachever le projet de ces derniers?".
13. L'usure du corps, le vieillissement précoce des immigres et la peur de rentrer affaiblis et malades dans leur pays, empêche la réalisation du retour retraite. C'est le non-retour finalement.
Tout cela peut faire évoluer vers un phénomène de clochardisation à l'intérieur de certaines communautés immigrées.
"L'enjeu est énorme. L'échec du projet migratoire expose le migrant à passer pour inutile aux yeux des siens et pour coupable à ses propres yeux".
Cfr. pour ce schéma et ces citations: Changements culturels et migrations. Synthèse des travaux de groupes - Colloque d'Epernay (France), par A. Perotti et M. El Rahri. C.I.E.M. Paris, 1983

Il résulterait ainsi que le 'retour' est plutôt un mythe qu'une réalité, un mécanisme psychologique d'auto-sécurisation qu'un projet migratoire en sens opposé.
Combien d'Haïtiens retourneront après la chute de Duvalier fils?
En tous les cas, parmi les locuteurs enregistrés avant le départ du président à vie, une seule envisageait timidement la possibilité d'un retour au pays. Les autres l'excluaient vivement.
Serait-ce à dire que pour le pays d'Haïti, le mécanisme créant le mythe du retour chez les immigrants fut tout simplement inopérant?

Cet ouvrage fait partie de la collection «Enseigner le français aux allophones», publiée à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer sous la direction de Jacques Desrosiers. Les autres titres disponibles sont:

- L'analyse des erreurs en français oral langue seconde de locuteurs créolophones adultes, Béatrice Majkrak.
- Analyse descriptive des fautes des adultes étudiant en techniques commerciales, Jacques Desrosiers.
- Les commissions scolaires et la clientèle immigrante: 10 ans de réflexion, François Brunetta.
- Les enfants haïtiens face à l'apprentissage du français en milieu scolaire québécois, Pierre-Michel Laguerre.
- Les enjeux de l'acquisition d'une deuxième langue première, Ben Fugazzi.
- L'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde: quelques aspects méthodologiques et pédagogiques, Béatrice Majkrak.
- Enseigner le français aux alloglottes, Jacques Desrosiers.
- Étude comparée: espagnol, français, Béatrice Majkrak.
- Guide de lecture et d'auto-perfectionnement à l'intention des formateurs d'adultes allophones, Ben Fugazzi.
- Les hispanophones et le français, Henri Muñoz.
- Les interférences créole-français en alphabétisation, Roberta Gilbert en Jean-Robert Placide.
- Interférences du créole dans l'acquisition du français en post-alphabétisation des étudiants adultes haïtiens, Ben Fugazzi.
- L'interlangue de l'immigrant allophone, Ben Fugazzi.
- Portrait linguistique du Québec, Marie-Claude Morin
- Portrait du formateur d'adultes allophones, Ben Fugazzi.
- Quelques aspects linguistiques et méthodologiques de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes, Béatrice Majkrak.
- Les systèmes éducatifs et l'intégration des adultes néo-québécois, Danièle Grondin.

ENSEIGNER
LE FRANÇAIS
AUX
ALLOPHONES

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUX ALLOPHONES

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUX ALLOPHONES

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUX ALLOPHONES